★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9368 | 36 PAGES | — JEUDI 27 FÉVRIER 1975

Une lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Chirac sur la qualité de la vie

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Provoqués par l'aggravation de la pression sur Phnom-Penh

Les appels au secours de MM. Ford et Kissinger pour l'Indochine n'ont guère ébranlé le Congrès

Malgré les appels angoissés lancés, par MM. Ford et Kissinger au Congrès pour l'amener à accorder une aide militaire supplémentaire aux gouvernements de Phnom-Penh et de Saigon, les parlementaire américains ne semblent pas disposés à se laisser convaincre, même s'ils jugent, comme le secrétaire d'Etat américain, la situation du régime Lon Nol « critique ». Sur le terrain, les Khmers rouges viennent de parfaire leur contrôle du Mékong en s'emparant d'une position au sud de Neak-Long ; ils ont aussi conquis Oudong, ancienne capitale royale, à 36 kilomètres au nord de Phnom-Penh.

Au cours d'une conférence de presse, mardi 25 février M. Kissinger s'est montré plus optimiste sur la situation au Proche-Orient, saluant comme « un pas en avant d'importance majeure » *la déclaration de M. Assad à* Newsweek *sur la possibilité d'un accord de paix entre la Syrie et Israël. A Damas toutefois, un porte-parole de la présidence a affirmé que les propos du chef de l'Etat* « n'avaient pas été reproduits fidèlement ». *Sans démentir l'interview, le président syrien a déclaré mercredi matin à l'université de Damas :* « Je veux le Golan en entier, je veux le Sinaï en entier, mais cela ne suffira pas pour réaliser la paix. Je veux encore le droit du peuple palestinien en entier. » *De son côté, M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a affirmé dans une interview au journal allemand* Die Welt *que* « les Palestiniens sont en train de devenir un peuple » *et que leur* « identité » *doit* « absolument trouver une expression... à l'est de la frontière d'Israël ».

De notre correspondant

Washington. — Accentuant leur pression en vue d'obtenir les crédits demandés pour les régimes de Phnom-Penh et de Saigon, MM. Ford et Kissinger ont, à quelques heures d'intervalle, présenté, mardi 25 février, un tableau très sombre de la situation. Le président, dans une lettre adressée au speaker de la Chambre des représentants, a indiqué que, si le Congrès n'approuvait pas rapidement l'octroi d'une assistance supplémentaire de 222 millions de dollars au gouvernement républicain khmer, « *les forces cambodgiennes seraient obligées dans quelques semaines de se rendre aux insurgés* ». Pour lui, il s'agit d'un problème « *moral* » : « *Allons-nous délibérément abandonner un petit pays*, a-t-il dit, *au moment où il se bat pour son existence ?* » Le secrétaire d'Etat, dans ses réponses aux journalistes, s'est montré lui aussi très pessimiste.

M. Kissinger a également parlé du Vietnam du Sud, dont la situation restera critique pendant une longue période. Compte tenu de ses difficultés économiques, Saigon ne pourra acheter d'armes que si l'aide financière et militaire américaine est maintenue à un niveau suffisant. Pour combien de temps ? Il ne l'a pas précisé, mais il a finalement accepté l'appréciation de M. Ford selon laquelle le Vietnam du Sud, au bout de trois ans, devrait être en mesure d'assumer financièrement sa défense. Admettant que le public était fatigué de cette guerre, il a ajouté : « *Céder à l'humeur du moment peut ultérieurement entraîner de profonds regrets...* »

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 6.)

Une diplomatie entravée

Par la bouche du vice-ministre du commerce extérieur de l'U.R.S.S., M. Alkhimov, lors de sa récente visite à Washington, la puissance soviétique n'hésitait pas à se demander à haute voix si l'on pouvait compter sur les engagements internationaux d'un gouvernement toujours à la merci des humeurs et des rigueurs d'un Congrès versatile et dominateur en même temps. Du moins, sait-on d'avance que le temps et les concessions réciproques finiront par avoir raison des obstacles soulevés par le Trade Act à la normalisation des échanges soviéto-américains. Il en va tout autrement avec les fonds spéciaux sollicités pour l'Indochine à la dérive.

Les arguments sentimentaux avancés par l'administration Ford ne manquent pas de substance, s'il est vrai que les troupes de Phnom-Penh en arrivent à être à court de munitions. Mais c'est toute leur logique qui est rejetée par une large majorité du Congrès, ainsi que par le « New York Times » et le « Washington Post ». Et elle s'applique à l'envers dans toute sa rigidité. Les Américains ne sont pas les seuls responsables de la guerre du Vietnam. Mais ce sont eux, et eux seuls, qui ont pris, en 1970, l'initiative d'intervenir au Cambodge, dans l'espoir illusoire de couper les maquis vietcongs de leurs « sanctuaires ». Que l'aventure ait tourné au désastre n'est pas une raison, aux yeux de la plupart des élus, pour en reculer l'échéance par injection d'une assistance qui a peu de chances de retourner miraculeusement la situation.

Est-ce à dire que le Congrès soit prêt à assister passivement à la première défaite militaire d'un régime très officiellement « allié » de Washington ? Se voile-t-il la face devant le retentissement certain qu'aurait la chute de Phnom-Penh, ou bien, l'estimant inéluctable (voire « bien méritée »), en conclut-il qu'il serait absurde de « gagner du temps » à coup de millions de dollars, alors que les jeux sont déjà faits ?

Il est plus vraisemblable que les « congressmen », très sensibles à l'opinion de la base — n'oublions pas que leur mandat n'est que de deux ans, — ont compris que le pays ne voulait plus entendre parler de l'Indochine depuis qu'on en avait rapatrié les derniers éléments des *U.S. Forces*, et encore moins consentir de nouveaux sacrifices financiers pour une affaire qu'on lui a présentée comme terminée. Il ne fallait pas être spécialement clairvoyant pour prédire, il y a quelques années, que le résultat le plus clair du drame vietnamien serait de paralyser les Etats-Unis devant la perspective de tout nouveau Vietnam. La « crédibilité » américaine en fera peut-être les frais, mais les compatriotes de MM. Ford et Kissinger n'entendent plus assumer ceux d'un jusqu'au-boutisme sans issue.

Qu'ils aient tort ou raison, cela ne regarde que leur conscience civique et politique. Il n'en reste pas moins que sur l'Indochine, comme en d'autres points du monde, la politique américaine voit sa liberté de mouvement très chichement mesurée par le Congrès.

M. SAUVAGNARGUES EN POLOGNE

M. Sauvagnargues part ce mercredi 26 février en visite officielle en Pologne. Le ministre des affaires étrangères aura des entretiens avec son homologue polonais, M. Olszowski et avec M. Gierek, premier secrétaire du comité central du parti ouvrier polonais. Il regagnera Paris vendredi soir. M. Sauvagnargues préparera notamment la visite officielle que le président Giscard d'Estaing doit faire en Pologne en juin.

APRÈS L'ALLOCUTION DU CHEF DE L'ÉTAT

Les syndicats jugent insuffisantes les mesures de relance de la consommation

La petite relance de l'économie française par la consommation, annoncée mardi à la télévision par le président de la République, n'a pas désarmé l'hostilité des syndicats ouvriers, qu'inquiète l'aggravation du chômage.

Seuls les dirigeants agricoles (à l'exception pourtant de ceux du Comité de Guéret) accueillent plutôt favorablement les mesures annoncées en faveur des exploitants, dont le coût s'élèvera en 1975 à 2 695 millions de francs. Les éleveurs toucheront pour les quinze premières vaches de leur troupeau une prime de 160 F par tête ; en outre, plus de 90 % des exploitants affiliés à l'assurance-maladie agricole recevront dans les deux mois une prime spéciale de 1 200 F *(Voir page 36.)*

Le président de la République, qui a confirmé l'intention du gouvernement de mieux indemniser les chômeurs partiels, a annonce que la hausse de 7 % de la retraite nominale vieillesse et des allocations familiales proprement dite serait avancée au 1er avril, pour *tenir compte de l'importance de l'inflation. On s'attendait, de fait,* que l'indice officiel des prix ait augmenté de 1,2 % en janvier.

L'AIGUILLON DE LA CRISE

La France a connu en 1974 la plus forte expansion parmi les grands pays de l'Occident : en 1975 encore, elle a de bonnes chances de conserver *la première place au palmarès* de la croissance. La satisfaction du président de la République, mardi soir, laissait cependant percer une inquiétude. Pas seulement parce que les précédentes perspectives ont dû être corrigées en baisse : le produit national augmentera cette année « *de 3 % ou d'un peu moins* », alors que les rapports soumis cet hiver au Parlement tablaient sur 4,2 % : mais encore parce que l'aggravation continue du chômage, la multiplication des faillites, le recul de la production industrielle, déjouent de plus en plus les pronostics officiels.

D'où le coup de barre donné à la politique conjoncturelle. Des mesures sociales sont avancées, d'autres amplifiées. Les unes, parfaitement équitables, recueilleront l'approbation générale : la majoration de 7,3 %, le 1er avril, des retraites minimales des personnes âgées (qui ne toucheront cependant encore que la moitié du SMIC), le relèvement de 7 % à la *même date des allocations familiales.* La hausse des prix ayant dépassé, dans l'année, de plus de 5 % les prévisions gouvernementales, il était normal d'avancer l'application de ces revalorisations promises. Pareillement, le gouvernement va majorer sa contribution pour l'indemnisation du chômage partiel, après la reprise du dialogue entre patronat et syndicats sur le sujet (les heures chômées font actuellement, on le sait, l'objet d'une compensation inférieure d'un quart au salaire minimum).

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Au carrefour

En situant le centre à l'intersection du changement et de la tradition, le président de la République s'adressait à tous les Français, à ceux qui subissent le changement et qui avaient opté pour la tradition ; à ceux qui subissent la tradition et qui avaient opté pour le changement.

Le centre est donc un carrefour dangereux puisque, en certaines occasions, la tradition et le changement viennent s'y heurter de plein fouet dans un grand bruit de tôles froissées.

Aux heures de pointe, c'est sûrement très excitant. Mais à la minute de vérité ?

BERNARD CHAPUIS.

La gestion des sociétés nationales

M. Fourcade veut qu'Air France achète des avions français

Après les propos de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui, le 25 février, a demandé qu'Air France choisisse un avion français, le Mercure, pour renouveler sa flotte, la direction de la compagnie nationale a publié, ce mercredi matin, le communiqué suivant :

« Air France souhaite effectivement remplacer ses Caravelle, avions gros consommateurs de carburant, par des avions modernes de capacité équivalente. Elle souhaite le faire aussi rapidement que possible pour être placée en position de compétitivité face à ses concurrents européens, qui sont tous équipés de façon moderne. La compagnie nationale a étudié et continue d'étudier toutes les solutions et a fait part au gouvernement de ses besoins.

» Parfaitement consciente des problèmes de la construction aéronautique française et européenne, dont elle est, avec Air Inter, la seule compagnie à défendre les couleurs en faisant voler Airbus et, demain, Concorde, la compagnie nationale n'est inspirée par aucune autre préoccupation que de servir au mieux, et dans une appréciation globale des choses où ses impératifs propres doivent être sauvegardés, l'intérêt national. »

Répondant à une question qui lui était posée, le mardi 25 février, au cours d'un déjeuner organisé par l'Association des journalistes de la consommation, M. Jean-Pierre Fourcade a notamment déclaré : « *La baisse du dollar va nous gêner pour nos exportations ; pour nos ventes d'avions, par exemple : le Mirage, le Mercure et le Concorde. Je suis convaincu qu'Air France achètera le Mercure et non un avion américain. Je suis contre les féodalités, contre l'appropriation des entreprises publiques par des personnes privées. Ce n'est pas normal. D'ailleurs, les responsables d'Air France demanderont l'avis de leur principal actionnaire. S'ils ne le font pas, on les changera.* »

Dans la soirée, un communiqué du ministère de l'économie et des finances revenait sur ces déclarations.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 29.)

LA NORVÈGE FACE AU MIRAGE DU PÉTROLE

La Norvège est l'un des rares pays occidentaux où la croissance économique demeure rapide, l'inflation modérée et le chômage pratiquement inexistant. La découverte de nouvelles ressources pétrolières en mer du Nord, qui modifie le rapport des forces en Scandinavie et crée même quelques difficultés entre Oslo et Moscou (« le Monde » du 26 février), n'en est pas la seule ni même la principale raison : le gouvernement a su atténuer les effets de la poussée de l'inflation mondiale par une politique des revenus comportant dégrèvements fiscaux et subventions sélectives. Enfin, les syndicats ont contribué largement à contenir les hausses de salaires, faisant preuve de modération.

I. — A CONTRE-COURANT

De notre envoyé spécial MICHEL BOYER

Oslo. — La Norvège entre dans l'âge pétrolier avec circonspection. La prudence s'impose d'autant plus que les aléas sont grands — les réserves du plateau continental de la mer du Nord ne donneront pas, cette année, les résultats escomptés — et que le gouvernement d'Oslo doit « *ménager* » les intérêts contradictoires des compagnies internationales, de la population, des pays producteurs et consommateurs.

Pactole ou mirage, l' « or noir » introduit dès à présent un élément, sinon de trouble, du moins de brouillage dans la société et la politique norvégiennes. La « complicité » pétrolière, la solidarité occidentale et le jeu international interfèrent avec la volonté de ce peuple austère et tranquille de préserver son équilibre et son mode de vie. Méfiante à l'égard d'une industrialisation accélérée, qui perturberait ses habitants, modifierait ses mœurs et polluerait son paysage, la Norvège entend, avec l'aide — ou, pourrait-on dire, en dépit — du pétrole, mener une croissance bien tempérée.

« *Nous ne voulons pas de Ruhr norvégienne. Nous voulons une vie meilleure.* » La voix est calme, mais le ton résolu. Dans une salle très sobre du Storting, le Parlement norvégien, une femme, député du parti socialiste populaire, parle de son pays à l'heure du pétrole. Des collines dominent la ville, où les habitants vont, à une demi-heure du centre, faire de longues promenades à ski.

(Lire la suite page 2.)

CAROLYN CARLSON A L'OPÉRA

Un sphinx dans une cage dorée

C'est en 1971 que l'on commença à parler de cette étrange danseuse, une petite tête de Sphinx sur un long corps flexible, fragile en apparence, presque transparente, mais dure au fond. Elle avait une façon bien à elle de palper l'espace, d'en prendre avidemment possession. Par petites touches, à coups de gestes précis, accélérés ou ralentis, elle recomposait son monde intérieur et parvenait à force de concentration à créer une véritable poétique du mouvement.

Il y a quelque chose de déconcertant, d'insaisissable chez Carolyn Carlson ; on la croirait venue d'une autre planète. Et c'est peut-être ce qui a tenté le chasseur de gibier rare qu'est Rolf Liberman. Désireux de s'attacher cette ondine, il a imaginé le plus extravagant des paris : l'enfermer dans la cage dorée du palais Garnier, l'imposer elle — l'Américaine aux longues jambes, diplômée en chorégraphie et pédagogie de la « *Modern dance* » à l'université d'Utah, ancienne soliste chez Nikolaïs, — au monde traditionnel et hiérarchisé du ballet de l'Opéra de Paris. L'imposer à un monde fermé sur lui-même, que les jeunes danseurs en mal de création doivent fuir pour s'exprimer.

Dotée du titre nouveau d'étoile-chorégraphe, Carolyn Carlson a entrepris de former une petite troupe expérimentale, où n'est entré d'ailleurs aucun danseur de l'Opéra, et avec laquelle elle a inauguré, en mai dernier, une nouvelle formule de spectacle directement inspirée du Théâtre de la Ville : un programme d'une heure en fin d'après-midi, un prix de places modique. Malgré le succès de « Sablier-prison », qui attira un public nombreux, très différent des habitués de l'Opéra, l'expérience, on ne sait pourquoi, a tourné court.

Depuis ce temps, la danseuse n'est sortie de l'ombre que pour interpréter le « Tristan » de Glen Tetley aux côtés de Rudolph Noureev. Insensible aux humeurs maison, elle mène une vie totalement séparée d'un ballet qui l'ignore.

(Lire page 15 l'article de MARCELLE MICHEL.)

EUROPE

La Norvège face au mirage du pétrole

(Suite de la première page.)

Ambiance paisible, cité quelque peu provinciale, magasins sans tapage... Mme Hanna Kvanmo donne l'impression d'être en harmonie avec un pays rugueux et fier de sa vie simple. On se souvient que, à l'étonnement général, la crainte du tumulte européen amena la Norvège à refuser, en septembre 1972, d'entrer dans le Marché commun.

Cheveux courts en frange, visage large, pommettes hautes, cet ancien professeur de lycée dans le nord du pays ne méconnaît certes pas le surcroît de ressources qui naîtra du pétrole ; mais il faut, à ses yeux, que l'utilisation en soit *« la plus lente possible »* et que *« l'argent soit investi dans l'agriculture, les pêcheries, les écoles et les hôpitaux... »* Faute de quoi le pétrole ne serait qu'une *« calamité »*. L'anathème surprend, dans un monde dominé et piégé par l' « or noir » ; mais la volonté est forte d'éviter à la Norvège un *« printemps silencieux »*.

Echaudé par les résultats du référendum européen — 54 % de « non », — le gouvernement travailliste minoritaire a pris conscience et doit tenir compte de cette méfiance instinctive du pays à l'égard de ce qui apparaît parfois comme un cadeau empoisonné.

Aussi avait-il eu soin, dans un rapport de cinquante-huit pages, au Parlement, de faire preuve de *« ménagement » dans son programme* d'exploitation pétrolière. Malgré tout, l'opposition socialiste de gauche, dont le concours est nécessaire à l'occasion de certains votes, trouvait que les prévisions officielles étaient *« deux fois trop fortes »*.

La mise en garde a-t-elle été entendue ? Par une coïncidence, heureuse pour les seize députés et les membres de la Ligue socialiste, le gouvernement d'Oslo vient, en raison de difficultés « techniques », de réduire de plus de moitié ses perspectives de production pétrolière pour 1975. L'extraction du « brut » n'atteindrait ainsi que 7 millions de tonnes cette année, au lieu des 15 envisagés initialement (*le Monde* du 28 décembre 1974). S'agit-il d'un accident de parcours qui ne bouleversera pas les prévisions à plus long terme, la Norvège devant, dans les années 80, produire 50 millions de tonnes de pétrole par an, figurer ainsi parmi les dix premiers exportateurs de « brut » du monde et encaisser 15 milliards de couronnes (1 couronne = 0,85 F) de recettes publiques ? Ou bien faut-il parler de remise en cause d'une politique trop ambitieuse ?

Officiellement, on invoque simplement un contretemps technique, lié à des conditions atmosphériques plus mauvaises que prévu et, peut-être aussi à une pénurie *d'acier, qui auraient retardé* la mise en place des plateformes de forage. Mais il faut aussi tenir compte de l'attitude peu complaisante du gouvernement à l'égard des compagnies pétrolières, norvégiennes ou étrangères. La mise en place d'une fiscalité plus sévère — le ministère des finances avait même envisagé un taux maximal atteignant 90 % des bénéfices pétroliers — est de nature à donner moins d'apétit.

Le système fiscal norvégien intéresse d'ailleurs les experts arabes qui viennent en étudier les mécanismes sur place. Oslo jouant en l'espèce les inspirateurs, on a pu qualifier les Arabes de *« Norvégiens aux yeux bruns »*. La Norvège, qui sera tôt ou tard un vendeur d'« or noir », peut en tout cas apparaître comme un membre de fait de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Certains la considèrent déjà comme tel, et le secrétaire général de l'OPEP, M. Abderrahman Khene, pouvait déclarer, lors d'une visite à Oslo, après avoir rencontré M. Knut Frydenlund, ministre norvégien des affaires étrangères, que les réserves pétrolières de la mer du Nord permettraient aux pays de son organisation de diminuer leur production et de préserver ainsi leurs richesses énergétiques pour les générations futures.

Par-delà les océans, le royaume du Nord fait ainsi figure d'allié objectif des nations arabes. S'il n'envisage pas d'adhérer à l'OPEP, il ne néglige pas pour autant les impératifs d'une stratégie commune, notamment dans le domaine des prix. Se considérant d'ores et déjà comme un pays *exportateur de pétrole*, la Norvège a d'ailleurs quitté, à la fin d'octobre, le groupe des Douze sur l'énergie, afin de ne pas être liée par des règles de répartition établies en fonction des besoins des Etats consommateurs. Soumise à la pression « amicale » des nations occidentales et à la présence « active » des compagnies multinationales, voisine de l'U.R.S.S., elle entend, dans la mesure du possible, garder les mains libres afin de gérer ses futures richesses au mieux de ses intérêts.

Sa force vient de ce que, sur le plan économique, elle n'a pas fondamentalement besoin du pétrole. Pour ce petit pays de quatre millions d'habitants, au niveau de vie élevé, à l'industrie très spécialisée, à la flotte marchande hyperactive, au chômage pratiquement inexistant (moins de 1 % de la population active), la digestion d'un surplus de ressources n'est pas un impératif.

Certes, il est possible d'intensifier les investissements publics, notamment dans les régions septentrionales, chères aux Norvégiens, qui tiennent à maintenir sur place une activité de pêche ou de mines. La Norvège compte seulement quelque vingt mille pêcheurs, mais ceux-ci forment un élément essentiel de la « personnalité » du pays.

Il est possible aussi — et souhaité par beaucoup — d'alléger, grâce au pétrole, le poids des impôts qui représentent environ la moitié des revenus et sont jugés insupportables par de nombreux contribuables. C'est le cas de cet ingénieur qui, lassé du « nivellement » norvégien et ayant aussi *soif* d'imprévu, va quitter sa mine, dans une montagne grise au fond d'un fjord, près du cap Nord... pour la Zambie. Près de vingt mille Norvégiens ont quitté leur pays en 1973. Le pétrole peut-il permettre de concilier plus faci*lement le souci de justice et* la part du « jeu » ?

L'or noir peut encore servir à renforcer le socialisme. Grâce à lui, un programme de nationalisation devient financièrement possible. Il resterait alors à vaincre les intérêts privés — qui, en Norvège, demeurent importants et influents — et à obtenir les appuis politiques nécessaires, ce qui s'avère malaisé, comme l'a prouvé la menace de crise gouvernementale à propos du rachat des actions que la firme canadienne Alcan détenait dans la société norvégienne d'aluminium (*le Monde* daté 15-16 novembre).

La tentation du repliement

Enfin, le pétrole peut aider la Norvège à renforcer son rôle international, en exportant des capitaux, en investissant à l'étranger et en augmentant son aide aux pays sous-développés, aide qui, en tout état de cause, devrait, en 1978, atteindre 1 % du produit national brut. Oslo construit déjà des usines en U.R.S.S. et en Pologne et vient de signer un accord commercial avec la Chine populaire.

Personne ne sous-estime le danger d'« explosion » d'une économie déjà soumise à d'assez fortes pressions inflationnistes — la hausse des prix s'élèverait à 11 % en 1975 — ni le risque d'un bouleversement de la société que nul ne souhaite. Une accélération de la croissance se heurterait de toute façon au butoir de la main-d'œuvre, alors que le Parlement vient d'interdire toute immigration de travailleurs non scandinaves en 1975.

Déjà, en raison de l'appel de l'industrie pétrolière — qui emploie actuellement 15 000 personnes, pourrait en utiliser 25 000 en 1980, et offre des salaires de 70 % plus élevés qu'ailleurs (le salaire moyen dans l'industrie est de 50 000 couronnes par an) — de petites et moyennes entreprises ont dû fermer leurs portes, notamment sur la côte ouest. Comment le gouvernement parviendra-t-il à développer les équipements collectifs sans recourir à des travailleurs étrangers, dont il vient d'interdire l'immigration ?

Pour l'instant, le pays apparaît dans une certaine mesure « privilégié » : le produit national brut, qui a augmenté de 4,8 % en 1974, progresserait de 6,2 % en 1975. Ce devrait être prochainement le seul Etat européen indépendant sur le plan énergétique. Toutefois la Norvège n'est pas une « oasis » septentrionale complètement à l'abri d'une crise, ne serait-ce que dans la mesure où les exportations de biens et de services — le fret — représentent plus de 40 % de son produit national brut. *« Nous ne pouvons mener une politique autonome dans une économie ouverte »*, déclare-t-on au siège de la Fédération patronale des industries, où l'on regrette l'entrée manquée dans le Marché commun et où l'on déplore la sortie du pays du groupe des Douze.

Les industriels sont, il est vrai, plus expansionnistes que le gouvernement. La confédération générale du travail L.O. (plus de 600 000 membres sur une population active d'un million et demi de personnes), troisième partenaire social, est, elle, en faveur *d'une sage lenteur pour* l'extraction du pétrole... et la marche vers le socialisme. Il faut éviter, selon ses dirigeants, que le pétrole ne perturbe l'économie norvégienne et la *« paix sociale »*. *« Nous ne souhaitons pas particulièrement qu'il y ait plus de monde en Norvège, afin d'éviter les tensions »*, souligne-t-on au siège de L.O. Les positions internationales du syndicat sont aussi prudentes : *« Nous sommes prêts à coopérer dans le domaine énergétique, mais de façon à toujours pouvoir évaluer jusqu'où nous pouvons aller. »*

Tenté par un certain repli et soucieux de préserver son originalité, le royaume du Nord peut trouver, avec le pétrole, les moyens de renforcer son indépendance. *Comme on dit à Oslo : « La Norvège était pour la coopération internationale ; maintenant elle n'est pas contre. »* Satisfaits d'être sollicités, notamment par les « grands frères » suédois, mais méfiants à l'égard du « démon » du pétrole — richesse trop facile, — les Norvégiens veulent garder leurs paysans à la terre et leurs pêcheurs sur les rivages. Ils n'entendent pas changer de civilisation.

Egoïsme sacré, ou leçon de sagesse ? *« Refusant la course à la croissance, nous inventons une nouvelle direction pour le monde de l'Ouest »*, déclare-t-on au ministère des affaires étrangères. Au pays des tremplins, on n'aime pas sauter dans l'inconnu.

MICHEL BOYER.

Prochain article :

SUR LE CHEMIN DE LA COOPÉRATION

LES PLATES-FORMES GÉANTES EN BÉTON

De notre envoyé spécial

Andalsnes. — *Le pétrole et le gaz de la mer du Nord ont déjà transformé la vie d'Andalsnes, petite cité nichée au fond d'un des multiples fjords norvégiens, véritables labyrinthes marins. La société française Doris, associée à la firme anglaise John Howard, a, en effet, choisi ce site aux eaux profondes pour y construire sa seconde plate-forme géante en béton. Destinée à servir de station intermédiaire de traitement et de compression du gaz au pipe-line qui reliera le gisement de Frigg à la côte écossaise, ce monstre en béton — véritable île artificielle — aura une hauteur totale de 127 mètres (dont 94 mètres sous l'eau) et un diamètre de 62 mètres.*

La structure de base est terminée et la fin des travaux prévue pour le mois de juin. A cette date, la plate-forme sera alors remorquée en mer du Nord jusqu'à son point d'ancrage, situé à égale distance de Frigg et des côtes écossaises (soit 180 kilomètres). Le prix de cette plate-forme : 40 millions de dollars pour les seules infrastructures, 80 millions si l'on y ajoute tout l'équipement nécessaire au traitement du gaz.

Le nouveau marché des plates-formes géantes de béton est l'enjeu d'une âpre concurrence entre les groupes industriels, au nombre de trois (Doris, Condeep, Sitank and Co.), qui se disputent les commandes. Doris est née d'une association entre la Banque nationale de Paris, la Compagnie générale d'électricité, Pont-à-Mousson, le groupe Total - C.F.P., la Compagnie générale maritime et l'Institut français des pétroles. La société a déjà construit, pour le compte du groupement pétrolier, dont Philipps Petroleum est le chef de file, une plate-forme en béton qui a été mise en place en juin 1973 à Ekofisk.

Outre la plate-forme destinée à Frigg, Doris espère obtenir une commande pour le gisement d'Alwyn (la construction se ferait en Suède). Enfin, la société compte signer prochainement un contrat avec Burmah Oil. Il s'agirait cette fois de fournir une plate-forme de production-forage de la génération supérieure (145 mètres de hauteur sous l'eau), destinée au gisement de Nyniam, au large de l'Ecosse. Un contrat qui représenterait pour Doris quelque 100 millions de dollars.

Deux autres sociétés se sont lancées sur ce marché prometteur. Condeep (cent pour cent norvégienne) a reçu deux commandes, l'une d'une association Shell-Mobil pour une plate-forme géante (140 mètres sous l'eau), et l'autre d'Elf. De son côté, Sitank and Co., filiale de la Société générale d'entreprise (groupe C.G.E.), construit, en association avec la firme anglaise Mac Alpine, une plate-forme qui sera utilisée par Elf sur les gisements de Frigg.

Jusqu'à présent, la construction de ces plates-formes géantes en béton s'effectue dans les fjords norvégiens ou les lochs écossais, qui offrent des profondeurs d'au moins 60 mètres à proximité immédiate des rivages. Les compagnies pétrolières préfèrent d'ailleurs, pour des raisons politiques, que la fabrication soit faite en Norvège ou en Grande-Bretagne.

Doris souhaiterait construire à l'avenir une partie de ses plates-formes sur le sol français. Elle dispose déjà d'un emplacement à Brest, où les fonds permettent d'élaborer des structures de base d'une hauteur d'environ 30 mètres. Celles-ci seraient ensuite remorquées vers la Norvège ou l'Ecosse pour y être achevées.

La société s'intéresse également à l'Egypte, qui veut développer activement la recherche et la production de pétrole off-shore, et qui dispose d'une main-d'œuvre abondante, capable de produire le béton à un coût moindre qu'en Europe.

J.-M. Q.

ZONE NORVÉGIENNE — ZONE BRITANNIQUE — NORVÈGE — DANEMARK — GRANDE-BRETAGNE — PAYS-BAS — ALLEMAGNE — MER DU NORD

Superficie : 325 000 kilomètres carrés (60 % de la France).

Population : 4 millions d'habitants.

Densité : 12 habitants au kilomètre carré.

Population active : 1,6 million d'habitants.

Produit national brut (1973) : 110 milliards de couronnes (95 milliards de francs).

Produit national brut par tête : 27 500 couronnes (23 700 F).

Importations (1973) (y compris navires) : 37 milliards de couronnes (32 milliards de francs).

Exportations (1973) (y compris navires) : 27 milliards de couronnes (23 milliards de francs).

Espagne

La démission « sous réserve » du ministre du travail ouvre une crise politique

La démission, le 24 février, de M. Licinio de la Fuente, troisième vice-président du gouvernement espagnol et ministre du travail (voir nos dernières éditions du 26 février), a été présentée « sous réserve », nous indique notre correspondant à Madrid. Elle n'a été ni officiellement confirmée ni, à plus forte raison, acceptée par le premier ministre, M. Carlos Arias Navarro. M. de la Fuente s'est en tout cas rendu à son bureau le mardi 25 février.

Les autorités espagnoles ont, d'autre part, interdit pour trois mois les réunions d'une trentaine d'organisations féminines qui avaient apporté leur soutien à la campagne de boycottage des marchés lors de la Journée de lutte pour la liberté du 20 février.

La police a évacué, le 25 février, une église de Barcelone dans laquelle une trentaine de femmes d'ouvriers licenciés de l'entreprise d'automobiles SEAT s'étaient enfermées pour obtenir la réintégration de leurs maris.

Enfin, le gouvernement espagnol a autorisé, le 25 février, la publication, moyennant quelques retouches, de l'interview du comte de Barcelone, père du prince Juan Carlos. Ce texte avait été censuré, le 23 février, dans le quotidien monarchiste conservateur « A B C » (« le Monde » du 25 février).

Madrid *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. — La démission « sous réserve » de M. Licinio de la Fuente, ministre espagnol du travail, a plongé le monde politique espagnol dans une atmosphère de crise. Cette offre de démission a été motivée par un désaccord entre M. de la Fuente et d'autres membres du gouvernement sur *le contenu du projet de légalisation* des grèves, actuellement en discussion à Madrid. Une majorité du cabinet aurait donné son accord, à condition que soit confirmé un article de la législation actuellement en vigueur permettant à un employeur de se séparer d'un gréviste moyennant une indemnisation. Selon M. de la Fuente, cette limitation reviendrait à vider de tout sens concret la reconnaissance du droit de grève, que M. Arias Navarro avait annoncée dans son discours-programme du 12 février 1974. Cette limitation aurait été fermement demandée par des représentants du patronat espagnol.

Le conflit aurait ouvertement éclaté le 20 février au cours d'un conseil de cabinet restreint à la présidence du gouvernement, qui *préparait le conseil des ministres* du lendemain, sous la présidence du général Franco. Le ministre du travail n'avait pas assisté, *« pour des raisons de santé »*, au conseil réuni le 21 au palais du Pardo.

On tient pour acquis à Madrid que cette démission devrait être acceptée. Elle pourrait donner à M. Arias Navarro l'occasion de remanier profondément son gouvernement. Sept ministres sur dix-neuf pourraient être changés, en particulier les titulaires des portefeuilles de l'économie, de l'éducation et de l'information.

Les observateurs n'estiment pas toutefois que le départ de M. de la Fuente entraînerait d'autres démissions de solidarité, comme cela avait été le cas en octobre dernier. A cette époque, M. Antonio Barrera de Irimo avait quitté son poste après le limogeage de M. Pio Cabanillas, ministre de l'information.

On attendait donc pour y voir plus clair, ce mercredi à Madrid, l'interview télévisée de M. Arias Navarro. Celui-ci doit être interrogé, le soir, par six journalistes sur l'ensemble de sa politique.

M. DE LA FUENTE un phalangiste convaincu

M. Licinio de la Fuente, ministre du travail démissionnaire du gouvernement de M. Arias Navarro, est considéré comme un phalangiste convaincu.

Il avait été nommé en 1969, au moment de l'entrée en masse au gouvernement de technocrates liés à l'Opus Dei.

Face à ce groupe, il représentait l'intégrisme politique : « Je suis phalangiste, partisan de José Antonio Primo de Rivera, et loyal envers l'œuvre du général Franco, qui a fait de la pensée phalangiste la pierre angulaire du mouvement national. »

M. Licinio de La Fuente, cinquante ans, avocat, ancien gouverneur de la province de Caceres, paraît, à première vue, avoir voulu « tomber à gauche ». Son geste peut, aussi, passer pour la conséquence logique de ses options « corporatistes », qui — dans la doctrine de José Antonio Primo de Rivera du moins, — ne sont pas intégralement défavorables aux ouvriers : cette doctrine prône, en effet, un équilibre, face à l'Etat, du patronat et des ouvriers.

Italie

DISSOLUTION DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE DE LA JEUNESSE DÉMOCRATE - CHRÉTIENNE

De notre correspondant

Rome. — Le Mouvement de jeunesse de la démocratie chrétienne, qui compte trois cent mille inscrits, a été décapité, mardi 25 février, sur décision de M. Amintore Fanfani. Menaçant de démissionner, le secrétaire du parti a exigé et obtenu la dissolution de l'équipe dirigeante et l'abaissement de l'âge maximal de vingt-sept à vingt et un ans de ses participants, ce qui aura pour effet de priver l'organisation de la plupart de ses cadres.

Le président du Mouvement de jeunesse, M. Bruno Pizza, a réuni, peu après, une conférence de presse pour annoncer que la direction sortante ne s'inclinerait pas. Elle a formé un « Comité national de coordination des jeunes démocrates-chrétiens », avec la ferme intention de poursuivre ses activités. Les jeunes démocrates-chrétiens continueront de s'opposer au secrétaire de leur parti, en sachant combien ces luttes internes peuvent être dangereuses à quelques mois des élections régionales et municipales qui marquent désormais toute l'activité politique en Italie.

R. S.

● *Une grève des fonctionnaires et des travailleurs de la construction* a été organisée, mercredi 26 février, pendant vingt-quatre heures, dans toute l'Italie.

Grèce

L'affaire du complot manqué a confirmé la profondeur du malaise dans l'armée

De notre correspondant

Athènes. — Une mise au point officielle, publiée mardi 25 février, précise que le complot déjoué a été ourdi par des nostalgiques de la dictature, et plus particulièrement par des officiers demeurés fidèles au général Dimitrios Ioannidès. Les officiers, qui s'étaient réunis à Larissa, ont été arrêtés. Ils sont au nombre de trente-sept, dont six généraux. M. Caramanlis, premier ministre, a affirmé de son côté mardi que *« l'ampleur de la tentative de coup d'Etat était limitée »*.

Cependant, comme en Grèce la politique et l'imagination ne perdent jamais leurs droits, les interprétations les plus diverses sont données de cette « journée des dupes ». Pour les uns, le coup aurait été monté par des amis de M. Averoff, ministre de la défense nationale, afin de prouver qu'il contrôle pleinement les forces armées et, par conséquent, qu'il est tout à fait qualifié pour succéder à M. Caramanlis, premier ministre, lorsque le leader de la Démocratie nouvelle deviendra chef de l'Etat. Au courant de ce qui se tramait dans diverses popotes d'officiers, M. Averoff aurait laissé se réunir les chefs du complot pour pouvoir les prendre en flagrant délit. Cependant, certains pensent que le ministre pourrait bien ressentir le « choc en retour » de cette opération, car il est plus que jamais la bête noire de la gauche, qui n'apprécie nullement ses exceptionnels talents de manœuvrier.

Pour d'autres, l'opération aurait été suivie et contrôlée par des partisans inconditionnels du premier ministre Caramanlis, inquiet des ambitions prêtées à M. Averoff. Ce dernier songerait, en effet, selon certaines rumeurs, à former un gouvernement de coalition avec le centre, ce qui modifierait la géographie parlementaire actuelle. En laissant mûrir le complot, quitte à l'étouffer ensuite, ces amis du premier ministre auraient voulu discréditer M. Averoff qui affirme tenir les forces armées bien en main, ce qui serait exact pour la marine et l'aviation, mais beaucoup moins pour l'armée de terre. D'autre part, en agitant la menace d'un putsch militaire, le premier ministre aurait espéré mieux souder sa majorité parlementaire qui est encore une mosaïque de tendances et non pas l'expression d'un véritable parti politique. Enfin, M. Caramanlis renforcerait sa position en réactualisant sa célèbre formule : *« Moi ou les chars. »*

Bien entendu, la C.I.A. et les services spéciaux britanniques ne sont pas oubliés. Les Américains n'auraient pas une totale confiance dans un premier ministre considéré comme trop « européen » et trop attaché au principe de la souveraineté nationale. De leur côté, les Britanniques n'oublieraient pas l'assaut donné à leur ambassade à Athènes et encore moins les déclarations de M. Caramanlis devant le Parlement, les accusant d'être en grande partie responsables de la tragédie chypriote. Ainsi les uns et les autres souhaiteraient voir le premier ministre céder la place à un homme plus souple et plus compréhensif. Les auteurs du complot éventé auraient donc été manipulés par les services spéciaux anglo-américains.

Cependant, l'interprétation la plus courante est celle-ci : les officiers mis sous les verrous ne cherchaient qu'à rétablir le défunt régime militaire et à éviter à leurs anciens chefs l'humiliation du procès du 21 avril. Selon une variante de cette interprétation, les conspirateurs ne tenaient pas à s'emparer du pouvoir, mais cherchaient à créer une situation de force qui leur aurait permis de « négocier » une amnistie totale pour les militaires actuellement inculpés.

La confusion des esprits est d'autant plus grande que les Grecs ne comprennent pas pourquoi le gouvernement n'a pas immédiatement mis les choses au point. Puisqu'il ne s'agissait que d'un complot déjoué, pourquoi les dirigeants ont-ils laissé les journaux du matin, puis ceux de l'après-midi, publier des informations alarmantes et sensationnelles ne correspondant nullement à la réalité des faits ? Le communiqué officiel aurait pu être publié plus rapidement, ce qui aurait évité tant de délirantes rumeurs et d'interprétations fantaisistes.

De toute façon, pour de nombreux Grecs, il reste de tout ce tohu-bohu une constatation simple mais importante : huit mois après le rétablissement de l'ordre démocratique, le problème de l'armée n'est pas encore réglé et ce problème demeure complexe. S'il est exact qu'une grande partie des neuf mille officiers de l'armée de terre n'ont pas soutenu la dictature et l'ont dénoncée, il est tout aussi vrai qu'aujourd'hui encore plus du tiers de ce corps des officiers demeurent fanatiquement attachés aux anciens chefs du régime militaire qui dura plus de sept ans. La plupart des deux mille cinq cents jeunes officiers sortis de l'Ecole des cadets depuis 1967 nourrissent encore des idées bien peu démocratiques. Alors que la jeunesse grecque penche nettement vers la gauche, les jeunes cadres de l'armée s'orientent dans une direction tout à fait opposée.

D'autre part, un certain nombre d'officiers estiment que l'épuration traîne en longueur et que, finalement, ce ne sont pas les partisans de la dictature qui sont sur la sellette, mais bien l'armée tout entière qui se trouve quotidiennement clouée au pilori. Il en résulte une solidarité de corps qui regroupe les officiers autour d'une armée qu'ils estiment humiliée, discréditée et finalement menacée par ceux qui veulent déclencher le processus de la démocratisation. Il faut également tenir compte des considérations purement professionnelles de la plupart des officiers qui sont hostiles à la réintégration des quelque mille cinq cents des leurs qui ont été chassés de l'armée depuis 1967. Parmi eux, une quarantaine seulement sont des officiers résolument républicains, les autres étant plutôt royalistes.

Sur un autre plan, la plupart des officiers des trois armes, en dépit de la traditionnelle rivalité existant entre les cadres de la marine, issus de la bourgeoisie, et ceux de l'armée de terre, d'origine plus souvent plébéienne, estiment que, dans la redoutable conjoncture créée par la menace d'une guerre avec la Turquie, les forces armées grecques ne devraient plus être tenues en suspicion.

Le malaise régnant dans l'armée de terre et à un degré moindre dans l'aviation et la marine, est donc profond. Les officiers estiment qu'il serait temps de réconcilier le peuple avec son armée. Encore faudrait-il que le peuple grec soit convaincu que les nostalgiques de la dictature ont vraiment renoncé à leurs phantasmes, ou tout au moins qu'ils sont réellement neutralisés.

MARC MARCEAU.

APRÈS LA VISITE DE M. SAUVAGNARGUES

Athènes poserait cette année sa candidature à la Communauté européenne

De notre envoyé spécial

Athènes. — M. Caramanlis, premier ministre grec, viendra à Paris, en visite officielle, en avril, et c'est à ce moment-là que sera fixée la date de la visite que le président Giscard d'Estaing doit faire en Grèce.

Le tête-à-tête que M. Sauvagnargues a eu mardi avec M. Caramanlis aurait surtout porté sur Chypre. L'Europe des Neuf multiplié les efforts pour relancer des pourparlers entre les deux communautés, la France insistant — ce fut un des *leitmotive* des déclarations du ministre des affaires étrangères en Grèce — sur le fait qu'elle ne reconnaît qu'un seul Etat chypriote.

Paris et Athènes sont d'accord pour que, au stade actuel, toute procédure passe par le Conseil de sécurité de l'ONU. D'après les informations recueillies à Athènes, M. Kissinger espère, de son côté, amener la Turquie à plus de souplesse. Mais, pour retrouver de l'influence à Ankara, il lui faut revenir sur la suspension de l'aide à la Turquie que lui a imposée le Congrès.

Les derniers entretiens de M. Sauvagnargues avec le ministre grec des affaires étrangères, M. Bitsios, et le ministre de la coordination économique, M. Papaligouras, mardi matin, ont porté sur les relations entre la Grèce et la Communauté européenne et les relations bilatérales. La Grèce aurait l'intention de présenter à la fin de cette année sa candidature comme membre à part entière de la Communauté, alors que l'accord d'association en vigueur ne prévoit une telle démarche qu'en 1984. Le gouvernement d'Athènes proposerait de négocier une adhésion par étapes du même type que les accords passés avec le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Divers projets de coopération économique ont été étudiés, compte tenu des difficultés financières actuelles qui obligent à un réexamen des programmes. C'est ainsi que le projet de métro d'Athènes n'est pas d'actualité, l'adoption par la Grèce de la télévision en couleurs non plus.

Un important programme d'échanges culturels a été adopté (participation de l'Orchestre de Paris au Festival d'Athènes, exposition de tapisseries françaises cette année, exposition d'art byzantin à Paris dans deux ans). Enfin, la construction d'un lycée franco-hellénique est envisagée.

MAURICE DELARUE.

Yougoslavie

AU COMITÉ CENTRAL DE LA LIGUE DES COMMUNISTES

Le maréchal Tito et M. Bilitch annoncent des mesures énergiques contre les adversaires du régime

De notre correspondant

Belgrade. — Le comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie s'est réuni le mardi 25 février. Dans un discours improvisé, le maréchal Tito a confirmé que le raidissement idéologique et la lutte contre les *« manifestations négatives »* seraient poursuivis, plus spécialement à l'encontre de *« groupes et groupuscules »* qui s'efforcent de *« mettre des bâtons dans les roues de la Ligue »*.

Le chef de l'Etat a qualifié de *« ridicule et bête »* l'attention prêtée par des journaux étrangers à la récente éviction de professeurs de philosophie à Belgrade et des rédacteurs de la revue *Praxis*, à Zagreb. A propos du professeur Mihajlov, dont le procès est précisément en cours à Novi-Sad, le président Tito a parlé avec ironie de ceux qui, à l'étranger, affirment qu'il est *« l'un des plus grands écrivains yougoslaves »*. *« Mihajlov*, a-t-il dit, *s'est rendu « célèbre » par un pamphlet sur l'Union soviétique, qui est sa seule et principale œuvre « littéraire ». « Mais*, a-t-il ajouté, *il ne faudrait pas dramatiser les choses, parce qu'une telle manière d'écrire de la presse étrangère ne peut pas nous faire un grand tort. »*

Parlant des « pressions » exercées sur la Yougoslavie, le président Tito a stigmatisé avec force la campagne de *« certains milieux réactionnaires occidentaux »* qui ne cessent de répéter que la Yougoslavie est menacée par les pays socialistes, et plus spécialement par l'U.R.S.S. *« On veut, de cette manière, nous faire peur. »* Mais les Yougoslaves n'ont jamais eu peur. Ils sont convaincus que *« l'Union soviétique n'a même pas l'idée de nous attaquer »*. Ils n'ont pas peur non plus de ceux qui, en Occident, ont des intentions *« malveillantes à notre égard et voudraient briser la Yougoslavie ou la morceler »*.

L'orateur a exposé ensuite longuement la nécessité de consolider la Ligue des communistes. Certaines personnes n'y ont pas leur place et il convient de s'en débarrasser sans trop de procédures. En revanche, il ne faudrait pas renoncer à récupérer une partie au moins de ceux qui, par le passé, en ont été exclus. Le président Tito a révélé qu'il s'agissait de 710 000 personnes environ, parmi lesquelles on trouve de vieux communistes, d'anciens combattants de la guerre, des gens qui ont été « trompés » d'une manière ou d'une autre, qui ne sont pas des « ennemis », et qui sont restés les citoyens honnêtes de la société socialiste.

De son côté, M. Jure Bilitch, membre important du comité exécutif — il représente la Croatie — a présenté un rapport de politique intérieure. Il a condamné avec force les manifestations négatives *« héritées de l'ancienne société »* : la corruption, l'enrichissement au détriment d'autrui, l'égoïsme, les pots-de-vin, le comportement bureaucratique et l'appropriation des biens sociaux. Il a annoncé que ces attitudes seront combattues avec une détermination accrue.

Après avoir fait état de l'inactivité de certaines organisations de base (40 à 50 % n'ont recruté aucun membre au cours de l'année dernière), il a constaté qu'il n'y avait d'organisations du parti que dans sept mille villages sur les vingt-cinq mille environ que compte la Yougoslavie. Il a insisté sur la nécessité d'un travail systématique parmi les jeunes, depuis les élèves des écoles primaires jusqu'aux étudiants des grandes écoles, compte tenu du fait que *« la philosophie et la psychologie bourgeoises sont encore vivaces dans notre société »*.

M. Bilitch s'est élevé contre les affirmations des milieux ecclésiastiques, selon lesquels le régime menace la liberté de l'Eglise et de la religion, et qui parfois s'efforcent de prouver qu'il n'y a pas de liberté du tout. Ils identifient les peuples yougoslaves avec les différentes confessions, dit le rapporteur, propagent dans les écoles ecclésiastiques la *« haine »* à l'égard du régime et s'évertuent à transformer la presse ecclésiastique en *« tribune politique »*.

Faisant allusion aux récentes condamnations prononcées par les tribunaux à l'encontre des éléments *« anti-autogestionnaires »*, M. Bilitch a affirmé que, depuis 1952, cent soixante-dix-sept mille personnes en tout ont été privées de liberté pour les délits les plus divers, y compris huit mille personnes condamnées pour des délits à caractère politique. A ce chiffre, on peut encore ajouter quelques milliers de personnes condamnées avant 1952 principalement pour des *« activités kominformistes »*, c'est-à-dire en faveur de l'U.R.S.S. Ce sont des chiffres qui doivent être relevés parce que *« la propagande ennemie veut ébranler le prestige de notre pays dans le monde »*, a-t-il ajouté.

A ce propos, l'orateur a été amené à analyser l'activité de la *« prétendue nouvelle gauche qui, à l'étranger, alimente la campagne contre la Yougoslavie »*. Ses partisans accusent la Ligue de *« stalinisme »*, prônent un système politique à plusieurs partis et insistent sur le rôle de l'*« élite intellectuelle »* qui prétend que la Yougoslavie est gouvernée par des *« anti-staliniens staliniens »*. Leur objectif est de désarmer le prolétariat et de s'emparer de son Etat et de son parti. Mais lorsque ces forces de la *« réaction »* ont fait faillite dans le pays, elles ont cherché aide à l'étranger et l'ont obtenue en premier lieu dans les milieux hostiles à la politique de non-alignement de la Yougoslavie et à son système autogestionnaire qu'ils souhaitent *« compromettre »*. Malheureusement, a ajouté M. Bilitch, elles sont également soutenues par certains intellectuels progressistes, voire marxistes. *« De toute manière*, a-t-il conclu, *nous répondrons à l'opposition par le développement résolu de l'autogestion, mais également par des mesures énergiques contre ceux qui, au service de l'étranger, menacent l'indépendance et la liberté de nos peuples. »*

PAUL YANKOVITCH.

● *Le comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie* a décidé au cours de son plénum de porter à quarante-huit le nombre de membres du présidium. Parmi les neuf nouveaux élus, il y a six titulaires du comité exécutif, dont les douze membres font maintenant partie du présidium. — *(A.F.P.)*

Accusé de « propagande hostile »

M. Mihajlov plaide non coupable

De notre correspondant

Novi-Sad. — Après deux ajournements à la demande de ses défenseurs pour vice de forme, le professeur Mihajlo Mihajlov incarcéré le 7 octobre dernier a comparu le 25 février devant le tribunal de Novi-Sad, ville principale de la région autonome de Voïvodine à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Belgrade.

Pour ses écrits et déclarations « hostiles » à l'Etat et à la Ligue des communistes, M. Mihajlov a eu depuis 1966 maille à partir avec la justice à plusieurs reprises. Il a déjà purgé trois ans et six mois de prison. Il est accusé de nouveau du même délit. En effet, le procureur lui reproche d'avoir, avec l'aide de « réactionnaires et d'ennemis » de la Yougoslavie, publié dans la revue *Posser*, paraissant en russe à Francfort et dans « d'autres publications en Occident » (il est question surtout de certains quotidiens et périodiques américains et britanniques), des articles dans lesquels il « affirme » qu'il n'y a pas en Yougoslavie de liberté de la parole, de la presse, de droit de rassemblement et d'organisations politiques. Il écrit aussi que le pays est soumis à la dictature du parti unique, que l'organisation de la jeunesse a été « liquidée » : elle était devenue trop dangereuse pour le régime qui se heurte à la « résistance populaire » dans la mise en application des dernières mesures prises pour combattre « les manifestations négatives ». M. Mihajlov, a déclaré encore le procureur, « identifie » le système de délégation proclamé par la nouvelle Constitution à celui des corporations de l'Italie mussolinienne et « nie » l'existence en Yougoslavie des libertés élémentaires. Tout cela constitue « *le délit criminel de propagande hostile* » et tombe sous le coup de l'article 118, alinéa 2, du code pénal qui prévoit des peines allant de un à quinze ans de réclusion.

M. Mihajlov reconnaît qu'il est l'auteur des articles incriminés. Il plaide cependant non coupable : *« Tout ce que j'ai écrit est vrai »*, dit-il. Il conteste l'intention qui lui est prêtée par l'accusation de saper l'ordre social et constitutionnel. *« Mes articles expriment mes opinions personnelles, que je maintiens. Aucun d'eux n'a été écrit sur commande... de qui que ce soit. J'en suis le seul responsable. »*

Au cours de son premier interrogatoire, M. Mihajlov a précisé qu'il était partisan du « socialisme démocratique » et qu'il partageait à cet égard les idées de M. Milovan Djilas. Ce système seul, estime-t-il, peut être l'élément de cohésion de la Yougoslavie et *« non la dictature d'un parti qui, même si elle est antistalinienne, est néanmoins une dictature »*. — P. Y.

● *M. Djemal Bjeditch*, président du Conseil yougoslave, a été invité par M. Jacques Chirac à faire une visite officielle en France. Cette invitation a été faite par le premier ministre français, mardi 25 février, au cours de son entretien avec M. Janko Smole, membre du gouvernement fédéral yougoslave, actuellement à Paris. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

APRÈS LA PUBLICATION D'UN LIVRE BLANC

Les modalités du référendum devraient favoriser les partisans du maintien dans le Marché commun

Le gouvernement travailliste publie, ce mercredi 26 février, un premier Livre blanc sur le prochain référendum concernant le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne. Ce document porte sur la forme de la consultation. Un second Livre blanc sur le fond sera publié à l'issue de la renégociation en cours entre Londres et Bruxelles.

La majorité absolue des votants suffira à décider de l'avenir du pays au sein de la C.E.E. Aucun seuil minimal de participation électorale ne sera requis. Une seule question sera posée aux électeurs, et le décompte des voix aura lieu sur le plan national. Aucune restriction ne sera imposée aux deux camps qui recevront chacun une assistance financière limitée du gouvernement. La radio et la télévision seront entièrement libres de présenter les deux points de vue.

De notre correspondant

Londres. — Le référendum sur le Marché commun a été conçu de manière à favoriser les partisans du maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté. C'est en tout cas ce qui paraît ressortir du Livre blanc publié, ce mercredi 26 février, à Londres, pour présenter le mécanisme de l'opération qui aura sans doute lieu au mois de juin.

Le Livre blanc ne peut, certes, pas faire état de la recommandation que le gouvernement adressera alors aux citoyens. Personne ne doute plus cependant que celle-ci sera *« positive »*. Encore M. Wilson estime-t-il, pour autant que l'on sache, que dans le cas où les électeurs rejetteraient ses conseils, cela ne constituerait pas une raison suffisante pour que le gouvernement travailliste démissionne. Le document se contente d'indiquer que la décision de la majorité sera acceptée par le gouvernement.

Le Livre blanc prend position de façon beaucoup plus nette en ce qui concerne la forme de la question à poser aux électeurs. Ceux-ci se verront demander s'ils entendent *« rester »* dans la Communauté. Tous les spécialistes estiment que la formule choisie devrait favoriser la cause européenne.

Comme on s'y attendait, le gouvernement a décidé aussi que les voix seraient comptées *« sur le plan national »*. Si les résultats du référendum étaient enregistrés dans chaque circonscription électorale du pays, beaucoup de députés, en désaccord avec la majorité de leurs électeurs, risqueraient en effet de se trouver dans l'embarras. Quant à un décompte régional, il pourrait faire apparaître que l'Ecosse et le Pays de Galles sont hostiles au Marché commun, alors que l'Angleterre lui est sans doute favorable. Il est vrai que tous les obstacles ne sont pas surmontés : les nationalistes gallois ont déjà menacé d'organiser leur propre référendum pour faire apparaître que leur *« nation »* est opposée à son maintien dans la Communauté.

Les débats parlementaires sur le projet de loi organisant le référendum pourront encore apporter quelques modifications de détail au système proposé par le Livre blanc.

JEAN WETZ.

LORD THORNEYCROFT EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU PARTI CONSERVATEUR

(De notre correspondant)

Londres. — Mme Thatcher vient de faire appel à deux vétérans tories pour compléter son équipe. Elle a confié la présidence du parti conservateur à lord Thorneycroft, soixante-cinq ans, qui remplace M. William Whitelaw, devenu leader adjoint du parti. L'adjoint de lord Thorneycroft sera M. Angus Maude, l'un des plus brillants intellectuels de droite du parti, qui appartient à la même génération. M. Maude avait perdu son poste dans le cabinet fantôme il y a huit ans, après avoir vivement critiqué M. Heath.

Avocat de formation, lord Thorneycroft a été ministre du commerce du cabinet Churchill en 1951, puis chancelier de l'Echiquier dans le cabinet Macmillan de 1957. En janvier 1958, il quitta le gouvernement en même temps que M. Enoch Powell, devenu depuis le champion le plus connu de la droite du parti tory, pour protester contre l'augmentation des dépenses publiques. Le premier ministre, qui était alors sur le point de partir en Afrique, usa d'une des litotes dont il avait le secret, en reconnaissant qu'à côté des graves problèmes de la décolonisation il lui fallait faire face à *« une petite difficulté locale »*.

La *« résurrection »* de lord Thorneycroft, qui, entre-temps, a fait carrière dans l'industrie, marque la remontée de l'aile droite du parti conservateur et des avocats de l'orthodoxie financière. Cette évolution est confirmée par la désignation de M. Maude, placé à la tête de la section des *« recherches »* qui a toujours joué un rôle important dans l'élaboration de la politique tory. — J. W.

PROCHE-ORIENT

M. Ygal Allon : les Palestiniens sont en train de devenir un peuple

Les propos du président Assad n'ont pas été reproduits fidèlement, affirme-t-on à Damas

A Washington, M. Kissinger a qualifié dans sa conférence de presse de mardi 25 février les déclarations du président Assad à *Newsweek* de *« pas en avant d'importance majeure »*, et de *« signe encourageant »*. A Damas, toutefois, le directeur du bureau de presse de la présidence de la République a déclaré le même jour que *« l'interview accordée à l'hebdomadaire* Newsweek *par le président de la République syrienne n'avait pas été reproduite fidèlement par les moyens d'information, notamment le passage relatif à la conclusion d'un traité de paix »*. Le directeur n'a toutefois donné aucune autre précision ni aucun rectificatif. Selon *Newsweek*, M. Assad avait déclaré qu'il était prêt à signer un traité de paix avec Israël en échange d'un retour à la Syrie des hauteurs du Golan et la création d'un Etat palestinien sur la rive occidentale du Jourdain. (*Le Monde* du 25 février.)

A propos d'une éventuelle garantie américaine à l'Etat d'Israël, M. Kissinger a confirmé qu'elle ne pouvait être considérée que dans le cadre d'un règlement final, mais ne pouvait être un substitut à cette solution finale.

Le gouvernement américain, a-t-il ajouté, n'a pris encore aucune décision sur la nature de cette garantie, ni sur la portée de l'engagement américain et il n'en a pas encore discuté avec le gouvernement israélien. Enfin, un accord limitant les livraisons d'armes aux pays du Proche-Orient pourrait être discuté avec les Soviétiques au moment de la négociation sur le règlement final. Un tel engagement devrait cependant s'appliquer non seulement aux pays arabes belligérants, mais aussi aux autres pays arabes susceptibles de transférer leurs armes à l'Egypte ou à la Syrie.

M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a accordé, avant de se rendre à Bonn où il séjournera de mercredi à vendredi prochain, une interview au journal ouest-allemand *Die Welt*. Dans cette interview, publiée ce mercredi 26 février, M. Allon déclare : *« Bien que la Palestine n'ait jamais existé en tant qu'Etat, nous croyons cependant que les Palestiniens sont en train de devenir un peuple, un groupe avec ses intérêts politiques propres. J'accepte ce phénomène. En tenant compte surtout de notre voisin à l'est, la Jordanie, où la plupart des Palestiniens sont concentrés, cette identité des Palestiniens doit absolument trouver une expression... En tant que ministre des affaires étrangères de l'Etat d'Israël, je ne recommanderai à mon gouvernement aucun accord entre nous et nos voisins arabes qui ne contiendrait pas une solution constructive pour cette identité arabo-palestinienne.*

» De quelle manière cette solution se présentera, il est difficile de le prévoir, mais une chose est certaine : les Palestiniens auront à ce sujet leur mot à dire. » A la question : « Les Palestiniens oui, mais l'O.L.P. non ? » M. Allon a répondu : *« J'ai moi-même prononcé cette formule. Où doivent, à proprement parler, être tracées les frontières orientales d'Israël ? A l'est de la frontière israélienne se trouve la patrie des Palestiniens. Et dans le cadre d'un règlement de paix avec notre voisin de l'est, l'identité palestinienne devra trouver finalement son expression nationale, sa pleine expression en tant qu'Etat indépendant. La question de savoir si ce sera alors une monarchie ou une république n'est pas notre affaire, mais une affaire qui regarde les Palestiniens. »*

De son côté, M. Shimon Peres, ministre de la défense israélien, a déclaré mardi soir à Jérusalem, au cours d'une réunion de délégués de l'Appel juif unifié, qu'Israël n'acceptera de l'Egypte qu'un engagement de non-belligérance avant de se risquer à signer un accord intérimaire avec ce pays. M. Peres a encore déclaré qu'Israël voulait que l'Egypte s'engage *« publiquement et directement »* envers lui et non pas envers une tierce partie, de la même façon *« qu'elle nous avait attaqué publiquement et directement lors du Kippour »*. Il a ajouté que le gouvernement israélien n'accepterait un nouvel accord intermédiaire que *« s'il est convaincu que le risque vaut la peine d'être pris »*.

LES PAYS ARABES POURRAIENT DURCIR LEUR POLITIQUE DE BOYCOTTAGE

(De notre correspondant.)

Le Caire. — M. Mahgoub, fonctionnaire égyptien qui dirige le Bureau arabe de boycottage réuni actuellement au Caire pour sa trente-septième session, a déclaré mardi que la liste de deux cent soixante-sept maisons françaises boycottées publiée par un journal français était « périmée ». Selon M. Mahgoub, cette liste date *« d'avant l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, en 1958, et depuis lors nombre de sociétés qui s'y trouvaient ont vu leur cas réexaminé favorablement par le Bureau arabe de boycottage, tandis que celui d'autres compagnies va l'être maintenant »*. Les milieux arabes du Caire croient savoir que le nombre des entreprises françaises boycottées effectivement à l'heure actuelle est *« très restreint »* et ne devrait comporter bientôt que les *« sociétés incorrigibles »*...

Cependant, les travaux de la réunion du Caire se poursuivent dans une atmosphère de durcissement, tandis qu'une commission ad hoc va se pencher sur la situation ambiguë créée sur le plan israélo-arabe par les ponts ouverts entre les deux rives du Jourdain. Enfin, on prévoit le « dépistage » des bâtiments de commerce anciennement israéliens qui navigueraient aujourd'hui sous des pavillons de complaisance. Rien n'est laissé à l'écart, même pas les artistes de variétés ou les acteurs de cinéma qui donneraient une partie de leurs recettes à des fonds juifs.

AFRIQUE

A Genève

L'ambassadeur de Guinée pour l'Europe appelle à la guerre contre le régime de Pretoria

De notre correspondante

Genève. — Au cours d'une conférence de presse, mardi 25 février à Genève, M. Seydou Keita, ambassadeur de Guinée pour l'Europe, a exprimé son inquiétude devant le danger d'éclatement de l'Organisation de l'unité africaine. La déclaration du comité central du parti unique guinéen, dont il a donné lecture, commence par ces mots : *« L'Afrique traverse une conjoncture délicate. Le peuple se retrouve placé devant la grave alternative d'assumer pleinement les responsabilités de sa libération nationale ou d'y renoncer de façon honteuse. »* Le danger provient, selon l'ambassadeur, de *« l'offensive subversive que mène le fasciste Vorster »* dans le dessein de diviser l'O.U.A. S'indignant à la fois du *« culot »* qu'a M. Vorster en se rendant dans des Etats indépendants d'Afrique et de l'envoi de délégations de certains pays africains à Pretoria, M. Keita a rejeté toute tentative de dialogue, qui ne saurait, a-t-il dit, mener qu'au déshonneur : *« Il n'y a pas d'autre choix que la guerre. Il faut que le régime de l'apartheid soit balayé par les armes, et si le sang doit couler nous aurons sauvé la dignité de la race »*, a-t-il ajouté.

Selon l'ambassadeur guinéen, il existe, à côté d'une Afrique authentique, *« des fantoches, des dirigeants indignes, irresponsables et corrompus, qui ont eu des contacts avec Vorster »*. Pressé de citer des noms, M. Keita s'est d'abord dérobé, puis a mentionné Abidjan et Dakar, en laissant entendre que ce n'étaient pas les seules capitales « néo-colonisées » à tenter de diviser le continent africain.

Interrogé sur la personnalité du général Idi Amin Dada, président ougandais, M. Keita a affirmé avec fougue que, contrairement à ceux auxquels il avait fait allusion, le général Amin était *« un révolutionnaire, un homme dynamique, un grand Africain aimé et vénéré »*.

Répondant à une question concernant l'Erythrée, l'ambassadeur de Guinée a estimé qu'il s'agissait là d'un problème intérieur, qu'il ne convenait pas de s'immiscer dans les affaires internes d'un pays souverain, et qu'il fallait se féliciter que la question n'ait pas été discutée lors de la récente réunion de l'O.U.A., à Addis-Abeba.

L'O.U.A., lui a-t-on demandé, ne devrait-elle pas condamner les gouvernements arabes qui aident les Erythréens ? *« Nous n'avons pas de preuves d'une telle aide*, a répondu M. Keita, *mais, si tel était le cas, nous la condamnerions avec la plus vive énergie. »*

ISABELLE . .HNIAC.

SALISBURY DÉMENT ÊTRE PRÊT A ACCEPTER LA RÈGLE DE LA MAJORITÉ NOIRE DANS CINQ ANS

Salisbury *(A.F.P.)*. — Un porte-parole du gouvernement rhodésien a qualifié mardi 25 février de *« complètement erronées »* les affirmations d'un dirigeant nationaliste noir selon lesquelles les autorités de Salisbury trouvaient *« acceptable »* l'idée d'un régime majoritaire noir en Rhodésie dans les cinq ans (*le Monde* du 25 février).

M. Robert Mugabe, membre du comité exécutif du Conseil national africain (A.N.C.), faisait état, dans un document qui circule actuellement à Salisbury, de discussions engagées avec le gouvernement rhodésien, au cours desquelles ce dernier aurait accepté d'accorder le droit de vote à tous les Africains ayant terminé leurs études primaires et suivi une année d'enseignement secondaire. *Selon des estimations*, le nombre des électeurs noirs aurait alors été porté à trois cent mille.

On indique, de source gouvernementale à Salisbury, qu'*« il n'y a aucun signe, absolument aucun, que ce pays soit sur le point d'être bradé. » « Si les leaders nationalistes noirs persistent dans leurs demandes totalement impossibles à satisfaire*, ajoute-t-on de même source, *il n'y a aucun espoir de parvenir à un quelconque accord. »*

Éthiopie

● *M. Henry Kissinger* a reconnu mardi 25 février, au cours de sa conférence de presse, qu'il aura une *« décision difficile »* à prendre lorsqu'il lui faudra *« se prononcer sur la demande d'armes formulée par l'Ethiopie »*. Mais *« nous ne sommes pas près de prendre cette décision »*, a-t-il précisé. Le gouvernement éthiopien a demandé à Washington pour quelque 30 millions de dollars de matériel et de munitions pour poursuivre la lutte contre les rebelles séparatistes érythréens. *« Les Etats-Unis ne prennent pas position dans ce conflit »*, a ajouté M. Kissinger. — *(A.P., A.F.P.)*

● *Le gouvernement guinéen* a libéré sept ressortissants libanais, accusés d'avoir participé à des complots en Guinée, et qui étaient *détenus depuis plusieurs années*. Cette décision a été prise à la suite de l'intervention de M. Michel Sassine, vice-premier ministre libanais, qui a conduit une *délégation en Guinée la semaine* dernière. — *(Reuter.)*

M. VORSTER INVITE LE PRÉSIDENT DU LIBÉRIA A PRETORIA

M. William Tolbert, président du Libéria, a été invité par M. John Vorster, premier ministre d'Afrique du Sud, à venir en visite à Prétoria, a annoncé, mardi 25 février, la radio nationale d'Afrique du Sud.

La radio a précisé que M. Vorster avait adressé cette invitation au président Tolbert dans une lettre de remerciements pour l'accueil qui lui a été réservé lorsqu'il s'est rendu à Monrovia il y a deux semaines à la tête d'une *délégation*.

M. Tolbert a adressé mardi une communication à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, pour lui rendre compte de la visite au Libéria de M. Vorster. M. Tolbert y exprime à nouveau son désir de *« contribuer à éliminer les barrières sur la voie de la paix, du progrès et de la sécurité »*, en Afrique australe et dans le monde.

A propos de ses entretiens avec M. Vorster, le président du Libéria indique que le premier ministre d'Afrique du Sud lui a déclaré qu'il ne voulait *« pas un pouce du territoire du Sud-Ouest africain »* et qu'il ne serait *« que trop heureux »* d'en être débarrassé. M. Tolbert ajoute : *« Il m'a donné l'assurance que l'Afrique du Sud retirerait sa police du Zimbabwe (Rhodésie) aussitôt que la violence y cesserait. »* — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● LE SULTAN DE BRUNEI, Sir Muda Hassanal Boliah, a commencé mardi 25 février des entretiens avec le gouvernement de Londres sur la possibilité de maintenir dans son pays, riche en pétrole, le bataillon de gurkhas que la Grande-Bretagne se propose de retirer. Ancien protectorat britannique du nord de Bornéo, Brunei — cent quarante mille habitants — a obtenu en 1971 l'autonomie interne. La Grande-Bretagne reste responsable des relations étrangères du sultanat et, en partie, de sa défense. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● LA GRANDE-BRETAGNE et le Guatemala sont convenus de reprendre les discussions sur la question de Belize (ex-*Honduras britannique*), a récemment annoncé le Foreign Office. Le Guatemala, qui revendique Belize depuis plus d'un siècle, avait rompu ses relations avec Londres en 1963 après que l'Angleterre eut accordé l'autonomie interne à ce territoire de 23 000 kilomètres carrés, peuplé de cent vingt mille habitants, dernière colonie britannique en Amérique avec les îles Falkland. L'Angleterre souhaiterait accorder l'indépendance à Belize, mais ce territoire n'est prêt à l'accepter que si elle est assortie d'un traité de défense le protégeant contre le Guatemala, ce que Londres refuse. — *(A.F.P.)*

Inde

● UNE CINQUANTAINE DE *PERSONNES, dont de nombreux* policiers ont été blessées au cours de manifestations organisées à Jammu, capitale d'hiver de l'Etat du Jammu et Cachemire, par le parti nationaliste hindouiste, Jan Sangh, pour protester contre l'entrée en fonction, le 25 février, du cheikh Abdullah, nouveau chef du gouvernement local. — *(Reuter.)*

Irlande du Nord

● DEUX CATHOLIQUES ont été tués et deux autres blessés le 25 février, à Belfast, dans une série d'attentats qui marquent, selon les responsables de l'Armée républicaine irlandaise, le début d'une « vendetta » entre l'IRA provisoire et certains de ses membres dissidents.

A Londres, un nouvel appel en vue du retrait des quatorze mille soldats britanniques stationnés en Irlande du Nord a été lancé par le Troops out Movement, qui compte dans ses rangs une demi-douzaine de députés travaillistes. — *(A.F.P.)*

OUTRE-MER

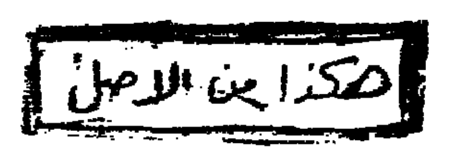
Territoire des Afars et des Issas

M. ALI AREF RÉAFFIRME LA VOLONTÉ DES HABITANTS DE RESTER FRANÇAIS

M. Ali *Aref Bourhan*, président du conseil du gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.), actuellement en visite privée en France, a été reçu mardi 25 février par M. Chirac.

Dans une interview à la radio française à destination de l'Afrique, le président Ali Aref a déclaré que la volonté des populations du Territoire français des Afars et des Issas de demeurer au sein de la République française est toujours aussi forte. Il s'est, d'autre part, félicité de la prise de position *« claire, nette et énergique »* du gouvernement français qui, dans une protestation transmise le 15 février au gouvernement de la République démocratique de Somalie, s'est élevé contre les déclarations de M. Omar Ghalib Arteh, ministre somalien des affaires étrangères, critiquant devant le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine la présence française à Djibouti.

Le président Ali Aref, qui n'exclut pas que la position somalienne soit liée aux événements d'Ethiopie, a ajouté que, de toute façon, *« les éléments intérieurs »* du T.F.A.I. sont pour le *maintien* du Territoire au sein de la République française, maintien que les *« éléments extérieurs »* ne peuvent remettre en question.



OCÉAN INDIEN

MADAGASCAR : l'histoire d'une crise

De notre envoyé spécial

Tananarive. — Le calme règne à nouveau à Tananarive, mais c'est un calme forcé, imposé par des mesures draconiennes de sécurité. Tout le monde se pose maintenant la question : l'aristocratie mérina, cette élite qui faisait naguère la pluie et le beau temps dans la capitale et sur les Hauts-Plateaux, vient-elle de prendre sa revanche ? Contre le colonel Ratsimandrava, ce « roturier » nommé chef de l'Etat à la sauvette, et abattu d'une rafale de mitraillette six jours plus tard. Contre les côtiers, majoritaires dans l'île, et qui se disent brimés. L'un voulait imposer le socialisme, les autres souhaitaient obtenir une part plus consistante d'un maigre gâteau. On serait tenté de répondre par l'affirmative, mais rien n'est simple sur cette terre à l'écart, et comme perdue sous les tropiques.

Pour comprendre l'évolution en cours depuis l'assassinat du colonel Ratsimandrava, il faut revenir en arrière. Le 25 janvier, la crise qui couve depuis plusieurs mois prend une tournure dramatique. Première surprise : le général Ramanantsoa dissout son cabinet. On dit le vieil officier las des querelles internes de son gouvernement, de la pression de l'opinion publique, des complots militaires, d'un régime prématurément usé. Chef de l'Etat un peu malgré lui, conciliant de nature, le général ne sait plus à quel saint se vouer.

La deuxième surprise — de taille — survient dix jours plus tard. Le général Ramanantsoa se retire de la vie politique et, contre toute attente, confie les « pleins pouvoirs » au colonel Ratsimandrava, son ministre de l'intérieur. M. Didier Ratsiraka, qui avait fait ses preuves depuis 1972, comme ministre des affaires étrangères, ne figure pas dans le nouveau cabinet, plus homogène, auquel le *général Andriamahazo*, ministre d'Etat, apporte la caution des autorités militaires. Que s'est-il passé ?

En fait, le général Ramanantsoa vient de céder aux pressions du Conseil national de développement populaire (C.N.D.P.), seul organe représentatif depuis 1972, et dont la majorité des membres partagent les idées du colonel Ratsimandrava. L'ultimatum aurait été à peine déguisé : que le général se sépare de certains collaborateurs douteux, sinon des dossiers seront publiés. Le général Ramanantsoa préfère se retirer.

Depuis deux ans déjà, le colonel Ratsimandrava, ministre de l'intérieur, anime les « fokonolona », ces communautés rurales sur lesquelles il compte pour restructurer la société. Il se démène comme un beau diable, parcourant le pays, lançant ici et là des équipes d'animateurs ruraux, avec l'idée d'ancrer l'autogestion dans les esprits, en faisant revivre ces anciennes sociétés d'entraide des Hauts-Plateaux. Il a confiance en lui, en dépit des obstacles : les réticences de l'administration (les sous-préfets se sentent visés), l'échec du régime sur le plan économique, et l'hostilité ouverte de ses collègues du gouvernement.

« Atteindre le sommet... »

La démission du général Ramanantsoa lève les hypothèques. Le colonel Ratsimandrava exige de ses futurs collaborateurs qu'ils acceptent de poursuivre « jusqu'au bout » l'expérience des « fokonolona ». Tous auraient accepté, à commencer par le général Andriamahazo, qui deviendra, après le meurtre du chef de l'Etat, président du directoire. Le colonel Ratsimandrava aurait alors dit à l'un de ses proches qu'il avait l'impression d'être un alpiniste qui a grimpé assez haut « *pour voir le sommet et être sûr de l'atteindre* ». Il propose à son pays, avec une honnêteté que tout le monde lui reconnaît, de lui rendre une « authenticité » perdue pendant la colonisation et le régime post-colonial présidé par M. Tsiranana, de 1960 à 1972. Populiste, le colonel Ratsimandrava l'est sûrement. Mais il demeure avant tout un radical, convaincu que les réformettes sont insuffisantes, et que Madagascar ne peut revivre que par ses campagnes et ses villages.

En apparence, le transfert des pouvoirs s'est fait sans difficulté, le conseil supérieur des institutions ayant émis, pour la forme, un avis favorable. Ceux qui ont tenté de s'y opposer en sont pour leur compte, à commencer par MM. Tsiranana et Resampa, les deux leaders du parti socialiste malgache (P.S.M.), qui se sont évertués pendant plusieurs semaines à réclamer un changement de régime. On parle de continuité. Comme le pays est menacé par le chaos économique, on pense que le colonel Ratsimandrava hésitera avant de provoquer de nouveaux bouleversements, et de s'en prendre directement aux privilégiés.

La « côte » n'a pas bougé

En fait, la situation reste alarmante. Des armes disparaissent. Au lieu de chercher une porte de sortie, le colonel rebelle Rajoanarison s'attaque au gouvernement et reste enfermé dans le camp d'Antanimora, garnison du groupement mobile de police (ex-forces républicaines de sécurité ou F.R.S.). Quelques heures avant l'attentat, alors que les pourparlers engagés discrètement avec les rebelles d'Antanimora semblent évoluer favorablement, le colonel Ratsimandrava aurait décidé la perte de certains conjurés. Les dossiers de l'ancien ministre de l'intérieur mettraient en cause un certain nombre de personnalités et de hauts fonctionnaires. En six jours, le nouveau chef de l'Etat procède à une série de mutations.

L'assassinat du colonel Ratsimandrava, dans la soirée du 11 février, et les événements qui suivirent, ont fait penser à une conspiration. Des anciens F.R.S. auraient trempé dans l'attentat. D'autres se seraient réfugiés au siège du parti socialiste après la reddition d'Antanimora. Or le P.S.M. et les mutins d'Antanimora avaient émis, en janvier, des revendications identiques. Tous — le colonel Rajoanarison, MM. Tsiranana et Resampa — sont des côtiers. La « côte » a-t-elle voulu se venger ? Le pouvoir — ce directoire militaire constitué à la hâte par le général Andriamahazo — ne le dit pas. Il s'en défend même : l'anarchie menaçant Tananarive, où se sont égayés plus de trois mille repris de justice, il veut éviter à tout prix un affrontement ethnique (1).

Encore une fois, les faits sont peut-être différents. Il n'est pas certain que des anciens F.R.S. se soient réfugiés dans cet immeuble du P.S.M., dont les façades ont été détruites au canon et au bazooka par les forces de l'ordre. Et surtout, on doute que MM. Tsiranana et Resampa, jouant de leur popularité auprès des côtiers aient pensé un seul instant reprendre le pouvoir par la force. En janvier, leur opposition au régime s'était surtout traduite par une petite guerre de communiqués. Enfin, jusqu'à présent, la côte n'a toujours pas bougé, en dépit de l'arrestation de M. Resampa.

Quant à la « victoire » de l'aristocratie mérina, elle mérite sûrement ses guillemets. « *Une espérance morte* », titrait l'hebdomadaire catholique *Lumière*, dans le numéro qui suivit l'assassinat du chef de l'Etat (ce qui lui a d'ailleurs valu d'être saisi, mais avec un temps de retard). Dans des termes à peine voilés, *Lumière* s'en prenait aux partisans d'un certain ordre : « *L'ordre : celui qu'un dangereux rêveur avait commencé à bouleverser et que, si on l'avait laissé faire, il était peut-être sur le point de renverser. Une seule solution : celle qui a abouti à cet assassinat bien réglé, au détour d'une rue encombrée de Tananarive, un soir pluvieux de février, et qui laisse sans doute bonne conscience à ceux qui l'ont préparé. Crime politique, au plus haut point.* »

Que serait devenue Madagascar sous la houlette du colonel Ratsimandrava ? Il est difficile de l'imaginer. Le handicap au départ était lourd. L'homme aurait été amené à composer, et, pour ne pas échouer, il lui aurait fallu susciter un élan populaire, « *faire prendre conscience, libérer le paysan* », comme il le disait lui-même. En tout cas, une expérience de « malgachisation » aurait pu prendre tournure, peut-être dans le cadre d'un régime autoritaire.

Il reste que les idées du colonel Ratsimandrava ont pu être diffusées, que l'homme, mort, est entré dans la légende, et que ses amis demeurent dans les coulisses du pouvoir. Les nominations décidées par le jeune colonel pendant ses six jours à la tête de l'Etat ont été entérinées par le directoire militaire. Les ministres restent en place, et les six chefs militaires de province, nommés quelques heures avant le meurtre, ont même été promus gouverneurs. Enfin, même s'il ne dispose que de pouvoirs consultatifs, le C.N.D.P., élu et animé par les anciens compagnons de route du colonel Ratsimandrava, pourrait voir son autorité renforcée.

La partie n'est pas jouée

La partie est donc loin d'être jouée. Le général Andriamahazo est, pour la deuxième fois (il l'avait déjà été en 1972), l'homme de la situation. Ses convictions ne sont probablement pas celles du colonel Ratsimandrava, mais ceux qui le connaissent disent qu'il ne prendrait pas une décision sans l'accord du directoire, qui compte un bon nombre de jeunes officiers.

A Tananarive, où toute l'affaire s'est jouée, le palais royal domine toujours les environs de ses colonnes et murs de bois, aujourd'hui enfermés dans une carapace de pierre. Mais à ses pieds, dans la ville basse, aux alentours de la gare et de l'avenue de l'Indépendance, les « zoams », — jeunes chômeurs — et les « voyous » de la pègre, affichent leurs guenilles au lieu de les cacher. Plus loin, les villages regroupés autour de leurs clochers, encerclés par des rizières inondées, sont autant d'îlots coupés les uns des autres, et de la capitale toute proche.

Dans ce monde complexe, les volontés ne se heurtent que le temps d'un choc violent. Puis chacun rentre chez soi. L'étranger s'interroge sur ce qu'il prend pour des sautes d'humeur, de la versatilité, dans une ambiance de torpeur et d'indolence. Le colonel Ratsimandrava rêvait d'un rassemblement. Il n'était sans doute pas le seul. Les « zoams » commençaient peut-être à se reconnaître en lui. Sous le couvert d'un directoire militaire soucieux avant tout de maintenir le calme, la Grande Ile demeure tiraillée entre des forces trop opposées pour qu'une orientation claire puisse se définir.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Né sur la côte, le général Andriamahazo est cependant d'origine mérina.

LES FOKONOLONA

Les « fokonolona » ont été créés par le roi Andrianapoinimerina, considéré comme le fondateur de l'Etat malgache, à la fin du dix-huitième siècle. Ces communautés rurales autogérées, comparables à certains égards aux « mir » de la Russie tsariste, se sont beaucoup développées au dix-neuvième siècle, à mesure que les Merina étendaient leur autorité sur l'ensemble du territoire. Elles avaient reçu des pouvoirs d'administration et d'exploitation collective du sol, mais aussi de justice et de police.

Dès les années 1860, cependant, les prérogatives du pouvoir central s'accrurent, et les fokonolona perdirent de leur importance. Cette évolution fut accélérée avec la colonisation française et consacrée par l'ancien président Tsiranana, qui décida de les remplacer par des « communes rurales ».

En mars 1973, le colonel Ratsimandrava, alors ministre de l'intérieur, prit deux ordonnances qui supprimaient les communes rurales et instauraient un nouveau type de fokonolona, avec l'ambition déclarée d'en faire l'outil d'une vaste opération de «restructuration du monde rural».

Ces textes, qui reçurent un début d'application, instituent quatre niveaux de représentation rurale. A la base, le fokonolona est une « communauté de personnes ayant décidé de s'administrer elles-mêmes ». *Cette « communauté de base » élit un comité. Les comités ainsi formés élisent, à l'échelon local, des conseils, qui élisent eux-mêmes des conseils de district. Ceux-ci élisent des assemblées de province, qui sont représentées au Conseil national populaire de développement.*

Chaque fokolonona et chaque conseil ou assemblée sont dotés de la personnalité morale. Les deux échelons les plus élevés disposent d'un budget. Aucune décision ne peut être appliquée tant qu'elle n'a pas été approuvée par l'« autorité compétente », *et ratifiée par les organes consultatifs de l'échelon inférieur.*

Les conseils ont, dès le deuxième échelon, le pouvoir de « créer des structures d'opération dans les domaines de la production, de la commercialisation ou du crédit, chaque structure étant dotée d'une autonomie de gestion ».

CORRESPONDANCE

Le tribalisme n'explique pas tout

A la suite des articles consacrés récemment dans le Monde *à la crise malgache, un de nos lecteurs, résidant à Dijon, nous écrit* :

Si cette guerre tribale est une notion commode qui permet aux Occidentaux d'expliquer les troubles qui secouent la Grande Ile, elle m'apparaît certes importante, mais trop facile et non déterminante.

Effectivement, quiconque est allé à Madagascar a pu constater que la tribu Mérina, de la province de Tananarive, de par son nombre, son dynamisme et son activité toujours à sens unique, est regardée par les autres groupes ethniques comme « *sûre d'elle-même et dominatrice* », pour reprendre des mots à la mode et qui lui conviennent fort bien. La place qu'elle occupe traditionnellement depuis plus d'un siècle et demi dans le gouvernement ou l'administration, dans le commerce et tous les postes de quelque importance, la fait unanimement jalouser. Chacun sait combien, en milieu rural (Madagascar l'est à 90 %), la jalousie, quand elle n'est pas haine, sait être durable et pas toujours inspirée de motifs très purs !

Ainsi, depuis la révolution de mai 1972, après quatre-vingts ans de « silence » actif, les hautes couches de la tribu Mérina ont repris tous les pouvoirs après avoir très largement profité de la colonisation et des douze premières années de « restauration de l'indépendance » pour acquérir des diplômes et installer très largement leurs membres dans tous les secteurs, prenant ainsi une bonne part de la place laissée libre par le colonisateur et une très large avance sur les autres ethnies de l'île. Il faut reconnaître que nous sortons ici du cadre strictement ethnique pour atteindre une sorte d'« intelligentsia » tananarivienne et non la tribu Mérina dans son ensemble, qui est, elle aussi, souvent pauvre et exploitée dans les campagnes.

Ainsi, cette société bourgeoise et aristocratique, cette classe dont une bonne partie des représentants forment l'A.K.F.M., mouvement nationaliste souvent réactionnaire et pourtant ami de Moscou et soutenu par lui (...), vit sans plaisir le colonel Ratsimandrava, aujourd'hui assassiné, restaurer avec ardeur les structures morales traditionnelles de la société malgache : le Fokonolona, gouvernement par l'assemblée du village ; cela en remplacement du conseil municipal imposé par le colonisateur, et qui bien souvent obéissait au Fokonolona, resté bien vivant dans l'ombre. Mais cette restauration signifiait décentralisation, et donc diminution des prérogatives de l'administration centrale ! On vit alors les administrateurs, préfets ou autres, saboter systématiquement, mais silencieusement, à la manière malgache, le travail de restructuration du colonel Ratsimandrava, alors ministre de l'intérieur (...). Si bien que l'assassinat dont il vient d'être la victime prend une coloration particulière qui dépasse largement celle qu'on lui attribue dans les journaux français.

Face à ces graves événements qui viennent de voir disparaître l'un des hommes les plus capables et les plus sérieux de l'île, mon inquiétude grandit devant ce conflit qui oppose un monde privilégié, égoïste et volontiers provocateur, au reste de l'île : conflit qui risque bien alors, les solidarités aidant, de dégénérer en conflit tribal, tous les vieux démons et les vieilles histoires prenant alors le dessus.

***

Un autre lecteur nous écrit au sujet de la rivalité entre Mérina et côtiers :

... Il est certain qu'on peut la trouver, évidente ou latente, un peu partout. Mais il est absurde *de prétendre que*, dans tous les cas, elle soit le facteur déterminant de la situation. Il est non moins absurde de prétendre que sous Philibert Tsiranana cet antagonisme était apaisé. Ce n'était alors qu'une apparence, due notamment à l'appui français apporté à Tsiranana.

Une seconde équivoque : le régime Tsiranana avait été remplacé par le régime du général Ramanantsoa. Le premier étant à prédominance côtière et le second pouvant paraître sous l'influence mérina, beaucoup ont présenté cette mutation comme étant due à une revanche des Mérinas sur les côtiers. C'est alors prendre l'effet pour la cause.

En réalité, et depuis longtemps déjà, le régime Tsiranana était discrédité dans tous les milieux, *sauf* sans doute chez ceux des Français qui ne voulaient voir que les avantages immédiats pour eux de cette situation. Le parti P.S.D. constituait une sorte d'administration parallèle qui permettait maints abus et un regrettable favoritisme. Ainsi supplantée, l'administration véritable se paralysait et se corrompait. Cette incohérence conduisait à une dégradation rapide de l'économie et des finances.

Le mécontentement était général, et l'une de ses manifestations fut la révolte des populations de la province de Tuléar, en avril 1971, populations entièrement côtières et paysannes. Ce fait, à lui seul, devrait interdire toute analyse de la situation malgache qui n'attacherait d'importance qu'aux rivalités ethniques.

Dans l'optique contraire, l'on présente comme une lutte entre ethnies les menées des anciens dirigeants de l'équipe Tsiranana pour revenir au pouvoir, ce qui est tout différent, car leur éviction était loin d'être le fait des seuls Mérinas. Mais ces anciens dirigeants jouent manifestement des rivalités ethniques pour tenter de reprendre le pouvoir. Il y a là une confusion savamment entretenue et une équivoque tendant à ce que toute mesure contre eux soit interprétée comme un acte contre les côtiers en général. C'est cette équivoque, et cette sorte de chantage, qui paraît avoir sérieusement gêné le général Ramanantsoa, et qui aboutit à l'affaire du camp d'Antanimora, et à son départ. Ces menées ont été favorisées par la position particulière du général Ramanantsoa à l'égard des partis politiques : ils ne devaient plus intervenir dans les affaires de l'Etat mais conservaient le droit d'exercer librement leurs activités.

Il existe encore une autre sorte d'équivoque : l'ancien parti de Tsiranana, le P.S.D., se disait socialiste et était affilié à l'Internationale socialiste. Or le régime Tsiranana était en fait un régime autocratique et arbitraire, où l'on n'avait guère le choix qu'entre l'adhésion et les brimades, à moins de pouvoir se réfugier dans un prudent neutralisme.

L'on voit comment un tel système serait ressenti en France. Or le P.S.D., ressuscité sous le nom de P.S.M. (parti socialiste de Madagascar) par Tsiranana et Resampa eux-mêmes, après l'éclipse ayant suivi mai 1972, s'est à nouveau affilié à l'Internationale socialiste, où il côtoie notamment le parti socialiste français. *Je ne mets pas en doute* les convictions démocratiques et le goût de liberté de François Mitterrand et de ses amis, mais ne puis m'empêcher, en l'occurrence, de les trouver en bien étrange compagnie.

Il existe encore une equivoque : Tsiranana et son équipe sont considérés comme pro-français (ce qui se conçoit puisqu'ils ont été poussés au pouvoir par les Français), tandis que leurs successeurs le sont beaucoup moins. Il en résulte un préjugé favorable à l'égard des premiers, du côté français, qui nuit beaucoup à l'objectivité...

ASIE

Cambodge

Le prince Sihanouk : les crédits américains n'empêcheront pas les révolutionnaires de remporter une « victoire totale »

Le prince Sihanouk a déclaré le mardi 25 février à Pékin que même un vote de crédits supplémentaires pour le régime de Phnom-Penh ne pourra empêcher les révolutionnaires de remporter une « *victoire totale* ».

« *Depuis 1970, les Etats-Unis ont déjà dépensé plus de 3 milliards de dollars pour acheter et enrichir les Quisling phnompenhois et plus de 7 milliards de dollars pour détruire le Cambodge et asservir son peuple* », a ajouté le prince. « *Ce ne seront donc pas 220 millions de dollars* (crédit additionnel demandé au Congrès par M. Ford) *qui pourront renverser le courant irrésistible qui pousse le peuple cambodgien, le FUNC, le GRUNC et les forces armées de libération vers la victoire finale et totale.* »

Le prince a réfuté également l'argument avancé par les Etats-Unis selon lequel les défaites subies par l'armée du maréchal Lon Nol et « *l'effondrement économique et financier* » du régime de Phnom-Penh sont dus à « *l'insuffisance des crédits consentis par le Congrès américain* ». Selon lui, « *l'incompétence et la corruption* » du régime Lon Nol sont « *les seules causes de l'épuisement rapide des crédits américains* ».

La véritable raison de l'acharnement des Etats-Unis à soutenir un régime moribond à Phnom-Penh, a ajouté le prince, est qu'ils « *devront quitter bon gré mal gré, après leur défaite inéluctable et prochaine au Cambodge, le Vietnam du Sud et le Laos. Ensuite ils perdront sans aucun doute la Thaïlande, Taïwan, la Corée du Sud, les Philippines* ».

● A PHNOM-PENH, le général Fernandez, chef de l'armée républicaine, estime que les *révolutionnaires ont échoué* dans leur tentative de percer le dispositif protégeant la capitale, qui compte 40 000 hommes. Cependant, l'ancienne capitale royale de *Oudong*, située à 35 kilomètres de la capitale, est tombée mardi aux mains des Khmers rouges. Les deux bataillons qui la défendaient se sont repliés sur Longvek, à 40 kilomètres au nord-ouest de Phnom-Penh. Les révolutionnaires avaient déjà pris Oudong, le 18 mars 1974.

L'IRAN ACCORDERAIT UNE AIDE FINANCIÈRE ET MILITAIRE AU PAKISTAN

Dans un *message au Parlement*, le ministre indien des affaires étrangères, M. Chavan, a qualifié, mardi 25 février, de « *rétrograde* » la *décision américaine de lever* l'embargo sur les livraisons d'armes au Pakistan. D'autre part, M. Kissinger a jugé « *inacceptables* », *dans sa conférence de* presse de mardi, les propos de l'ambassadeur de l'Inde à Washington, M. Kaul, mettant en cause sa bonne foi. *Le secrétaire d'Etat* américain a affirmé que les armes américaines vendues au Pakistan ne constitueraient pas « *des approvisionnements massifs* » et ne changeraient pas l'équilibre militaire dans la région.

En fait l'embargo est levé non seulement en faveur du Pakistan, mais également de l'Inde. Une politique de ventes sélectives, qui devrait mettre les Etats-Unis sur un pied d'égalité avec les autres fournisseurs occidentaux, tels que *la France et la Grande-Bretagne*, prévaudra à l'avenir, explique-t-on à Washington. Néanmoins, on ne s'attend pas que l'Inde, indique l'agence Reuter à New-Delhi, tire profit de cette décision. En revanche, les perspectives d'une augmentation des livraisons d'armes soviétiques font actuellement l'objet de discussions dans la capitale indienne. Le maréchal Gretchko, ministre soviétique de la défense, s'est entretenu, mardi, avec Mme Gandhi.

Cependant, le chah d'Iran est arrivé mardi *au Pakistan* pour une visite privée de trois jours à Larkana, où se trouve la résidence personnelle du premier ministre, M. Bhutto. Les deux hommes d'Etat s'entretiendront de « *questions d'intérêt mutuel* ». De source informée, précise l'agence Reuter, on déclare que l'Iran pourrait vendre des avions militaires et d'autres armements au Pakistan. Les Iraniens agissent dans le cadre de la politique américaine dans la région, écrit le correspondant du *Guardian* à Karachi. Téhéran fournirait à Islamabad une aide non seulement militaire, mais aussi financière.

Timor

L'AUSTRALIE MET EN GARDE DJAKARTA CONTRE UNE INTERVENTION MILITAIRE

Une source gouvernementale australienne a fait savoir, mardi 25 janvier, que Canberra avait reçu des informations laissant penser que Djakarta prépare une intervention militaire contre la partie portugaise de l'île de Timor (*le Monde* du 25 février).

D'autre part, le ministère australien des affaires étrangères a déclaré : « *Le gouvernement australien s'inquiète, bien sûr, des rapports concernant une possible action militaire indonésienne contre le Timor portugais. Nous sommes heureux d'enregistrer les informations selon lesquelles le ministère indonésien de la défense a catégoriquement démenti ces rapports, et nous avons demandé confirmation de ce démenti. L'Australie serait naturellement très inquiète si l'Indonésie intervenait de façon unilatérale afin d'empêcher le peuple timorien de choisir lui-même son avenir. La position du gouvernement australien est claire et bien connue des Indonésiens et des Portugais. Nous sommes en faveur d'un processus mesuré et délibéré de décolonisation grâce à des arrangements menant à une autodétermination acceptable sur le plan international.* »

[Djakarta a à nouveau démenti mardi les rumeurs d'une intervention indonésienne à Timor, mais toute la presse dénonce la « terreur de gauche » qui régnerait dans l'île. La prise de position ferme de Canberra sera sans doute mal reçue en Indonésie, puisque le gouvernement australien se déclare en fait partisan de l'indépendance à terme de Timor.]

Le Congrès américain et l'Indochine

(*Suite de la première page.*)

Enfin, et surtout, la « chute » du Vietnam, provoquée par une décision du Congrès, aurait les conséquences les plus graves pour la politique étrangère des Etats-Unis. Leur « crédibilité », la valeur de leur parole, leur capacité d'assurer la défense des pays qui ont placé leur confiance en eux, seraient mises en doute. Evoquant la « théorie des dominos » (1), chère à Foster Dulles, théorie « *dont il est de bon ton aujourd'hui de se moquer* », M. Kissinger a dit qu'il s'agissait d'un problème grave, impossible à éluder « *en prenant la responsabilité de condamner ceux qui avaient fait confiance à l'Amérique et subi des destructions...* ».

Le secrétaire d'Etat est resté très vague sur les possibilités d'une négociation, disant seulement que les Etats-Unis continuaient de faire des efforts pour l'encourager mais que le problème immédiat était de permettre au Vietnam de se défendre. Quant aux « pressions » éventuelles à exercer sur Moscou et Pékin au sujet de leurs livraisons d'armes à Hanoï, il a indiqué qu'elles seraient sans effet, et qu'il préférait éviter un affrontement public sur ce problème.

A en juger par les réactions des membres de la commission sénatoriale des affaires étrangères, les plaidoyers de MM. Ford et Kissinger ne semblent pas avoir ébranlé le scepticisme des parlementaires, qui auraient souhaité obtenir des assurances plus précises sur la durée de l'effort américain et les résultats escomptés. Or les dirigeants se sont bien gardés d'annoncer une fin rapide de la guerre. L'argument du « dernier quart d'heure » ou de la « fin du tunnel » est maintenant complètement émoussé... Pour sa part, le sénateur Humphrey, ancien vice-président des Etats-Unis du temps de M. Johnson et candidat *démocrate* à la *présidence* contre M. Nixon en 1968, a averti les officiels de se préparer à un refus du Congrès.

(1) Théorie selon laquelle la chute d'une position (d'un « domino ») entraîne nécessairement celle d'autres positions.

HENRI PIERRE.

AMÉRIQUES

États-Unis

MORT DU FONDATEUR DES « MUSULMANS NOIRS »

Il est mort, cet homme étrange, au visage sans grâce ni âge, à l'influence insaisissable autant qu'incontestée des siens, ce chef d'un empire spirituel et économique évalué à des dizaines de millions de dollars : Elijah Muhammad est décédé d'une défaillance cardiaque le 25 février dans un hôpital de Chicago. De son vrai nom Elijah Pool, il était né en Géorgie vers 1897. Ses parents, anciens esclaves, travaillaient dans les champs de coton et son père se produisait à l'occasion comme « prêcheur » baptiste.

« Monté » à Chicago en 1934, après un passage aux usines Chevrolet de Detroit, Elijah découvre sa voie au contact d'un « prophète » — comme il y en avait tant à l'époque de la grande migration noire vers le nord — un propagateur d'un nouveau Coran, Wali Farrad. Il se convertit à l'islam, du moins à une certaine conception de l'islam, change de nom et avec un mélange d'efficacité et de discrétion commence à recruter. C'est un « indépendantiste » noir ; ce n'est pas le seul, mais, lui, réussit : les « Black Muslins », dans la perspective d'une société noire en circuit fermé, achètent des terres, des magasins, des appartements, des restaurants, et construisent peu à peu, sur le modèle d'ailleurs de certaines communautés religieuses protestantes, une base économique solide.

Quel usage en fera Elijah Muhammad ? Et à quoi attribuer le seul succès de ce « capitalisme noir » avant la lettre ? Si la réponse à la première question ne peut qu'être évasive — la secte ne publie ni ses bilans ni même le chiffre de ses adhérents — la seconde s'éclaire à la lumière de l'expérience américaine tout entière. Le « charisme » d'Elijah Muhammad, s'il ne se réduit pas à cela, s'est concentré sur l'enseignement des préceptes de la plus traditionelle « work ethic » : discipline, frugalité, abstinence des boissons alcooliques et des drogues.

Par ailleurs, Muhammad fit toujours preuve d'une remarquable prudence. Le suprématisme noir qu'il professait le dispensait d'engager ses fidèles dans une lutte active pour les droits civiques.

A. C.

Brésil

Les milieux d'affaires de Sao Paulo prônent l'«ouverture» politique

De notre correspondant

Sao-Paulo. — La démocratie politique est-elle possible quand l'Etat domine l'économie ? Le pouvoir de revendication du patronat peut-il se passer de celui des travailleurs ? Telles sont les questions, relativement nouvelles, que se posent les *milieux d'affaires de Sao-Paulo*, capitale industrielle du Brésil. Après avoir bénéficié pendant près de onze ans du régime militaire et des méthodes de coercition utilisées contre la classe ouvrière, l' « argent » pauliste commence à se demander s'il n'est pas temps de changer de régime et de méthodes. Il découvre, en effet, que sa capacité de négociation avec l'Etat « techno-bureaucratique » a considérablement diminué. Il prône désormais une « ouverture » politique, qui lui assurerait plus de pouvoirs.

Des signes de cette nouvelle orientation sont apparus en novembre dernier quand certains « empresarios » ont appuyé — certains disent financé — la campagne du parti d'opposition, le Mouvement démocratique brésilien, aux élections législatives. Ils l'ont fait pour des raisons diverses, mais beaucoup semblent avoir calculé qu'en envoyant davantage d'opposants au Congrès ils redonneraient vie à la classe politique, dont ils comptent bien se servir pour combattre ce qu'ils appellent parfois la « dictature » économique de Brasilia.

En outre, depuis quelques semaines, les défenseurs de l'initiative privée se sont lancés dans une campagne fracassante contre l' « étatisation » croissante de l'économie. C'est un ancien ministre des finances, M. Eugenio Gudin, qui a donné le départ. « *Le Brésil est un pays en principe capitaliste,* a-t-il dit. *Pourtant, le capitalisme est ici contrôlé par l'Etat beaucoup plus que dans n'importe quel autre pays, à l'exception des socialistes et des communistes.* » Et M. Gudin citait comme exemples l'énergie électrique, la sidérurgie, le pétrole et la pétrochimie, les télécommunications, la plus grande partie du minerai de fer, les chemins de fer, les ports, la navigation, qui aux Etats-Unis sont aux mains de l'entreprise privée, et qui au Brésil sont contrôlés par l'Etat.

L'Etat est associé à la plupart des grands projets visant à augmenter l'offre de matières de base (papier et cellulose, métaux non ferreux, fertilisants, etc.) avec la Banco do Brasil et de nombreuses banques régionales.

L'Etat est aussi le principal client de l'industrie d'équipements électriques, ainsi que le reconnaît M. Manoel Costa dos Santos, président du syndicat de l'industrie électrique, dont le chiffre d'affaires (3 millions de dollars) correspond à environ 4 % du P.N.B., soit autant que l'industrie automobile.

La campagne contre l' « étatisation » de l'économie est surtout tion » de l'économie est surtout menée, dans la presse, par le quotidien *O Estado de Sao Paulo*, persuadé non seulement de la supériorité de l'entreprise privée sur les organismes publics ou parapublics, mais aussi de ce que la démocratie politique est inséparable de la « démocratie » économique.

« *Au Brésil, il n'existe pas de mécanisme de compensation du pouvoir de l'Etat,* dit un des responsables économiques du journal. *Il n'y a pas de capitalisme national puissant. Les syndicats ouvriers sont faibles, les grèves pratiquement inexistantes. Dans la fonction publique, la grève est assimilée à un crime contre la sécurité nationale. Quand le gouvernement augmente son pouvoir économique, il augmente donc son pouvoir politique.* »

Certes, bien des industriels paulistes sont convaincus que le gouvernement Geisel n'a pas d'intentions « étatisantes ». « *S'il intervient dans l'économie,* reconnaissent-ils, *c'est faute d'un marché des capitaux suffisant pour encourager les entreprises à investir. Par exemple, il va créer une industrie nationale de mini-ordinateurs, mais il en laissera la majorité au capital privé.* »

Ce qui inquiète les « empresarios », c'est de voir que l'Etat « techno-bureaucratique » les consulte de moins en moins pour *les décisions économiques importantes.* « *Beaucoup se plaignent de l'arrogance des technocrates* », dit l'économiste Paul Singer. Si les multinationales sont rassurées quant à l'avenir immédiat, elles considèrent néanmoins comme malsaine une situation où elles se retrouveraient seules face aux entreprises de l'Etat. *Il en résulterait un conflit qui pourrait aboutir à leur éviction du pays.*

La grande nouveauté, c'est que les défenseurs les plus intelligents de l'entreprise privée pensent que leurs revendications peuvent s'appuyer sur celles des travailleurs. « *Si l'on donne aux ouvriers la liberté de revendiquer de meilleurs salaires, il faut bien accorder aux chefs d'entreprise la possibilité de faire davantage de bénéfices* », dit M. Claudio Bardella, président du syndicat national des industries de base. C'est en suivant ce raisonnement que certains industriels réclament aujourd'hui une libéralisation politique, qui auparavant ne leur était jamais venue à l'idée. Ils s'attendent d'ailleurs, étant données les dispositions sociales du gouvernement Geisel, à rencontrer quelques difficultés, nouvelles pour eux, « *avec le monde du travail* ». Ils paraissent prêts à compenser d'importantes augmentations de salaires par des gains de productivité. Mais ils n'éprouvent pas d'inquiétudes excessives. « *Nos syndicats ne sont pas violents,* dit M. Herbert Levy, député, directeur de journal et « empresario ». *Nous savons, d'ailleurs, qu'une société plus juste renforce la révolution.* »

CHARLES VANHECKE.

Chili

● *Une revue d'extrême droite, Vanguardia*, à laquelle collaboraient une sœur et un neveu du général Pinochet, vient d'être fermée par le ministère de l'intérieur pour « *propagation de nouvelles alarmistes et tendancieuses* ». Dans ses éditoriaux, le directeur, M. Alejandro Gac Eulefi, prenait parti pour la création d'un « *Etat national et socialiste puissant* », dirigé par « *une avant-garde d'ouvriers nationalistes* ».

« Il est possible de soutenir l'activité économique »

Essentiellement consacrée, tout comme celle du 23 janvier, à l'examen de la situation économique et sociale, l'allocution présidentielle télévisée de mardi 25 février a permis à M. Giscard d'Estaing de manifester, une fois de plus, un sens de la pédagogie, qui lui vaut les compliments de M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint de l'U. D. R.

Abstraction faite de l'hommage rendu à Georges Pompidou, — une fois n'est pas coutume, — et du témoignage de grande satisfaction décerné à M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, on relève l'affirmation selon laquelle, réalisant un vœu exprimé il y a deux ans par M. Giscard d'Estaing, « la France est désormais gouvernée au centre », c'est-à-dire au « point de rencontre de la tradition et du changement ».

Le chef de l'Etat a eu enfin le souci de rassurer la fraction la plus conservatrice de son électorat qui se demande si, dans la voie des réformes, « Giscard ne va pas trop vite et trop loin ».

Voici le texte de l'allocution radiotélévisée prononcée mardi soir 25 février par le président de la République :

Nous voici à nouveau au coin du feu pour notre entretien mensuel, au cours duquel je vous parlerai, ce soir, de la situation économique et sociale de la France et de notre effort de réforme.

D'abord, la situation économique et sociale de la France.

L'économie mondiale des années 1960 à 1970 était à peu près en équilibre, et cet équilibre a été bouleversé par deux événements : d'une part, la désorganisation du système monétaire international et, d'autre part, l'augmentation massive de l'énergie entraînée, vous le savez, par la hausse des prix du pétrole.

A l'heure actuelle le monde est à la recherche difficile d'un nouvel équilibre, et vous savez que la France *s'efforce* d'ailleurs de contribuer à la recherche de ce nouvel équilibre par un certain nombre d'initiatives. Il faut savoir que, de toute *façon, ce nouvel équilibre sera différent* de l'ancien, que, malgré l'espoir qu'on peut en avoir, rien ne sera tout à fait comme avant en raison *des transferts importants de richesse qui ont* accompagné ces bouleversements de l'ordre économique mondial.

Ce qui est important, ce qui vous concerne directement, ce sont les conséquences de ces modifications de l'ordre économique sur l'économie *française.*

L'économie française a été affectée par ces changements dans trois domaines : notre équilibre extérieur ; *l'inflation, c'est-à-dire la hausse des* prix et, enfin, le niveau d'activité, et donc d'emploi.

D'abord, l'équilibre extérieur.

Je vous ai dit, le mois dernier, vous vous en souvenez certainement, que nous étions revenus plus rapidement que prévu à une situation proche de l'équilibre, et, les derniers résultats connus, ceux du mois de janvier, confirment ce jugement. Les résultats de janvier, bien qu'un peu moins bons que ceux des deux mois précédents, sont, en effet, des résultats de commerce extérieur sensiblement équilibrés pour la France, et donc, dans ce domaine de notre équilibre commercial, nous avons progressé plus vite que prévu, vers notre objectif d'équilibre.

Ce résultat favorable doit être cependant tempéré par deux observations :

D'abord, nous sommes revenus à l'équilibre en partie par la réduction de nos importations, liée au ralentissement de l'activité économique mondiale et nationale, et il faut faire en sorte que, le jour où l'activité économique connaîtra un rythme plus fort et où nous importerons davantage, le mouvement de nos exportations puisse couvrir ces importations supplémentaires.

Ensuite, il s'agit de l'équilibre de nos échanges, *c'est-à-dire de ce que la France achète et vend,* mais il y a également l'équilibre de nos paiements. Or, à côté de ce que la France achète et vend, il *y a des transferts financiers ; par exemple, les* dépenses d'aide que nous faisons dans le monde en faveur des pays les plus pauvres et, d'autre part, *les transferts de salaires que les travailleurs immigrés* effectuent à partir de la France vers leur pays d'origine. Donc, à côté de notre objectif d'équilibre de *nos échanges, il faut viser l'équilibre de nos* paiements.

Lorsqu'on étudie très attentivement ce problème, on s'aperçoit que l'objectif qu'on peut se fixer pour la France, c'est le rétablissement d'une situation d'excédent de nos paiements pour 1980. Ce n'est donc pas un résultat immédiat ou à portée de notre main, c'est le fruit d'un effort considérable de développement de nos exportations et d'amélioration de notre équilibre extérieur. Pour que la France soit indépendante du point de vue économique, pour qu'elle évite l'endettement, il faut viser ce rétablissement de notre excédent de balance des paiements pour 1980 au plus tard, et *ceci va représenter* au cours des prochaines années la poursuite d'un effort important.

INFLATION : nous sommes sur la bonne voie

Deuxième conséquence de ces modifications dans l'économie mondiale sur l'économie française, c'est la situation d'inflation, puisque, à la fois, la désorganisation du système monétaire international et l'augmentation des prix de l'énergie importée ont contribué à alimenter, en France, vous le savez, une forte inflation.

Cette inflation que vous connaissez et, je dirai, *que vous* connaissez particulièrement, mesdames, puisque c'est vous qui avez la pratique des achats quotidiens, cette inflation s'est traduite pour la *France, en 1974, par une hausse des prix* légèrement supérieure à 15 %, donc une hausse des prix forte, très forte.

L'objectif du gouvernement pour *1975*, c'est de ramener cette hausse des prix à moins de 10 %. Sans doute, c'est un chiffre encore élevé, mais réduire d'un peu plus *de 15 % à moins de 10 %* notre hausse des prix représente — chacun s'en rend compte — un effort considérable.

Or nous sommes sur la bonne voie. Les études des observateurs internationaux, pour 1975, à l'heure actuelle — les plus récentes — concluent qu'il y a seulement trois pays dans le monde, trois pays importants, qui connaîtraient, en 1975, une hausse des prix inférieur à 10 %, et ces trois pays, ce serait l'Allemagne, le Japon et la France.

Le plan de refroidissement, qui a été imaginé et appliqué avec détermination par le ministre de l'économie et des finances, aboutit, en effet, à la modération de la hausse de nos prix, et, à l'heure actuelle, nous pouvons considérer comme probable ce résultat de limiter à moins de 10 % la hausse de nos prix en 1975.

CROISSANCE : la plus forte des pays industrialisés

Troisième conséquence, c'est le niveau d'activité économique et de l'emploi. Ces bouleversements dans l'économie mondiale et ces transferts de richesse qui ont accompagné la hausse des prix du pétrole ont entraîné dans le monde des déplacements de pouvoir d'achat, des déséquilibres importants qui se sont traduits par un ralentissement de l'activité économique mondiale, par cette situation que l'on décrit dans le langage courant par « une situation de crise ».

Comment la France a-t-elle réagi par rapport à cette situation de crise ?

Je voudrais, si vous le voulez, regarder avec vous, objectivement, les chiffres.

D'abord, que s'est-il passé en 1974 ? En 1974, nous connaissons les résultats. Il y a là les résultats des sept plus grands pays industrialisés du monde. On s'aperçoit que certains d'entre eux ont connu une diminution de leur production (il s'agit là de leur production en termes physiques des quantités produites), puisque les Etats-Unis, le Japon, l'Angleterre ont connu une diminution de leur activité économique. Certains ont connu une très faible croissance, l'Allemagne fédérale, puisque la croissance est voisine de zéro, certains une croissance un peu plus forte, le Canada et l'Italie.

Comment se situe le chiffre de la France ? Pour 1974, notre croissance aura été de 4,5 %. On voit donc, à l'heure actuelle, que, pour 1974, la France, de tous les pays concernés, est celui qui aura connu l'augmentation la plus forte de son activité économique.

Et maintenant, 1975 ?

Il s'agit, là aussi, des prévisions des organismes internationaux, et je vous dirai que ces prévisions *sont déjà un peu anciennes ; elles font apparaître* un ralentissement nouveau aux Etats-Unis d'Amérique, un ralentissement en Italie et une croissance moyenne en Angleterre, en Allemagne et au Japon, une croissance plus forte au Canada.

D'après ces évaluations, qui remontent à quelques mois, la croissance de l'économie française serait de 3 %.

Donc, on voit que la France connaîtrait, en 1975, la croissance la plus forte de tous ces pays, à la seule exception du Canada. Je puis vous dire que, de manière tout à fait récente, ces évaluations ont été corrigées à nouveau, et d'ailleurs corrigées en baisse pour la plupart des pays, notamment pour les Etats-Unis, qui connaîtraient un ralentissement plus accentué, et pour le Canada, qui connaîtrait également *un ralentissement beaucoup* plus faible, si bien qu'à l'heure actuelle, en 1975, à nouveau, c'est la France qui connaîtrait, de tous les pays concernés, la croissance la plus forte.

Que faut-il penser de ces chiffres ?

D'abord, je crois que la politique qui a été suivie depuis un an et demi par le président Pompidou et, depuis *mon* élection, par moi-même, a atténué les effets pour la France de ce ralentissement *économique mondial.*

Le deuxième jugement à porter, c'est qu'autrefois nous étions habitués à des chiffres de croissance *très élevés, 5 %, 6 %,* dans l'économie mondiale, et qu'on voit dans les plus grandes économies des chiffres relativement faibles, 1 %, 2 %, exceptionnellement *3 %, d'où la situation* de ralentissement de l'activité économique et, ici et là dans le monde, de chômage.

EMPLOI : réduire le nombre des chômeurs

Vous savez que le nombre des chômeurs dépasse huit millions aux Etats-Unis d'Amérique, que ce nombre est élevé en Allemagne fédérale et chez la plupart de nos partenaires européens. Quelle est la situation de la France ?

Quand on parle de chômage, il faut avoir à l'esprit trois chiffres :

— Le chiffre des demandeurs d'emploi ;

— Le chiffre des chômeurs qui bénéficient d'une aide publique ;

— Le chiffre, enfin, des chômeurs partiels.

Le chiffre des demandeurs d'emploi, parce qu'il y a des personnes qui sont à la recherche d'un emploi, mais qui ne sont pas nécessairement ce qu'on appelle des chômeurs. Les chômeurs, ce sont ceux qui ont exercé une activité de travail, une activité salariée, qui a été interrompue : ils attendent de la reprendre. Parmi les chiffres de demandeurs d'emploi, il peut y avoir des personnes, des femmes, qui n'ont pas travaillé jusque-là et qui désirent entrer dans l'activité rémunérée. Donc, il y a les demandeurs d'emploi.

Il y a ensuite les chômeurs qui bénéficient d'une aide, soit d'une aide publique, celle de l'Etat, soit d'une aide contractuelle. Il y a enfin les chômeurs partiels, c'est-à-dire celles ou ceux dont les horaires, dont le nombre de journées de travail, a été réduit et qui, de ce fait, touchent une rémunération salariale inférieure à celles qu'il touchaient dans une conjoncture économique normale.

Nous suivons, vous suivez, mois par mois, l'évolution de ces chiffres, et je crois que l'on peut résumer le commentaire à cet égard en disant, *d'une part, que la situation du chômage en* France est à l'heure actuelle moins défavorable que dans certains pays comparables, mais qu'elle *a atteint toutefois un niveau élevé qui atteint* le revenu des individus et le revenu des ménages.

Lorsqu'on voit ces taux d'activité, lorsque l'on aperçoit cette situation de l'emploi, on est conduit au diagnostic suivant : c'est que s'il était impossible pour l'économie française — je dis bien impossible — de se soustraire toute seule aux conséquences des grands bouleversements internationaux, l'économie française a atteint à l'heure actuelle une situation à partir de laquelle il est à la fois possible et nécessaire d'entreprendre une action de soutien progressif de l'activité économique et de l'emploi. Possible, parce qu'il faut faire très attention à ce qu'une activité de soutien n'ait pas pour conséquence de relancer l'inflation sans développer l'emploi, c'est-à-dire sans réduire le chômage. Il y a dans le monde, à l'heure actuelle — je citerai le cas des Etats-Unis d'Amérique, je pourrais citer le cas d'autres pays, — des économies dans lesquelles on relance l'inflation sans réduire le nombre des chômeurs. Notre objectif, en France, c'est de réduire le nombre des chômeurs totaux ou partiels sans relancer l'inflation préjudiciable à tous.

Je pense qu'à l'heure actuelle il est possible de soutenir l'activité économique sans relancer l'inflation et je crois que c'est nécessaire. C'est nécessaire pour répondre aux besoins d'activité et d'emploi de nombreux Français, de nombreuses *Françaises, dont d'ailleurs, j'en suis sûr, beaucoup* m'écoutent, et notamment les jeunes, qui ont le désir de participer activement à notre effort de *production nationale.*

Pour soutenir l'activité économique, comment faut-il agir ?

Quatre catégories

Il faut, je crois, prendre en considération à la fois les aspects économiques et les aspects sociaux. Les aspects économiques, je me suis efforcé de vous les décrire ; je passe maintenant aux aspects sociaux. Puisque nous cherchons à soutenir l'activité économique, la meilleure formule est de la soutenir en complétant ou en soutenant les revenus de catégories qui ont des motifs sociaux de voir précisément ces revenus soutenus ou même de connaître une certaine progression.

C'est pourquoi les mesures qui ont été arrêtées par le gouvernement et dont j'ai entretenu le premier ministre, le ministre de l'économie et des finances, le ministre du travail, concernent plusieurs catégories : les personnes âgées, les familles, l'agriculture, les chômeurs partiels. Je vais les commenter devant vous.

Les personnes âgées

D'abord les personnes âgées : le minimum de ressources des personnes âgées sera porté à 20 F par jour, à partir du 1er avril. *La dernière augmentation* de ressources des personnes âgées remontait au 1er janvier, et vous vous souvenez que, lors de la campagne *présidentielle, au mois de mai dernier,* j'avais annoncé que le minimum de ressources serait porté à 20 F par jour dans la première *année de mon mandat présidentiel.*

J'estime, compte tenu de la hausse des prix et de l'inflation, qu'il faut réaliser plus tôt cette promesse *et porter à 20 F par jour le revenu* minimum des personnes âgées à partir du 1er avril, ce qui représente un revenu, pour un ménage de *personnes âgées, de 1 200 F par mois. Cette mesure* intéresse deux millions et demi de personnes âgées en France.

Les familles

Deuxième catégorie, les familles. Il a été prévu que les allocations familiales seraient majorées à partir du 1er août prochain, et ceci, suivant une règle *qui veut que l'on compare* l'évolution des prix au cours de l'année qui s'écoule, du mois de mars au mois de mars, et que l'on en tire une *conclusion* concernant *le taux d'augmentation* des allocations familiales. Je pense là aussi qu'il faut anticiper sur cette augmentation et procéder, le 1er avril prochain, c'est-à-*dire* pour le second trimestre, à une augmentation de 7 % de l'ensemble des allocations familiales.

Cette mesure, qui complètera le revenu des familles, intéresse cinq millions de personnes.

Les agriculteurs

Troisième catégorie : l'agriculture. Je voudrais vous parler de la situation de l'agriculture.

L'agriculture française est constituée par un million deux cent mille exploitations agricoles et le revenu des agriculteurs, c'est-à-dire la différence entre ce qu'ils vendent et le prix de ce qu'ils achètent, qui sont les engrais, les semences, le matériel agricole, les carburants dont ils ont besoin, ce revenu des agriculteurs représente à peu *près* 53 milliards de francs.

Il faut savoir qu'en 1974, que vous soyez agriculteur ou non, que le revenu des agriculteurs a *progressé nettement moins vite que le revenu* des autres catégories de Français. Pourquoi ? Parce qu'il s'est passé deux phénomènes :

Le premier phénomène : les prix des produits agricoles à la production ont augmenté en 1974 moins vite que les prix d'ensemble de l'économie française. Nous avons connu des situations inverses où les prix agricoles augmentaient plus vite que les prix des produits industriels : en 1974, c'est l'inverse.

Et, d'autre part, les charges de l'agriculture, c'est-à-dire les prix des produits que les agriculteurs achètent pour leur exploitation : engrais, carburants ont augmenté, au contraire, beaucoup plus vite en 1974 que n'ont augmenté leurs prix de vente. D'où une détérioration du revenu agricole. J'estime qu'une collectivité moderne, qui a le sens de la justice parmi ses membres, doit regarder un tel problème et le résoudre franchement.

Qu'avons-nous fait ?

Il fallait d'abord fixer le niveau des prix pour la prochaine campagne et vous savez que c'est un niveau qui est fixé à l'échelle européenne. Nous avons accepté que l'augmentation des prix soit de l'ordre de 10 %, très exactement de 10,34 %. Pourquoi n'avons-nous pas cherché à obtenir un niveau plus élevé ? *Pour* deux raisons : la première, c'est parce que c'était impossible vis-à-vis de ceux de nos partenaires européens qui avaient *une* inflation plus faible que la nôtre, et *ensuite*, c'est parce qu'il vaut mieux, pour l'équilibre de l'économie française en 1975, qu'il n'y ait *pas une hausse* trop forte des prix agricoles et des prix alimentaires. Comme nous voulions précisément revenir à une hausse des *prix inférieure à 10 %, il ne* fallait pas rechercher pour les prix agricoles une augmentation qui dépassât sensiblement ce chiffre.

A partir du moment où l'augmentation des prix agricoles n'était pas suffisante pour assurer la pro-

Les réactions

DANS LES MILIEUX POLITIQUES

M. CHALANDON (U.D.R.) : l'ébauche d'une relance.

M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., ancien ministre : *« On ne peut avoir assisté à cet entretien sans être frappé par un effort de pédagogie et aussi la volonté de donner un caractère plus démocratique à la vie politique de notre pays.*

» L'essentiel toutefois dans cet entretien est, sinon la relance, du moins l'ébauche d'une relance de l'économie. En reconstituant le pouvoir d'achat de certaines catégories de Français, on va faire d'une pierre deux coups : on aidera la production à se maintenir, voire à reprendre, on viendra aussi en aide aux Français les plus frappés par la crise : personnes âgées, familles nombreuses, agriculteurs, chômeurs partiels. L'U.D.R., sur ce dernier point, se félicite de voir le président de la République adopter les suggestions qu'elle a faites à plusieurs reprises de protéger les travailleurs contre la réduction des heures de travail, forme la plus pernicieuse du chômage parce que la moins visible. Encore faut-il que cela se fasse. Et sans doute le gouvernement devra-t-il intervenir si l'accord ne se faisait pas entre patronat et syndicats. »

M. COLPIN (P.C.) : autosatisfaction.

M. Jean Colpin, membre du bureau politique du P.C. :

« Une fois de plus, le président de la République s'est efforcé d'accréditer la thèse de la fatalité de la crise et de son universalité en se décernant un brevet d'autosatisfaction. (...)

» M. Giscard d'Estaing repousse à 1980 le rétablissement de la situation économique. Dans ces conditions, il est prévisible que le chômage total et partiel, dont il s'est gardé de chiffrer l'importance, risque de s'étendre encore.

» N'ignorant pas la situation difficile, voire tragique, dans laquelle sa politique plonge certaines catégories de la population, le pouvoir se voit contraint à des mesures qui ne compenseront pas, loin s'en faut, la détérioration de leur pouvoir d'achat. Ainsi en est-il des décisions concernant les personnes âgées, les allocations familiales. Obligé de reconnaître la dégradation des revenus des paysans, Giscard d'Estaing annonce quelques mesures dont l'insuffisance consacrera la diminution de 15 % du pouvoir d'achat des agriculteurs. La démagogie et l'hypocrisie ne peuvent tenir lieu de solution. »

M. JOXE (P.S.) : rien de nouveau pour les agriculteurs.

M. Pierre Joxe, membre du bureau exécutif du P.S., délégué national pour les problèmes agricoles :

« La déclaration du président de la République n'apporte rien de nouveau aux agriculteurs. Un chèque de 1 200 francs et quelques primes aux éleveurs, cela ne résoudra rien. Tout d'abord, le total (2,7 milliards) est loin de compenser la perte de revenu estimée par les chambres d'agriculture à près du triple. Ensuite, et surtout, il est de plus en plus évident que les agriculteurs de notre pays veulent obtenir la garantie de revenus à laquelle ils ont droit, non par des subventions octroyées tardivement et arbitrairement, mais par des prix garantis. »

● M. JOSEPH FRANCESCHI, député socialiste du Val-de-Marne : *« Le grave problème du chômage a été escamoté avec une brillante agilité. Aucune parole tendant à l'établissement d'une politique économique de l'emploi n'a été prononcée. Les dispositions annoncées en faveur des anciens, des familles et de l'agriculture ne feront que combler le retard que subissent ces diverses catégories. Elles ne peuvent, en tout cas, tenir lieu de mesures propres à donner espoir au million de travailleurs victimes du chômage. »*

● LE P.S.U. — *« Ce qui caractérise avant tout l'allocution qui vient d'être prononcée, c'est qu'elle ne comporte aucune trace de mesures concrètes permettant une relance de l'économie. Les déclarations lénifiantes ne peuvent suffire à cacher qu'au train où vont les choses on risque d'approcher les deux millions de chômeurs à la fin du semestre (...). La sollicitude que M. Giscard d'Estaing feint d'éprouver à l'égard de tous ceux qui sont victimes de la crise est de pure façade. »*

● *Le Centre Démocratie et Progrès* (dont le président est M. Jacques Duhamel). — *« Le C.D.P. se réjouit de la volonté exprimée par le président de la République de s'engager dans la voie du soutien progressif de l'économie. Il se félicite que ce soutien prenne, en particulier, la forme d'une aide aux catégories les plus défavorisées, et il insiste à nouveau sur la priorité à donner à la sauvegarde de l'emploi.*

» Le président de la République a confirmé sa volonté de gouverner au centre, ce qui signifie pour le C.D.P. que la transformation tendu puisque les « listes unitaires des parents d'élèves (comp- *sociale doit l'emporter sur les égoïsmes et les conservatismes. »*

هكذا من الاصل

TÉLÉVISÉ

omique

s chômeurs

rsonnes âgées

s familles

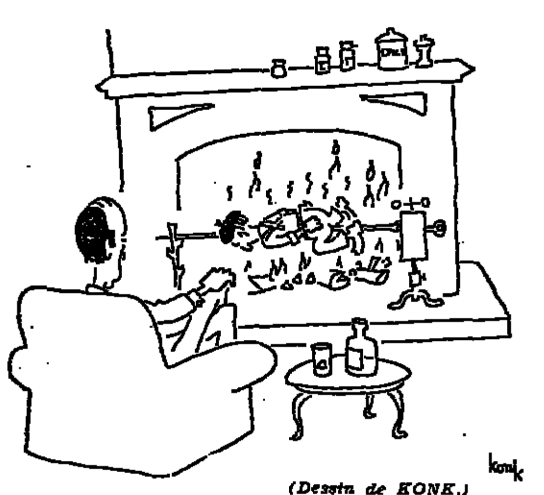
agriculteurs

DU CHEF DE L'ÉTAT

sans relancer l'inflation »

gression du revenu des agriculteurs par rapport aux années précédentes, à un niveau comparable à celui des autres catégories, c'est-à-dire, en réalité, garantir en 1975 le maintien du pouvoir d'achat des agriculteurs, il fallait ajouter un complément de revenu. C'est pourquoi le gouvernement a décidé que ce complément de revenu leur serait attribué de deux manières :

— D'une part, une aide aux éleveurs, qui sera calculée en fonction du nombre de têtes de bétail,



(Dessin de KONK.)

jusqu'à un certain nombre qui est de quinze têtes de bétail, et qui représentera au total une dépense de 1 milliard 350 millions de francs ;

— Et, d'autre part, une aide à l'ensemble des agriculteurs qui prendra la forme d'un versement à chaque exploitant de 1 200 francs pour compenser l'augmentation de ses coûts de production, c'est-à-dire l'augmentation des carburants et des engrais. Cette aide spéciale agricole, qui sera donc attribuée à tous les agriculteurs à l'exception de ceux qui ont les revenus les plus élevés, représentera elle-même une dépense de 1 milliard 350 millions de francs.

Ainsi, la collectivité nationale, tout en fixant un niveau de progression des prix agricoles compatible avec la lutte contre l'inflation, complétera de manière équitable le revenu des agriculteurs pour assurer, en ce qui les concerne, comme d'ailleurs pour les autres catégories, le maintien de leur pouvoir d'achat en 1975 par rapport à 1974.

Les chômeurs partiels

Dernier sujet : le chômage partiel.

Les réductions d'horaire entraînent, en effet, une perte de salaire, une perte de revenu pour les familles, et les dispositions qui réglementent le chômage partiel atténuent cette perte de revenu. A l'heure actuelle, ces dispositions permettent le versement d'une rémunération horaire de 5,10 F *par heure de travail chômée, et cette somme, nous* semble-t-il, doit être augmentée.

Des discussions ont eu lieu entre les organisations syndicales et patronales; jusqu'à présent, elles n'ont pas abouti.

Or, j'indique que le gouvernement ne peut pas se désintéresser de cette question. Il souhaite donc la reprise de ces conversations et il souhaite leur aboutissement positif. En ce qui le concerne, il est prêt à contribuer à la solution de ce problème.

Voici donc les mesures que je voulais vous annoncer concernant les personnes âgées, les familles, l'agriculture, les travailleurs en chômage partiel, ensemble de mesures qui contribuent toutes, vous le voyez, à maintenir ou à reconstituer le *pouvoir d'achat d'un certain nombre de catégories* et, de ce fait même, à soutenir l'activité économique de notre pays.

RÉFORMES : un très large débat national

Je voudrais vous dire un mot maintenant de notre effort de réforme.

Depuis que je vous parlai, au dernier « coin du feu » — et je *m'aperçois d'ailleurs* que la dernière bûche est éteinte ! — le gouvernement a entrepris trois réformes d'une portée considérable :

— Réforme de l'entreprise, puisque nous avons été saisis du rapport de la commission présidée par M. Sudreau, rapport qui a été établi en toute liberté par cette commission et qui a été rendu public aussitôt par ses soins.

— Deuxième réforme, c'est la réforme du système éducatif, qui a fait l'objet, vous le savez, des propositions du ministre de l'éducation.

— Enfin, réforme du divorce et, notamment, du divorce par consentement mutuel, qui a fait l'objet d'un projet de loi élaboré par le ministre de la justice.

Chacun de ces sujets est un sujet très important, qui touche à sa manière la vie de plusieurs centaines de milliers ou de plusieurs millions de Françaises et de Français, et je souhaite que, sur chacun de ces sujets, s'ouvre un très large débat national.

J'ai vu, à propos de la réforme de l'entreprise, qu'un certain nombre d'organisations, ou syndicales, ou professionnelles, ou patronales, prenaient des positions à cet égard. Tant mieux. Je souhaite que le débat sur la réforme de l'entreprise, qui intéresse tous les Français, soit un large débat national. J'ai vu, sur la réforme du système éducatif que les organisations de parents d'élèves, *d'enseignants et même d'élèves, prenaient ou se* préparaient à prendre un certain nombre de positions. Tant mieux.

Je souhaite que ce sujet soit très largement discuté par la collectivité nationale parce que l'effort de réforme tel que je le comprends, ce n'est pas un effort qui consiste pour nous à imposer des réformes à la France, c'est un effort qui consiste pour nous à proposer des réformes à la France, à faire en sorte que ces réformes soient discutées largement par toutes les parties concernées, qui ont chacune quelque chose à dire, et je dirai, c'est mon opinion, quelque chose à apporter, et qu'ensuite nous tirions sur le plan gouvernemental, puis sur le plan parlementaire, les conséquences de ces discussions en nous prononçant sur le contenu des réformes.

Je le dis donc aux travailleurs des entreprises, aux dirigeants de celles-ci ainsi qu'aux cadres, je le dis aux enseignants et aux parents d'élèves, je le dis aux juristes que préoccupe la réforme du divorce, je souhaite que ces réformes soient largement discutées par la collectivité nationale pour que, lorsqu'elles seront réalisées, elles apparaissent comme des réformes voulues et comprises par l'ensemble des Français.

Vous trouvez peut-être que ces explications sont un peu longues et cependant, quand je vous parle, j'ai toujours l'impression d'être un peu bref. Je souhaiterais, en effet, que vous entriez avec moi dans les raisonnements difficiles qui nous conduisent à choisir sur tel ou tel point les solutions que *nous retenons, car je souhaite, pour ma* part, que la France se sente associée étroitement à la manière dont sont désormais conduites ses affaires.

La tradition et le changement

Il y a un peu plus de deux ans, j'avais dit que la France souhaitait être gouvernée au centre, et je crois maintenant, après neuf mois de présidence *de la République, que vous devez avoir le senti*ment que la France est désormais gouvernée au centre (1).

Au centre, qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire le point de rencontre de la tradition et du changement. De la tradition parce que la France est un très ancien pays qui a, vous le savez, une histoire très glorieuse et une civilisation très ancienne — comme d'autres ; il y a, dans le monde, quelques pays qui ont, comme nous, une histoire et une civilisation très anciennes — et la France a certainement le désir de conserver la très grande richesse intellectuelle, politique, philosophique de son passé. Mais, en même temps, le changement parce que nous vivons dans un monde qui change, qui change du fait du progrès scientifique, de l'évolution des mœurs, des croyances. Et ce changement inquiète un certain nombre d'entre vous. Je me suis rendu compte que, lorsque j'étais candidat à la présidence de la République, certains se demandaient : est-ce que, vraiment, s'il est élu, Giscard conduira le changement ? Et, à l'heure actuelle, je me rends compte que certains d'entre vous se disent : mais est-ce que Giscard ne va pas trop vite et trop loin ?

En somme, certains ont un peu la crainte du changement et ils se demandent : quel est donc le monde dans lequel nous nous préparons à *vivre demain* ?

A partir du moment où le changement est certain, je crois que le pire, c'est le changement subi, et ce que nous devons rechercher et construire ensemble, c'est le changement choisi. Mon idée n'est pas de *choisir tout seul le changement* pour la France. Mon idée est de vous permettre, à vous toutes et à vous tous, de déterminer ensemble votre avenir commun. Si tout à l'heure je parlais du très large débat national sur les *réformes que nous voulons entre*prendre, c'est pour vous permettre de choisir personnellement le changement qui sera celui de la société française. Ce changement, nous le conduirons ensemble pour le bien des Français et pour *le renom de la France*.

(1) C'est le 8 octobre 1972, à Charenton, que M. Giscard d'Estaing avait déclaré : « La France souhaite être gouvernée au centre. »

DANS LES MILIEUX AGRICOLES

● *La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles* : « Le président de la République a très bien expliqué les raisons qui ont fait que, de 1973 à 1974, le pouvoir d'achat des agriculteurs a diminué de 15,9 %. Les mesures annoncées ont aspect positif. Cependant, la F.N.S.E.A. attend des précisions complémentaires pour se prononcer. Le volume des dépenses budgétaires prévues apparaît en deçà de ce qui est nécessaire pour que soit atteint l'objectif que s'est assigné le président de la République. »

● *M. Lauga, président des Jeunes Agriculteurs* : « La situation de nombreux agriculteurs méritera toutefois un effort soutenu de la part du gouvernement. » *Il regrette qu'*« il n'y ait eu aucune mesure en faveur de l'installation des jeunes. En effet, à l'heure où l'on parle de freiner l'exode rural, de maintenir et d'accroître le potentiel de production, je mets en garde le président de la République contre une politique « au fil de l'eau » qui ne ferait rien pour préparer l'agriculture de demain ».

● *M. Perrin, président des chambres d'agriculture (APCA)* : « La prime aux éleveurs de bovins et la compensation aux agriculteurs qui disposent des ressources les plus faibles représentent les deux tiers de l'insuffisance estimée des revenus agricoles, suite aux décisions européennes relatives aux prix agricoles. L'aspect forfaitaire des versements et les conditions d'attribution leur donnent un caractère social souhaitable, encore que le mécanisme retenu puisse engendrer des iniquités fâcheuses.

» Les décisions prises laissent entières les difficultés des exploitations agricoles les plus dynamiques. »

● *Le bureau du Comité de Guéret* a adressé à M. Valéry Giscard d'Estaing un télégramme dans lequel il condamne la politique européenne en matière agricole et demande un rattrapage de 30 % des revenus pour l'élevage et le lait.

« Seul un changement profond et total de la politique agricole française, dont l'échec se révèle manifeste, peut redonner confiance aux familles paysannes », conclut le communiqué.

UNAF : les allocations devraient suivre les salaires.

L'Union nationale des associations familiales : *« La mesure technique de révision de calcul des allocations familiales était demandée depuis longtemps par l'UNAF, qui souhaitait d'ailleurs que, devant la hausse du coût de la vie, cette révision soit semestrielle.*

» L'UNAF constate d'autre part que l'augmentation des allocations familiales ne correspond pas à une autre de ses demandes, aussi ancienne que la première, c'est-à-dire que les allocations familiales suivent l'évolution des salaires. Elle espère que la réflexion gouvernementale sur la famille, prévue en juin, ira dans ce sens. »

L'ALLOCUTION TÉLÉVISÉE DU CHEF DE L'ÉTAT

LES RÉACTIONS DANS LES MILIEUX SYNDICAUX

C.G.T. : un tour de passe-passe

M. Marcel Caille, secrétaire confédéral :

« ... S'agissant de l'inflation, le 1,6 % de hausse des prix enregistré par la C.G.T. en janvier, dément catégoriquement l'optimisme dont il fait preuve. En ce qui concerne l'emploi (...) les mesures qu'il annonce ne sont absolument pas de nature à résoudre les problèmes essentiels actuellement posés, à savoir : assurer un emploi à tous ceux qui sont en droit de travailler.

» Quant à la revalorisation des ressources des personnes âgées et des allocations familiales, elle est d'une insuffisance criante.

» Le fait que les autres pays capitalistes — les seuls auxquels il se soit référé — auraient une situation plus défavorable que celle de la France ne peut constituer un motif de satisfaction pour les Français. Cette référence constitue un véritable tour de passe-passe pour camoufler les véritablese raisons de la crise actuelle qui trouvent leur origine dans la politique du pouvoir (...)

» Si le président de la République espère continuer à faire supporter aux travailleurs les conséquences de la crise il se trompe... »

C.F.D.T. : un discours pour rien

M. Michel Rolant, membre de la commission exécutive : « Un nouveau discours pour rien. Le président de la République n'a pas dit la vérité aux Français. Il a caché ses responsabilités et *celles du patronat dans la grave* crise économique qui frappe les travailleurs dans la hausse des prix et le chômage. (...)

» Il n'a pas eu le courage de discuter les chiffres des organisations syndicales sur le niveau actuel du chômage.

» Les allocations familiales ne suivent pas la hausse des prix. deux millions quatre cent mille personnes âgées restent condamnées à vivre avec 600 F par mois.

» Les deux tiers des ouvriers agricoles restent au SMIC. le pouvoir d'achat des paysans qui *vivent de leur travail ne sera pas* amélioré mais quelques patrons agricoles pourront se payer une semaine de plus aux sports d'hiver. Ces mesures sont incapables de relancer l'activité économique et d'empêcher une nouvelle augmentation du chômage... »

C.F.T.C. : des mesures sociales ne sauraient suffire.

M. Jean Bornard, secrétaire général : « Quelles que soient les comparaisons avec d'autres pays, c'est un fait qu'en France la situation de l'emploi est devenue cruciale. (...) Pour amorcer le redressement de la situation. la C.F.T.C. souligne que des mesures sociales, comme l'amélioration et l'indemnisation du chômage partiel, que nous réclamons depuis novembre dernier, ne sauraient suffire. »

C.G.C. : sauvegarder le pouvoir d'achat des cadres.

M. André Malterre, président : « J'ai été frappé que, pour la deuxième fois, le président de la République considère que dans ce grand débat national sur la réforme de l'entreprise le person*nel d'encadrement a sa place.* Et c'est tout à fait mon avis.

» Le personnel d'encadrement est actuellement très directement touché, car nous savons que dans certains cas nous n'avons pas bénéficié de la sauvegarde de notre pouvoir d'achat. Car on a fait un effort en faveur des plus défavorisés, ce qui se conçoit, mais par ailleurs on nous demande des sacrifices (...). Je crois que le moment est venu de considérer qu'on ne peut pas nous demander d'effort supplémentaire. »

FORCE OUVRIÈRE : un optimisme excessif.

M. André Bergeron, secrétaire général : « Pour ce qui est de *la situation économique et sociale* de la France, je me demande si M. Giscard d'Estaing ne fait pas preuve d'un optimisme excessif. En effet, le nombre des chômeurs totaux indemnisés pourrait bien atteindre cinq cent mille fin mars. C'est pourquoi, à mon avis, le gouvernement doit tout de suite relancer l'activité en décidant par exemple *l'engagement de grands travaux.*

» M. Valéry Giscard d'Estaing a évoqué la situation des chômeurs partiels. Il faut, en effet, très vite trouver la solution qui permettra d'améliorer la situation *des travailleurs concernés...* »

C.F.T. : l'action du chef de l'État correspond, dans les grandes lignes, à ses propres choix économiques.

M. Simakis, secrétaire général, ajoute : « Il reste à satisfaire progressivement les véritables *revendications des salariés* dans le cadre de plans sociaux à réaliser au niveau de la nation, des régions et des entreprises. Il reste aussi à organiser un large débat publics sur les réformes (...) »

POINT DE VUE

Large débat ou grand spectacle ?

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

RECEVANT le rapport Sudreau, le président de la République avait souhaité que s'engage à son sujet un « *grand débat national* ». Il a répété, au « coin catif et du divorcedu feu », que du feu », que cette réforme, comme celles du système éducatif et du divorce n'étaient pas « imposées » mais « proposées », que le changement devait être « choisi », de façon que « *la France soit associée à la manière dont sont désormais conduites ses affaires* ».

Ainsi exposée, la portée du débat national, auquel les Français sont conviés par le président de la République, ne peut avoir qu'une sanction — le référendum, — s'il souhaite réellement que le « choix » soit autre chose que des campagnes de presse et surtout de louanges.

* * *

Certes, l'article 11 de la Constitution (*), en précisant la nature des projets de loi qui peuvent être soumis au référendum, empêche le recours à l'arbitrage du peuple sur bien des questions essentielles. Le général de Gaulle le reconnut *en juillet 1968*, quand — après avoir différé pour des raisons d'opportunité le référendum annoncé le 24 mai, — il admit que la participation dans l'entreprise et dans l'Université était du domaine parlementaire. Aujourd'hui, il s'agit à nouveau de ces sujets : l'entreprise, l'éducation, et puisque Evry fleure « *bon la France des régions* » et qu'un ou deux conseils des ministres en dehors *de l'Elysée ne sauraient tenir lieu* de réforme régionale, la région et donc la décentralisation radicale de l'Etat sont aussi à l'ordre du jour des changements proposés aux Français. Pour faire accepter aux catégories et aux intérêts si divers de notre pays les énormes sacrifices et les multiples innovations structurelles qu'il va falloir imposer et promouvoir pendant plusieurs années, le référendum est donc tout trouvé.

Il serait proposé au référendum *un texte en deux questions* ; le précédent d'octobre 1946 qui a fondé depuis la guerre le recours à la démocratie directe empêcherait toute contestation sur le fait qu'il y ait deux questions. La première — décidant l'extension de la procédure référendaire de l'article 11 à *tout projet de loi* — ferait adopter par le peuple la révision de cet article par suppression au premier alinéa de tout ce qui suit les mots « *tout projet de loi* ». Eventuellement, pour l'avenir qui préoccupait tant le chef de l'Etat lors de sa réunion de presse d'octobre dernier, on remplacerait aussi les mots « *sur proposition conjointe des deux Assemblées* » par les termes « *sur proposition de l'une des deux Assemblées* », ce qui, à terme, permettrait bien mieux que la saisine d'office du Conseil constitutionnel (qui n'a pu être obtenue lors de la dernière réunion du congrès de Versailles) de protéger les libertés publiques.

La seconde question — si la première était tranchée par l'affirmative — soumettrait à l'approbation du peuple les grandes lignes du changement tant proclamé, mais qu'il faudrait alors définir ; ce serait un plan d'austérité et de restructuration de notre économie et, à terme — *c'est évident* — de la société. Grandes lignes, ou plutôt moyens principaux à mettre en œuvre.

L'objectif serait de préparer une économie beaucoup plus souple, *se décentralisant à mesure de son* évolution morale et technique au lieu de se concentrer follement *comme aujourd'hui*, de *préparer* une façon de produire diminuant radicalement nos besoins d'éner*gie et de matières premières* importées, de préparer en réalité une société tout autre que celle vers *laquelle nous allons* si nous ne réagissons pas collectivement. Cet horizon, il appartiendrait naturellement au président de la République de le définir ; on ne pourrait alors l'accuser de manquer de vision à long terme.

L'élargissement de la majorité ne serait plus une course aux salles de congrès partisans, une quête de voix en prévision d'élections, de combinaisons parlementaires ou de truquages des scrutins par le biais proportionnel. Le référendum dégagerait un rassemblement populaire sur l'essentiel de notre époque : l'adaptation de notre pays à la mutation de la fin du vingtième siècle, adaptation qui, si elle est réussie mieux que par d'autres Etats et avant eux, est le gage de notre indépendance, voire même de notre primauté politique et spirituelle au vingt et unième siècle.

Le référendum ne pourrait être négatif tant le président de la République se serait assuré du concours du plus grand nombre pour préparer le projet de loi qui pourrait, en la forme, lui être soumis par « proposition conjointe des deux Assemblées », comme le permet l'actuel article 11 de la Constitution, donc après un ultime débat parlementaire. M. Giscard d'Estaing serait à la fois inattaquable et sur le fond, exactement dans les urgences de notre temps et à leur dimension, et en la forme alliant la votation parlementaire, le débat socio-professionnel et la sanction populaire.

* * *

Cette grande stratégie nationale, M. Giscard d'Estaing, aussi longtemps qu'il est président de la République, pourrait la faire sienne. Mais c'est le drame de la France qu'un homme si doué pour l'exposition, si talentueux dans l'art de convaincre et d'occuper la scène, ne crois finalement qu'à la nécessité d'être cru et non à la nécessité d'être vrai. Art si contagieux et si officiel aujourd'hui qu'il *devient le vade-mecum de* chacun de ses ministres — à commencer par le premier — plus occupés, en semaine comme le dimanche, de se faire un parti et une claque, de réciter des professions de foi dont ils ne croient pas le premier mot (en quoi ils sont frères de leurs auditeurs et thuriféraires), plutôt que de gouverner loin des micros et des écrans, mais près des souffrances et des injustices.

Que l'inflation de 15 % par an — enfin avouée par un ancien ministre des finances qui sait bien qu'un taux équivalent ou à peu près était atteint chez nous bien avant la crise du dollar et l'enchérissement du pétrole, donc par notre faute, donc par sa faute, — que cette inflation suréquilibre le budget de l'Etat et permette les largesses qu'on promet à tel ou tel, peu importe : les catégories sont énumérées, donc satisfaites. Car M. Giscard d'Estaing le sait : les laissés-pour-compte de plus en plus nombreux dans cette crise ne veulent pas tant « participer à notre effort de production » que gagner de l'argent, tout simplement... Car M. Giscard d'Estaing ne considère les Français, ne nous considère qu'en catégories socio-professionnelles, autrement dit en colonnes verticales des sondages de popularité ou de mécontentement (dont il a rappelé à Courchevel le cas qu'il fait quand ils sont favorables, et en réunion de presse le dédain où il les tient quand ils le sont moins...).

* * *

Le président de la République ne voit en somme les « problèmes » de la France et de notre temps qu'en autant de sujets à « traiter » par découpage logique *de dossiers ou par* échéance de calendrier, soigneusement trompettés ; faisant des catégories — qu'il *s'agisse des hommes ou des* questions — les objets d'un raisonnement et d'une offensive publicitaire, *il est lui-même victime* de son propre système d'exposé, puisque son exercice est surtout de décrire, donc de subir, bien plus que de gouverner. Le destin a la figure aujourd'hui vantée, hier décriée, des « observateurs internationaux » ; on prévoit, on mesure notre progrès, nos efforts : on ne dit pas quels et comment ils sont.

Par la manière même de « regarder la France au fond des yeux », par la manière de conduire son exposé et donc d'avouer tout haut comment il pense sa politique, le chef de l'Etat empêche la France et s'empêche lui-même de vraiment poser les questions de notre temps ; la copie qu'il nous rend chaque mois reste belle et classique dans la forme, mais dans le fond elle date de plus en plus. Sans doute, M. Giscard d'Estaing ressent-il que rien — en notre siècle — ne peut se faire *sans le consentement des intéressés.* Mais — éducation, sensibilité, situation — tout le ramène *constamment* à *faire de ce consentement* un but politique, et non *le moyen de la politique. Dans cette optique en imposer au* public compte davantage que mobiliser le peuple. Cette façon de *faire* a pour *effet* non de mettre en route des hommes et des femmes, mais, au contraire, de *les convaincre de demeurer assis* où ils sont, car « on » va s'occuper d'eux. A preuve les augmentations *d'allocations et les diverses compensations* annoncées. Jusqu'au jour où chacun prendra conscience *soudain que peu lui importe* de connaître le montant cumulé de ce que l'Etat verse pour lui et ceux *dont* la *situation est comparable* à la sienne, que peu lui importe de faire partie du million de ceci ou de cela, *mais qu'au* contraire lui importera de pouvoir de lui-même décider de ce qu'il faut faire pour *que* cela change pour lui et les siens. Déjà celui qui apprend qu'il est licencié, qui piétine des heures devant les agences de l'emploi, qui, à la maison, subit le regard de ceux qu'il aime, déjà celui-là n'a pas qu'un problème de revenu individuel ou de ménage... Déjà, celui qui a poursuivi tant d'années après le baccalauréat des études qu'aucune entreprise ne veut maintenant monnayer, déjà celui-là exige davantage qu'une explication...

Aujourd'hui *dans notre pays* silencieux, travailleur, discipliné, le changement pourrait se faire à *temps, volontairement*, par la collaboration de tous, dans des procédures alliant précisément nos traditions démocratiques depuis la Libération à ce changement tant vanté. Le sujet, la crise en valent la peine.

(*) L'article 11 de la Constitution est ainsi rédigé :

« Le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou vanté. Le sujet, la crise, en valent assemblées, publiées au « Journal officiel », peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, comportant approbation d'un accord de communauté ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.

» Lorsque le référendum a conclu à l'adoption du projet, le président de la République le promulgue dans *le délai* prévu à l'article précédent. »

L'aiguillon de la crise

(Suite de la première page.)

Le souci de protéger — sinon toujours de garantir — le pouvoir d'achat des plus faibles est évident. On peut donc s'étonner qu'une compensation parallèle n'ait pas été prévue pour les petits épargnants, victimes permanentes depuis trois ans de l'érosion monétaire.

Plus choquante est la solution retenue pour les agriculteurs. Si, dans l'ensemble, le pouvoir d'achat des paysans a baissé de 15 % l'an dernier, cela n'a pas été le cas de tous Les céréaliers, les producteurs de betteraves, les cultivateurs de *maïs* ont bénéficié d'une récolte correcte et d'une forte hausse des cours ; pourquoi donc relever sensiblement leurs prix cette année (aux frais du consommateur final), et *surtout leur accorder la même prime* de 1 200 F qu'aux autres exploitants ? Il eût mieux valu aider davantage les *éleveurs et les viticulteurs, particu*lièrement frappés par le sort, quitte à faire plus que les 9 % d'exception prévus par le gouvernement dans la distribution générale de la manne officielle. Les dirigeants syndicaux du monde paysan en auraient peut-être été mécontents : ils reviennent petit à petit aux erreurs d'antan, en soutenant des revendications uniformes où l'agriculteur de l'Aisne ou du Nord trouve davantage son compte que le petit cultivateur des régions moins prospères ; mais le choix aurait été plus conforme à la conception d'une société « *ayant le sens de la justice* » *qu'a développée* le président de la République

Au-delà de l'aspect social de ces *décisions, quelle est leur signification* économique ? Sans opérer sur le revenu national une pesée aussi forte que l'avaient fait l'an dernier l'encadrement du crédit et le tour de vis fiscal, elles amorcent — et c'est sans doute *l'essentiel* — un changement de cap dans la stratégie gouvernementale. C'est sur la relance ou du moins le soutien de la consommation populaire que compte maintenant le chef de l'Etat pour enrayer la dégradation de la situation économique

On avait eu l'impression en décembre que, renonçant aux mesures globales trop générales pour être adaptées à des situations de plus en plus diverses, il choisissait la voie judicieuse des encouragements sectoriels : aide à Citroën et à Berliet, crédit sélectif en faveur du bâtiment. Des mesures du même type étaient attendues, disait-on, pour l'*informatique, la chimie*, le textile, et peut-être l'aéronautique, secteurs où la détérioration de l'emploi est *particulièrement grave. Elles ne sont* peut-être pas abandonnées, mais, pour l'instant, c'est par la consom*mation que M. Giscard d'Estaing* opère timidement la relance.

De combien de sarcasmes, pour*tant, n'avait-on pas accablé M* Mitterrand dans les cercles officiels, lorsque la gauche préconisait d'agir *à la fois sur les deux tableaux* la relance de l'investissement public dans les secteurs capables d'économiser des *devises* (grâce à un grand emprunt d'Etat) et la stimulation modulée de la consommation populaire ? *Nécessité fait loi* apparemment : sous l'aiguillon de la crise le chef de l'Etat reprend une partie — d'ailleurs modeste — des propositions de son ancien challenger.

Est-ce assez ?

C'est que la dégradation de la situation a été beaucoup plus forte qu'il s'y attendait. La décélération des revenus et les restrictions de crédit ont entraîné le fléchissement des achats des particuliers, puis celui des investissements des entreprises, qui tirent sur leurs stocks et diffèrent les dépenses d'équipement jusqu'à des jours meilleurs. L'annonce de mauvais résultats ici détériore un peu plus l'activité ailleurs.

Le chômage touche près d'un million de salariés, tandis que les réductions d'horaires se multiplient ; la diminution du pouvoir d'achat ainsi provoquée (le chômage n'est qu'en partie indemnisé) a alimenté la récession. Le dernier *indice de la production industrielle*, insuffisamment représentatif il est vrai, signale une baisse de 4 % en un an.

Le patronat et les syndicats s'attendent maintenant à une détérioration accrue de *l'emploi* jusqu'à l'été. La Banque de France, moins sujette à caution, ne s'attend pas non plus à une reprise de la production avant le second semestre. malgré l'ampleur du déstockage. Si la dépression a aidé M. Fourcade à lutter contre l'inflation et le déficit commercial, sa prolongation inquiète le président de la République au point de l'amener à brusquer les remèdes. Refusant de trop *majorer* les dépenses publiques, en cette année où l'on ne peut guère compter sur les surplus habi*tuels de T.V.A., M. Giscard* d'Estaing renonce à accroître les investissements publics dans les secteurs les *plus léthargiques*. Il ne parle pas davantage des allégements d'impôt sur *le* revenu que certains avaient cru pouvoir annoncer.

Le desserrement du crédit ne servant pas à grand-chose (hormis le bâtiment) quand les particuliers hésitent à acheter, c'est vers la stimulation de la consommation modeste que se tourne le président de la République. Mais il le fait dans des proportions très limitées : les quelque 4,3 milliards de revenus supplémentaires évoqués mardi (1) ne représentent que 0,5 % de la consommation nationale des Français envisagée pour cette année (875 milliards environ).

Est-ce assez pour « dégeler » la machine économique ? Dans le souci d'éviter de *relancer l'inflation* en croyant ranimer l'emploi — comme il reproche au président Ford de le *faire. — M. Giscard d'Estaing a, une* fois encore, tiré court. Déjà à l'automne 1973 et au printemps 1974, il *avait recouru* à cette technique homéopathique. Elle n'a guère réussi : l'inflation s'est accélérée *pendant un an et si elle reflue* maintenant, c'est au prix d'un sous-emploi record pour notre pays depuis la guerre. A l'inverse, l'encadrement du crédit, brutal et non sélectif, n'a pas eu que les effets bénéfiques sur lesquels tablait l'ancien ministre de l'économie et des finances.

Peut-on cette fois faire davantage confiance à la politique des « petits paquets » ? On hésite à l'affirmer. L'Allemagne fédérale, qui a précédé la France depuis trois ans dans cette voie, avec de meilleurs résultats, organise présentement la relance avec beaucoup plus d'énergie.

Le malheur des uns ne faisant jamais le bonheur des autres, il est probable que la contemplation morose des déboires américains, britanniques ou italiens ne suffira pas à contenter l'opinion française. Pas plus qu'une meilleure indemnisation du chômage ne satisfait le salarié à *la recherche* d'un emploi.

On le voit de plus en plus clairement en Occident, depuis un an, en *matière de croissance qui n'avance* pas recule. A partir de combien de faillites ou de chômeurs, le chef de *l'Etat acceptera-t-il de recourir aux* grands moyens ?

GILBERT MATHIEU.

(1) En année pleine, 2,7 milliards pour les agriculteurs, 1,25 pour les personnes âgées et environ 0,4 pour *les familles (seules les allocations* proprement dites sont majorées).

Selon M. Royer <beaucoup se réfugient au centre pour faire une politique de droite>

« La liberté de réunion n'existe plus », *a réaffirmé mardi soir à Paris M. Jean Royer justifiant ainsi les* « précautions » *dont il entoure désormais ses réunions d'information à travers la France. Renonçant aux réunions publiques, dont il évoque cependant les péripéties avec une fierté mêlée de nostalgie, l'ancien candidat à l'Elysée a choisi une formule moins risquée, celle des réunions privées avec cartes d'invitation et contrôle sévère à l'entrée. Point de chahuts, donc. Point de salles chaudes et vivantes. Ni cheveux longs, ni poitrines dénudées, mais des visages graves et des habits sombres. On est entre* « gens libres et évolués » *qui*, « en plein hiver », *n'ont pas hésité* « à rompre avec leurs loisirs quotidiens du soir pour venir entendre parler des problèmes de civilisation ». *Le courant passe, les mots portent, les formules touchent, les applaudissements fusent. Ainsi M. Royer entend-t-il relancer la cadence de son mouvement tout en évitant la surchauffe de ses auditeurs.* — P Fr.

Mardi soir 25 février, à la salle Wagram, M. Jean Royer, maire de Tours, ancien candidat à la présidence de la République, a analysé la situation politique et précisé les solutions qu'il avait préconisées pendant sa campagne.

« *Je viens à vous sans amertume* », a-t-il confié à un millier de personnes, au premier rang desquelles on notait la présence de M. Pierre Godefroy, député (app. U.D.R.) de la Manche.

Se refusant à « *dramatiser la situation* », il a souhaité que, face à la crise de l'énergie, la France joue « *la carte de l'esprit inventif* » en créant un institut de l'invention, en mettant en place un plan charbonnier « *sans restriction* » et en lançant une étude du traitement des déchets atomiques « *sur une large échelle* ».

En ce qui concerne l'inflation, M. Royer a reproché au gouvernement « *de ne pas s'attaquer aux véritables racines du mal* ». « *L'argent est trop cher* », estime le maire de Tours, qui préconise notamment le lancement d'un grand emprunt national, l'indexation de l'épargne sur la pierre, et une politique d'échelle mobile pour les petits salaires.

Soulignant l'augmentation du nombre de « *chômeurs cultivés en provenance de l'université* », il a déclaré : « *Ce chômage-là, il ne faut pas le tolérer, car il peut être la base d'une contestation profonde, le lit d'une révolution future.* »

La relance de l'économie nationale lui paraît donc « *urgente* ».

Après avoir tracé les limites du libéralisme (« *La liberté, oui ; la liberté sans bornes, non.* ») et du droit de grève (« *le devoir de médiation, par des magistrats sociaux, devrait être obligatoire* »), M. Royer a successivement évoqué :

● L'ENTREPRISE : « *Plus que des réformes de structures, il faut améliorer la qualité des rapports humains et demander aux syndicats de se séparer totalement des partis politiques, qui ne doivent plus rechercher la constitution de sections politiques d'entreprises.* »

● L'EDUCATION : « *Il faut favoriser l'enseignement alterné pour montrer aux élèves ce que c'est que le peuple au travail. Ce qui est important, c'est que nos écoles enseignent la volonté de vivre ensemble.* »

● LA FAMILLE : « *Je reproche au gouvernement de ne pas avoir présenté au Parlement une grande loi d'orientation en faveur de la famille. (...) Nous sommes entrés dans une période de féminisme sauvage. (...) On a fait de moi le candidat de la lutte contre l'avortement. Je l'ai accepté. Je l'ai payé. Je ne le regrette pas, car j'ai fait mon devoir.* »

Evoquant ensuite la liberté de réunion « *qu'il faudra reconquérir* », M. Royer a estimé que « *les majorités jusqu'ici silencieuses devaient se protéger, dans la rue, dans l'université, dans l'armée, dans l'Eglise, contre les minorités bavardes et violentes* »

Constatant, pour terminer, qu'aujourd'hui « *beaucoup se réfugient au centre pour pratiquer une politique de droite* », M. Royer s'est présenté comme « *un homme politique libre, donc isolé* », qui, par « *des voies étroites et difficiles* », entend favoriser « *le rassemblement, la convergence et la synthèse* ». « *Je ne suis pas un instrument de division* », a conclu M. Royer.

● ERRATUM. — Dans l'article de Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 26 février), il fallait lire page 7 : « L'union de la gauche a connu, en 1968-1969, de pires traverses que les difficultés qu'elle rencontre aujourd'hui. Mais de simple coalition électorale en 1967 [et non 1957], elle était, entre-temps, devenue alliance de gouvernement. »

Les taux de croissance du produit national brut

(évoqués par M. Giscard d'Estaing)

	1974 — (%)	1975 — (%)
Canada	3,7	3,5
Etats-Unis	— 2,2	— 2
Japon	— 3,7	2
France	4,5	3
R.F.A.	0,4	2,5
Italie	3,8	— 0,3
Royaume-Uni ...	— 0,2	1,7
TOTAL	— 0,3	0,3

هكذا من الاصل

RELIGION

UN COMMENTAIRE DE « LA CROIX » SUR LES SILENCIEUX DE L'ÉGLISE

« Plus que jamais, les Silencieux de l'Eglise, écrit Robert Ackermann dans *la Croix du 25 février, apparaissent comme un mouvement qui conteste . fermement beaucoup d'aspects de la pastorale actuelle. Ce qui est leur droit.*

» Mais comment peut-on applaudir à trop de paroles injustes et qu'on ne peut ramener à des bons mots : « La foi est intacte, » c'est le clergé qui ne l'est plus... », « les séminaires seraient pleins si » le clergé se donnait la peine de » prêcher l'Evangile », « il n'y a » plus d'athéisme sérieux que celui des ecclésiastiques », « pour » entendre exposer la doctrine catholique, il faut aller à la Sorbonne. Si vous allez à l'Institut » catholique de Paris, au nom de » l'oecuménisme, vous entendrez » l'apologie de Luther » ?... On pourrait continuer longtemps ce florilège...

» Notre rôle, a dit Pierre Debray, » est de défendre ce qui existe. » Seulement, voilà, aujourd'hui comme hier, le monde bouge. Et l'Eglise est faite pour le monde.

L'exclusion du Père Girardi de l'institut international Lumen Vitae provoque de nouvelles réactions

La mesure d'exclusion prise contre le Père Giulio Girardi par l'institut international Lumen Vitae, en décembre dernier (*le Monde* du 21 décembre 1974), continue de provoquer de vives réactions. En France, un certain nombre de publications et mouvements chrétiens (1) viennent de manifester leur solidarité avec le professeur salésien dans une déclaration commune. Après avoir rappelé que la décision a été prise *« contre l'avis quasi unanime des instances collégiales consultées »*, les signataires poursuivent :

« L'arbitraire de cette mesure, tout comme celui des sanctions qui ont frappé récemment plusieurs prêtres et théologiens, montre bien que la hiérarchie continue à masquer, sous un discours libéral, une pratique répressive à l'égard de tous ceux qui remettent en cause le système auquel elle est liée.

» Elle se dit pluraliste et prétend respecter la liberté politique des chrétiens : mais elle cherche à priver de toute influence ceux qui font un autre choix que le sien. Elle se dit favorable à la recherche théologique et prétend en souhaiter le développement : mais elle s'arroge le droit de définir seule les limites de cette recherche et d'en exclure tous ceux qui ne s'y soumettent pas. Elle se dit soucieuse des droits de l'homme et prétend en dénoncer toutes les violations : mais elle pratique elle-même des méthodes qui en sont la négation évidente

» Comment croire en une parole constamment contredite par les actes ? »

En Belgique, les prises de position se multiplient. Le conseil académique de l'institut, réuni en séance le 22 janvier 1975, a adopté par 13 voix favorables et 2 abstentions, une déclaration dans laquelle il *« prend acte »* d'une décision qu'il ne peut, statutairement, récuser. Il persiste, toutefois, à considérer cette décision comme *« insuffisamment justifiée sur le fond »* et pense qu'elle *« porte préjudice non seulement au professeur Girardi, mais à la réputation de l'institut ».* En outre, le conseil exprime son *« désaccord de principe et son inquiétude pour l'avenir devant le caractère autoritaire »* de la décision, prise *« sans consultation approfondie et en excluant la participation des étudiants ».*

Les étudiants ont organisé un « cours parallèle » *pour permettre au Père* Girardi de continuer son enseignement. Ils se plaignent, cependant, de *« mesures répressives »* prises contre eux (suppression de bourses), contre les membres du personnel qui se sont solidarisés avec le Père Girardi et contre certains professeurs menacés d'expulsion. Ils font état, enfin, d'un projet de « restructuration » de l'institut Lumen Vitae, qu'ils considèrent comme une reprise en main par la Compagnie de Jésus : *« On envisage une réduction substantielle du personnel non jésuite, en invoquant des raisons budgétaires, réelles, mais qui vont de pair avec des raisons idéologiques qui, elles, ne sont pas avouées... »*

Ce qui a le plus marqué l'opinion, cependant, c'est la décision de trois professeurs de ne plus donner de cours à Lumen Vitae. Il s'agit de M. Roosens, du chanoine François Houtart et de Paulo Freire. Ce dernier, pédagogue brésilien bien connu, après avoir fait part au directeur de l'institut, en décembre dernier, de son *« inquiétude »* sur la menace d'expulsion contre le Père Girardi, vient de l'informer que *« vu la situation actuelle de Lumen Vitae et ma solidarité avec le Père Girardi, je me vois dans l'obligation de renoncer à ma visite prévue ».*

De son côté, enfin, le chanoine Houtart, sociologue et maître de conférences à l'université catholique de Louvain, se dit *« réellement bouleversé »* par la décision du Provincial. *« Cela marque à mon avis,* déclare-t-il, *un processus d'autodestruction face auquel je ne puis qu'exprimer une peine p r o f o n d e. Lumen Vitae va donc aussi entrer dans le grand courant de contre-réforme qui balaie l'Eglise aujourd'hui et qui détruit son dynamisme et décourage l'élan évangélisateur. Dans dix ans il sera trop tard pour le regretter. Dans de telles conditions et pour marquer aussi ma solidarité avec le Père Girardi, je ne puis envisager de participer aux séminaires prévus. »*

Quand, les hommes d'E g l i s e comprendront-ils que les sanctions contre les livres, les personnes, les idées risquent toujours de provoquer des effets contraires à ceux qui sont recherchés ?

ALAIN WOODROW.

(1) Cercle Jean XXIII. Christianisme social. Coordination des chrétiens marxistes. Echanges et dialogue. J.E.C. Lettre. Mouvement rural de la jeunesse chrétienne. Parole et société. Vaugirard 46. Vie nouvelle.

SCIENCES

Les chercheurs du S.G.E.N. s'inquiètent des mesures préparées par le gouvernement

Avant même que soient connues les décisions qui doivent être prises vendredi 28 février sur la recherche scientifique, certains syndicats de chercheurs manifestent leur opposition. Les sections nationales de chercheurs du S.G.E.N. (Syndicat général de l'éducation nationale, affilié à la C.F.D.T.) ont réuni, le mardi 25 février, une conférence de presse pour exprimer leurs craintes. Ces sections, qui sont favorables à un statut unique du chercheur, craignent que les mesures de mobilité, que le gouvernement envisagerait de prendre, ne fassent peser de graves menaces sur la sécurité de l'emploi pour le personnel contractuel et hors statut. Elles estiment d'autre part que l'orientation des recherches est définie par des technocrates et s'opposent enfin à la transformation de la recherche en « outil de production » au service de l'industrie.

COUPABLES ET MAL-AIMÉS ?

La recherche scientifique est cette semaine au nombre des préoccupations principales du pouvoir. Au comité interministériel du mardi 25 février succède vendredi 28 un conseil restreint à l'Elysée. L'orientation générale de l'effort national de recherche doit y être définie. Une nouvelle charte, en quelque sorte, à laquelle tous les responsables de *la politique* scientifique feront référence dans les années à venir. Le Plan, qui jouait jusqu'à présent ce rôle, n'est plus, en effet, aujourd'hui l'*« ardente obligation »* qu'il devait être jadis dans l'esprit de de Gaulle.

Le *« redéploiement de la recherche »,* pour employer la terminologie officielle, devrait se traduire par quelques modifications de l'organisation administrative. Outre des changements de personnes, une réforme du c o m i t é consultatif de la recherche et aussi de l'Académie des sciences est attendue dans les semaines à venir. Le principe d'un traitement budgétaire relativement privilégié pourrait être aussi adopté.

Les problèmes seront-ils pour autant réglés ? Le rajeunissement des structures, par certains aspects, est un bien. *Il* ne calmera pas un mécontentement latent qui, bien que moins connu, est aussi profond que celui de *l'armée* ou de *l'université.* S'y ajouteront probablement quelques réactions épidermiques : la préparation *du Plan* permettait une large consultation. Le secret qui a entouré les réunions de cette semaine risque de rendre de nombreux responsables allergiques à leurs conclusions. Personne n'aime les orientations octroyées.

La communauté scientifique, surtout, ne se sentira pas rassurée. L'inquiétude qui la ronge, et qui concerne moins son avenir immédiat que le rôle qu'elle doit jouer dans la société, ne sera pas calmée. Le temps est passé où l'on attendait d'elle les solutions aux problèmes de notre civilisation ; la science, aujourd'hui, est aussi souvent mise en accusation pour la pollution et les dangers que font courir ses découvertes qu'appelée à proposer des remèdes. Les chercheurs se sentent, sinon coupables, du moins mal aimés. Les budgets de ces dernières années ne leur ont pas été *favorables. Démunie de moyens* de pression directs — qui se soucie d'une grève des chercheurs ? — la communauté scientifique réagit à ces attaques comme le ferait tout autre. Elle se replie sur elle-même et multiplie les défenses corporatives.

La recherche touche beaucoup plus qu'on ne croit au système économique. Ses résultats et la manière dont ils pénètrent l'industrie gouvernent à long et même à moyen terme le niveau, le type et la qualité de la production. La science doit-elle être pour autant à la remorque de l'industrie ? Les syndicats de chercheurs accusent le gouvernement de le vouloir. Un même ministre, M. d'Ornano, a la charge de deux activités, ce qui ne veut cependant pas dire que l'une est subordonnée à l'autre.

En France, *les liens* entre la recherche et l'industrie ont toujours été difficiles. A une ignorance mutuelle, souvent *liée* au *statut social* — la recherche est le plus souvent publique et l'industrie privée, — s'ajoute une méfiance instinctive. C'est ce cercle qu'il faudrait briser.

Avoir une raison de vivre est une revendication primaire de l'homme. Aussi longtemps qu'il ne saura pas pourquoi il travaille, le chercheur scientifique sera malheureux. Ce n'est peut-être pas au gouvernement de répondre. La question n'en est pas moins directement politique au sens le plus élevé du terme. Elle concerne l'organisation même de notre société.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

ÉDUCATION

A PARIS ET EN PROVINCE

Des grèves d'élèves et d'étudiants affectent plusieurs établissements

De nos correspondants

Des grèves d'étudiants et de lycéens ont eu lieu depuis plusieurs jours dans des établissements scolaires et universitaires. Ces mouvements concernent plus particulièrement les établissements d'enseignement technique.

Dans les instituts universitaires de technologie (IUT), les grèves commencées à la fin du mois de janvier dans la région parisienne continuent et ont touché de nombreux établissements en province. Les étudiants des IUT de Tours, de Saint-Etienne, de Dijon, sont les derniers en date à avoir décidé l'arrêt des cours. Ils réclament la reconnaissance de leurs diplômes dans les conventions collectives, l'indemnisation des stages, la possibilité d'entrer dans le second cycle universitaire, et des allocations d'étude.

Après un accident survenu à l'un de leurs camarades, les élèves du collège d'enseignement technique (CET) Etienne-Mimard, à *Saint-Etienne*, boycottent depuis le lundi 24 février les cours donnés dans l'atelier de mécanique. Vendredi dernier, un élève de dix-neuf ans, M. Laval, a reçu une décharge électrique, alors qu'il travaillait sur une des machines de l'atelier. *« Seule l'intervention d'un autre élève lui a sauvé la vie*, disent ses camarades. *Nous ne reprendrons les cours que lorsque la sécurité sera assurée correctement. »*

Au C.E.T. Saint-Exupéry, à Toulouse, c'est pour protester contre l'état des locaux et les méthodes disciplinaires (brimades, colles, corvées) que les collégiens sont en grève. Ceux-ci signalent que leur établissement était, récemment encore, surveillé la nuit par un garde qui, armé d'une carabine 22 long rifle faisait la ronde des dortoirs. La carabine a été supprimée dernièrement parce que le garde a ouvert le feu sur un professeur qui pénétrait dans le collège et n'avait pas répondu à ses sommations. La direction de l'établissement précise que le garde était armé *« parce que le quartier n'est pas sûr ».*

Les élèves du lycée technique de Nevers refusent de prendre leurs repas au réfectoire, où, disent-ils, la nourriture est mauvaise. Au C.E.T. Albert-Camus de Firminy (Loire), ce sont les enseignants quin ont fait grève, la *température des salles de cours* étant de 10 à 12 degrés. Au lycée Fontanes de Niort (Deux-Sèvres), les professeurs ont observé une grève générale de quarante-huit heures, lundi 24 et mardi 25 février, pour protester contre la suppression de sept postes et le transfert de huit autres décidés à la suite de la fusion des lycées Fontanes et Jean-Macé.

Le premier mot d'ordre de grève en signe de protestation contre le projet de réforme de M. Haby a été lancé mardi 25 février par les élèves de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) au lycée Ro*main-Rolland* d'Ivry-sur-Seine. Le mouvement devait se poursuivre ce mercredi.

● *L'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud* aura désormais un conseil d'administration élargi comprenant trente-six membres au lieu de vingt-deux. La nouvelle composition du conseil conserve l'équilibre entre membres nommés et de droit, d'une part, et membres élus, d'autre part. Le personnel administratif et d'intendance sera désormais représenté. D'autre part, tous les membres élus, soit six élèves, six enseignants et six représentants du personnel non enseignant, pourront se faire remplacer par un suppléant. La composition du conseil sera ainsi alignée sur celui de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm.

● *Des journées d'étude sur l'audiovisuel*, s'adressant aux cellules d'information et d'orientation des universités, sont organisées les 17 et 18 mars à l'université de Bordeaux III. Renseignements : cellule d'information et d'orientation de l'université de Bordeaux II, domaine universitaire, 33405 Talence. Téléphone : (56) 80-73-66.

● *L'université Paris-VII* organise, à partir d'octobre 1975, un stage de formation générale littéraire ou scientifique étalé sur vingt-cinq semaines, et préparant éventuellement à l'examen spécial d'entrée à l'université. Ce stage est exclusivement réservé aux travailleurs désirant obtenir un congé-formation

★ Inscriptions du 11 au 21 mars. S'adresser au service d'éducation permanente de Paris-VII. Téléphone : 336-25-25, poste 51-23.

PRÉLUDE A UN DÉBAT

« Vous avez été directeur autrefois d'un ministre qui suivait le bœuf ; aujourd'hui, vous avez mis la charrue avant le bœuf. » *Excepté cette allusion cinglante de M. Jean Cornec aux anciennes fonctions de M. René Haby — directeur du cabinet de M. François Missoffe lorsqu'il était ministre de la jeunesse et des sports, — les répliques étaient tièdes et les pointes émoussées au cours du face-à-face qui a opposé, pendant près d'une demi-heure, le ministre de l'éducation à MM. Jean Cornec, André Lagarde (présidents des deux plus grandes fédérations de parents d'élèves) et André eHnry (secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale) mardi soir 25 février, sur France-Inter.*

La confrontation était décousue, chacun exposant ses revendications sur des points particuliers. M. Cornec s'inquiétait de « l'avenir du service public d'éducation ». *M. Lagarde demandait une réduction des effectifs des classes maternelles. M. Henry contestait en bloc la* « modernité » *de la réforme proposée.*

Le débat était toutefois lancé. Les trois fédérations se sont déclarées « prêtes dans les mois à venir à entamer avec le ministre un dialogue et une concertation serieuse », *y compris, pour M. Henry, sur* « le tabou de la dualité de l'enseignement public et privé ». *M. Haby s'est engagé à* « remanier certains aspects au fur et à mesure des discussions ». *Rendez-vous a été pris pour une prochaine « table ronde ».*

● PRECISION. — Mme Garcia, directrice d'école maternelle, 140, avenue de Wagram, à Paris (17e), nous prie d'indiquer, à la suite de l'article sur « Les maternelles victimes de leur succès » (*le Monde* du 11 février), qu'elle n'a *« en réalité dépensé que la moitié de cette somme* (4 000 F), *pour trois cent quarante-quatre enfants inscrits »*, à l'occasion de la fête de Noël dans son établissement.

JEUNESSE

ÊTRE SCOUT AUJOURD'HUI

III. — « Ouvrez ou nous partons... »

par PIERRE GEORGES

Pour que le scoutisme demeure en France un mouvement de masse, il lui faut, constamment, maintenir son effectif de responsables adultes. Arithmétique des organisations de jeunesse : un cadre perdu, dix, vingt adhérents égarés. Il lui faut aussi savoir offrir aux jeunes une « enveloppe » pédagogique suffisamment large pour que les souhaits les plus divers, les démarches les plus différentes y trouvent leur place. Ainsi s'explique l'étonnante diversité des activités scoutes et, partout, des mouvements scouts (« le Monde » des 25 et 26 février).

« Nul n'est propriétaire du scoutisme », dit M. Emile Visseaux, commissaire général des Scouts de France. Certes, non. Mais chacun s'en croit volontiers le dépositaire exclusif. Ah ! les superbes batailles d'exégètes, les magnifiques procès en trahison de la *« pensée de B.-P. »* (Baden-Powell, pour les non-initiés). Que de lettres ouvertes, que de blessures mal fermées ! Que de reproches, que d'excommunications voilées ! Que de démissions fracassantes ! Que de débats, que de motions, que de contre-débats, que de contre-motions !

La guerre des scoutismes a été à la mesure de l'appétit d'exister. A la mesure de l'appétit d'exister, de la faim de justice qui ont saisi les jeunes de ce temps. Ce sont ceux-là, filles et garçons de quatorze et vingt ans, cette frange d'âge toujours difficile à intégrer dans un mouvement de jeunesse, qui ont placé le scoutisme, et non « leur » scoutisme, au pied du mur : *« Scouts, guides, éclaireurs, éclaireuses ? Oui, d'accord, mais pour quoi faire ? »* Ce sont ceux-là qui ont détruit le mythe d'une chevalerie en culotte courte, qui ont obligé les responsables les plus lucides de leurs mouvements à justement faire mouvement ; qui ont obligé les responsables les adultes qui confondent trop souvent bénévolat et infaillibilité — à choisir entre évoluer ou se scléroser.

La grande question, pour ces jeunes et pour les responsables qui ont osé les écouter et voulu les comprendre, a été de savoir si le scoutisme et, lorsqu'il est confessionnel, la foi pouvaient continuer à se vivre dans ce qu'un jeune responsable éclaireur appelait *« l'égoïsme sacré des gens de bien »*. *« Le but du scoutisme*, ajoutait-il, *a été, jusqu'à maintenant, de former des citoyens actifs, heureux, des adultes exemplaires dans une société qui ne l'est pas. Avec l'espérance, un peu vague, que ces adultes exemplaires bien intégrés feraient quelque chose pour améliorer cette société. Nous, nous ne voulons plus être des exceptions pour confirmer la règle, mais changer la règle. »*

« Agents de la Révolution »

C'est ce que, dans un raccourci, disait aussi cette jeune fille, responsable de différents groupes de Caravelles. *« Il nous faut passer d'un scoutisme des activités à un scoutisme de l'action. »* Ou ce pionnier des Scouts de France, lorsqu'il affirmait : *« Nous ne pouvons plus nous contenter de ramasser des papiers gras dans la forêt, sans savoir pourquoi ils y sont et sans rien faire pour qu'ils n'y soient plus. »* Réactions étonnantes ? Pas tellement ; ou alors, il faudrait imaginer un scoutisme demeuré entre parenthèses, quand, à côté, tout bouge, tout craque, en grande partie sous la poussée des jeunes : la société, l'école, l'Eglise, l'armée, la conception du travail, de la famille. Comment ce scoutisme déjà terriblement secoué par l'épreuve des guerres coloniales françaises — l'Indochine, l'Algérie, — aurait-il pu passer au travers de son temps, sourd et aveugle, imperméable et inébranlablement confiant ?

Au mois d'octobre dernier, dans l'hebdomadaire royaliste *Aspects de la France*, M. Michel Baron assimilait les Scouts de France à des *« agents de la Révolution »*. D'une certaine manière, c'est un compliment. D'une révolution spirituelle, en effet, ces pionniers d'Epinal qui disent : *« Le scoutisme que nous proposons est un choix. Aujourd'hui, éduquer c'est transformer le monde. Notre scoutisme ne veut pas s'accommoder d'un monde qui ne veut rient changer. Il ne peut se faire complice d'un monde qui enferme l'homme dans le mépris. »*

Agents de la Révolution, ces Eclaireurs unionistes qui, dans une plaquette intitulée *Nouveau Cap*, écrivent : *« Nous nous méfions un peu des maitres-mots qui nous ont fait tressaillir autrefois : honneur, service, loi, promesse. D'autres notions nous paraissent plus contemporaines : justice, responsabilité, démocratie. »* Et, un peu plus loin : *« Nous disons tout d'abord que le mouvement est dans la réalité. Curieux propos ! Ne l'aurait-il pas été auparavant ? Sûr, il l'était. Mais dans quelle réalité ? Un ghetto, un prytanée, un édredon ? Tous ces lieux sont signes de mise à part. Nous les quittons... Non à la mise à part, non à l'élitisme, non au Club Méditerranée des gosses. »* Tel fut le défi lancé par des jeunes au scoutisme d'hier : *« Ouvrez, ou nous partons. »*

A question unique, réponses très diverses. Première réponse, ou non réponse, comme l'on voudra, celles des Scouts d'Europe. Eux ont choisi la défense active, celle d'un mouvement catholique *« pur et dur »*, le *« scoutisme authentique de Baden-Powell »*. Ni compromis ni changement. Des *« ultras »*, des intégristes ? *« Nous ne sommes pas des conservateurs »*, dit un responsable, *mais nous croyons en une pédagogie et en des valeurs qui ont fait leurs preuves et que d'autres, par démagogie ou par faiblesse, sont prêts à abandonner. »*

On notera qu'en 1971, dans un numéro de la revue des Scouts d'Europe, il est indiqué que la finalité de ce mouvement *« vise à instaurer l'ordre chrétien en Europe, et qu'il n'est pas absurde de vouloir relancer l'idéal de la croisade dans ce monde de fuyards, d'égoïstes et de tricheurs »*.

Un réformisme contrôlé

Ce texte est aujourd'hui corrigé par les responsables du mouvement, qui parlent simplement d'un souci de *« maintenir l'unité spirituelle des peuples d'Europe »*. Deuxième réponse, celle des Scouts unitaires, plutôt partisans d'une défense passive. Attendre et voir venir ; coller à l'Eglise, poisson-pilote, en récusant à la fois le risque aventuriste et l'excès de conservatisme. Les Scouts unitaires se sont séparés des Scouts de France parce qu'ils refusaient la réforme pédagogique décidée par ceux-ci en 1964 : scinder en deux groupes d'âges — Rangers et Guides (12-14 ans) et Pionniers et Caravelles (14 à 17 ans pour les garçons ; 14 à 16 ans pour les filles) — les patrouilles Scouts et Guides, qui réunissaient auparavant les jeunes de 12 à 16 ans. Cette réforme, fondée sur le constat que des pré-adolescents et des adolescents pouvaient ne pas voir, actuellement, les mêmes centres d'intérêt, les Scouts unitaires de France l'ont estimée non conforme à leur *« schéma pédagogique »*. Erreur d'analyse ou excessive prudence ?

Les Scouts de France, la « grande armée », ont choisi ce que l'on pourrait appeler le réformisme contrôlé. Une remise en cause, certes, mais étalée dans le temps. On pourrait croire qu'elle a commencé avec la réforme pédagogique de 1964, pour se terminer, en 1973, avec le grand rassemblement de la Trivalle. En fait, elle est permanente. *« Et même trop permanente pour être vraiment résolue »*, dit une cheftaine. Situation paradoxale : à un problème de finalité, l'« appareil » des Scouts de France, pesant, puissant, a apporté une réponse strictement pédagogique. Quand la base dit : *« Nous voulons refaire le scoutisme »*, le sommet répond : *« Relisez Baden-Powell, tout y est »*.

L'originalité et peut-être en même temps les limites de la capacité d'évolution des Scouts de France sont contenues là : faire constamment référence à un modèle pédagogique, à l'intuition *« géniale et prophétique »* de Baden-Powell, *« un des plus grands pédagogues de notre temps »* (*le Monde* du 3 août 1973). Cet *« essentiel »* du scoutisme est là, selon M. Visseaux, dans la très réelle valeur pédagogique du mouvement, dans ce souci initial d'éducation à la responsabilité et à la liberté. Et, à partir de ce point de départ, tout est permis, *« car le scoutisme*, dit le commissaire général, *est un des rares lieux de réconciliation des générations. Il aide à cheminer. »*

Est-il nécessaire d'entrer dans un débat sur la valeur de la doctrine de Baden-Powell ? Non, d'abord parce que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, personne, dans les mouvements scouts, ne l'a jamais mise en cause, notamment à propos des enfants. *« Tout fonder sur les centres d'intérêt des jeunes, mêler l'action à la réflexion, l'éducation du corps à celle de l'esprit, faire progresser le sens communautaire, instaurer un dialogue d'égaux entre jeunes et adultes »*, ne sont pas des données qui passent de mode ou d'efficacité. Ensuite, parce que cette référence constante à « B.-P. » faite au « sommet », est beaucoup moins fréquente à la base. Parlez à un jeune pionnier de l' *« intuition prophétique et géniale de Baden-Powell »*. Au mieux, il vous dira un *« ah ! bon »* poli. Au pire, vous recevrez une réponse à la Zazie. Cette méconnaissance, ce désintéressement du scout lambda, et plus encore des jeunes Guides de France, plus visiblement portés à l'action qu'au débat doctrinal, sont des données importantes. Elles peuvent signifier simplement que les structures et la finalité du scoutisme, selon « Saint-Baden-Powell », leur conviennent aujourd'hui parce que l'enveloppe pédagogique est très large. Et qu'elle pourrait ne plus leur suffire demain.

Restent d'une part les Eclaireuses et Eclaireurs unionistes, les Eclaireurs et Eclaireuses de France de l'autre. Dans la quête d'un scoutisme nouveau, ces deux mouvements sont allés plus loin et plus vite que les autres.

Un mouvement d'éducation permanente

Depuis longtemps, Eclaireurs unionistes et Eclaireurs de France s'interrogent sur la meilleure façon de parvenir à un scoutisme qui *« vive dans la réalité »*. Recherche qui a donné lieu à des années de débats, de discussions, de conflits doctrinaux, de batailles de tendance (voir notamment *le Monde* des 21 décembre 1972 et 4 avril 1974 sur l'évolution des Eclaireurs de France).

Au-delà des péripéties, des difficultés rencontrées dans un cheminement chaotique, par des mouvements passés parfois très près de l'implosion et encore très divisés, on peut retenir une donnée essentielle : partis de données de base très différentes — car l'un tout de même est protestant alors que l'autre s'interroge sur la valeur de sa laïcité, — les deux mouvements sont arrivés à une conclusion commune : le scoutisme de demain sera un mouvement d'éducation permanente ou ne sera plus. Il sera mouvement de masse ou ne sera plus. Il sera *« confrontation — sans privilège ni pouvoir particulier — de chacun : enfant, adolescent, adulte, appelé à avoir un droit égal à la parole et un poids égal dans la décision »* (Nouveau Cap). C'est proposer là l'envers d'un scoutisme découpé en tranches d'âges, d'un scoutisme « mouvement d'éducation de la jeunesse », d'un scoutisme d'auto-éducation.

« Soit, convient M. Robert Kastler, ancien commissaire national des Eclaireurs unionistes dans une lettre ouverte aux dirigeants du scoutisme, parue dans *Réforme* (26 octobre 1974), *« le scoutisme a vécu, sachons le remplacer par autre chose, mais ne vivons pas dans l'hypocrisie d'une dénomination qui ne traduit plus la même réalité.* [Car] *êtes-vous sûrs que votre mouvement soit adapté aux plus jeunes de huit à quatorze ans ? N'est-il pas plutôt un mouvement pour adolescents ? Ne faut-il pas, pour faire triompher une démocratie de justice, d'abord réunir des adolescents de caractère ?...*

» Votre mouvement doit répondre à l'appel des adolescents. Mais pourquoi cherchez-vous à le confondre avec le scoutisme qui est fait pour l'éducation des enfants ? ».

Là est, en effet, le véritable débat de demain.

FIN

La mixité, « danger ou santé » ?

« La mixité, c'est le danger... La mixité, c'est la santé. » *Ces deux slogans opposés un jour lors d'un congrès des Eclaireurs et éclaireuses unionistes de France, résument assez bien un des problèmes qui parmi beaucoup d'autres ont été, et sont encore, débattus dans la plupart des associations scoutes.*

Le scoutisme peut-il s'accomoder de la mixité des troupes ? Les réponses prouvent, là encore, la diversité des appréciations et des tendances. Pour les Scouts et guides d'Europe, ainsi que le précise M. Géraud-Keraod, commissaire général du mouvement, la réponse est négative, absolument négative : « Nous sommes totalement opposés à cette solution, réserve faite au niveau de l'encadrement, où là, effectivement, on peut admettre la co-éducation. »

Pour les Scouts et les Guides de France, la mixité n'est pas une fin en soi. Ni prônée ni interdite, du moins pour les plus âgés, notamment pour les Jeunes en marche (les dix-sept à vingt-deux ans déjà engagés dans la maîtrise), la mixité apparaît comme expérimentale et contrôlée, dans une perspective éducative. « Il nous faut, *dit M. Emile Visseaux, commissaire général des Scouts de France,* développer une attitude éducative positive vis-à-vis de la mixité, et en attendant des réponses nouvelles à apporter dans les prochaines années assumer les situations qui existent sur le terrain. »

Les Eclaireurs unionistes, comme les Eclaireurs de France, se sont, pour certaines troupes, engagés plus avant dans cette recherche. C'est là la logique d'une démarche pédagogique qui, se fondant sur la richesse de l'expérience communautaire, mais aussi sur la réalité scolaire, ne pouvait refuser cette mixité.

Ainsi, aujourd'hui, bon nombre des camps d'Eclaireurs de France pour adolescents sont-ils mixtes, sans que cela pose de problèmes particuliers, sauf « avec les parents qu'il faut convaincre ».

D'autre part, il existe, notamment chez les Eclaireurs de France, des « communautés éducatives de base », *par exemple à Sartrouville et à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), où l'on a, de beaucoup, dépassé cette question de la mixité, pour engager un débat de fond sur la sexualité. Un débat qui se développe parfois en des termes qui peuvent apparaître bien loin du* « boy-scoutisme ».

SOCIÉTÉ

APRÈS LA DÉCISION DE LA COUR DE KARLSRUHE

Le ministre ouest-allemand de la justice : il n'est pas question de revenir à l'ancienne législation sur l'avortement

Bonn. — « Aucune décision concernant le ventre ne doit être prise derrière notre dos. » C'est en criant ce slogan que plusieurs milliers de personnes, hommes et femmes, ont manifesté, mardi 25 février, dans plusieurs grandes villes de la République féderale, après qu'ait été rendu public l'arrêt du premier Sénat du tribunal constitutionnel de Karlsruhe, jugeant la libéralisation de l'avortement incompatible avec la loi fondamentale. (« Le Monde » du 26 février.)

De notre correspondant

Plus d'une dizaine d'associations, depuis le Mouvement de libération de la femme jusqu'aux organisations féminines — plus modérées — du parti social-démocrate, et les syndicats avaient appelé à des meetings et à des cortèges. Ce mercredi encore, une marche silencieuse, menée par Mme Marie Schlei, proche collaboratrice du chancelier Schmidt, et Mme Heidemarie Wiezoreck-Zeul, présidente des jeunes socialistes, doit parcourir les rues de Bonn pour protester contre la décision du tribunal constitutionnel.

Ce jugement n'était pas inattendu. Depuis près d'un mois, des indiscrétions calculées avaient laissé entendre qu'une majorité des juges suprêmes estimaient que l'avortement libre au cours des douze premières semaines de la grossesse n'était pas conforme à la Loi fondamentale. C'était la première fois dans l'histoire du tribunal de Karlsruhe qu'un jugement était connu à l'avance. Était-ce pour désamorcer les réactions inévitables ? C'est possible. Mais l'autorité du tribunal constitutionnel a souffert de ces indiscrétions, alors que certains juristes, anciens membres eux-mêmes de la Haute Juridiction, mettent en cause le mode d'élection des juges et leur indépendance politique.

Trois des huit juges auraient estimé que la solution dite du « délai », qui avait été adoptée au mois de juin dernier par la majorité absolue des députés, n'était pas contraire à la Constitution. Cependant, deux seulement, dont une femme, ont souhaité que leur vote et leurs raisons soient rendus publics. La réforme du paragraphe 218 du code pénal ouest-allemand (analogue à l'ancien article 317 du code pénal français) prévoyait qu'une femme pourrait prendre la décision d'avorter après avoir consulté un médecin, au cours des douze premières semaines de sa grossesse. Passé ce délai, l'avortement serait interdit, sauf si la vie de la mère ou de l'enfant était en danger. Dans tous les cas, cependant, une femme ayant subi un avortement n'était passible d'aucun jugement. La loi indiquait, d'autre part, qu'aucun médecin n'était obligé de pratiquer une interruption de grossesse contre sa conscience.

Des limites très précises

Après neuf mois de réflexion, et s'appuyant sur les articles premier et 2 de la loi fondamentale qui garantissent la dignité humaine et le droit à la vie, les juges de Karlsruhe ont décidé qu'un avortement n'était licite que dans des cas exceptionnels mais qu'il ne pouvait être généralement autorisé.

Dans leurs attendus, qui ne remplissent pas moins de cent pages dactylographiées, les gardiens de la Constitution ont assigné des limites très précises à une libéralisation de l'avortement : une interruption de grossesse n'est pas punissable au cours des douze premières semaines si la vie de la mère est en danger (condition médicale), si l'enfant à naître risque d'être affecté de malformation grave (condition eugénique) ou si la grossesse est la conséquence d'un acte criminel (condition criminologique ou éthique). Dans le paragraphe suivant, le tribunal constitutionnel utilise une phrase ambiguë qui peut laisser penser qu'il ne s'opposerait pas éventuellement à la légalisation de l'avortement pour raison sociale, mais il ne l'indique pas expressément, préférant aux termes de *« condition sociale »* l'expression *« situation de détresse »*. Il précise que dans ce cas l'interruption de grossesse ne serait pas licite, mais que les tribunaux pourraient renoncer à punir. Jusqu'à l'adoption d'une nouvelle réforme du paragraphe 218, ce sont ces règles du tribunal constitutionnel qui ont force de loi.

Que va faire maintenant le gouvernement fédéral qui vient de subir une grave défaite politique ? Une des réformes les plus importantes que la coalition libérale-socialiste avait inscrites à son programme, et surtout qu'elle avait réussi à voter, vient d'échouer contre la volonté des juges du tribunal constitutionnel. Au cours d'une conférence de presse, M. Vogel, ministre fédéral de la justice, s'est refusé, mardi, à préciser les intentions du gouvernement avant que les attendus des juges suprêmes aient été attentivement étudiés. Il a cependant déclaré qu'il n'était pas question de revenir à l'ancienne formulation du paragraphe 218. Tout en exprimant son « respect » pour la décision du tribunal de Karlsruhe, le gouvernement continue à penser que la solution du « délai » n'était pas contraire à la Constitution, qu'elle n'allait pas à l'encontre de la protection de la vie garantie par la loi fondamentale et qu'elle aurait permis de diminuer le nombre des avortements clandestins.

La décision des juges va relancer une discussion qui avait été particulièrement vive pendant les années 1972-1973. L'Eglise catholique, qui s'était prononcée contre toute réforme, les protestants, l'opposition chrétienne-démocrate, et quelques sociaux-démocrates qui plaidaient pour l'avortement conditionnel plus ou moins libéral, voient leurs craintes justifiées *a posteriori*. Les médecins réticents pour pratiquer une interruption de grossesse sont renforcés dans leur conviction. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs pris les devants : dans une déclaration, il met en garde contre *« une politique triomphaliste ou agressive. C'est pourquoi toute tentative de diffamer les partisans de la solution du délai comme ennemis de la Constitution est incompatible avec une pensée démocratique »*.

L'opposition chrétienne-démocrate qui, par l'intermédiaire des cinq Laender gouvernés par elle et d'une grande majorité de son groupe parlementaire, avait porté plainte devant le tribunal constitutionnel, a adopté une attitude modérée, mais il serait bien surprenant que la libéralisation de l'avortement et la décision du tribunal constitutionnel ne deviennent pas l'objet des prochaines batailles électorales.

Le gouvernement de Bonn songe à proposer l'avortement conditionnel élargi en utilisant au maximum les possibilités laissées ouvertes par le tribunal constitutionnel et en prenant modèle sur la *« solution française »*, tandis que les chrétiens-démocrates seraient partisans d'un projet commun aux trois partis du Bundestag qui serait évidemment plus restrictif. Quoi qu'il en soit, il est peu probable que la nouvelle loi soit adoptée avant la fin de cette législature. En attendant, les femmes qui en ont les moyens continueront d'aller en Grande-Bretagne ou en Hollande. Les autres (les estimations les plus faibles font état de trois cent mille avortements par an) s'en remettront au risque de l'avortement clandestin.

DANIEL VERNET.

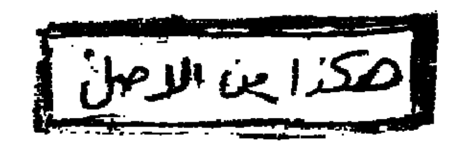
L'UNAF DEMANDE LA PARUTION DES DÉCRETS D'APPLICATION DE LA LOI SUR L'AVORTEMENT

L'Union nationale des associations familiales (UNAF, 28, place Saint-Georges, 75442 Paris, Cedex 09) commente l'application de la loi sur l'avortement : *« Pour que cette loi soit appliquée, il manque un décret précisant la tarification de l'acte, et le dossier-guide que le médecin doit remettre à la femme venue le consulter. Afin d'éviter le développement d'une inégalité sociale devant la loi, l'UNAF souhaite que ces textes voient le jour le plus rapidement possible. »*

« Les premières victimes de la non-application de la loi, poursuit l'UNAF, *sont les mères de famille en détresse croyant pouvoir bénéficier de la loi promulguée le 18 janvier. C'est pourquoi l'UNAF attire l'attention des personnels sanitaires et hospitaliers sur les dangers d'un combat actuellement dépassé.*

» L'UNAF veillera à ce que, ainsi que le proclame la loi, l'avortement ne devienne un moyen de régulation des naissances, et continuera à prôner une politique familiale hardie, seule capable de rendre inutile l'interruption volontaire de la grossesse. »

● *La section havraise du Mouvement français pour le planing familial* s'impatiente de voir que la loi sur l'interruption de grossesse reste encore sans effet. *« Faudra-t-il occuper l'hôpital du Havre pour faire appliquer la loi? »* interroge le M.F.P.P., qui rappelle qu'en deux ans il a dirigé plus de cinq cents Havraises vers l'Angleterre. Depuis l'adoption de la loi, les demandes sont toujours aussi nombreuses, et chaque semaine le M.F.P.P. dirige vers la Grande-Bretagne une quinzaine de femmes qui désirent avorter. En outre, le M.F.P.P. affirme que la loi sur la contraception n'est pas mieux appliquée, puisque la Sécurité sociale n'a toujours pas reçu au début de février les directives lui permettant de rembourser les consultations de contraception.



هكذا من الأصل

JUSTICE

Deux ans d'emprisonnement avec sursis pour euthanasie

CES INSTANTS DE VAINE TORTURE...

Lente décomposition d'un corps, organes qu'on mutile les uns *après* les autres avec parfois une courte rémission.

Bientôt, ce sont de longues journées au lit, les insomnies de plus en plus fréquentes malgré l'abrutissement des médicaments, les métastases cancéreuses qui se multiplient.

Le corps se rétrécit. La douleur est de plus en plus insupportable. Alors il y a les calmants, les piqûres de morphine. D'abord une, puis deux, puis trois, puis quatre par jour ; et le moment où le produit opiacé ne soulage plus. Ce sont dès lors les gémissements, les hurlements, ces instants de vaine torture que rien ne justifie...

André Lobry était bien loin de la controverse qui peut opposer les professeurs Jacques Monod et Jérôme Lejeune sur « *le droit à la mort* », lorsque l'idée lui vint d'abréger la souffrance de « *sa chère compagne* ». Ce modeste laborantin de l'Institut Pasteur — il gagnait 1 400 F par mois — est reconnu « *fruste* » par les experts et « *fragile psychologiquement* ». N'est-il pas lui-même en traitement depuis de longs mois, et n'a-t-il pas essayé, quelques années auparavant, de se suicider en s'ouvrant le ventre avec un couteau ?

Pourtant le 7 octobre 1972 est une fête pour les Lobry. Lors d'un déjeuner de famille, on parle du prochain *mariage de l'aînée de quatre enfants*. Ce mariage dont les infirmières ont dit que Nicole Lobry ne le verrait pas.

Les enfants couchés ou partis, André Lobry fait dîner sa femme. Il lui a acheté des huîtres par une de ces petites attentions dont il ne s'est jamais départi en dix-huit ans de mariage. Après ce léger repas elle *s'assoupit, non sans continuer de* geindre.

Quelques verres de vin et la solution s'impose à Lobry, las de ces « *tourments insupportables* ». A bout portant, il tire un coup de carabine dans la tempe de sa femme. « *Son visage s'est détendu*, dit-il. *J'ai eu l'impression qu'elle me remerciait.* »

Caractère inéluctable de la mort, souffrances intolérables, volonté du malade et liens effectifs profonds entre celui qui donne la mort et celui qui la reçoit, tels sont les critères retenus par l'avocat général, M. Pierre Calleud, pour que soit reconnue l'euthanasie, « *le choix tragique* ».

L'avocat général les retrouve dans l'acte d'André Lobry, « *bon père* », « *bon époux* », « *charmant voisin* », malgré une vie particulièrement difficile.

Pourtant, il n'en requiert pas moins « *une peine de principe, dans l'intérêt de tous ces malades qui souffrent mais qui ne demandent tout de même qu'à vivre* ».

Le jury d'assises de Paris, présidé par M. Jean Ullmann, a, mardi 25 février, condamné André Lobry — coupable d'homicide — à deux ans d'emprisonnement avec sursis. N'avait-on pas dit à ces magistrats d'occasion que tout autant que juger un homme il leur fallait défendre la société ?

« *Vous avez*, leur avait précisé M. Calleud, *un devoir plus profond que celui qui paraît vous être dicté par des conditions humanitaires et sensibles. Ne dites pas qu'on a le droit de tuer, même si on a des motifs, même si on a des sentiments généreux.* »

Fidèle à la jurisprudence, on a ainsi condamné fermement le principe de l'euthanasie mais témoigné de l'indulgence dans le cas particulier d'André Lobry. Le débat reste ouvert.

BRUNO DETHOMAS.

L'affaire Portal

LE MINISTRE DOIT DEMEURER A L'ÉCOUTE DU PEUPLE déclare M. Jean Lecanuet

« Compréhension et humanité doivent être les caractéristiques essentielles de la justice », a déclaré M. Jean Lecanuet, mardi 25 février, à Orléans. « L'affaire Portal, a ajouté le ministre de la justice, témoigne de l'émotion d'une opinion qui exige ces deux qualités de la justice. On ne juge ni au nom d'un régime ni au nom d'un gouvernement, mais au nom du peuple français. Le ministre de la justice doit donc demeurer à l'écoute du peuple. » (...).

Pendant que se développe une controverse sur la mort de Jean-Louis Portal — les déclarations de Mme Anna Portal et de Marie-Agnès étant contradictoires avec celles des gendarmes, — les dons affluent au comité de soutien. Près de 25 000 F ont ainsi été versés au compte spécial ouvert à Royan par M. Matras, animateur de ce comité, qui veut se cantonner dans un rôle essentiellement humain.

● *A la chambre commerciale de Colmar.* — Dans l'article faisant état de contestations dans plusieurs procédures de règlements judiciaires à la chambre commerciale de Colmar (*le Monde* du 26 février), une erreur de transcription a modifié un chiffre dans le montant d'une offre d'achat.

Il fallait lire : « *...M. Grieser avait reçu récemment une offre d'achat — au comptant — de 200 000 francs de la part d'un groupe immobilier* », au lieu de 20 000 francs.

● *L'affaire Riviera-Viandes.* — M. Christian Cotteray, impliqué dans l'affaire d'escroquerie Riviera-Viandes (*le Monde* du 25 février), n'a pas été écroué à la maison d'arrêt de Nice, comme nous l'avions annoncé sur la foi d'informations officielles, mais il a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

Les incidents du 27 août 1974 à la préfecture d'Ajaccio

L'avocat des <déculotteurs> de M. Guy Degos demande la relaxe de ses clients

Les incidents survenus le 27 août 1974 à la direction départementale de l'agriculture d'Ajaccio lors d'une manifestation organisée par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Corse ont été ramenés à leur juste proportion mardi 25 février à l'audience de la quatorzième chambre correctionnelle de Paris présidée par M. André Cozette. Les cinq prévenus : MM. François Musso, président de la Fédération ; Roger Simoni et Ange Acquaviva, secrétaires généraux ; Charles Peretti et Lucien Tiroloni, membres, ont vivement regretté les faits en assurant qu'ils n'avaient pas été prémédités.

Seul avait été prévu, ont-ils expliqué, un défilé d'une vingtaine de voitures dans les rues d'Ajaccio avec concerts d'avertisseurs et jets de tracts. Certes, la veille, au cours d'une réunion préparatoire chez M. Musso, quelqu'un avait lancé l'idée d'un « *déculottage* » du directeur départemental de l'agriculture, mais ne s'agissait-il pas là d'une *simple boutade pour* faire rire l'assistance ?

Des promesses jamais tenues

Cependant, le lendemain, les locaux de la direction des services agricoles étaient envahis par quelques manifestants, des dossiers et du mobilier étaient détruits, le directeur, M. Guy Degos, lui, se voyait coiffé d'un sac de jute, à demi déshabillé, les mains liées derrière le dos avec des menottes, pour être ensuite photographié devant le bâtiment. Des témoins sont venus rappeler les déceptions maintes fois éprouvées, dans un passé récent, par les agriculteurs corses, devant tant de promesses gouvernementales jamais tenues, cette carence expliquant les explosions de colère. Tel fut notamment le cas de M. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. M. Musso lui-même en a fait naturellement état en tenant à protester contre les allégations du préfet, qui, au lendemain des faits, a qualifié les manifestants d'« extrémistes ».

Le substitut, M. Olivier Dropet, s'est efforcé d'établir dans son réquisitoire que l'action avait bien été concertée. Il a fait remarquer que l'on avait apporté un sac de jute et des menottes et que l'on avait convoqué téléphoniquement des photographes de presse afin *que soient pris des clichés* de M. Degos, amené de force, sans pantalon, sur le parking situé devant les locaux de la direction.

Me François Sarda, défenseur, a contesté au contraire toute préméditation, et a demandé aux juges de ne pas appliquer, en conséquence, la « *loi anticasseurs* ». Il a rappelé à cet *égard combien* le *ministère de* l'intérieur s'était affolé alors qu'un rapport alarmiste annonçait des effusions de sang parfaitement imaginaires. On avait notamment fait appel, le 27 août, à des effectifs de police impressionnants, et dix personnes, gardées à vue, furent « enlevées » de Corse, pour être transférées à Marseille, sans que le procureur de la République d'Ajaccio en fût averti, puis la Cour de cassation dessaisit le tribunal d'Ajaccio, et un avion militaire fut frété pour conduire les détenus à Paris, où ils furent interrogés tous en une seule journée par un magistrat diligent, M. Jean Pascal, qui les libéra le lendemain.

Tout cela pour satisfaire, au bout de trois jours, la majorité des revendications des manifestants. L'avocat a demandé la relaxe de ses clients.

Jugement le 11 mars.

POLICE

Les opérations « coup de poing » dans le Nord

L'INTERSYNDICALE DE LA POLICE S'ÉLÈVE CONTRE LES CRITIQUES DES MAGISTRATS ET DE LA C.F.D.T.

(De notre correspondant.)

Lille. — L'intersyndicale régionale du Nord - Pas-de-Calais, regroupant le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale, le Syndicat national autonome des policiers en *civil* et le Syndicat national des policiers en tenue — affilié à la Fédération autonome des syndicats de police, — vient de répondre, dans un communiqué, aux positions prises par le Syndicat de la magistrature et le Syndicat de la police C.F.D.T., au cours d'une assemblée réunie récemment à Béthune (« le Monde » du 25 février).

L'intersyndicale s'élève contre la présentation tendancieuse du but des opérations de lutte contre la criminalité dites « opérations coup de poing » et « s'étonne que des magistrats tenus au secret professionnel utilisent à des fins politiques un rapport de police judiciaire visant une opération bien particulière : la recherche en milieu nomade de délinquants connus et identifiés comme étant les auteurs de vols commis dans la région du Pas-de-Calais ».

« Enfin l'intersyndicale s'élève contre le « racisme antipolicier » manifesté par certains membres du Syndicat de la magistrature, nuisant ainsi à l'effcacité de l'action des services de police dans leur lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. Il constate que le communiqué du Syndicat de la magistrature et du Syndicat C.F.D.T. de la police va à l'encontre du besoin impérieux de sécurité manifesté par la majorité des citoyens. »

FAITS DIVERS

LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Les dispositifs d'alerte seront désormais obligatoires dans les pharmacies

annonce M. Michel Poniatowski

La multiplication des cambriolages de pharmacies — sept cents dans la région parisienne en 1974 — par des drogués privés de stupéfiants « *traditionnels* » a amené le ministère de l'intérieur à imaginer, en liaison avec la profession intéressée, une série de mesures destinées à prévenir cette forme de délinquance. Au cours d'une conférence de presse, le mardi 25 février, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a annoncé que les dispositifs d'alerte allaient devenir obligatoires dans les officines et que les médicaments inscrits au tableau B devraient à l'avenir être enfermés dans des armoires fortes.

Répondant à ceux qui reprochent un relâchement de la police dans le domaine de la drogue, le ministre a fait observer que, si le nombre des affaires traitées demeure constant depuis trois ans (*environ 1 200 par an*), *celui des* interpellations est passé de 2 592 en 1971 à 3 200 en 1974, parmi lesquelles 300 trafiquants notoires. Si, dans le même temps, le trafic de la morphine-base et de l'héroïne s'est réduit, les saisies de cannabis suivent une progression inquiétante : 533 kilos en 1971, 2 700 kilos en 1974.

Traitant, d'autre part, de l'activité générale de la police, M. Poniatowski, après avoir souligné le changement d'objectif décidé l'an dernier qui a entraîné l'effacement de l'impératif de *maintien de l'ordre* derrière *celui* de la sécurité des personnes et des biens, a rappelé les résultats de ce travail en quelques chiffres. Le nombre des hold-up s'est réduit de 5 % en un an sur l'ensemble du territoire — 1 105 en 1973, 1 048 en 1974 — et de 20 % dans la région parisienne (598 en 1973, 480 en 1974). A Paris, la courbe ascendante des cambriolages s'est infléchie : + 7 % l'an dernier, + 8 % en 1973, + 13 % en 1972.

Des « ombres au tableau » subsistent cependant dans la petite criminalité : vols avec violences (+ 26 %), vols à la tire (+ 69 %), vols à la roulotte (+ 26 %). Le ministre a donc annoncé, outre un renforcement des services de *police judiciaire et de sûreté* urbaine (cinq cent dix emplois d'inspecteurs créés en 1974, neuf cents en 1975), la poursuite des opérations de sécurité lancées l'an dernier, un renforcement de la prévention des hold-up et la recherche d'un meilleur emploi des forces de police incluant notamment l'installation de bureaux de police dans les villes nouvelles.

L'ARRESTATION DE <MONSIEUR ALBERT> SEMBLE LIÉE A L'AFFAIRE <LONG ISLAND>

De notre correspondant

Nice. — Appréhendé dans la matinée du 25 février à Nice par les policiers de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants, M. Urbain Giaume, soixante et un ans, propriétaire de deux établissements de nuit, le Mayfair et le King-Club, avenue des Phocéens, à Nice, a été interpellé au moment où il sortait au volant de sa voiture de la villa qu'il possède chemin des Crêtes, au Mont-Boron, sur les hauteurs de la ville (nos dernières éditions).

Il n'a fait aucune difficulté pour suivre les policiers. Placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire, il y est depuis lors entendu sur le rôle qu'il aurait pu jouer dans le trafic d'héroïne qui a motivé la venue à Nice des enquêteurs du service de répression du trafic des stupéfiants.

« Caïd » du milieu niçois selon les uns, « père tranquille » selon les autres, Urbain Giaume, plus communément appelé « M. Albert », et dont le nom avait été prononcé à l'occasion, notamment, du vol des bijoux de la Bégum, avait pris, selon ses proches, « *une certaine distance* » avec ses activités depuis quelque temps.

« *J'en ai assez*, confessait-il récemment à un ami ; *je suis bien chez moi, je ne veux plus voir personne.* » A la fin du mois de décembre dernier, deux ressortissants italiens avaient été blessés par balles devant le Mayfair, et cet « *incident* » avait entraîné, par décision administrative, la fermeture pour deux mois de l'établissement.

Bénéficiant cependant d'une remise de quinze jours, Urbain Giaume put rouvrir son établissement *avant les fêtes du carnaval*.

Cinq Niçois étaient impliqués dans l'affaire de Long-Island (75 kilos d'héroïne pure découverts en août 1974 dans un garde-meuble de la ville), affaire dont l'arrestation d'Urbain Giaume paraît être, selon les enquêteurs, le prolongement. Il s'agit de Maurice Schoch, trente-neuf ans ; de son frère Claude, vingt-huit ans, prothésiste dentaire ; de Claude Bretèche, vingt-sept ans ; de Marc Rouzeau, trente-huit ans, gérant de société, et de Georges Dumoing, quarante-sept ans, tous demeurant à Nice.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Les lunettes de Napoléon

Fontainebleau, 4 avril 1814. Il est là de dos, avec sa redingote et son petit chapeau. Il regarde par la fenêtre du château. Ses maréchaux en grand uniforme chamarré entrent en rangs pressés ; Sire, c'en est fait, il faut démissionner. Il se retourne et qu'est-ce qu'on voit, il porte, Napoléon, oui, porte des lunettes. Ça par exemple ! Complètement isolés devant nos postes, coupés de tout, on croyait rêver, on s'interrogeait, était-ce possible ? Il s'agissait pourtant, prélude aux « Dossiers de l'écran », de Waterloo. *Un film du cinéaste soviétique Serge Bondartchouk, un homme connu, sérieux. On s'est jeté sur le téléphone. Allo, S.V.P. ? Les invités d'Armand Jammot nous ont rassurés : pure fantaisie.*

Autres questions ? A vrai dire non, pas tellement. A part le coup des lunettes, le retour de l'île d'Elbe, les Cent-Jours, la semaine prochaine Waterloo, ça ne semble pas passionner l'opinion. Elle s'explique mal l'importance accordée à ce « tyran », à ce « boucher ». L'île d'Elbe, n'aurait-il pas mieux fait d'y rester ?

On proteste sur le plateau, on s'indigne, on vibre encore au souvenir du vol de l'aigle, « ce moment sublime, exceptionnel, de l'histoire universelle ». *On défend l'Empire au nom de la Révolution. On souligne la déception, la fureur causées par la* p r e m i è r e *Restauration. Les notables étaient orléanistes, les péquins bonapartistes. Quels notables, quels péquins ? On se* d i s p u t e, *on s'apostrophe,* « Voyons, cher ami, vous confondez — Mais non pas du tout. » *Le ton monte derrière l'écran. Et devant, 'intérêt tombe. Nous, nous décrochons, nous rejoignons le courant profond du peuple de France dont on nous dit justement qu'il s'est abstenu de voter au référendum sur l'acte additionnel à la Constitution. 9 % des inscrits seulement ont voté « oui ». D'accord, n'oubliez pas cependant qu'il n'y a eu que 5 740 « non »: Ce qui veut dire... ça ne veut rien dire.*

Allons Messieurs, calmez-vous. Dites-vous. Dites-nous plutôt dans quel état se trouvait le pays au soir de Waterloo. Vous, M. André Castelot, n'avez-vous pas reconnu dans vos écrits qu'il était ruiné, affaibli, meurtri. Vrai ? Faux ? Vrai ! Alors encore une fois, pourquoi cette gloire, pourquoi ce culte injustifié et dérisoire ?

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 26 FEVRIER

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., répond aux questions d'Etienne Mougeotte (Europe 1, 19 h. 30).

— *Le Centre national des indépendants* expose son point de vue sur l'agriculture en tribune libre (FR 3, 19 h. 40).

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est l'invité de la tribune libre d'IT 1 (TF 1, 20 h. 15).

— « *L'affaire Portal* » fera l'objet d'interviews (dont celle de Anna et Marie-Agnès Portal, par J. Sallebert) et d'un débat animé par G. Leroy (avec J. Dutourd et B. de Jouvenel) au magazine « Le point sur l'A 2 » (Antenne 2, 21 h. 20).

JEUDI 27 FEVRIER

— *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, est interviewé par Yvan Levaï (Europe 1, 8 h. 30).

— « *La finalité de la science* » est le thème des « deux cents minutes » de France-Culture, à 14 h. 15.

— *M. Jean Lecanuet*, ministre de la justice, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Jacques Chirac*, premier ministre, répond aux questions des journalistes d'Europe 1, à 19 h. 20.

— *M Jacques Dominati*, secrétaire général des républicains indépendants, est l'invité de la tribune libre d'IT 1 (TF 1, 20 h. 15).

— *M. Louis Leprince-Ringuet* est l'invité des « Rencontres » de Sud-Radio, à 21 heures.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 26 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits . Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Dramatique : « le Prix », d'A. Miller, adaptation Th. Maulnier, réal. R. Lucot. Avec G. Wilson, M. Trevières, M. Auclair, L. Bellon

A l'occasion d'une rencontre dans l'appartement misérable où leur père vient de mourir, deux frères (Victor et Walter) font le bilan de leur passé. Officiellement, Victor a payé pour son frère, qui a fait des études, qui est devenu riche. Mais qui est le plus raté, le plus déçu, le plus amer ?

Désabusé comme toujours, l'auteur de « Vu du pont » et des « Sorcières de Salem » prouve — sans enthousiasme — que la vie ne sert à rien.

22 h. 15 Emission médicale. Suicide, prod. P. Desgraupes, I. Barrère, E. Lalou : « Psychologie du suicide ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 40 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu . Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton « l'Age en fleur », scénario O. Joyeux, réal. Ph. Agostini.

Premier épisode d'une chronique de la vie d'une jeune danseuse. Partagée dès ses débuts entre un « grand amour » et sa passion du travail, Marie compromet ses premiers pas dans la carrière d'étoile.

20 h. 35 Série. « Kojak » : « En cage. »
21 h. 30 Magazine d'actualité · Le point sur l'A 2.
L'affaire Portal : interviews et débat.
22 h. 20 Sports.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D Buzzati.
19 h. 40 Tribune libre : Le Centre national des indépendants.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 35 Histoire du cinéma. Cycle Douglas Sirk : « le Secret magnifique » (1954), avec J. Wyman, R. Hudson, A. Moorehead, O. Kruger.

Un jeune millionnaire écervelé, involontairement responsable de la mort d'un médecin cardiaque, consacre sa vie et sa fortune à la veuve de celui-ci, qui est devenue aveugle par sa faute. Encore un mélo génial de Douglas Sirk.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Sonate n° 4 pour piano. A la mémoire de Darius Milhaud » (J. Wiener), avec J. Robin ; « Rêves : Marronniers, toi, confiance, long distance, jeunesse » (D. Milhaud), avec D. Monteil, chant, M. Picard, piano ; « Deuxième Quintette pour piano et cordes » (G. Fauré), par V. Perlemuter et le Quatuor Parrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « les Quatuors de Beethoven », de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais ; 21 h. 50, Musique de notre temps : avec B. Jolas ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Communauté radiophonique des programmes de langue française.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Fernand Cortez » (Spontini), avec B. Prevedi, A. Guiln, A. Bottion, A. Blancas, L. Roni Orchestre symphonique de la R.A.I. (Turin), direction L. von Matacic; 23 h., Musique française méconnue. Musiciens indépendants : « Quadruple » (M. Pinchard), « Concerto pour cor » (J.-J. Werner), « Symphonie n° 2 » (A. Tisné) ; 24 h., Musique et poésie. Jacques Prevel (B. de Saint-Dié, Bach, Penderecki, Stockhausen) ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 27 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 30 Série : Jo Gaillard. « La canne à pommeau d'or ». Réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani.

Une course au large du Canada ; la victoire de la « Marie-Aude » ; un trophée en forme de canne . le vol d'un diamant dans une bijouterie canadienne... Et Jo Gaillard se retrouve receleur malgré lui.

21 h. 20 Dossier : Dialogue avec Yitzhak Rabin. Réal. G. Chauvel.

En réponse au président égyptien El Sadate (dont l'interview a été diffusée le 26 janvier sur la même chaîne), le premier ministre israélien évoque la situation internationale et celle du Proche-Orient. Il répond aux questions de Jean-François Chauvel, Jean Lacouture, Yves Cuau et Jacques Derogy.

22 h. 20 Le Club de dix heures. Prod. J. Chabannes et L. Ferrer.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 40 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Le grand échiquier, de J Chancel. Réal. A. Flederick.

En direct des Buttes-Chaumont, rencontre avec Gilles Vigneault, Michaël Denard, le Cuarteto Cedron, René-Victor Pilhes, Nicolai Ghiaurov, Christiane Eda-Pierre, Isabelle Adjani, etc.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati.
19 h. 40 Tribune libre : La fédération anarchiste.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 35 Un film... un auteur : « Une vie », d'A. Astruc (1958), avec M. Schell, Ch. Marquand, A. Lualdi, P. Petit.

Vers 1880, une jeune fille épouse un hobereau normand désargenté qui répond à sa passion par une incompréhension totale et la rend malheureuse. Maupassant vu par Astruc au temps de la « nouvelle vague ».

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « le Dernier Contrat », de R. Menard, avec P. Le Person, N. Borgeaud, Ph. Derrez, C. Jor, M. Sarfati (réalisation G. Peyrou) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 21 h. 50, Le livre d'or ; 22 h. 40, Recherches musicales, par M. Chion et J. Vidal : « Les deux niveaux du sens en musique », par F Delalande ; 23 h. 25, Les noctambules, par S. Matil : Les cheminots.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Concours international de la guilde française. Des artistes solistes (violons juniors). Deuxième prix : Ch.-A. Linale, violoniste, B. Vandome, pianiste : « Troisième partita » (Bach), « Sonate pour violon et piano » (Debussy), « Introduction et rondo capriccio » (Saint-Saëns), « Scherzo-Tarentelle » (Wieniawsky). Premier prix : C. Twigg, violoniste, Kathryn Stott, pianiste : « Troisième partita pour violon seul en mi majeur » (Bach), « Sonate pour violon et piano » (Debussy) ; Caprice-étude « le Sautillé » (Gallois-Montbrun), « la Fontaine d'Arethuse, extrait de Mythes » (Szymanowsky), « Scherzo-Tarentelle » (Wieniawsky) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le Quintette de McCoy Tyner ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

PRESSE

Le conseil de surveillance du « Figaro » se réunit

Le conseil de surveillance du Figaro, *que préside M. Jean Prouvost, se réunit ce mercredi 26 février après-midi. Le propriétaire du quotidien informerait le conseil de sa décision de céder 30 ou 40 % des actions qu'il possède (ce paquet d'actions serait évalué entre 24 et 34 millions de francs), et d'accorder à l'acquéreur un droit de préemption sur le reste de ses actions. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a démenti l'intention qu'on lui prête d'acquérir ces actions. Pour sa part, la société des journalistes du* Figaro *a convoqué une assemblée générale pour le jeudi 27 février après-midi afin d'étudier la situation créée par ce « changement de main ».*

L'HISTOIRE D'UNE LONGUE « BATAILLE »

C'est en juillet 1950 que se produit la première association entre la S.A. Le Figaro et le groupe Prouvost-Béghin (dit de la rue Pierre-Charron), avec le dessein à l'époque, d'aider au lancement de *Paris-Match*, créé en mars 1949.

Simultanément, est créée une société fermière (de gestion) du *Figaro*, dotée d'un bail de dix-neuf ans, visant à mettre la rédaction à l'abri des pressions éventuelles de la société propriétaire. En 1965, ce groupe propriétaire est essentiellement composé — après le rachat des actions de Mme Cotnaréanu — de MM. Jean Prouvost et Ferdinand Béghin, qui possèdent chacun 48,48 % des actions.

A l'approche de la date d'échéance du bail accordé à la société fermière (mai 1969), les propriétaires manifestent leur désir de voir le nombre des représentants du capital augmenté au sein de la société fermière. La Société des rédacteurs du *Figaro* — créée en 1965 — soutient la thèse selon laquelle la rédaction doit détenir au moins une « minorité de blocage » pour garantir l'indépendance de la rédaction ; elle s'appuie également sur le fait que l'autorisation de paraître a été accordée, en vertu de la loi de 1947, non pas au propriétaire du *Figaro*, mais à l'« équipe Pierre Brisson », dont les héritiers, en même temps que les survivants, forment le « groupe des cinq », MM. Jacques de Lacretelle, de l'Académie française ; Louis Gabriel-Robinet, de l'Institut ; Marcel Gabilly, Louis Chauvet et Michel-P. Hamelet.

Une première grève éclate le 17 octobre 1968 pour faire prévaloir cette conception, mais c'est surtout en mai 1969 — date d'échéance du bail — que le conflit se durcit. A l'issue d'une grève de deux semaines, menée par la Société des journalistes du *Figaro* avec le soutien du S.N.J., un administrateur judiciaire est nommé.

En janvier 1970, l'affaire est jugée par la première chambre du tribunal civil de Paris qui admet le bien-fondé de la requête présentée par le « groupe des cinq » : le titre du *Figaro* ne pourra être utilisé sans leur concours et leur assentiment.

Dès le mois de juillet 1970, M. Ferdinand Béghin manifeste le désir d'abandonner son paquet d'actions du *Figaro*. Aussitôt M. Jean Prouvost se porte acquéreur, ce qui lui confère la majorité absolue.

Un protocole d'accord est signé en mars 1971 qui prévoit la création d'un conseil de surveillance et d'un directoire (présidé par M. Louis Gabriel-Robinet, directeur du *Figaro*, et depuis 1973 par M. Jean d'Ormesson). M. Jean Prouvost, qui détient alors 97,30 % du capital du *Figaro*, est directeur de la publication et président de la société anonyme propriétaire. Mais la représentation du « groupe des cinq » et de la rédaction dans les organismes directeurs du journal garantit la distinction entre le capital et l'orientation rédactionnelle du *Figaro*.

En revanche, M. Jean Prouvost doit — pour acquérir les actions Béghin — contracter des prêts bancaires dont les intérêts, très lourds, l'incitent aujourd'hui à abandonner la partie. — C. D.

« LA GUEULE OUVERTE » S'EN PREND A NOUVEAU A M. LEPRINCE-RINGUET

Après l'ordonnance par laquelle M. Aubouin, premier vice-président du tribunal de Paris, a autorisé, le 24 février, M. Leprince-Ringuet à faire saisir le numéro de *la Gueule ouverte* du 19 février (*le Monde* du 26 février), cet hebdomadaire d'écologie publie sur la couverture de son numéro suivant une caricature semblable à celle qui avait déclenché les foudres du savant : celui-ci est encore représenté entre deux gendarmes, mais cette fois dans un box de salle d'audience, en face d'un magistrat qui pointe vers lui un doigt accusateur, sous le titre suivant : « *Suite du procès Leprince-Ringuet. Le procureur demande la peine de mort.* »

La deuxième page contient une protestation contre la saisie et un article dans lequel il est écrit notamment : « *Un millier de scientifiques viennent d'appeler la population à refuser l'installation des centrales nucléaires. Les risques qu'elles font courir à l'espèce humaine sont trop grands. Les inconnues de cette technique trop nombreuses. Ça n'a pas empêché le pseudo-savant Leprince-Ringuet, aujourd'hui au banc d'infâmie, de se faire le défenseur inlassable de l'énergie nucléaire développée par le gouvernement. Leprince-Ringuet sauvera-t-il sa tête ? Nous l'espérons.* La Gueule ouverte *est contre la peine de mort, même pour ceux qui jonglent avec la vie et la mort des autres...* »

● *L'hebdomadaire « Investir »*, publication économique et financière, fondée par une équipe dirigée par M. Gérard Vidalenche, célébrera son premier anniversaire le lundi 3 mars. Rappelons que 46 % du capital de la Société d'information économique et financière — éditrice d'*Investir* — sont détenus par dix-huit collaborateurs de l'hebdomadaire, qui tire actuellement à 48 000 exemplaires.

CORRESPONDANCE

L'audience de France-Inter

A la suite de notre article intitulé « La guerre des sondages » (le Monde du 16-17 février), M. Pierre Wiehn, directeur de France-Inter, nous adresse la lettre suivante :

Je crois nécessaire, pour la bonne information de vos lecteurs, d'apporter les précisions et rectifications suivantes :

1) La charte du CESP interdisant la publication des résultats des sondages sans l'accord formel des stations visées n'ayant pas été respectée, il convient au moins de donner les chiffres exacts de l'audience de France-Inter en 1974 :

Première vague : 26 % (et non 22,4 %) ;
Deuxième vague : 26,6 % (comme indiqué) ;
Troisième vague : 21,2% (et non 19,1 %) ;

2) France-Inter était la station la plus écoutée depuis juin 1966. Elle n'a cependant jamais, contrairement à ce qu'écrit Claude Durieux, atteint l'audience de 34 % (Radio-Luxembourg, en revanche, avait, en janvier 1964, obtenu une audience de 36,3 % — il y a tout juste onze ans) ;

3) Il est inexact de dire qu'une « vague » CESP couvre une période de quatre mois. La troisième vague, par exemple, s'est déroulée du 21 novembre au 16 décembre 1974. Elle ne donne donc qu'une photographie de l'auditoire à cette *période précise*, c'est-à-dire, pour France-Inter, au cœur même de la crise née de la disparition de l'O.R.T.F. avec son cortège de grèves, d'où une vive irritation des auditeurs.

Il faut croire que le lien de sympathie existant entre ceux-ci et notre station est suffisamment fort puisque, malgré tout, près de huit millions d'entre eux (de plus de quinze ans) sont restés chaque jour à l'écoute de France-Inter. Il y a dans cette fidélité, me semble-t-il, un motif d'espoir pour l'avenir.

Nous avons d'ailleurs de bonnes raisons de croire que ce « creux » de fin d'année est déjà en partie comblé.

EXPOSITIONS

LA QUINZAINE DU LIVRE DE SPORT

Pour la seconde année, une exposition sur le livre de sport vient de s'ouvrir au Centre d'information et de documentation de la jeunesse (C.I.D.J., 101, quai Branly, Paris-15e). Cette manifestation, qui durera jusqu'au 12 mars, permet de se faire une idée de la production littéraire qui a trait au sport. Selon ses organisateurs — l'inter-groupe des éditeurs de sport — elle cherche à « attirer l'attention des lecteurs sur une catégorie d'ouvrages dont ils ne perçoivent pas encore suffisamment l'utilité ».

Deux expositions similaires sont organisées en même temps à Marseille et à Clermont-Ferrand.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

SPORTS

VOILE

Deux nouveaux petits croiseurs

C'est parmi onze candidats que sera sélectionnée, à la fin du mois de juin, l'équipe française de trois voiliers qui participera, l'été prochain, à l'Admiral's Cup.

Depuis sa fondation en 1957, l'Admiral's Cup a été remportée par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Australie et l'Allemagne. Jusqu'à maintenant, ce trophée n'avait guère suscité d'intérêt en France, mais le vent semble tourner. Plusieurs bateaux ont été mis en chantier pour la circonstance. Ainsi, André Viant (qui a participé à la dernière course du monde sur *Grand-Louis*) fait construire en bois moulé chez Pichavant, à Pont-l'Abbé, un Two Tonner de 12,70 mètres de long. Les plans sont dus au jeune architecte néo-zélandais Ron Holland. Ce voilier racé, qui sera baptisé *Khatsou*, sera mis à l'eau à la fin d'avril.

Mais 1975 ne verra pas seulement apparaître chez nous des unités prestigieuses. Deux voiliers de petite croisière, très accessibles, vont voir le jour. Ils sont dus à Jean-Jacques Herbulot dont les créations ont permis à des dizaines de milliers de Français de s'initier à la navigation, puis de se perfectionner. Le Vaurien, diffusé à plus de trente mille exemplaires, est né sur sa planche à dessin ainsi que la Caravelle et des bateaux habitables, tels que le Corsaire et le Mousquetaire. Après quelques années d'interruption, le grand architecte fait parler de lui en proposant simultanément deux dériveurs lestés en contreplaqué, pratiques et peu coûteux.

Le premier baptisé Petitbus, long de 15,70 mètres et large de 2,25 mètres, abrite trois couchettes. Lorsque la dérive est relevée, son tirant d'eau ne dépasse pas 0,35 mètre, ce qui lui permet de passer partout. Son poids total, voisin de 500 kilos, autorise un déplacement facile par remorque. Son prix sera d'environ 15 000 F. Il sera construit en série dès le printemps en Normandie (Bosquet à Coutainville) et sans doute aussi dans le Midi (Gallian à Saint-Mandrier).

Le second bateau, plus petit (5,10 mètres de long sur 2,20 mètres de large), baptisé Plume, comporte deux couchettes et ne cale que 0,30 mètre dérive haute. Il offre la particularité d'être réservé à la construction amateur et devrait intéresser beaucoup de jeunes ayant des dispositions pour le bricolage. Son prix de revient ne dépassera pas 6 000 F tout compris, ce qui est exceptionnel pour un modèle de cette dimension : ce sloop de croisière côtière et de camping a, en fait, été conçu à des fins d'économie.

Ainsi sa grand-voile est la même que celle de la Caravelle diffusée à plus de deux mille exemplaires. Les plans grandeur nature seront mis en vente dans deux mois environ. A la différence de son grand frère, Plume ne naviguera guère cet été que sous forme de prototype...

YVES ANDRÉ.

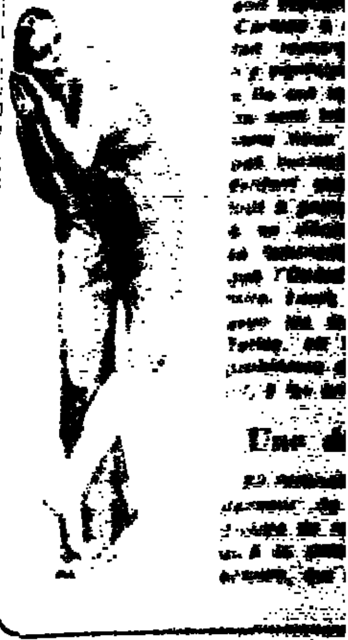
La pratique des activités physiques selon les catégories sociales

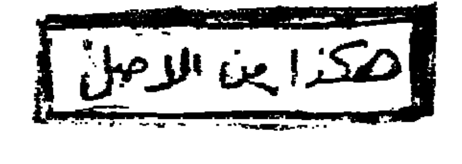
L'article publié dans le Monde *du 28 décembre et intitulé « La pratique des activités physiques selon les catégories sociales » a provoqué une vive réaction de la part d'un lecteur de Bourges, M. Maurice Colette, qui nous a adressé une lettre dans laquelle il écrit notamment :*

Les habitudes sociales ont forcément une influence, car chacun de nous est plus ou moins tributaire de la génération qui l'a engendré, mais le niveau des revenus ne joue que très faiblement. Si l'on excepte quelques cas isolés, les individus appartenant aux classes sociales les plus défavorisées ont accès maintenant à tous les sports pour peu qu'ils en aient les moyens physiques et le goût. Je connais des fils d'ouvriers et même de manœuvres qui pratiquent le ski, l'équitation, le tennis et l'escrime (...).

Le fils de ma femme de ménage fait de l'escrime parce que dans son école il en existe une section et qu'il est doué. Celui d'un de mes voisins qui travaille dans une usine fait du tennis parce qu'au cours d'une cure thermale il y a occupé ses nombreux loisirs et qu'il y a pris goût. Par contre, un général de ma connaissance, ancien polytechnicien, a fait longtemps du basket, et un futur P.-D.G. fait de la course à pied parce qu'au temps de sa scolarité il brillait dans ce genre de compétition et qu'il a continué. Dans le village où je passe mes vacances le pharmacien et le médecin font partie de l'équipe de football locale. Et je ne parle pas des dactylos qui fréquentent le Club Méditerranée, où tous les sports sont mis à leur disposition. Je suppose que ces gens-là n'ont pas été interrogés par l'enquêteuse dont il est fait mention... Cette constatation démolit en même temps cette autre affirmation : « *Dans le travail ces individus sont subordonnés à un patron, dans le sport ils sont subordonnés à une équipe.* »

[Cet article nous a valu d'autres réactions moins négatives, notamment de la part du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et du secrétariat d'Etat à la condition féminine. Rappelons, en outre, que les statistiques indiquent que si un cadre supérieur sur deux pratique les sports d'hiver, un ouvrier sur quinze seulement peut en faire autant.]





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Carolyn Carlson à l'Opéra

UN SPHINX DANS UNE CAGE DORÉE

A 11 heures chaque matin, Carolyn Carlson donne son cours à l'Opéra dans la rotonde du sous-sol, chichement éclairée : un décor de glaces, de stucs et de colonnades surchargées, qui contraste savoureusement avec son enseignement. Ce cours est un spectacle en soi. Après quelques décontractions et assouplissements au sol, Carolyn Carlson invente des enchaînements complexes, tout un travail corporel qui varie d'un jour à l'autre : conquête du souffle, exercices pour le dos, contrôle de la respiration, coordination des mouvements, recherches et ruptures d'équilibre, chutes, rien de rigide, de codifié. Chacun travaille à son rythme, selon sa force, c'est gai, vivant, décontracté mais dur, finalement il n'est pas un muscle, pas un nerf qui ne soit concerné. La leçon est très courue, Carolyn Carlson a dû refuser du monde. Quand on lui fait remarquer qu'aucun danseur de l'Opéra n'y participe, une lueur s'allume dans son œil : « Ils ont leurs propres cours, leurs répétitions, ils sont très pris, *dit-elle*. Aucun n'est jamais venu nous voir, je sais. Peut-être ne sont-ils pas curieux. » *On croit rêver. Il est tellement évident que les danseurs classiques auraient tout à gagner à s'entraîner ici, pour apprendre à se décontracter d'abord et, surtout, pour se familiariser avec les ballets contemporains que l'Opéra est amené à mettre à son répertoire. Leurs récentes et pénibles confrontations avec les œuvres de Merce Cunnigham, Glen Tetley, où ils se sont heurtés à d'insolubles problèmes d'exécution, n'ont pas suffi, semble-t-il, à les arracher à leurs habitudes.*

Une disponibilité corporelle

En revanche, il paraît à peu près exclu qu'un danseur de l'Opéra puisse faire partie du groupe de recherche de Carolyn Carlson. C'est qu'à la différence de bien des chorégraphes actuels, qui marient allègrement l'école classique et les techniques nouvelles, Carolyn Carlson, pure et dure, réclame de ses exécutants une disponibilité corporelle totale, peu conciliable avec la pratique d'un langage académique : « J'ai moi-même commencé par apprendre la danse classique, *dit-elle*, mais, du jour où j'ai connu Nikolaïs, j'ai arrêté immédiatement. La danse classique repose sur une technique contraignante qui modèle le corps (et l'esprit) selon des schémas, des attitudes, toujours reproduits, conçus pour le divertissement et auxquels il est bien difficile d'échapper. Chez Nikolaïs, au contraire, on apprend à libérer totalement son corps, à le faire travailler dans l'espace, à rechercher l'essence du mouvement, à en découvrir les combinaisons infinies grâce à des exercices d'improvisation qui ont pour objet de permettre à chacun d'extérioriser ses pulsions les plus profondes, les plus secrètes. J'ai dansé chez lui pendant sept ans, avec lui j'ai commencé à composer mes premières œuvres. Et puis, je l'ai quitté parce qu'il fallait que je me dégage de son influence, que j'affirme ma personnalité.

» Ce problème se pose à tous les jeunes créateurs. Souvent, ils ne parviennent pas à le résoudre parce qu'ils ne vont pas jusqu'au bout d'eux-mêmes. Ils restent encore trop attachés à l'idée de faire du spectacle, à la notion d'exécution et de performance technique. Quand j'étais chez Anne Béranger, j'ai connu son chorégraphe Jean-Marie Marion : il a des choses essentielles à exprimer, mais il n'en a pas les moyens ; s'il avait l'occasion de passer un an chez Nikolaïs tout serait possible pour lui.

» Après mon séjour dans la compagnie Béranger, j'ai travaillé à Londres à The Place. Pour moi, c'était affreux, on y étudie la méthode Graham, qui est presque aussi rigide et académique que la danse classique. J'ai fui. A Hambourg, j'ai trouvé un public intéressant, réceptif, qui participait à la chorégraphie et me permettait de faire ce que j'aime le plus : improviser. C'est là que j'ai connu Rolf Liberman. Il a une forte personnalité. Il m'a décidé à venir à l'Opéra de Paris. Cela n'a pas été sans désagréments pour lui mais je crois que cela l'amuse aussi. Un jour, il m'a dit que pour lui la vie était une suite de jeux. Parce qu'il est obstiné, j'ai accepté de danser dans *Tristan*, mais c'est une expérience que je ne renouvellerai jamais. Je me sens comme étrangère dans ce ballet. C'est peut-être « crazy », mais, pour moi, la danse est une aventure qui m'engage totalement. Mes amis, ma famille, c'est mon groupe. La seule chose qui m'intéresse, c'est de danser et de créer, à l'Opéra de Paris, ou ailleurs, peu importe. J'emmène mon univers avec moi. »

Un travail collectif

Cet univers, on le connaît bien maintenant, c'est celui de l'onirisme, de l'inconscient, de l'absurde, du temps qui glisse entre les doigts, s'accélère, s'étire démesurément, se décompose jusqu'à la mort. D'un ballet à l'autre, Carolyn Carlson cherche à capter des sensations, des états psychiques, bribes de rêves, souvenirs déformés de l'enfance, désirs sous-jacents, exprimés par des gestes aussi éphémères que les pulsions qui les commandent.

Si elle a pu trouver en Larrio Ekson un partenaire harmonieusement accordé, les autres éléments de sa troupe s'essoufflent un peu à la suivre dans ses introspections et n'y parviennent qu'au prix d'efforts intenses. D'où l'importance du travail collectif (plus important peut-être dans l'esprit de Carolyn Carlson que le spectacle abouti), où chaque danseur, à l'écoute de son corps, comme un somnambule, tente d'en capter les forces vives. Peu à peu, une structure s'ébauche, un langage s'invente, quelques procédés aussi qui caractérisent le style Carlson, cette façon, par exemple, de décaler imperceptiblement la répétition d'un mouvement à la manière des musiques de Terry Railey ou des ruptures de son dans les textes récités chez Bob Wilson.

Si Carolyn Carlson apparaît encore comme un créateur insolite en France, elle se rattache à tout un mouvement de l'avant-garde américaine qui a repris à son compte les vieux rêves de spectacle total en mêlant danse, musique, arts plastiques et techniques de l'audio-visuel.

Dans son Rituel pour un rêve mort, *elle avait utilisé un comédien. L'année suivante, elle participait à l'immense collage sonore d'Antoine Bourseiller,* Onirocri. Sablier-prison *tirait ses effets des projections de photos géantes de Jean-Loup Sief et des lumières subtiles de John Davis.*

Que Carolyn Carlson puisse continuer ses expériences dans l'atmosphère peu propice de l'Opéra de Paris, on commençait à en douter. Mais voici que Rolf Liberman vient de doter le palais Garnier d'un atelier de recherches théâtrales (réunissant le compositeur Marius Constant, le danseur Charles Judes, la chanteuse Anna Ringart, le percussionniste Silvio Gualda, le scénographe John Davis et Carolyn Carlson) et que ce projet, encore vague, stoppe net les velléités de départ de l'étoile-chorégraphe. Pour l'instant, elle prépare un nouveau spectacle, qui sera présenté en mars au public du Théâtre de la Ville, plus jeune, plus curieux que les balletomanes. C'est une étape cruciale dans sa carrière. Carolyn Carlson a voulu rassembler dans deux créations toutes ses expériences esthétiques des dernières années. Elle va devoir prouver que la jeune étudiante a mûri, que son horizon s'est élargi et qu'elle est capable d'exprimer et d'orchestrer autre chose que ses fantasmes.

MARCELLE MICHEL.

« Le Théâtre, service public », de Jean Vilar

MARINS D'AVIGNON, CLOCHARDS DE CHAILLOT

De ses trente-trois années de travail théâtral, Vilar a laissé des milliers de pages de discours, articles, conférences de presse, notes, projets. Quatre recueils ont déjà paru. Voici le cinquième. On ne trouvera pas, dans *le Théâtre, service public*, beaucoup de réflexions sur l'art du théâtre. Il s'agit surtout de problèmes de gestion.

D'année en année, Vilar ressasse deux idées fixes, qu'il corrige, modèle, mais auxquelles il ne semble pas avoir trouvé de solution définitive — du moins à ses yeux : quel public un théâtre dit populaire doit-il toucher, quelles pièces faut-il y jouer ?

Vilar doit faire face aux attaques d'un Sartre, qui dit que le T.N.P. ne mérite pas son appellation « populaire » puisque les ouvriers n'y vont pas, ou d'un Barrault qui écrit : « *Il est facile de prouver que c'est le public populaire qui va sur les boulevards, que c'est le public intellectuel qui va au T.N.P., et que c'est le public bourgeois qui va au Français.* »

Barrault disait cela en 1957. Et c'était inexact : comme aujourd'hui, le Boulevard et le Français attiraient un public bourgeois, et les spectateurs du T.N.P. se rapprochaient d'un public dit « populaire » en ce qu'on voyait à Chaillot des représentants d'à peu près toutes les catégories de la population urbaine — avec une minorité très faible d'ouvriers, — pour des raisons que Vilar ne cache pas : la fatigue physique après la chaîne, le réveil forcé à 5 heures du matin.

Une note de service du T.N.P., du 4 décembre 1957, montre quelles associations envoyaient ce soir-là leurs abonnés à la représentation d'*Henri IV* : on remarque vingt-trois associations, aussi différentes que les infirmières de la Croix-Rouge, le Centre national de la recherche scientifique, le chocolat Menier, le service social des Wagons-Lits, la Société des professeurs d'histoire, la Maison des jeunes de Boulogne-Billancourt.

Le plus vieil aristocrate du monde

Vilar n'admet pas que seul le public ouvrier ait droit à la qualification de populaire. D'une part, il dit que « *l'homme du peuple est le plus vieil aristocrate du monde* », que l'ouvrier est, une fois présent au théâtre, un intellectuel qui supporterait mal les stupidités du Boulevard, et qui demande des œuvres hautes. D'autre part, il affirme que toutes les classes doivent aller au théâtre ensemble, que « *le public de théâtre est une assemblée où précisément, la division est néfaste* ».

C'est sûrement au besoin d'unir ces publics divers que songe Vilar lorsque, à une étudiante américaine qui lui demande : « Quel est le plus grand *obstacle* du théâtre en France ? », il répond : « *Le fric. L'architecture des salles.* » Et il a raison. Le prix trop élevé du billet rebute le public qui n'a pas d'argent. L'architecture des façades et la disposition des sièges écarte les uns, divise les autres. Les salles sont austères, cérémonieuses.

Bien sûr, même si les prix étaient plus bas et les théâtres plus accueillants, nous ne verrions pas à Paris ces spectateurs de Moscou dont les horaires de travail sont plus courts, ces orchestres où les ouvriers côtoient les professeurs, et les paysans les officiers supérieurs, où l'on ne s'habille pas, où l'on apporte juste, dans ses poches ou dans son cartable, des chaussures, afin de laisser au « gardrop » ses bottes couvertes de boue. C'est cependant cette réunion, cette liberté, que Vilar souhaite déjà chez nous, lorsqu'il écrit cette page un peu « voyou » que nous ne résistons pas à citer en entier :

« *Une salle où l'on peut embrasser sa voisine, manger et boire, pisser n'importe où, vaut mieux pour notre littérature dramatique que les théâtres pour élite ou bonbonnières bourgeoises.*

» *La « parade » des comédiens sur les boulevards vaudrait mieux pour notre littérature dramatique qu'un article élogieux dans* le Figaro.

» *Les maquereaux, les putains, les marins, les ouvriers, les étudiants, les concierges, les conducteurs d'autobus, les ivrognes, les clochards, les petits commerçants du quartier, les jolies filles de quinze ans, tous et toutes se côtoyant dans la salle, sont préférables pour notre littérature dramatique au saint-sulpicien, au marxiste orthodoxe, au littérateur engagé ou à l'ex-prince du marché.*

» *Un spectateur qui rote quand Hamlet dit* « To be or not to be », *est plus dans le ton du théâtre que nous désirons que le critique qui retient son souffle pendant la durée du spectacle et fait le méchant le lendemain avec des mots dans son canard.* »

Vilar savait fort bien qu'il décrivait là, si l'on supprime les putains, les maquereaux, et les clochards, mais pas les ivrognes, une salle d'un pays socialiste. Il ne le dit pas. Il aborde rarement la politique en termes ouverts, explicites, ce qui n'en donne que plus de poids à des élans comme celui-ci : « *Je n'ai jamais souhaité diriger un théâtre national qui donne des jeux au peuple pour éviter d'avoir à lui donner trop de pain* » (d'un texte inédit de 1963).

Dans un pays comme le nôtre, capitaliste, où la réunion des gens est bien loin d'être faite — et comment le serait-elle ? — Vilar, avec la seule équipe de son seul théâtre, était parvenu à rassembler un public tout de même « mélangé », un pis-aller encore éloigné de ce qu'il rêvait, même s'il eut à Avignon, la fête aidant, l'illusion parfois d'approcher du but.

Il fut moins satisfait encore de son répertoire, des pièces qu'il présentait.

Ici, Vilar n'avoue pas nettement ses déceptions. Il erre aussi, avec sincérité. Tantôt il décide qu'il ne jouera plus de classique, de pièces d'un autre temps ; il déclare que c'est fini, qu'il lui faut, malgré *qu'il en ait*, exclure une fois pour toutes ces perles de culture périmées si son métier doit « *être autre chose qu'un jeu sado-masochiste pour classes privilégiées* ». Tantôt il admet que l'on trouve dans beaucoup de chefs-d'œuvre passés, l'image exacte, frappante, de ce qui préoccupe le public populaire aujourd'hui.

En 1963, il dit : « *Le problème de Cuba est traité dans* Nicomède *de Corneille. Le problème du droit des gens, à l'égard des ordonnances et des lois, est traité dans* Antigone *de Sophocle. Le problème des généraux rebelles français était traité, n'est-ce pas, dans* l'Alcade de Zalamea *ou dans* Cinna *de Corneille.* »

Ces transferts, en vérité, ne suffisent pas à Vilar. Ce qu'il aurait voulu, c'est que la majorité, sinon la totalité des pièces jouées par le T.N.P. dans une année, soient des pièces nouvelles, des œuvres d'actualité. Il ne les a pas trouvées, ou, ce qui lui a sans doute été plus pénible, il ne les a pas choisies, pas admises. Les impératifs architecturaux de Chaillot, qu'il s'exagérait peut-être, l'ont conduit à écarter des textes qui répondaient à ses desseins. Les murs hautains d'Avignon, qui ceux-là ne lui avaient pas été imposés, qu'il avait choisis, déterminèrent un triage du même ordre.

Godard n'est pas pour le Palais des papes

Mais l'architecture n'était pas seule en cause. Vilar avait ses goûts. Les fanfares de Maurice Jarre, les costumes de Gischia, trahissent une inclination vers des structures nettes, contrastées, qui devait conduire Vilar à ne pas accueillir des hommes comme Adamov ou Vinaver qui, eux, auraient su lui apporter le théâtre politique élevé et intelligent après lequel il courait. Vilar admirait les films de Godard, qu'il associait, bizarrement, à ceux de Carné et d'Agnès Varda. Mais un théâtre de Godard, un Godard du théâtre, il n'en aurait pas voulu, il aurait dit, après beaucoup d'hésitations : « *Non, ce n'est pas pour Chaillot, ce n'est pas pour le Palais des papes, comme c'est dommage...* »

Cela, Vilar en est conscient. Il lutte contre lui-même, il essaie *d'aller de l'avant*. Il y réussit, jusqu'au jour où il plaque tout pour aller mettre en scène des opéras en Italie. Ce n'était pas pour nous quitter, c'était pour nous revenir. Le livre de Vilar se termine par le brouillon d'une lettre qu'il écrivait à André Malraux en mai 1971, dix jours avant de mourir. « *Vous avez vécu,* lui dit Vilar, *pendant plus de dix ans au sein même des affaires politiques, à la droite du chef de l'Etat. Etes-vous prêt à exposer publiquement, devant le témoin qu'est la caméra, la difficulté extrême (l'impossibilité) de concilier durablement liberté de création et pouvoir politique sous quelque régime politique que ce soit ?* »

Tout au long des cinq cent cinquante pages du *Théâtre, service public*, on voit Jean Vilar chercher et trouver des pratiques concrètes afin d'abattre des cloisons, d'annuler des erreurs acquises depuis des siècles. Toujours généreux, jamais ordinaire, il est parfois farceur. Il est presque un champion du syllogisme vicieux. Exemple : « *On nous a reproché le snobisme de nos premières représentations de banlieue. Mais qu'y pouvions-nous ? Je pense que la gauloise est une cigarette populaire. L'est-elle moins parce que M. de Rothschild n'achète que des gauloises ?* » Quittons Jean Vilar sur ce tour de passe-passe, digne de Vladimir Ilitch.

MICHEL COURNOT.

★ *Le Théâtre, service public,* Gallimard édit., 95 F.

Cinéma

LA MARCHE VERS LE TROISIÈME REICH

Du lundi 3 mars au jeudi 6 mars, le Centre culturel allemand — Institut Goethe — présente, en coopération avec la cinémathèque de Toulouse, des films documentaires tournés dans les années 1925-1933 en Allemagne. Reportages sociaux, films de propagande électorale (du S.P.D., parti social-démocrate notamment), c'est un important panorama historique montrant comment la République de Weimar allait sombrer dans la crise qui amena Hitler au pouvoir. On pourra y voir un fragment d'un reportage sur le congrès du parti national-socialiste à Nuremberg, en 1927, y entendre des discours d'Hitler en 1932.

Les séances auront lieu chaque jour à 18 h 15 et 20 h 30. Francis Courtage, co-auteur de *l'Histoire du cinéma nazi*, animera des débats les 3 et 6 mars, aux séances du soir.

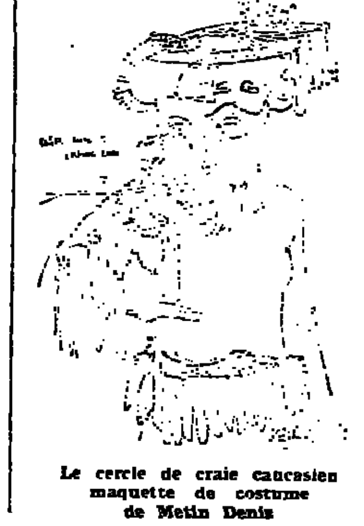
★ Institut Goethe, 17, avenue d'Iéna, Paris (16e). Tél. 723-61-21.

QUINZE JOURS SUR L'IMMIGRATION AUX « 14-JUILLET »

« *Vie et luttes des travailleurs immigrés* » est le thème choisi par les cinémas 14-Juillet pour présenter pendant quinze jours, du 26 février au 11 mars, cinq films documentaires, jamais diffusés jusqu'à ce jour dans le circuit commercial : *Jusqu'au bout* et *Margoline*, réalisés par le collectif Ciné-lutte, *Pennaroya*, réalisé par le groupe Iskra, *Emigration*, de Hamru Zerrouki, et *Souvenir de Grasse*, de Jean-Jacques Beryl. Dans le même temps, différents spectacles seront présentés au public : *Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule*, une pièce écrite et jouée par des travailleurs immigrés (*le Monde* du 12 décembre 1974), des chants et des concerts (chants de lutte du monde entier et concerts de free-jazz), donnés par le collectif du Temps des cerises, des montages audio-visuels montrés par l'agence Agave et une exposition de photos.

★ Les « 14-Juillet », 3, boulevard Richard-Lenoir, Paris-11e.

EN BREF


Le cercle de craie caucasien maquette de costume de Metin Denis

Festivals

MONTSERRAT CABALLE VEDETTE D'AIX-EN-PROVENCE

Montserrat Caballe chantera le rôle titulaire d'*Elisabeth reine d'Angleterre*, cet opéra inconnu de Rossini que le prochain Festival d'Aix-en-Provence montera en création, sous la direction de Gianfranco Masini, dans une mise en scène de Jean-Claude Auvray (les 11, 13, 25 et 28 juillet au Théâtre antique d'Arles). Autre découverte : un opéra-ballet de Campra, *le Carnaval de Venise* (direction Michel Plasson, mise en scène Jorge Lavelli), qui trouvera son cadre naturel au Théâtre de l'Archevêché (les 10, 15, 24 et 27 juillet). *L'Elixir d'amour*, de Donizetti sera donné quatre fois dans des décors de Jörg Zimmermann (les 18, 22, 26 et 31 juillet). Et l'on verra comme l'an dernier, place des Quatre-Dauphins, un spectacle de tréteaux composé du *Directeur de théâtre*, de Mozart et de *la Servante maîtresse*, de Pergolèse (les 16, 19, 25 et 29 juillet).

Le système des coproductions a été élargi cette année à une véritable collaboration avec le Festival d'Arles. De plus, l'orchestre du Capitole de Toulouse et celui de l'Opéra du Rhin ne se contenteront pas d'être présents dans la fosse au cours des représentations lyriques. Ils assureront également les grands concerts (*Requiem* de Verdi, le 23 juillet, *Roméo et Juliette* de Berlioz, le 27 juillet) en compagnie de l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne (le 20 juillet) et de l'Orchestre de Paris, placé sous la direction de Karl Münchinger (le 30 juillet).

Après avoir présenté son programme au cours d'une conférence de presse, le responsable artistique du Festival, M. Bernard Lefort, a exprimé ses réserves envers le projet de retarder, dès cet été, l'horaire national français d'une heure. Cette mesure qui vise à des économies d'électricité aurait pour effet de faire débuter les spectacles soit à 22 heures — ce qui entraînerait une fatigue supplémentaire pour les artistes, — soit à 21 heures, avant la tombée de la nuit — ce qui nuirait à l'appréciation des éclairages et des décors. Pour M. Bernard Lefort, « *il n'y aurait pas de bonne solution* ».

PIERRE BOULEZ EN ANJOU

L'ensemble « Musique vivante », la Schola Cantorum de Stuttgart, le Deller Consort et l'Ensemble Alarius ; Pierre Boulez, Luciano Berio, Diégo Masson et une équipe de l'IRCAM ; *Timon d'Athènes* dans la présentation de Peter Brook, *le Barbier de Séville* de Rossini, mis en scène par Luca Ronconi : le premier Festival d'Anjou (dont le programme vient d'être présenté à Paris au cours d'une conférence de presse) aura le support financier du conseil général et de diverses villes du Maine-et-Loire, de la Caisse des monuments historiques et du conseil municipal d'Angers.

Du 3 juin au 13 juillet, les manifestations musicales, chorégraphiques, lyriques et théâtrales, les ateliers, des concerts-promenades, une exposition monumentale Calder-Miro et des stages de tapisseries modernes se succéderont dans les jardins et les salles du château d'Angers, à l'abbaye de Fontevrault, à l'abbaye de Cunault, etc. Cette formule pluridisciplinaire et itinérante a été adoptée, après une période de tâtonnements, par Albert Cartier, directeur du Théâtre d'Angers et du Ballet-Théâtre contemporain.

A. R.

Gala

LA FONDATION DE LA DANSE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

La France est aujourd'hui un des rares pays où les danseurs n'ont pas encore constitué une organisation professionnelle leur garantissant les avantages sociaux dont bénéficient l'ensemble des travailleurs. Obligés de quitter la scène en pleine force de l'âge, ils ne peuvent tous se reconvertir dans l'enseignement de leur art. Voués à l'isolement et à l'ennui, beaucoup s'enfoncent peu à peu dans une vie matériellement difficile, parfois dramatique. Comme souvent en pareil cas, l'initiative privée tente de parer au plus urgent. Mais ces initiatives, si sympathiques soient-elles ne doivent pas faire oublier qu'il existe là un problème fondamental ne relevant pas des œuvres de bienfaisance.

Suscitée par un groupe de danseurs, une Fondation de la danse est née. En collaboration avec l'Ecole supérieure des sciences économiques et sociales (ESSEC), elle organise depuis 1974 un gala annuel qui lui permet d'apporter une aide à un certain nombre d'anciens artistes en difficulté et d'attribuer des bourses d'études à de jeunes danseurs.

Le vendredi 7 mars, le troisième gala de la Fondation de la danse sera présenté au Théâtre des Champs-Elysées. Il réunit les étoiles Claire Motte, Cyril Atanassov, Patrice Bart, le Japonais Hituro Fukakawa, Ghislaine Thesmar, Jacqueline Rayet, Denys Ganio, Noella Pontois, Attilio Labis, Florence Clerc, Dooren Wells, Loïpa Araujo, Noëlle Taddei, Charles Jude, dans une suite de pas de deux, extraits de grands ballets du répertoire : *Prométhée, Coppélia, Paquita, Spartacus, le Corsaire, Don Quichotte*, Michaël Denard et Rudy Brians dansent un passage du *Proust* de Roland Petit. Cyril Atanassov reprend *l'Après-Midi d'un faune* (Lifar-Debussy), Claire Motte interprète *la Mort du cygne* (Fokine-Saint-Saëns). Deux créations sont prévues : *Suite excentrique*, de Christian Comte, avec Martine Chaumet, Laurence Nerval, Jean-Pierre Gravier, et un essai de Jean-Marc Torres. La pianiste Elisabeth Cooper participe également à cette soirée.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 7 mars, 20 h. 30.

M. M.

Théâtre

BRECHT ET LE THÉATRE DE RUE

Le Théâtre de liberté (*Légendes à venir, le Nuage amoureux*), animé par Mehmet Ulusoy, présente, à partir du 4 mars, en coproduction avec le Théâtre Gérard-Philipe, de Saint-Denis : *le Cercle de craie caucasien*, de Bertolt Brecht. « *Dans un village détruit par la guerre, les habitants, avec les débris et les ruines, construisent leur théâtre pour se raconter une légende ancienne.* » Théâtre dans le théâtre, théâtre de rue reconstitué sur un plateau traditionnel.

En Turquie, son pays natal, Mehmet Ulusoy avait formé une compagnie qui jouait dans les campagnes, dans les usines, dans les bidonvilles. « *C'était une expérience unique*, dit-il. *Sans aucun rapport avec celle qui consiste à se trouver devant un public normal, ayant payé sa place. Quand on arrive dans un village perdu, il faut apprendre comment vivent les gens, quelles sont leurs règles du jeu. Quand on joue dans la rue, avec un geste, une parole, il faut arrêter les passants, les retenir. Je ne peux pas transmettre cette expérience, mais je peux profiter de l'acquis extraordinaire qu'elle m'a apporté.* »

Adolescent, Mehmet Ulusoy était comédien. Il a approché Marx à travers Nasim Hikmet et Bertolt Brecht. Il aimait Brecht d'une manière romantique, il a voulu mieux le comprendre, il est allé en stage chez Roger Planchon, au Berliner Ensemble et au Piccolo Theatro de Milan, où il a travaillé avec Strehler. Ensuite, il est retourné en Turquie, chez lui, et il s'est consacré au théâtre de la rue et de village. Ensuite, il a dû s'exiler. Il est revenu en France où il a travaillé pendant deux ans avec Antoine Vitez (il jouait notamment le capitaine dans *Mère Courage*). « *Vitez m'a appris à faire confiance à l'imagination des acteurs*, dit-il. *Avant, j'étais terriblement directif et dictatorial.* »

De Brecht au théâtre de rue, du théâtre de rue à Brecht, tel est le chemin suivi par Mehmet Ulusoy pour aboutir au théâtre de rue dans Brecht.

C. G.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, à partir du 4 mars.

Vient de paraître

★ LE CINEMA COLONIAL, par Pierre Boulanger (préface de Guy He). — Comment les cinéastes français — et aussi quelques cinéastes étrangers — ont vu l'Afrique du Nord, de 1911 à l'indépendance de l'Algérie, dans deux cent dix films de fiction. Les pays du Maghreb réduit à des décors exotiques et touristiques pour l'Antinéa de Pierre Benoit, des héros de la légion étrangère et des indigènes de roman. L'histoire d'un monde travesti par le colonialisme « artistique ». Un livre important, bien documenté, très critique.

Editions Seghers, « Cinéma 2000 », 38 F.

Edition

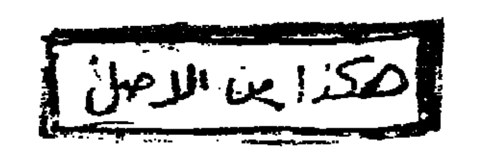
TOUJOURS LA COMÉDIE MUSICALE

Le succès de l'anthologie cinématographique *Il était une fois à Hollywood* relance le mouvement : les éditions Henri Veyrier, bousculant un peu leur programme, viennent de sortir en hâte *la Comédie musicale*, de John Springer, dont la couverture est ornée d'une reproduction de l'affiche du film. On aimerait en parler avec enthousiasme, mais cet ouvrage est loin d'avoir l'intérêt des biographies de vedettes américaines mises sur le marché par le même éditeur et que nous avions signalées (ne pas manquer la *Marlène Dietrich* d'Homer Dickens qui s'est ajoutée aux titres précédents). Cette *Comédie musicale* est surtout un recueil de photographies (plus de 500) qu'on prend plaisir à feuilleter. Mais, historiquement, c'est assez confus, faute de repères chronologiques, de précisions sur les différentes maisons de production, les styles et les réalisateurs. Il s'agit d'ailleurs moins d'une étude que d'une suite de légendes accompagnant les photographies où défilent nombre de vedettes, y compris Shirley Temple, l'enfant prodige des années 30. La traduction française semble maladroite. Il y a même (p. 165) une bourde de taille : « Gene Kelly... fit ses débuts à l'écran comme partenaire de Judy Garland dans *le Chant du Missouri* ». Gene Kelly n'a jamais joué dans ce film.

J. S.

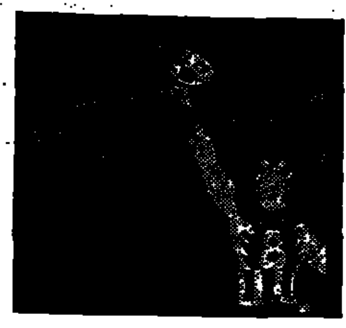
★ Editions Henri Veyrier, 35 F.





« Carnival » à l'université de New-York

LES SALTIMBANQUES DU SUPER-8



Le Festival du super-8 au Ranelagh, en décembre 1973, a été plus qu'une réussite : une date. Il affirmait avec véhémence l'existence d'un « cinéma-bis » qui n'avait, jusque-là, jamais eu droit à la parole et à l'image publiques : le cinéma de format amateur. Que William Klein, Michel Polac, Agnès Varda, Jean Rouch, Chris Marker, Richard Leacock, James Blue, Orson Welles, Ingmar Bergman, et d'autres encore, paraissent eux aussi se passionner pour une autre « écriture » légère, peu onéreuse et libre, cela frappe l'imagination. Les grandes idées tiennent souvent au déplacement géographique d'un objet : un projecteur de format amateur fonctionne dans une salle d'exploitation professionnelle, et l'on prend conscience, soudain, que le cinéma peut briser certaines de ses entraves. Le festival de l'Espace Cardin organisé en décembre 1974 par les mêmes « agitateurs », Jérôme Diamant-Berger et Dimitri Davidenko, illustrait leur théorie sur la vraie destination du petit format : la télévision par câbles. Pratiquement inexistante en France, elle concerne quelque vingt millions d'Américains. « Action super-8 et vidéo » a donc organisé son « Carnival super-8 » aux Etats-Unis. Il s'est tenu à New-York, du 23 janvier au 2 février.

SCEPTICISME, enthousiasme, fureur, déception, étonnement, consternation : les spectateurs, réalisateurs, distributeurs, étudiants, journalistes, gens de cinéma et de télévision — filmophages de tous bords et de toutes nationalités, américains, italiens, espagnols, français, belges, auront été soumis pendant dix jours, au cours du Carnival super-8 de New-York, au régime de la douche écossaise. Certains, tenaces, ne se seront pas laissés décourager et auront assisté imperturbables, inamovibles, patients, au pire et au meilleur, terminant quelquefois de l o n g u e s soirées parmi des rangées de fauteuils désertés. Dans la salle de projection du foyer du Loeb Center de l'université de New-York, à Washington Square, dans le « Village », ils auront été les spectateurs philosophes ou scandalisés d'un festival au trajet piété, qui tenait à la fois de l'inorganisation, de l'incompétence, du bluff — et d'une certaine forme de génie. Bref, le spectacle fascinant de l'amateurisme délirant. Ici, à New-York, on ne pardonne pas l'amateurisme : que le jour d'ouverture du Carnival — si bien nommé, — dès le premier film, le seul projecteur capable de restituer l'image du super-8 sur grand écran dans de bonnes conditions « grille », à la suite d'une fausse manœuvre, et soit remplacé en catastrophe par un petit projecteur d'amateur, pour toute la durée du festival, les Américains imaginent très bien cela dans un film de Woody Allen mais pas dans une manifestation « sérieuse ».

Le cinéma de la pénurie

« C'est cela le super-8 », expliquait à chaque incident (absence de son, vitesses fantaisistes de défilement, pellicule brûlée, images « filées », dialogues ou commentaires inaudibles) l'un des responsables. C'est vrai que « c'était cela », et c'était plutôt drôle, finalement, et sans gravité — même si les gags à répétition finissent par lasser. Vouloir hisser un matériel conçu pour des amateurs au rang de matériel « créatif » capable de toucher un large public, cela ne pouvait pas aller sans aventures.

Mais toutes ces péripéties brouillonnes et largement involontaires étaient phénomènes annexes par rapport au seul événement d'importance : l'existence persistante, insistante, exaspérante pour beaucoup, d'un long festival de films réalisés sans moyens, sans argent, par des enfants, des étudiants, des ouvriers, des militants, des lycéens, des travestis, et quelquefois par des cinéastes, et souvent sans génie. Un festival de fauchés au pays de la réussite sociale et des productions hollywoodiennes. Ils étaient là les vrais fous de cinéma : au pays de l'abondance menacée, ils arrivaient avec une sorte de cinéma du tiers-monde culturel, un cinéma vraiment fait par tous, s'il n'était pas toujours fait pour tous. Enfin, il tombait bien, pourtant, ce cinéma de la pénurie, au moment où une grande partie des vitrines de New-York, des publicités imprimées et télévisées, portaient en énormes caractères le mot « save ! » (« économisez ! »).

L'épisode « historique » du Ranelagh ne s'est pas répété. Les organisateurs colportaient avec passion leur « invention » ambitieuse, un cinéma abordable par tous, en se répandant en déclarations passionnantes, contradictoires. Ils savaient mieux que tout autre ce qu'il fallait exiger, et sur qui exercer leur pression. Ils refusaient de se mettre entre les mains des marchands : c'est pourtant vers eux qu'ils se tournèrent d'urgence pour financer — pauvrement — le festival de New-York. Ils se faisaient, finalement, les démarcheurs presque bénévoles d'un « produit », alors qu'ils voulaient en être les théoriciens, les idéologues. Le moyen devenait la fin. Et il ne fallait pas s'étonner qu'entre chaque film, comme un leitmotiv, les spectateurs soient incités à la visite d'un « workshop » où trônait, notamment, en énormes caractères blancs sur fond rouge une grande marque américaine : GAF — ironie des mots. Il ne s'agissait plus d' « ateliers » mais de stands publicitaires où quelques fabricants et distributeurs faisaient la réclame de leurs produits.

A Paris, à l'Espace Cardin, fidèles dans une certaine mesure à leurs t h é o r i e s, Action super-8 avait installé un « centre technique », où les spectateurs devenaient gratuitement, et pour quelques instants, réalisateurs, se familiarisaient avec un outil en somme très simple. Diamant-Berger et Davidenko (ce dernier était absent à New-York) avaient dit à qui voulait les entendre que le super-8 devait devenir un outil d'expression ouvert au monde et critique (plutôt qu'un super-gadget produisant de super-navets narcissiques), que la caméra devait se tourner vers la réalité au lieu de l'occulter. Ils avaient déjà constaté, à l'Espace Cardin, que ce qu'essayaient de transmettre les réalisateurs-spectateurs, le « pourquoi ? », se heurtait au « comment ? ». A New-York aussi, et pour cause, l'écran, fenêtre des mondes, s'est peu ouvert, sinon pour laisser entre-apercevoir la présence obsédante du « big yellow Father » (le « grand Père jaune » : Kodak), selon le mot orwellien de Karen Thorsen, journaliste et organisatrice.

Tout ce que promettait le Festival de l'Espace Cardin n'a pas eu lieu. Tout ce qui avait pesé sur la manifestation parisienne a éclaté au grand jour : s'efforçait-on de mettre au monde un enfant prématuré ou, en raison de sa lourde hérédité, n'était-il pas viable ? Prématuré : c'est ce que pense Richard Leacock, grand cinéaste du direct et « père » du super-8 aux Etats-Unis. Prudent, il ne s'est pas montré au Loeb Center, et il a présenté deux films 16 millimètres et un film super-8 à l'International Center of Photography de Cornell Capa, trois jours après la clôture du Carnival. « Cette manifestation arrive deux ans trop tôt, dit-il, personne ne sait encore ce qu'est vraiment le super-8. »

Cette question de la spécificité du petit format a été la vraie question : les films ont montré qu'il était possible de tout faire, et pourtant, devant cette avalanche de caricatures stériles et sans humour du cinéma traditionnel, cette volonté métaphorique ou non d'immobiliser sur un pied une caméra légère qui ne demande qu'à v o l e r, un énorme hiatus est apparu. Ce qui a surgi, ce qui a surpris, ce fut des films de poètes, sans montage souvent, des films libres où la caméra avait partie liée avec la vie, des films sans discours qui restituaient des sensations. Ils étaient rares, ces films qui semblaient dynamiter le fardeau du Vieux Monde : la rhétorique. Ils étaient muets, ces films.

YVES BOURDE.

Le grand rêve de James Blue

LE film comme un pont jeté entre les autres et soi, la caméra comme un lien — un « liant », — le cinéma d'un seul grand rêve, la Communication, au-delà de la solitude narcissique des « créateurs » fermés au monde : c'est ce qu'enseigne James Blue, auteur de « The March » (1963), film « direct » sur la manifestation à Washington des Noirs américains combattant pour leurs droits civiques, et des « Oliviers de la justice », témoignage à deux voix (avec Jean Pelegri, auteur du roman dont fut tiré le film) sur l'Algérie avant l'indépendance. James Blue, après avoir rompu avec « l'esclavage de l'argent » des productions hollywoodiennes, a d'abord enseigné à l'université de Californie, à Los Angeles (UCLA) : « On commençait, dit-il, à se poser la question : que peut être un cinéma qui témoigne de la vie ? » Il enseigne à présent au *media center* de l'université de Rice, à Houston, dans le Texas (voir l'article de Louis Marcorelles dans *le Monde* du 4 avril 1974). A New-York, il est venu présenter des extraits des films de ses étudiants, tournés en double super-8 synchrone suivant les techniques du cinéma direct, portraits d'individus de la communauté houstonienne.

« Le « Carnival » m'aura appris une chose, dit James Blue, *ces films aliénés, complètement fermés, hermétiques proviennent du manque de contact entre les gens. On en a fini avec les génies individuels. On parle toujours de l'individu « artiste » et jamais de ce rapport tellement important : l'artiste et l'autre. Il faut tout concevoir dans ce trait d'union, reprendre l'idée d'un cinéma en tant que phénomène communautaire. Ce respect sacré de l'inspiration de l'artiste, on le sent surtout dans les films francophones. C'est encore une conception du dix-neuvième siècle. L'art doit être remis à sa vraie place, qui est d'exprimer la vie. Savoir communiquer, cela s'apprend en contact avec les autres. Il est alors nécessaire de créer des centres où les gens se rencontreraient, échangeraient leurs idées, se critiqueraient.*

Le maître-mot est révéler

« Quand j'ai été invité à Rice, en 1969, je me suis dit : voilà l'occasion de développer un cinéma qui soit une communication. On m'a pris pour un fou quand j'ai choisi de travailler en super-8. Il s'agissait, pour moi, de libérer le plus possible le cinéma des contraintes économiques : un cinéma cher n'est pas un cinéma social. Il me semblait qu'il fallait donner l'outil pour l'utilisation du langage — si langage il y a — aux gens qui n'ont pas forcément le « talent » dans notre terminologie du dix-neuvième siècle, mais aux gens sensibles. Dans le cinéma, on en est toujours au stade des « scribes », de ceux qui écrivent pour les autres. A Houston, McDougall, Hancock et moi-même, nous n'enseignons pas le cinéma à des élèves qui ne se destinent qu'au cinéma : nos étudiants sont biochimistes, chimistes, sociologues, anthropologues, ils viennent des sciences sociales, d e s sciences politiques. Et nous nous trouvons en face de ceci : abordées par cet autre moyen que l'écriture traditionnelle, ces disciplines se modifient.

« Un anthropologue qui utilise uniquement son cahier et son stylo, étudie des systèmes de structure familiale. Quand il utilise le cinéma, il se penche directement sur les rapports humains et ne dresse plus de statistiques. Quelques-uns ont déjà entrepris des thèses filmées qui sont acceptées par l'université.

« Dans notre enseignement, le maître-mot est : révéler plutôt qu'exprimer. Cela revient au même, bien sûr, mais le terme implique que la caméra doit être tournée vers l'extérieur, vers des personnes, vers des groupes, vers des situations qui révèlent quelque chose de notre vie. Nous voyons le cinéma comme ayant une fonction « liante » entre l'université et le monde du dehors, mais apprendre le cinéma aux étudiants ne suffit pas. Nous essayons de l'enseigner aux gens. Ils viennent dans l'université voir les films tournés sur eux et, s'ils sont très déterminés, nous leur apprenons comment se servir de l'outil.

« Bientôt, dès l'été prochain, nous aurons une camionnette qui nous permettra d'aller à leur rencontre s'ils le désirent, vers les communautés noires ou « chicanos », vers les prisons, les a s i l e s, dans les villages du Texas où nous projetterons des films et où les gens pourront apprendre à filmer, pendant trois semaines, à filmer leur vie, leur expérience, leur environnement. C'est une manière de former des identités locales, d'aider les gens à s'ouvrir aux autres et à se découvrir eux-mêmes.

« Le problème de la « création » est indissociable de la diffusion. N o u s comptons beaucoup sur la télévision par câble, avec possibilité de retour, au dialogue par la télévision, les gens recevant des images et en transmettant. Le « feedback » (l'information en retour) est une nécessité vitale : avec les systèmes de gouvernement des grandes nations, appuyés par la technologie, les gens ont été coupés de leurs possibilités de réponse, de discussion. Si nous survivons comme nation, comme civilisation, il va falloir utiliser la technologie d'une façon nouvelle pour rétablir l'équilibre.

» Un folkloriste, Alan Lomax, à partir de mille films tournés sur des centaines de danses tribales, s'est aperçu que les expressions en mouvement avaient un rapport direct avec le degré d'évolution de chaque tribu. Ceux qui travaillent la terre avec des outils précédant l'âge du fer ont des mouvements à une seule dimension : leurs danses aussi. Dans les tribus où existent des outils de l'âge du fer, les mouvements ont deux dimensions : les danses aussi. Et ainsi de suite... L'art de la danse a, chez eux, une fonction de transmission de la culture, cela n'est pas simplement une ornementation. Chez nous, l'art est « à côté », il ne peut être reçu que par des individus déjà préparés.

» Le cinéma populaire doit avoir la même fonction de transmission que la danse dans les sociétés tribales. L' « art » doit être replacé au centre même de la vie. »

Y. Bd.

Une erreur d'impression purement matérielle s'étant produite lors du tirage du formulaire d'inscription à l'examen d'entrée dans les sections d'arts plastiques, la direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris tient à préciser qu'en ce qui concerne le calendrier exact de l'examen, il convient de se reporter uniquement à sa note du 11 décembre 1974 et non à l'imprimé joint. Ce calendrier est le suivant :
— inscription à l'examen pour tous les candidats : du 12 au 30 mai 1975 dernier délai ;
— admissibilité pour tous les candidats : du 16 au 25 juin 1975 ;
— épreuve d'admission pour les candidats français et étrangers résidant habituellement en France : du 3 au 9 juillet 1975 ;
— épreuve d'admission pour les candidats français ou étrangers résidant habituellement hors de France : octobre - novembre 1975.

Les candidats qui seraient en possession du formulaire erroné imprimé sur papier blanc sont invités à se faire connaître au secrétariat de l'E.N.S.B.A. (17, quai Malaquais, Paris-6e, 75272 Cedex 06), qui leur remettra ou leur adressera par la poste un formulaire sur papier de couleur, seul valable pour l'inscription au prochain examen.

Une sélection

Cinéma

AU NOM DE LA RACE
de Marc Hillel et Clarissa Henry

Une minutieuse enquête consacrée à l'un des organismes les moins connus de l'Allemagne hitlérienne. Placés sous le contrôle d'Heinrich Himmler, les Lebensborn furent à la fois des foyers d'accueil réservés aux mères célibataires reconnues « racialement valables », des centres de procréation dirigée, des lieux de « germanisation » pour les enfants arrachés à leurs familles dans l'Europe occupée. Sur cet ensemble de documents et de témoignages patiemment rassemblés pèsent la folie et l'horreur de la politique raciale pratiquée par Himmler. Un film qu'il faut avoir vu pour mieux comprendre ce que fut le mal nazi.

AGUIRRE
de Werner Herzog

Les montagnes, le silence, les arbres noirs de la forêt amazonienne. Descente hallucinée le long du fleuve et au bout, la solitude du conquistador, de l'homme qui portait en lui la colère de Dieu.

PAS SI MÉCHANT QUE ÇA
de Claude Goretta

Un homme marié, heureux, commet des hold-up pour sauver de la faillite la petite fabrique de meubles héritée de son père. Une de ses victimes devient sa maîtresse, puis sa complice. Peu à peu, l'ébéniste-gangster se dédouble et ne cesse de faire la navette entre ses deux existences parallèles. Gérard Depardieu est prodigieux dans ce personnage éclaté. Il lui communique sa chaleur, sa vitalité, un brin de folie. Marlène Jobert est une postière piquante et courageuse.

LA COUPE A DIX FRANCS
de Philippe Condroyer

A partir d'un fait divers — le suicide par le feu d'un jeune ouvrier que son patron avait obligé à faire couper ses cheveux — la chronique du monde du travail, en province, dans les petites entreprises, et le portrait d'un garçon à cheveux longs qui n'est ni un marginal, ni un asocial mais qui ne peut pas accepter qu'on ne reconnaisse pas sa dignité. Loin du cinéma parisien, voilà un film simple, sobre et vrai, sur une réalité contemporaine.

CALIFORNIA SPLIT
de Robert Altman

Rencontre d'Elliot Gould, dont le jeu est la raison de vivre, et de George Segal, pour qui le jeu est une activité provisoire — et une passion. Une fois de plus, Robert Altman détourne un genre hollywoodien de sa mythologie pour filmer des comportements.

WANDA
de Barbara Loden

La femme d'un ouvrier américain, d'ascendance polonaise, abandonne le foyer, le travail à l'usine, l'ennui quotidien, pour la vie libre et de nouveaux horizons. Elle aboutit à l'échec. Premier film réalisé en Pennsylvanie par la femme d'Elia Kazan.

LE JEU AVEC LE FEU
d'Alain Robbe-Grillet

La maîtrise de Robbe-Grillet dans le maniement des archétypes (enquête policière et organisation secrète, érotisme et amour, aventure et violence) pour détruire la « vérité » narrative traditionnelle du cinéma. Ne pas chercher à comprendre car il n'y a rien à comprendre mais partager le jeu avec les personnages — Anicée Alvina, Philippe Noiret, Jean-Louis Trintignant, Sylvia Kristel — pris dans les multiples illusions du cinéma romanesque dont Robbe-Grillet défait et démystifie les structures.

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER
d'Andrej Zulawski

L'histoire du lent et difficile cheminement de deux êtres l'un vers l'autre. Une sorte de furie shakespearienne pour dépeindre les sursauts de l'amour dans un monde de cauchemar. Le meilleur rôle de Romy Schneider.

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN
de Dino Risi

Le petit juge Ugo Tognazzi, le grand bourgeois Vittorio Gassman, deux modèles italiens, deux monstres sacrés s'affrontent dans un duel à mort, au milieu d'une foule truculente, pittoresque. L'Italie d'aujourd'hui, celle du boom économique et des désastres qu'il cache, vue par Dino Risi, caricaturiste.

DREYFUS OU L'INTOLÉRABLE VÉRITÉ
de Jean Chérasse

Un film français important sur un sujet longtemps tabou. Entretiens, témoignages, documents iconographiques inédits..., à l'usage du « grand public ».

SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
d'Ingmar Bergman

L'usure de l'amour, la métamorphose de la complicité conjugale en indifférence, en amertume ou en haine, la nécessité d'en arriver à des compromis : Bergman fait la synthèse de sa conception de la vie et de sa philosophie du bonheur.

SEMAINE DU CINÉMA BRÉSILIEN

Du mercredi 26 février au mardi 4 mars, au cinéma Olympic, neuf films inédits de réalisateurs brésiliens qui ont appartenu au « cinéma novo ». Le Lion à sept têtes, *de Glauber Rocha (1970),* la Morte *(1965) et* Sao Bernardo *(1972), de Léon Hirshman,* la Grande Ville *(1966) et* Quand le carnaval arrive *(1972), de Carlos Dieges,* la Conspiration, *de J.-P. de Andrade (1972),* Mémoires d'Hélène, *de David Neves (1969),* l'Enfant de la plantation, *de Walter Lima Jr (1965),* le Défi, *de Paulo Cesar Saraceni (1965).*

Théâtre

LE PUPILLE VEUT ÊTRE TUTEUR
au Théâtre Essaion

Des champs en Autriche. Le mois d'août. Des maïs presque mûrs. Un ciel bleu foncé, des oiseaux. Une paix infinie. Dans ce silence, le fermier et son aide poursuivent, comme deux insectes aliénés et patients, l'éternel combat du maître et de son esclave. Une séance d'hypnotisme de Peter Handke.

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN
au Studio d'Ivry

Parme, au temps des chroniques cruelles : un frère tue sa sœur qui attend un enfant de lui. La pièce de John Ford est un sommet de l'art dramatique, mais l'intérêt de cette représentation tient aussi à la mise en scène de Stuart Seide et à l'invention des acteurs, habités par un feu central.

GOUVERNEURS DE LA ROSÉE
à l'Antenne culturelle du Kremlin-Bicêtre

Cette aventure d'un jeune Haïtien, qui s'emploie à calmer des antagonismes de villages pour irriguer la terre et se battre contre l'occupant, est l'un des classiques du roman et de la poésie noire anticolonialistes. Des acteurs noirs l'interprètent avec une alliance de gaieté, de délicatesse, et d'intelligence, rare sous nos climats.

CRIME ET CHATIMENT
au Théâtre de Paris

Quand des millions de personnes travaillent péniblement et trop, en échange d'un salaire qui ne leur permet pas de vivre sans inquiétude, sans abattement, que signifie au juste la liberté des riches, et même celle des intellectuels ? Dans une Russie complète, réanimée par Hossein, Jacques Weber exprime avec amour le débat de Dostoïevski.

LE MARATHON
au Palace

Pendant toute une soirée, quatre olibrius ne cessent de courir, autour du public, le marathon des Jeux olympiques. Sur le texte de Claude Confortès, le comique tourne à l'odyssée. Tous les publics, de tous âges, trouveront leur bien dans cette performance.

LA SAVANE
au Théâtre de la Plaine

Pour se libérer un peu de leurs enfants en dehors des heures de classe, des parents leur donnent une lanterne magique. Aidés par le hasard, le petit garçon et la petite fille branchent cet appareil sur une gamme d'ondes inconnue, et projettent des choses réelles, par exemple des fauves. La mise en scène insaisissable de François Dupeyron rend tout à fait troublante cette illusion de Bradbury.

GOOD BYE Mr. FREUD et APOLOGUE
à la Porte-Saint-Martin

Pour quelque temps encore, on peut trépigner, rire, s'amuser, s'émerveiller, s'émouvoir tangoter, rêver, se plonger dans les frénétiques folies Savary-Copi avec le Magic-Circus et Micheline Presles, prendre sa respiration et, à 23 heures, assister à la calme démesure du banquet de la bêtise organisé par le F.B.I. de Guenolé Azerthiope.

LA STATION CHAMPBAUDET
à la Cour des Miracles

L'architecte et la veuve, ou comment épouser la dot d'une jeune fille bien élevée. Un Labiche onirique en noir-blanc, en mélodrame-vaudeville, en dramatique-comique. Comment ne pas être terrifié, comment ne pas éclater de rire à tous les instants.

VOYAGE AUTOUR DE MA MARMITE
au Théâtre Essaion

Les aventures d'un chirurgien-dentiste qui préfère laver des épinards dans sa cuisine plutôt que d'extraire des dents abîmées. Labiche est un peu le Douanier Rousseau du théâtre. La jeunesse et la fraîcheur de la mise en scène de Caroline Huppert gardent au tableau l'éclat de ses couleurs naturelles.

LE ZOUAVE
à la Comédie des Champs-Élysées

Deux mariés s'inventent des rêves pour continuer de vivre ensemble. Entre la vie vraie et la fausse, la passerelle est longue et étroite. Solitaire, absent, mythomane, sincère, Claude Rich joue sa première pièce comme s'il n'était pas au théâtre. Avec lui, le spectateur traverse une barricade mystérieuse.

MONSIEUR BARNETT
au Fanal

La dernière pièce de Jean Anouilh, et l'une des meilleures. Un ancien gosse de ferme devenu magnat de l'import-export discute nonchalamment avec la manucure avant de mourir d'une embolie sur son fauteuil, chez le coiffeur. Par un magistral effet d'optique, la vulgarité du dialogue fait saisir les incertitudes du cœur.

Musique

MUSIQUE-PLUS

Une guitare dans « Si le jour paraît », de Maurice Ohana ; une contrebasse dans « Memo one », de Bernard Rands ; une flûte dans les « Huit pièces détachées », d'Eugénie Kuffler ; une voix dans « Monologos », de Luc Ferrari : le troisième programme du groupe « Musique-Plus » opposera des œuvres pour solistes (dont plusieurs créations) à la « Jeanne d'Arc », de Michael Finnissy pour soprano, ténor et dix-neuf instruments, une création française. (Le 3 mars au Théâtre de la Ville, 20 h. 30).

L'ORGUE INTÉGRAL DE BUXTEHUDE

Dietrich Buxtehude, qui monta à la tribune de la cathédrale de Lubeck de 1668 à sa mort (1707), laissa une œuvre pour orgue considérable. Pour découvrir ce style fougueux, fleuri d'italianismes, Jean-Sébastien Bach effectua le voyage d'Arnstadt : toute sa création ultérieure devait en être influencée.

Aux orgues de l'église Saint-Séverin, Michel Chapuis exécute, en quatre concerts, cet ensemble monumental (le 26 février, les 5, 12 et 19 mars à 21 h.).

— CHOPIN PAR BRUNO RIGUTTO (le 26 février, salle Gaveau à 18 h. 45). *Ballades et nocturnes, par un jeune pianiste de charme.*

— CLAUDIO SCIMONE DIRIGE L'ORCHESTRE DES CONCERTS LAMOUREUX, avec, en soliste, le guitariste Alexandre Lagoya : « Fantaisie », de Rodrigo, « Etudes d'après Goya », de Tisné, concerto de Vivaldi, « Don Juan », de Richard Strauss (le 2 mars, salle Pleyel, à 17 h. 45). *Espagnolades dominicales.*

— BEETHOVEN : « Quintette à cordes n° 3 » ; Brahms : « Trio pour violon, piano et cor », par un ensemble de jeunes solistes (le 3 mars, au Palais des Congrès, à 18 h. 30). *Soixante-dix minutes mensuelles de musique de chambre qui font courir tous les connaisseurs.*

— L'AMADEUS QUARTETT : Trois concerts. Au programme : Haydn, Mozart, Brahms (le 5 mars), Haydn, Beethoven, Schumann (le 6 mars), Haydn, Schubert, Beethoven (le 8 mars, salle Gaveau, à 20 h. 30). *Le pur style autrichien, poli par l'habitude.*

— DANIEL BARENBOIM ET L'ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA : Concertos pour piano, de Mozart (les 5 et 6 mars, salle Pleyel, à 20 h. 30). *Troisième série d'une intégrale à intermittences.*

Danse

— ET ELLE LUI DIRAIT DANS L'ILE, par l'Atelier Serge Keuten : *Une tentative de ballet-théâtre où la danse joue une partie essentielle sans jamais rompre le rythme du texte de Françoise Xenakis. (Du 1er au 11 mars, salle polyvalente de l'Espace Cardin.)*

Arts

ALECHINSKY
au Musée d'art moderne

Une exposition qui nous vient de Rotterdam. Elle réunit cent œuvres depuis 1965, l'année où Alechinsky a découvert la peinture acrylique, l'a adoptée, l'a adaptée aux ourlets et volutes de son écriture extravagante et narquoise, pleine d'idéogrammes vermiculés, cracheurs et incongrus. Alechinsky est toujours à l'écoute du volcan Cobra.

DUBUFFET
au CNAC

(Lire notre article page 19.)

LE LIVRE DANS LA VIE QUOTIDIENNE
à la Bibliothèque nationale

Guides, manuels, dictionnaires, répertoires, annuaires, qui ont trait à la vie religieuse, aux soins du corps, aux métiers, aux voyages, aux jeux, à la magie. Des livres d'usage pratique depuis le premier livre français de cuisine et le premier manuel d'exorcisme. Manuscrits, peintures, objets et affiches complètent cet ensemble pittoresque et curieux

HANS REICHEL
au Musée d'art moderne

Rétrospective de l'œuvre d'un peintre marginal un peu oublié. Hans Reichel (1892-1958), né en Allemagne et ayant reçu en France. Créateur d'un monde proche de celui de Paul Klee, qui fut son ami, il nous a laissé une quantité de petites aquarelles d'une folle tendresse avec leurs couleurs transparentes et fraîches, et ce graphisme léger qui en explore les nuances pour cerner la réalité d'une rêverie intimiste.

MARK BRUSSE ET ERIK DIETMAN
à l'ARC

Rétrospectives. Du bois dont on fait des cubes et des planches pour « occuper » l'espace, ou des assemblages énigmatiques avec chaînes, écrous et crochets... Des bandes de sparadrap et de gaze pour envelopper des objets usuels, chaises, miroirs ou valise... Façons de détourner l'objet.

ARMAN
au Musée d'art moderne

En soixante œuvres, souvent monumentales. Arman revoit d'un œil nouveau les objets de ses « accumulations ». Voici qu'il les noie dans du béton.

A LIRE ET A REGARDER

Le flux et le reflux des formes

par ANDRÉ FERMIGIER

LE coup de feu des étrennes passé, l'édition d'art poursuit son rythme normal de publication. Sans grand éclat, semble-t-il, et il est assez rare de trouver parmi les « vient de paraître » *quelques-uns de ces ouvrages* qui, en même temps qu'ils plaisent à l'œil et font bel effet dans une bibliothèque ou sur une console Louis XV, instruisent, font le point d'une grande question, apportent de substantielles nouveautés en matière d'histoire de l'art ou de réflexion sur la vie, *le flux et le reflux* des formes.

Ainsi, et pour ne prendre que des ouvrages relativement récents, ce n'est pas en français ni par les soins des éditeurs français qu'a paru l'étude de Svend Eriksen (1) sur les origines du néoclassicisme français, ni la magnifique monographie consacrée à François Mansart par Alan Braham et Peter Smith, deux élèves de Sir Anthony Blunt, auxquels nous avons dû de voir, il y a quelques années, à l'hôtel de Sully, une exposition Mansart de très belle qualité (2). On me dira que le second de ces ouvrages a été écrit en anglais (le livre d'Eriksen est traduit du danois), mais un livre d'importance analogue qui serait dû à un historien français, je ne suis pas du tout sûr qu'il trouverait à Paris un éditeur.

Commençons par ce qui nous a paru le plus sérieux dans le domaine contemporain, même s'il s'agit d'une question et d'un artiste dont on a sans doute exagéré l'importance. Ce sont les deux volumes que Jan Van der Marck et Enrico Crispolti viennent de consacrer à Lucio Fontana (3) : le second volume est un catalogue *raisonné de l'œuvre*, le premier comporte des essais des deux auteurs, essais sympathiques, bien informés, écrits de façon à peu près normale, et reproduit les manifestes que Fontana et ses amis « spatialistes » publièrent au lendemain de la guerre. Voilà un artiste désor*mais bien situé et un point d'histoire fixé*, l'excellente biobibliographie qui accompagne le catalogue permettant de reconstituer le climat artistique de l'Italie dans les années 50 et 60. On est d'ailleurs un peu ahuri par la quantité d'articles qu'a provoqués cette œuvre relativement mineure et qui est une autre preuve du stakhanovisme, de l'invraisemblable logorrhée de la critique d'art contemporaine.

Tout Canaletto

Nous parlions de catalogue raisonné. Voici *Tout l'œuvre peint de Canaletto* dans la collection des « Classiques de l'Art » (4). On ne dira jamais tout le bien qu'il faut dire de la plupart des volumes de cette collection : prix *raisonnable, reproductions en noir* et *en couleurs* de très bonne qualité, sobriété des introductions qu'accompagne un rapide survol de la fortune critique de l'artiste, catalogue très sûr et de consultation commode, avec de substantielles notices et la reproduction de tableaux *douteux ou attribués. Aucun bavardage*, pas d'états d'âme, pas de tutu-panpan linguisto-structuraliste : les faits, le plus utile des instruments de travail. Le Canaletto n'est pas une exception à la règle, et l'introduction de Pierre Rosenberg nous rappelle en peu de mots ce qu'il faut savoir des « vedutisti » *vénitiens du dix*-huitième siècle et de Canaletto lui-même, que les Anglais adoraient et que les Français ont toujours négligé en faveur de Guardi.

En revanche, l'utilité ne me paraît pas être le caractère le plus évident du *Cézanne* que viennent de publier les éditions Henri Screpel (5). Certes, l'objet est beau, l'emboîtage somptueux, les planches en couleurs du plus bel effet, et on lira avec intérêt l'introduction de Sabine Cotté, qui a le mérite de ne pas conclure et de ne pas ajouter une interprétation de plus aux innombrables discours dont l'œuvre de Cézanne a fait les frais. « *En ramenant la peinture*, dit-elle, *à ses interrogations fondamentales, Cézanne accède à une sorte de permanence dialectique... Notre but ultime est d'inviter à considérer cette œuvre comme une œuvre ouverte. Ce qui nous a incité à dénoncer toutes les tentatives d'occlusion est le souci de préserver une image de Cézanne constamment disponible. Aucune clôture ne peut faire le tour de ce peintre de l'Ouvert.* » Certes, mais le silence est souvent la meilleure forme d'ouverture, et je ne vois pas ce que ce livre nous apprend, nous apporte de neuf à propos de Cézanne.

Les Carnets de Turner

L'éditeur de ce *Cézanne* un peu trop luxueux nous paraît avoir été mieux inspiré en ajoutant à sa collection « les Carnets de dessins » un *Univers de Turner* (6) dont les reproductions *enchantent et dont le texte, dû à William Gaunt*, est d'ailleurs aussi bien un survol de l'ensemble de l'œuvre qu'un essai d'analyse et de mise en place des aquarelles dans leur rapport avec l'œuvre peint.

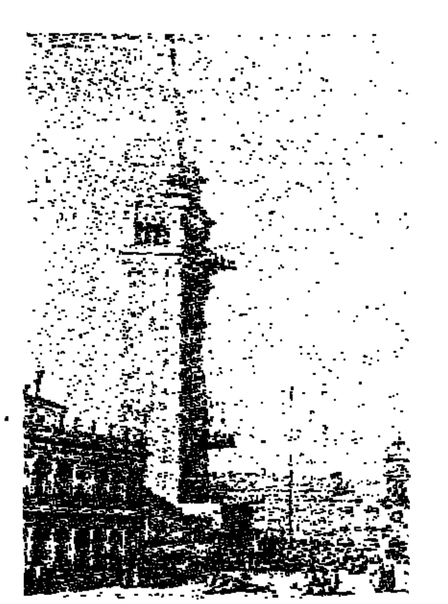
Dans le regain de curiosité qu'a provoqué la magnifique exposition de la Royal Academy (qui, rappelons-le, se terminera le 3 mars), on peut également citer le *Turner et son temps* publié par les soins de la rédaction de *Time and Life* (7). Bonne illustration qui fait une large place aux contemporains de l'artiste, éclaire de documents bien choisis certaines étapes de sa carrière, le séjour à Petworth en particulier, insiste sur ces aquarelles si modernes et libres qu'elles font quelquefois penser à Monet, bien sûr, mais aussi à Klee. Il n'était peut-être pas indispensable d'attacher tant d'importance à l'époque de Turner, celui-ci, malgré ses liens avec l'Académie, l'ayant un peu traversée en fantôme et l'interprétation de son œuvre comme un conflit entre le monde pastoral et le monde industriel paraissant d'un assez mince bénéfice critique.

Mais le portrait de l'artiste, de ses manies, des petits mystères de sa vie privée, l'évocation de ses rapports avec la critique se lisent avec agrément, et le personnage est si pittoresque qu'il est difficile de repousser à son propos la tentation de l'anecdote. Grand buveur (certains de ses biographes disent qu'il buvait pour calmer ses rages de dents), Turner était aussi grand amateur de dames, mais sous une forme plutôt bourgeoise et prosaïque, des Mrs. Booth, des Mrs. Jones ou quelque chose comme ça, et il semble bien qu'il ait exécuté bon nombre de dessins érotiques où un souci très net dans le rendu l'emportait sur les brumes ordinaires de son imagination lyrique. Le malheur voulut qu'après la mort de Turner ce fut Ruskin qui découvrit ces dessins, Ruskin dont, on le sait, le puritanisme reposait sur la base intangible *d'une virginité soigneusement préservée* (il semble d'ailleurs ne pas s'en être plus mal porté).

On imagine son émoi. « *Je découvris*, déclara-t-il un jour à Frank Harris, *que mon héros quittait tous les vendredis sa maison de Chelsea et se rendait à Wapping, où il restait jusqu'au lundi matin, vivant avec les filles à matelots et les peignant dans toutes les postures de l'impudicité. Quelle vie ! Quel problème ! Pendant des semaines je fus tourmenté de doutes, essayant d'élever mon esprit au plus haut niveau moral. Finalement, l'idée s'implanta en moi que j'avais été choisi comme le seul homme capable de prendre en cette matière une décision capitale.* » Et Ruskin concluait, toujours selon Harris, qui rapporte cette conversation dans *Ma vie et mes amours* : « *Sur-le-champ, je mis au feu des centaines d'esquisses et de peintures crapuleuses. Oui, je les brûlai toutes ! et je suis fier de l'avoir fait, très fier !* »

Un guide du connaisseur

Dans un domaine bien différent, on ne négligera pas la substantielle étude sur la céramique chinoise que nous devons à Cécile et Michel Beurdeley (8). L'illustration est excellente, et à chaque document reproduit correspond une notice très précise et documentée (les pièces que les auteurs n'ont pas pu reproduire sont



Canaletto : dessin « fini » avec le campanile de San Marco.

dessinées au trait). Le livre, qui couvre le sujet depuis la période néolithique jusqu'au début du vingtième siècle, fait le bilan des fouilles entreprises à partir de 1930 par les Suédois et les Japonais, ainsi que des découvertes des archéologues de la République populaire chinoise. Il traite largement du problème des matériaux et des techniques, comporte de nombreux repères chronologiques, un petit dictionnaire des symboles, un *index des dynasties et des* marques, avec transcription des caractères chinois. Voilà un ouvrage comme on voudrait en voir plus souvent dans l'édition d'art, qui est autant à lire qu'à regarder et qui est vraiment un « guide du connaisseur », comme son sous-*titre l'indique*.

Mais s'il nous fallait établir un palmarès, nous donnerions certainement la palme de l'utilité et de l'agrément aux deux volumes du catalogue illustré des peintures du Louvre qui sont consacrés à l'école française du dix-septième siècle et du dix-huitième siècle (9). Tous les tableaux sont reproduits (en noir et blanc) de façon très lisible, avec les notices qui conviennent, un index des titres et des auteurs. Un tel ouvrage est le résultat d'un travail considérable mené avec beaucoup de rigueur, et on le consulte avec d'autant plus de plaisir qu'il nous permet de mieux connaître ces peintres de la fin de l'Ancien Régime (Lagrenée, Peyron, Duplessis, Regnault, Vien, Vincent, etc.) que l'exposition « De David à Delacroix » a récemment sortis du purgatoire. Ces deux derniers ouvrages indiquent à l'édition française une voie plus utile et sans doute plus rentable que celle qu'elle suit trop souvent en matière de publications artistiques : des ouvrages sérieux, documentés, qui soient des instruments de travail et de réflexion et non des objets décoratifs dont la carrière s'achève prématurément chez les soldeurs du quartier Latin.

(1) Svend Eriksen. *Early neo-classicism in France*. Faber and Faber. Londres. 1974. 550 F.

(2) Allan Braham et Peter Smith. *François Mansart*, deux volumes. Zwemmer, Londres. 1973. 450 F.

(3) Jan Van der Marck et Enrico Crispolti. *Lucio Fontana*, deux volumes. La Connaissance. Bruxelles, 1974. 540 F.

Pour la période contemporaine, il faut signaler aussi l'étude très attentive de Werner Schwalenbach sur Jules Bissier (Bonvent. Genève, 1974) et le chaleureux essai que Jean Laude a consacré à Zao-Wou-Ki (La Connaissance. Bruxelles, 1974, 64 F).

(4) *Tout l'œuvre peint de Canaletto*. Introduction par Pierre Rosenberg, documentation par Lionello Puppi. « Les Classiques de l'art ». Flammarion, 1975. 32 F.

(5) Sabine Cotté. *Cézanne*. Editions Henri Screpel, 1974, 265 F.

(6) William Gaunt. *L'Univers de Turner*. « Les Carnets de dessins ». éditions Henri Screpel. 1974. 58 F.

(7) *Turner et son temps*, par Diana Hirsh. *Time-Life, le monde des arts*, 1973. 59 F.

(8) *La Céramique chinoise*, par Cécile et Michel Beurdeley. Office du livre-Vilo. 1974. 320 F.

(9) *Ecole française dix-septième et dix-huitième siècles. Catalogue illustré des peintures du Musée du Louvre*, par Pierre Rosenberg, Nicole Reynaud, Isabelle Compin, deux volumes. 195 F.

DUBUFFET AU CNAC

L'Hourloupe rappelée à l'ordre

Le Centre national d'art contemporain, qui présente actuellement une exposition Dubuffet, rouvre ses portes ce mercredi, après avoir été occupé pendant plusieurs jours par des artistes contestataires qui réclamaient des garanties dans le conflit qui les oppose à la caisse de retraite CAVAR. Le CNAC expose quarante-sept toiles peintes par Dubuffet en 1974, qui clôturent, sous le titre « Paysages castillans », le cycle de l'Hourloupe.

« J'AIME beaucoup les choses portées à leur extrême possibilité... » *C'est bien là ce que Jean Dubuffet, homme d'épuisement et de satiété, aura fait de son « Hourloupe », que les commentateurs patentés de l'avenir (s'ils font à cet antipeintre le mauvais coup de l'inclure dans une histoire de l'art qu'il n'a cessé de récuser) considéreront surtout, armés de leur massicot à périodes, comme le plus insistant chapitre de son long ouvrage : ce que l'Hourloupe est en effet, si l'on veut en réduire l'ambition à une quelconque période rose ou bleue — mais c'est vraiment la prendre par son petit côté.*

Qui aurait pu prévoir le destin de ces graffiti de l'impatience ou de la rêverie, surgis il y a douze ans d'une pointe Bic sur le bloc du téléphone, bientôt devenus déclic à peinture ou prétexte à collages, magnifiés ensuite dans l'espace par la vertu de l'acrylique et du polystyrène, pour revenir enfin aux deux dimensions dans les grands tableaux présentés rue Berryer ? Car Dubuffet nous en avertit : si l'Hourloupe réintègre aujourd'hui le cadre, c'est en épilogue d'une décennie de divagations et d'avatars.

Délire scripturaire d'un Ubu méticuleux couvrant tout de ses rébus aux stries contrariées, germination tricolore et envahissante, telle est l'Hourloupe, à la fois principe de graphisme, cycle à rebondissements et territoire du fantasme. Dans cette écriture égalitaire, qu'elle s'éprenne de peinture ou de sculpture, aucun élément ne doit prévaloir ; rien, pour reprendre le vocabulaire de son inventeur, ne doit s'y trouver « privilégié » : riposte, par conséquent, à toute la tradition du tableau à sujet localisé ou à point de mire, axé sur le parcours hiérarchisé du regard : figure et fond, bâti convergent, reflet sur le casque...

Des « conjecturales figurations »

Des années durant, le réseau erratique de l'Hourloupe aura plié ses « conjecturales figurations » à tous les matériaux et à tous les usages : du jeu de tarots au théâtre, de la sculpture à l'espace construit. Cela nous aura valu les saisissantes surprises du Cabinet logologique, *de la* Villa Falbala *et de* Coucou Bazar, *et jusqu'à la livrée de* Milord La Chamarre, *sentinelle géante au pied du Seagram Building de New-York, en attendant la réalisation des projets pour la Défense ou pour la National Gallery de Washington, d'une tour de 18 mètres à Bruxelles, et du* Salon d'été *avec bassin, « arbres », « candélabres » et « nuages » en construction dans la cour du nouveau siège de Renault, entre la Seine et Coubertin. Les invités de la Régie pourront considérer en vue plongeante ces parterres peu versaillais après avoir déjeuné parmi les « découpes » hourloupées déjà en place dans les six salles à manger directoriales, et dont la suite forme un* Roman burlesque *en vingt épisodes. A la griserie de bon aloi de repas d'affaires se mêlera ainsi pour eux cette impression d'investissement périphérique prolongeant le choc visuel, que Gaetan Picon a caractérisé comme « l'effet Dubuffet ».*

La sculpture découpée en aplat, assujettie au mur, a fourni une transition entre la longue exploration tridimensionnelle de l'Hourloupe et son rappel inopiné à l'ordre rectangulaire. Nous voici donc révélés, avant leur dispersion, les Sites tricolores *avec personnages et les* Paysages castillans *au sol ocre, accompagnés de quelques formats exceptionnels en noir et blanc.*

« Tout ça vient de mon travail pour Renault. D'ailleurs, maintenant c'est fini, l'Hourloupe, c'est clôturé. Des tableaux comme ça, je ne saurais plus en faire. »

... Ou plutôt : en faire faire, puisqu'il s'agit, en fait — Dubuffet ne s'en cache pas, — de toiles réalisées par un assistant sur projection agrandie de dessins originaux. Les dessins ont été exécutés au « marker » sur papier, l'été dernier, de juin à septembre, et les toiles, à la peinture vynilique, d'août à janvier.

« Dans mon entourage, *précise-t-il*, on s'est montré choqué du fait que ces tableaux ne soient pas directs. Les gens pensent à ces petits chiffonnages, à ces taches et reprises, où se manifeste la main, et qui, pour la plupart d'entre eux, sont l'essentiel de la peinture. »

Ces « imprévus de la touche et de l'improvisation », Dubuffet reconnaît qu'il les a lui-même naguère affectionnés. Mais les « gourmands de friandises picturales » resteront, cette fois, sur leur faim. « Renoncer, appauvrir — *explique-t-il* — ce sont des voies dans lesquelles je crois. Sans cet adieu à ce qu'on aima, on ne peut attendre qu'usure et extinction. » *En revanche, même transposé impersonnellement sur la toile, il n'est pas indifférent que le geste soit né cursivement sur le papier.*

« Au crayon feutre, le trait glisse mieux et obéit plus vivement à l'impulsion. Le format du papier aussi est plus à la mesure de la main. Alors, du fait de l'agrandissement, l'œuvre prend un caractère détaché, un peu vide, presque fantomatique, qui me plaît beaucoup. »

Pour le reste, on trouvera dans ce chant du cygne de l'Hourloupe, rentré au bercail, les séductions de la configuration « incertaine » à laquelle se plaît Dubuffet, compliquée de tout un jeu d'ambiguïtés et de suggestions annulées. Un certain inconfort visuel peut naître, ici ou là, de l'équivoque entre tel détail du graphisme et l'alphabet qui a conditionné notre œil, ou des réminiscences cocardières que réveille tel parti-pris de hachures tricolores. Mais, cette fois, c'est dans le registre de l'aplat froid et de l'écriture anonyme.

Au moment où retombe le rideau bariolé de l'Hourloupe, le sens de la démarche de Jean Dubuffet ne fait plus de doute : entre ses « hautes pâtes » et autres « texturologies » surgies, hier, au détour des pistes accidentées de l'art brut, et le sang-froid de cette nouvelle technique de seconde main, bref entre le brut et le programmé, tout se passe comme s'il ne cessait de contourner la peinture, en se gardant comme de la peste d'y tomber.

MICHEL CONIL-LACOSTE.

★ Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer. Jusqu'au 5 mars.

Expositions

JEAN DUBUFFET : PAYSAGES CASTILLANS, SITES TRICOLORES. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 5 mars.

ARMAN, OBJETS TROUVES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 mars.

PIERRE ALECHINSKY : DIX ANS DE PEINTURE A L'ACRYLIQUE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 avril.

YONA FRIEDMAN : UNE UTOPIE REALISEE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 mars.

HANS REICHEL : PEINTURES, GOUACHES, AQUARELLES (1892-1958). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 3 F. Jusqu'au 20 avril.

MARK BRUSSE : rétrospective 1959-1974 ; ERIK DIETMANN : rétrospective 1958-1974 ; HESSIE, survival art. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 mars.

CENTENAIRE DE L'OPERA, HOMMAGE A CHARLES GARNIER : 1875-1975. — Théâtre national de l'Opéra (073-90-93). Sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

ART DU XXe SIECLE, FONDATION PEGGY GUGGENHEIM, VENISE. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

LOUIS XV : UN MOMENT DE PERFECTION DE L'ART FRANÇAIS. — Hôtel des Monnaies, 11, quai Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. L'exposition sera exceptionnellement ouverte les dimanches 16 mars et 6 avril, de 11 h. à 17 h., et les lundi 10 mars et jeudi 20 mars en soirée, de 19 h. à 22 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 avril.

LE LIVRE DANS LA VIE QUOTIDIENNE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, galerie Mazarine (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en mai.

JEAN EFFEL. — Bibliothèque nationale, cabinet des Estampes (voir ci-dessus). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusque fin mars.

L'ART ALBANAIS A TRAVERS LES SIECLES. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le samedi : 3 F. Prolongée jusqu'au 2 mars inclus.

LE MONDE DE FRANKLIN ET DE JEFFERSON. — Grand Palais, entrée Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F. Jusqu'au 10 mars.

ANDRE LEMONNIER, COULEUR. — Centre de création industrielle, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 mars.

GAETANO PESCE. LE FUTUR EST PEUT-ETRE PASSE. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 mars.

BERNARD LASSUS, PAYSAGE QUOTIDIEN. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 mars.

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES, SCULPTEURS, GRAVEURS ET DECORATEURS. — Salles d'expositions de la Ville de Paris, 16, avenue de New-York (704-70-94). De 9 h. à 18 h. (les 24 et 25 février, jusqu'à 21 h.). Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

LES ARTISTES ET L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME. — UNESCO (salle des Actes), 125, avenue de Suffren (523-02-88). De 9 h. à 18 h. Jusqu'au 8 mars.

CERAMIQUE IMPRESSIONNISTE. Atelier Haviland de Paris-Auteuil, 1873-1882. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche, lundis et jours fériés, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Prolongée jusqu'au 8 mars inclus.

WILLEM BUYTEWECH, 1591-1624. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 mars.

LA VIE UNIVERSITAIRE PARISIENNE AU XIIIe SIECLE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (325-24-13). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Prolongée jusqu'au 16 mars.

PARIS AU XIXe SIECLE ET ASPECTS DE L'ARCHITECTURE RURALE EN REGION PARISIENNE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Entrée : 2 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLES D'ART, CITES D'HISTOIRE, VILLAGES DE TRADITIONS. — Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (033-30-06). Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Jusqu'au 6 avril.

PAUL BRANN ET SON THEATRE DE MARIONNETTES (MUNICH, 1907-1934). — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-61). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

JAN VOSS, LITHOGRAPHIES. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf samedi et dimanche, de 12 h à 20 h. Jusqu'au 26 mars.

LOUIS KAHN, architecte. — Institut de l'environnement, 14-20, rue Erasme (325-42-61). Sauf dimanche, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

JIM DINE : quarante gravures, 1969-1974. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Du lundi au vendredi, de 10 h à 21 h. ; le samedi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

HANS VIKSTEN : Signes de vie. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 mars.

Galeries

ART DE SYSTEMES DE L'AMERIQUE LATINE. — Espace Cardin, 2, avenue Gabriel (265-97-60). Tous les jours, de 14 h. à 21 h. Jusqu'au 8 mars.

ONZE ANS APRES : BOUTON, BOUVIER, BRAECKEN, CANDELIER, DAVELUY ET LACAILLE. — Interclub 17, 47, avenue de Saussure. Jusqu'au 4 mars.

SEMIH BALCIOGLU : caricatures d'Istanbul. — 102, avenue des Champs-Elysées.

BERNARD BUFFET. — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 8 mars.

CORNEILLE : les aventures de Pinocchio. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 7 mars.

DOTREMONT, LOGBOOK. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 5 avril.

DUNOYER DE SEGONZAC : aquarelles, dessins, gravures. — Galerie le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 22 mars.

FROMANGER : Le désir est partout. — Galerie Jeanne Bucher (326-22-32). Jusqu'au 22 mars.

KARSKAYA. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 30 mars.

KIJNO : Signes et gestes. — Galerie Creuzevault, 9, avenue Matignon (225-38-35). Jusqu'au 27 mars.

ALFRED MANESSIER. Peintures actuelles. — Galerie de France (voir Dotremont). Jusqu'au 5 avril.

JAMES PICHETTE. — M.J.C. « Les Hauts de Belleville », 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 15 mars.

EN BANLIEUE

GENNEVILLIERS. Tendances actuelles de la tapisserie. — Galerie municipale, 9, rue Jean-Jaurès. Jusqu'au 15 mars.

MEUDON. Les impressionnistes d'Auvers-sur-Oise. — Centre culturel, 2, rue de l'Eglise (626-41-20). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 mars.

LA DEFENSE. Nouvelles images. — Galerie, esplanade de la Défense. Jusqu'au 9 mars.

SAINT-DENIS. Couturier, sculptures, et Ottaviano, dessins. — 6, place de la Légion-d'Honneur (Salon de l'Union des arts plastiques).

VILLEPARISIS. Miralda. — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (266-17-30). Jusqu'au 15 mars.

EN PROVINCE

BOURGES. L'aquarelle et le dessin anglais (1900-1950). — Maison de la culture. Jusqu'au 9 mars.

CAEN. Arnal. — Atelier, 19, rue des Croisiers. Jusqu'au 15 mars.

CHALON-SUR-SAONE. L'usine, travail et architecture. — Maison de la culture. Jusqu'au 15 mars.

FLAINE (Haute-Savoie). Abram Topor. — Centre d'art contemporain. Jusqu'au 15 avril.

GRENOBLE. Peinture anglaise contemporaine. — Musée. Jusqu'au 17 mars.

LE HAVRE. Etienne-Martin, sculptures. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 2 mars.

LILLE. Tapisseries Brabançonnes. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 24 mars.

LYON. Peintures lyonnaises, du XVIIe et XIXe siècle. — Musée des beaux-arts.

MACON. Honoré Daumier et le spectacle. Lithographies. — Ecole des beaux-arts. Jusqu'au 20 mars.

NICE. Affiches d'art russe. — Musée Jules-Chéret, 33, avenue des Beaumettes.

NIMES. André Ropion, vitraux contemporains. — Musée des beaux-arts.

PONTOISE. Les peintres du bord de l'Oise. — Musée. Jusqu'au 22 mars.

REIMS. L'art abstrait depuis 1910. — Maison de la culture. Jusqu'au 16 mars.

SAINT-ETIENNE. Luc Peire. — Maison de la culture et des loisirs.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. L'art graphique à la Fondation Maeght. — Février-mars.

TOULOUSE. Tapisseries contemporaines : Auge, Chauvin, Fournier, Gilbert. — Sicre-Pont-Neuf. Jusqu'au 15 mars.

TOURS. L'art de la vallée de la Loire du XVe siècle à l'époque classique. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 17 avril.

VALENCE. Marc Pessin. — Maison des jeunes et de la culture. Jusqu'au 20 mars.

Concerts

MERCREDI 26 FEVRIER

LUCERNAIRE, 16, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) : De la musique avant toute chose, du 24 février au 2 mars à 20 h. 30 : Musique contemporaine ; à partir du 4 mars : Folklore et folk-song.

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-08), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. L. Maazel, avec L. Gelber (Bartok, Mendelssohn, Liszt).

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14), 18 h. 45 : Une heure avec : Chopin et B. Rigutto.

SALLE CHOPIN-PLEYEL, 252, rue du Fg-Saint-Honoré, 17e (227-06-30), 20 h. 30 : M. Hahn, piano (Beethoven, Brahms, Ravel, Chopin).

CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 3, rue du Dragon, 6e (222-22-70), 18 h. 30 : Le Verdehr-Renner Trio (Ives, Copland, Hutcheson, Bernstein, Seagrave).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e 21 h. : M. Chapuis, orgue (Buxtehude).

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60), 18 h. 30 : Musique en scène, avec M. Metail, J. Paillard, L. Bequin.

JEUDI 27 FEVRIER

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 6e (633-67-40), 21 h. : Gyorgy Cziffra présente Cyprien Katsaris (Grieg, Chopin, Liszt, Mozart, Schumann, Prokofiev).

EGLISE SAINT-ROCH, 296, rue Saint-Honoré, 1er, 20 h. 45 : orchestre les Solistes de Paris, dir. J.-P. Loré avec A. Spadaro, P. Pelissier, J. Castagner (Vivaldi).

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 12, rue des Blancs-Manteaux, 4e 20 h. 30 : Ensemble Mozart du Palatinat, chœur franco-allemand, dir. C. Kühlewein.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, place Saint-Germain-des-Prés, 6e (325-41-71), 21 h. : Ensemble vocal national, orchestre de chambre de l'université de Paris, dir. J. Grimbert (J.-S. Bach).

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, ARC 2, 11, avenue du Président-Wilson, 16e (553-48-10), 20 h. 30 : La parole de l'un, le silence de l'autre (expérience son-image de R. Cahen et M. Chion).

AMPHITHEATRE DE L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHEOLOGIE, 3, rue Michelet, 6e, 12 h. 30 : P. Reach, pianiste (J.-S. Bach, Beethoven, Stravinsky, Debussy).

VENDREDI 28 FEVRIER

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 15 : T. Riley, organiste (musique nouvelle).

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : Même concert que le 27.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : J.-P. Leguay, orgue (Bach, De Cabezon, Mendelssohn, Helmschroot, Leguay).

MUSEE GUIMET, 6, place d'Iéna, 16e, 21 h. : L'Octuor de Paris, avec A. Ringuart, G. Replus, J. Castagner (Barbaud, Brown, Klein, Stravinsky, Philippot, Lacharte, Xénakis).

SAMEDI 1er MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 10 h. : Même programme que le 26 au palais des Congrès.

THEATRE DE LA MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09), 17 h. : Trio Amici (Ivaldi, Beethoven, Martinu, Haydn, Humel).

ORATOIRE DU LOUVRE, 145, rue Saint-Honoré, 1er, à 17 h. et 21 h. : Orchestre de jeunes Alfred Loewenguth, Chœurs de Paris, Petits chanteurs de Vincennes (Requiem de Fauré, Vivaldi, Haydn, Bach, Schmidt, Pendleton).

DIMANCHE 2 MARS

THEATRE DU CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80), 10 h. 15 et 18 h. : Les Concerts Colonne, avec A. Rosand, violoniste, dir. P. Dervaux (Moussorgsky, Tchaikovski, Rimsky-Korsakov).

SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Orchestre Fernand Oubradous, dir. P. Sancan, avec H. Le Floch, P. Sancan (Mozart, Milhaud).

PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. C. Scimone, avec A. Lagoya (Rodrigo, Tisné, Vivaldi, Strauss).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos, avec B. Ringeissen (Beethoven).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h. 45 : Jurg Brunner, orgue (J.-S. Bach).

LUNDI 3 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Andor Foldes (Mozart, Schubert, Schumann, Beethoven).

THEATRE LE LUCERNAIRE, 20 h. 30 : Mathilde Prévost, chant et Nicole Landrin-Lemaistre, piano (Schubert, Mahler, Duparc).

MARDI 4 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : F. Hardy, trompette, et l'Orchestre de chambre Bernard Thomas (Vivaldi, Torelli, Mozart, Vitali, Tartini).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : O. Caceres, guitare (Dowland, Scarlatti, de Falla, Villa-Lobos, Albeniz).

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : J. Estournet, P. Bride, T. Adamopoulos et J.-P. Vasseur, F. Deriel (L. Van Beethoven). B. Rigutto, J.-P. Wallez, D. Bourgue (Brahms).

EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Solistes, Chœurs et Orchestre Justus von Websky (Bach).

Variétés

Le music-hall

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Barbara (jusqu'au 2 mars).

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Nouvelle revue de Roland Petit.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Julos Beaucarne.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

HEBERTOT, 78 bis, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77), 22 h. : Jean-Luc Juvin (jusqu'au 1er) ; Henri Des (à partir du 4).

NOUVEAU CARRÉ, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), à partir du 4, à 21 h., chanson au Carré : Roger Siffer.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 21 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Coluche (jusqu'au 2 inclus), à partir du 4 : Gérard Lenormand ; le 26 à 18 h. : Les Menestriers ; le 28 à 18 h. : Portsmouth Sinfonia.

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-78), t.l.js à 21 h : Maxime Le Forestier (à partir du 1er).

VARIÉTÉS, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Jacques Martin.

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35) (D.), spectacle à 23 h. : Paris-Broadway.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), t.l.js à 22 h. et 0 h. 30 : Super-Beautés.

KISS ME, 5, av. de l'Opéra, 1er (260-64-45), t.l.jrs à partir de 22 h. : Bons Baisers de Paris.

L'ANGE BLEU, 12, rue de Marignan, 8e (225-20-84), à 22 h. 15 et 0 h. 30 : Spectacle de Jean-Marie Rivière.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Mer.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... nu !

TOUR EIFFEL (551-18-59) (D.), 20 h. : les Années Folles.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : De toute façon, il nous reste le cheval.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : Persiflons.

Le cirque

CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE, 110, rue Amelot, 11e (700-12-25), mer. à 15 h., sam. à 15 h. et 21 h., dim. à 14 h. et 17 h.

NOUVEAU CARRÉ, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), mer., sam. et dim. à 14 h. 30 : Cirque Grüss.

Le théâtre sur glace

GALAXY, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (205-28-06) (L.), 21 h., mat. sam. à 17 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Princesse Csardas ; le lundi à 14 h. 30 et 21 h., les mer. et sam. à 14 h. 30 : Cendrillon.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue de Monsigny, 2e (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pourquoi tu chanterais pas (à partir du 1er).

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30, dim à 14 h. : Valses de Vienne.

HENRI-VARNA-MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 15 h., dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Fiesta.

La danse

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h. mat. mer. 15 h., sam. et dim 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36) (J., ven.) 20 h. 30, mat. sam. 17 h., dim. 14 h. 30 : Slask, Ensemble national de Pologne.

ESPACE PIERRE-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60), t. l. s., 21 h. : Atelier chorégraphique Serge Keuten : « Elle lui dirait dans l'île » (à partir du 1er).

Le jazz

CENTRE AMERICAIN, 261, boulevard Raspail, 14e (033-99-92), le 26, à 16 h. : Hootenanny (pour enfants) ; le 27, à 21 h. : Happening (soirée presse) ; le 1er, à 21 h. : Bazzi Gray et François Nyombo (musique noire contemporaine).

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60), t. l. s. à 22 h. : Steve Lacy Sextet (jusqu'au 1er).

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87), le 3, à 20 h. 30 : Big Band de Saint-Germain-en-Laye.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS-ARC, 11, avenue du Président-Wilson, 16e (553-48-10), le 28, à 20 h. 30 : Cohelmec ensemble.

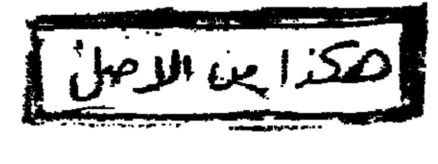
NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) le 27, à 21 h. : Jam Folk (Bernard Benoît et Blue Grass Passengers) ; le 28, à 21 h. : Blues et jazz traditionnel (new Orleans, Wanderer et Gilbert Leroux) ; le 1er, à 21 h. : Free-Music (Randy Weston).

PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 17e (227-06-30, le 26, à 21 h. : Duke Ellington Orchestra (dir. Ellington).

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e, le 1er, à 18 h., Studio 105 : Pop (Claude Bolling, M. Bercovitz, l'Trakil's Jazz).

Le pop'

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e, le 3, à 20 h. : Genesis (complet).



Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-50), les 26, 27 (collect., étud.); 28 et 8 mars à 19 h. 30 : Petrouchka, Tristan (ballets) ; les 1er et 6 (Abonn. J. F.), à 19 h. 30 : Don Carlo ; le 7, à 19 h. 30 : Don Giovanni ; le 9, à 18 h. 30 : Concert Ravel.

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny, 8e (236-04-41), les 26, 27 et 1er mars, à 20 h. 30 : La Célestine ; le 28, à 20 h. 30 : l'Ecole des maris, le Médecin malgré lui. Relâche du 2 au 9 mars.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 16 h. : Une lune pour les déshérités.

PETIT ODEON (L., Ma.), 18 h. 30 : Rodogune

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), les 26, 27, 28, 1er mars, à 20 h. 30, le 2, à 15 heures : l'Opéra de quat' sous ; les 4, 5, 7 et 8, à 20 h. 30, le 8, à 14 h. 30, et le 9, à 15 heures : le Retour du Graully.

PETIT T.E.P., les 27, 28 et 1er mars, les 6, 7 et 8, à 20 h. 30 : Atelier-spectacle

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39) (D., L.), 18 h. 30 : Mercedes Sosa (jusqu'au 8) : les 26, 1er mars, 6 et 7, à 20 h. 30, mat. les 1er et 2, à 14 h. 30 : Turcaret ; les 27, 28, 4, 5 et 8, à 20 h. 30, les 5, 8 et 9, à 14 h. 30 : la Mouette.

Les théâtres de banlieue

ANTONY, Théâtre Firmin-Gémier, place du Marché (686-02-74), les 27 février et 1er mars, à 20 h. 45 : les Inédits, d'E. Ionesco. Le 28 février, à 20 h. 45 : le Cid ; Résidence Universitaire (rens. : 350-61-87), le 27, à 21 h., salle du Ciné-club : Défi science mantal (groupe de musique libre pop).

AUBERVILLIERS, Théâtre de la commune, 2, rue Edouard-Poisson (352-64-83). 33 films pour le plaisir : le 28, à 18 h. 30, Casque d'or ; à 20 h. 30, la Coquille et le Clergyman ; Lola Montès ; le 1er, Hommage à François Truffaut : 14 h. 30, les Mistons; les 400 coups; 16 h. 30, la Peau douce ; 20 h. 30, Jules et Jim ; 22 h., la Nuit américaine.

BOULOGNE, Théâtre de Boulogne-Billancourt, 60, rue de la Belle-Feuille (603-60-44), le 26, à 14 h. 30, la Fausse suivante ; le 27, à 20 h. 30, Claire Bernard, Annie Jodry, orchestre à cordes (dir. R. Douatte), (J.-S. Bach, Pergolèse ; les 28 et 1er, à 20 h 30, le 2, à 15 h., les Ballets de la Compagnie Anne Béranger : Chants d'amour et de guerre (chorégraphie : M. Béjart).

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79), le 26, à 15 h., Kefa et la Balle perdue.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf, 16, allée Gambetta (737-59-60), le 1er, à 20 h. 30, Ballet russe Irina Grjebina.

COLOMBES - M.J.C., Théâtre de Colombes, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70), le 1er, à 20 h. 30, Tabo ou la Sainte-Barbe de combat.

CRETEIL, Maison des arts et de la culture, place de l'Hôtel-de-Ville (899-94-50), le 27, à 21 h., l'Histoire du théâtre ; les 26, 28, 1er, 4, à 21 h., Comédie policière ; le 1er, à 21 h. (petite salle), Couperin, Ravel, avec J.-C. Pennetier, A.-G. Dechaume.

GOUSSAINVILLE, Centre culturel municipal, 82, bd Paul-Vaillant-Couturier (985-40-17), le 1er, à 21 h., Une si belle amitié.

ISSY - LES - MOULINEAUX, Théâtre municipal (645-21-70, poste 306), le 1er, à 21 h., les Grandes Etoiles de l'Opéra (C. Bessy, C. Motte, T. Beaumont, A. Labis, C. Atanassoff, G. Piletta, J. Charrat).

IVRY, Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43), (D. soir, L.), 21 h. ; mat. Dim., 16 h., Dommage qu'elle soit une putain, pièce de John Ford.

KREMLIN-BICETRE, Antenne culturelle, 13, rue Marcel-Sembat (726-08-76), 21 h., Gouverneur de la rosée (jusqu'au 1er mars) ; le 4, à 21 h., les Ballets du Sénégal (entrée gratuite).

MAISONS-LAFFITTE, Eglise Saint-Nicolas (rés., 912-14-71), le 28, à 21 h., Récital Pierre Bouchard (Bach, Mozart) ; le 1er, à 21 h., Récital Jean-Jacques Grunenwald (Bach, Franck, J. Alain, Grunenwald).

MALAKOFF, Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-45), les 27 et 4 (scolaire) à 14 h., les 28 et 1er à 20 h. 15, le 2 à 16 h. : Hamlet, par la Compagnie Charbonnier-Kayat.

MARLY-LE-ROI, Maison Jean-Vilar, allée des Epines (958-74-87), le 1er à 21 h. : Willie Mabon (jazz) ; le 2 à 17 h. : concert des jeunes élèves du conservatoire de musique de Marly.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 60, rue Greuze (204-18-81), les 27, 28, 1er à 20 h. 30, le 2 à 16 h. : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?

ORSAY-LES ULIS, Maison pour tous, 24, rue de Courdimanche (907-48-04), le 26 à 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste (café-théâtre).

SARTROUVILLE, Théâtre de Sartrouville, rue Louise-Michel (962-33-73), le 28 à 21 h. : Tabo ; le 1er à 21 h. : le Théâtre du silence (danse).

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde 243-00-59), le 26 à 20 h. 30 : Chile Vencera ; le 3 à 14 h. 30, le 4 à 19 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, sous chapiteau, place du Château, le 4 à 21 h. : le Misanthrope — Salle Maurice-Denis, le 3 à 17 h. 30 : Quatre mains sur un piano, avec Nathalie Wayser et Edouard Exerjean.

LE VESINET, Centre des arts et des loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75), le 1er à 21 h. : le Marchand de Venise

VERSAILLES, Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs (950-71-18), le 27 à 17 h. 30 : Reine Gianoli (Schumann) ; à 21 h. : Sept étoiles de la danse ; les 28, 1er, 4 à 21 h., 2 à 15 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu, de L. Pirandello ; le 4 à 14 h. 15 et 17 h. 15 : le Médecin malgré lui ; les Précieuses ridicules.

VILLEJUIF, Théâtre municipal Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin (726-15-02), le 1er à 19 h. 30 : Cora Vaucaire ; l'Ensemble populaire de Paris ; Tran Quang Hai ; le 2 à 16 h. : Légère en août.

VILLENEUVE-LE-ROI, salle des fêtes (875-01-67), le 1er à 21 h. : Femmes que vous êtes...

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, 1, rue Charles-Pathé (803-73-74), grande salle : mer., jeu., ven., à 21 h., sam. à 18 h. : le Tartuffe ; le 28 à 21 h. : Léo Ferré. — Petite salle : les 26, 27, 28 à 21 h. : Jokari ; la Dernière Bande.

YERRES, gymnase (925-38-91), le 1er à 21 h. : Musique et danse.

Les autres salles

ANTOINE, 14, boulevard de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Un tramway nommé désir.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : la Folle de Chaillot.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D. soir) 20 h. 30 et 22 h., mat. dim. 15 h. : *les Chaises* (préludes pour marionnettes).

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, 10e (280-28-04) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Les Iks.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre du Soleil (808-87-63) les lun., mar., ven., sam., 20 h. 30, mat. sam. et dim 16 h. : l'Age d'or (à partir du 4 mars).

CENTRE AMERICAIN, 261, boulevard Raspail, 14e (033-99-92) (D., L.) 21 h. : Ecce Homo, par le Théâtre du Languedoc

CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 3, rue du Dragon, 6e (222-22-70) le 27 à 20 h 30 : Hommage à Eugène O'Neill (scènes choisies).

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (L.) 20 h 45 : Dzi Croquettes.

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin 9e (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. 15 h 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.) 21 h., mat dim 15 h. et 18 h. 30 : le Zouave

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-33-60) (Mer., dim.) 18 h 30, mat. sam. 15 h. : la Station Champbaudet.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE, 2 bis, rue du Conservatoire, 9e (770-57-94), le 26 à 20 h. 30 : Fin de partie.

DAUNOU, 7 rue Daunou, 2e (073-64-30) 20 h 45, mat dim 15 h. : les Portes claquent (jusqu'au 2).

DEUX PORTES, 46 rue Louis-Lumière, 20e (797-24-51) (D., soir, L. mar.) : Tentative d'évasion, de Franz Kafka.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (L.) 21 h., mat dim 15 h. : le Pape est kidnappé (à bureaux fermés le 4).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin 5e, les ven. à 21 h 30 : Job.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE, 45, rue d'Ulm, 5e (326-24-21) Tls à 21 h., mat. Dim., 16 h : les Folies amoureuses (jusqu'au 2, en matinée).

ESPACE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-87-60) (D.) 20 h. 30 : Hot L Baltimore.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42), L. 20 h. 30 : Victor ou les enfants au pouvoir (jusqu'au 2) (D.) 22 h. 30 : le Pupille veut être tuteur. II., 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite (jusqu'au 1er).

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J., D. soir) 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. et 18 h 30 : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (L.) 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. : l'Abîme à la visite.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Cher menteur.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Raymond Devos.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. Dim., 14 h. 30 et 17 h. : la Cantatrice chauve. La Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. Dim. 17 h., l'Album de Zouc.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (D soir, L.) 24 h., le Dim. à 18 h 30 : le Plaisir des dieux ; 22 h 15 : J.-B. Moraly.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09 (D. soir, L.) 20 h. 45, mat Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Christmas.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) mat. Dim. 15 h. : le Péril bleu (jusqu'au 2 en matinée).

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) Mer.) 21 h. 10, mat. Dim 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 et 18 h. 30 : les Diablogues

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (D soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. 15 h. : Zorglub (Le 28 à bureaux fermés.)

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D soir et L.), 21 h., mat. dim 15 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Maciomâ (jusqu'au 1er), à partir du 4, en anglais : Hell's Army

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 21 h., mat dim. 16 h : la Libellule.

NOUVELLE-COMEDIE, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (073-54-74) (D.), 21 h., mat. dim. 16 h. : Britannicus.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h et 18 h. : la Bande à Glouton

PALACE, 8, rue du Fg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D., L.), 20 h. 30, mat sam. 16 h : le Marathon ; (D., L.), 23 h. : A bâtons brisés.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim 15 h. : la Cage aux folles.

PAROS AMERICAN ACTORS STUDIO, 93, avenue des Champs-Elysées, 8e, (225-87-60), les ven et sam. à 20 h. 30, en anglais : The Alligation, The Songwriter.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65), 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h 45, le sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30 : Good bye Mr Freud ; 23 h. : l'Apologue (jusqu'au 1er).

QUATORZE-JUILLET, 4, bd Beaumarchais, 11e (700-51-13), les 27, 1er et 4, à 20 h. : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule.

RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 3e (208-18-50) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Derrière le rideau.

RIVE GAUCHE, 101, bd Raspail, 6e (548-87-93) (D. soir, Mar.), 20 h. 45, mat sam. et dim. 16 h. : les Adieux de la Grande Duchesse.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir) 20 h. 30, mat. dim 15 h. et 18 h. 30: Croque-Monsieur.

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (533-07-59) (D., L.), 20 h 30 : Lorenzaccio

THEATRON, 2, rue Prochot, 9e (878-61-56), trois salles (L.), 18 h. 30 : Alex Métayer ; (D. soir et L.), 20 h. 30, mat. sam et dim. 15 h. : Parle bas, sinon je crie ; (D. soir, L.), 21 h., mat sam. et dim. 15 h. : le Baron perché ; (D., L.), 21 h. 30 : le Croque-Note (spectacle de variétés) ; (D. soir, L.), 22 h., mat. sam. et dim. 17 h : la Résurrection de Maloupe.

THEATRE D'ART, 19, avenue Victoria, 1er (236-12-60), du jeu. au sam. à 20 h., le dim. à 15 h. : la Femme de Socrate ; (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim. à 17 h. : le Dernier Empereur.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57), la Galerie (D.), 21 h. : Couples : le Jardin, 21 h. : Nuits sans nuit (jusqu'au 1er mars) ; Grand Théâtre (Mer.), 21 h. : Jacques ou la soumission ; L'avenir est dans les œufs (jusqu'au 1er mars).

THEATRE DE L'EPICERIE, 12, rue du Renard, 4e (828-18-97), les mer., jeu., ven., sam. à 19 h. : Philippe Duval (mime).

THEATRE DE FORTUNE, 147, bd Auguste-Blanqui, 13e, le ven. à 10 h 30 : l'Œuvre sans nom.

THEATRE DE LA LISIERE, 12, rue des Meuniers, 11e (366-17-75), le 28 à 20 h. 30, le 2 à 15 h. : Le jeune homme livré aux arbres.

THEATRE DE MENILMONTANT, 15, rue du Retrait, 20e, les sam à 21 h. et dim. à 15 h : la Passion à Ménilmontant.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90), grande salle, les 26 et 27 février et 1er mars à 20 h 30 : Harold et Maude ; le 28 à 20 h. 30 : Zarathoustra ; petite salle, les 26, 27 février, 1er et 4 mars à 20 h 30, le 2 mars à 15 h. : le Chili de Neruda ; le 28 février à 20 h. 30 : les Emigrés.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat sam. et dim. à 15 h. : Crime et Châtiment.

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-22-25), du mer au sam. à 20 h. 30, le dim. à 17 h. : la Savane (jusqu'au 2 mars inclus)

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Voraces.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99), les jeu., ven., sam à 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Labiche folies.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Fetichiste.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard 5e (222-93-54), 22 h : l'Inconfortable (jusqu'au 1er mars). A partir du 4 mars : Xahât.

TERTRE, 81, r. Lepic, 18e (606-11-82) : La chanson d'un gars qu'a mal tourné.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.), 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : la Baby-Sitter.

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34), à partir du 28, à 20 h. 15 : Sainte-Jeanne-du Larzac ; 22 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font.

LE BAR DU MARAIS, 28, rue de Beautreillis, 4e (272-29-48) (L.), 22 h., dim. à 18 h. et 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant ; 23 h. : Jean Hugues.

CAFÉ DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51), à partir du 1er, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.

CAFÉ D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (D., L.), 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Pierre Péchin.

CAFÉ-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83), du mer. au samedi à 22 h. : les Méfaits de Tchekov.

CAFÉ-THÉATRE DE L'ODEON, 3, rue Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-98) (D.), 20 h. : la Collection ; 21 h. : Couvre-jeux.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-68) (D.), 21 h. : V comme Vlan (jusqu'au 28) ; à partir du mars à 21 h. : M. Barnett ; 22 h. 30 : V comme Vlan

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Jacques Higelin ; 22 h. 30 : Jehan Jonas ; 24 h. : Pierre-Marc Jollivet.

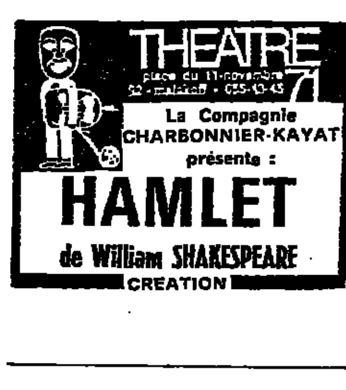
LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la Reine d'Angleterre.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (Mar.), I. 20 h. 30 : Larimaquoi - Larimarien ! ; 22 h. : la Jacassière ; II. 21 h. : Femmes parallèles ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L.), 22 h. : Megumi chante Prévert, Brecht, Cocteau, Satie ; le 4 à 21 h. : Concert de musique baroque (instruments anciens).

MAISON DES AMANDIERS, 110, rue des Amandiers, 20e (797-19-59) (D., L.), 21 h. : Elles deux.

LE JOUR DE FETE, 10, rue Guénégaud, 6e (033-98-56) (D.), 22 h. : Autant en emporte le vin (J. Mauzac) ; 23 h. : Eux-aussi sont secs ; 24 h. : Stephan Reggiani.









Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 26 FEVRIER. — 15 h., *les Seigneurs de la forêt*, de H. Sielman et H. Brandt ; 18 h. 30, *la Lance brisée*, d'E. Dmytryk ; 20 h. 30, *Cette nuit ou jamais*, de D. Schmid ; 22 h. 30, *Sandra*, de L. Visconti.

JEUDI 27 FEVRIER. — 15 h., Films reportage de L. Pennybaker ; 18 h. 30 *Lady in question*, de C. Vidor ; 20 h. 30, *Sur les quais*, d'E. Kazan ; 22 h. 30, *l'Escalier*, de S. Donen.

VENDREDI 28 FEVRIER. — 15 h., *Taris, A propos de Nice, Zéro de conduite, l'Atalante*, de J. Vigo ; 18 h. 30, *Sally, fille de cirque*, de D.W. Griffith ; 20 h. 30, *Jonathan*, de H.W. Geissendorger ; 22 h. 30, *Pookie*, d'A.J. Pakula.

SAMEDI 1er MARS. — 15 h., *le Chant du styrène*, d'A. Resnais ; *Opéra mouffe*, d'A. Varda ; *Description d'un combat*, de C. Marker ; *Chicago digest*, de P. Paviot ; *Torticola contre Frankenstein*, de P. Paviot ; 18 h. 30, *Reed, Mexico insurgente*, de P. Leduc ; 20 h. 30, *L'année dernière à Marienbad*, d'A. Resnais ; 22 h. 30, *Devine qui vient dîner*, de S. Kramer.

DIMANCHE 2 MARS. — 15 h., *les Enfants du paradis*, de M. Carné ; 18 h. 30, *la Vraie nature de Bernadette*, de G. Carle ; 20 h. 30, *Journal d'une schizophrène*, de N. Risi ; 22 h. 30, *Vertigo*, d'A. Hitchcock.

LUNDI 3 MARS. — Relâche.

MARDI 4. — 15 h., *Tartuffe*, de F.-W. Murneau ; 18 h. 30, *The Caretaker*, de C. Donner ; 20 h. 30, *Rashomon*, d'A. Kirosawa ; 22 h. 30, *Qui a peur de Virginia Woolf*, de M. Nichols.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v. f.) (*) : Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) (à partir du 28). Jusqu'au 27 (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v. f.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
ANNA ET LES LOUPS (esp., v. o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU LONG DE RIVIERE FANGO (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).
AU NOM DE LA RACE (F.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v. o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e 359-36-14), Cambronne, 15e (734-42-96).
LES AUTRES (F.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Ranelagh, 16e (224-14-08) (voir les horaires).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (F.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v. o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (F.) : Olympic, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (508-03-75), Murat, 16e (288-99-75), Ermitage, 8e (359-15-71)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Hautefeuille 6e (633-79-38), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 27), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
CHINATOWN (A., v.o.) : Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'au 27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Studio République, 11e (805-51-97) (sf mar.), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Champs-Elysées-2, 8e (225-67-29).
L'ENNEMI PRINCIPAL (bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
EN PLEINE GUEULE (can.) : Quintette, 5e (033-35-40) (jusqu'au 27).
LES FILLES DE KA-MA-RE (jap., v.o.), (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LES HAUTES SOLITUDES (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (sov., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15)
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette I et II, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr., **) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mistral, 14e (734-20-70).
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H... (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à Films, 17e (754-51-50).
LE MONASTERE DES VAUTOURS Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Plaza, 8e (073-74-55).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Mistral, 14e (734-20-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71 (v.o. en soirée).
LES PRISONS AUSSI (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Mery, 17e (522-59-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67), Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES SEPT VAMPIRES D'OR (angchin) (*) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) (jusqu'au 27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
SUPERFLICS (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46) M'ramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e 359-19-08) (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler-Pathé, 18e (387-50-70)
UN JOUR LA FETE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Nations, 12e (343-04-67), Telstar, 13e (331-06-19) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Mistral, 14e (734-20-70).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Diderot, 12e (343-19-29).
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VANDA TERES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

TABARNAC, film français de Claude Faraldo, avec le Groupe Rock « Offenbach » : Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gramont, 2e (742-95-82), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ORDRE, de Jean Daniel Pollet, et LE COCHON, de Jean Eustache et Jean-Michel Barjol : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46).
LE MONSTRE EST VIVANT, film américain de Larry Cohen, avec John Ryan, Sharon Farrel (v. o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; (v. f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Grand-Pavois-Babord, 15e (531-44-58), Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
AGUIRE LA COLERE DE DIEU, film allemand de Werner Herzog, avec Klaus Kimski (v. angl.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

A PARTIR DU 28.

DUPONT LA JOIE, film français d'Yves Boisset, avec Jean Carmet, Pierre Tornade, Michel Pereylon, Jean-Pierre Marielle, Pascale Roberts, Ginette Garcin, Robert Castel, Jean Bouyse, Isabelle Huppert : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-83), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e 734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LES PIRATES DU METRO, film de Joseph Sargent, avec Walter Mathau et Martin Balsam (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v. f.) : ABC, 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)

Les grandes reprises

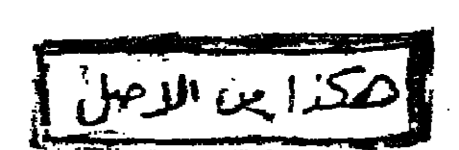
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
FAMILY LIFE (An., v.o.) : Escurial, 13e (770-28-04) (les 26, 27, 3 et 4).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LES MARX BROTHERS AUX GRANDS MAGASINS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MONKEY BUSINESS (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
SANS MOBILE APPARENT (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19).
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60) ; Templiers, 3e (272-94-56) (en soirée) (v.o. en semaine : v.f. samedi et dimanche).
VIVA LA MUERTE (Fr.-Tun.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).

Les séances spéciales

BESIDE RIVER FANGO (Fr., version anglaise sous-titrée) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Rus.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dimanche).
DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 0 h. 15.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 14 h.
PIERROT LE FOU (Fr. **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
SWEET LOVE (A., ** v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 18 h.
LANCELOT DU LAC : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sf dimanche).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h

Les festivals

SEMAINE DU CINEMA BRESILIEN (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), mer. : le Lion à sept têtes ; jeu. : la Morte ; ven. : la Grande Ville, Quand le carnaval arrive ; sam. : Sao Bernardo ; dim. : la Conspiration ; lun. : Mémoires à Hélène, l'Enfant de la plantation ; mar. : le Défi.
WESTERN PARADE : SPECIAL BRANDO-NEWMAN : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), mer., jeu., ven. : Hombre ; sam. : Butch Cassidy et le Kid ; dim., lun., mar. : Viva Zapata !
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN, JOHN HUSTON, v.o. : Action Lafayette I, 9e (878-80-50), mer. : la Lettre du Kremlin ; jeu. : Quand la ville dort ; ven. : Promenade avec l'amour et la mort ; sam. : les Misfits ; dim. : la Nuit de l'iguane ; lun. : Reflets dans un œil d'or ; mar. : le Piège.
HUMPHREY BOGART, v.o. Action Lafayette II, 9e (878-80-50), mer. et jeu. : le Faucon maltais ; ven. et sam. : le Grand Sommeil ; dim., lun., mar. : le Port de l'angoisse.
JEAN RENOIR, DEUX CHEFS-D'ŒUVRE : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), du mer. au sam. : la Grande Illusion ; du sam. au mar. : la Règle du jeu.
HOMMAGE AUX GRANDS CINEASTES ITALIENS, v.o. : Dominique, 7e (551-04-55) : les Monstres. New-Yorker, 9e (770-63-40) : les Poings dans les poches.
CINEMA ITALIEN, v.o., 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Portier de nuit ; 18 h. : Théorème ; 22 h. : les Damnés.
ELVIS PRESLEY, ROCK AND POP, v.o. : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Quatre Garçons dans le vent ; 14 h. 30 : Amour sauvage ; 16 h. 30 : Rock around the clock ; 18 h. : les Folles Années du rock ; 20 h. : Love me tender ; 22 h. : Gimme Shelter.
VIE ET LUTTE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES : 14-Juillet, 11e (700-51-13), mer., ven. et mar., à 14 h et à 18 h. ; jeu. à 16 h., sam. à 16 h. et à 22 h. ; dim. à 14 h. et à 22 h. ; lun. à 16 h. et à 20 h. : Emigration - Pennaroya : mer., ven. et dim., à 18 h. et à 20 h. ; jeu. à 14 h., à 18 h. et à 22 h. : Jusqu'au bout - Marjoline ; jeu., sam. et mar., à 20 h. · Souvenirs de Grasse.

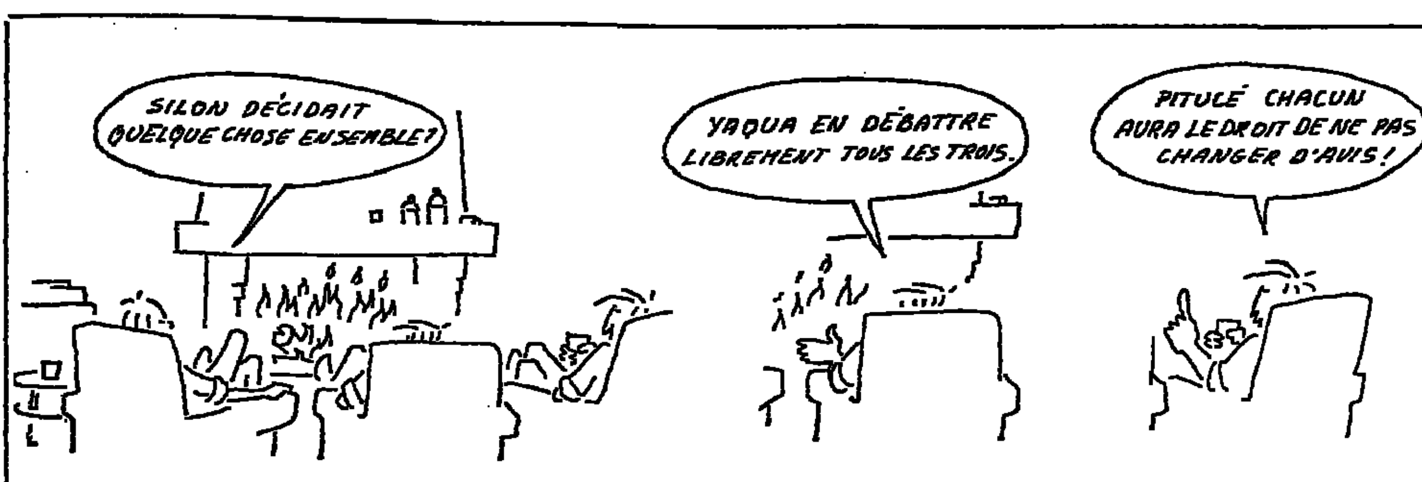


هكذا من الاصل

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



Visites et conférences

JEUDI 27 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 61, avenue de l'Observatoire, Mme Bachelier : « L'Observatoire ». — 15 h., 6, boulevard des Invalides, Mme Chapuis : « Apothicairerie rénovée des Invalides ». — 15 h., devant l'église, rue Sainte-Cécile, Mme Gatouillat : « *Saint-Eugène et son quartier* ». — 15 heures, boulevard des Filles-du-Calvaire, Mme Pennec : « Le Cirque d'Hiver ».

14 h. 30, Musée d'art moderne, 16, avenue de New-York : « Le Salon de l'Union des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs » (L'Art pour tous). — 15 h., métro Mabillon : « Les jardins de Saint-Germain-des-Prés, ses caves, l'abbaye » (A travers Paris). — 15 h., 102, rue de Provence : « Les coulisses du magasin du Printemps » (Mme Hager). — 15 heures, 186, avenue Daumesnil : « L'église du Saint-Esprit » (Histoire et Archéologie). — 15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Le Père-Lachaise (Jadis et Naguère). — 15 h., cour Carrée, pavillon de l'Horloge : « La cour Carrée du Louvre et la Saint-Barthélemy » (M. de La Roche). — 14 h. 30, devant l'entrée : « Les ateliers de la manufacture de Sèvres » (Paris et son histoire). — 15 h., 60, rue des Archives : « L'hôtel Guénégaud et le Musée de la chasse » (Mme Sneyers). — 15 h., entrée principale, côté Seine, *Mme Chapon* : « Les salons de l'Hôtel-de-Ville » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h. et 18 h., 16, avenue de New-York, Cl. Sorel et Villemot : « Débat entre peintres et affichistes » (Union des femmes peintres et sculpteurs). — 20 h. 45, Musée social, 5, rue Las Cases, M. Olivier Clément : « Nicolas Cabasilas ou l'humanisme transfiguré » (Union des croyants). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « Violence et non-violence » (Loge unie des théosophes). — 21 h., 6, square Rapp, Mme Yves Renouard : « Une heure au Vatican » (projections) (Dante Alighieri - Comité de Paris) (entrée libre).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 février à 0 heure et le jeudi 27 février à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, la France sera encore recouverte par des masses d'air frais continental, qui évoluent lentement dans la zone *des hautes pressions d'Europe.*

Cependant, les perturbations de l'Atlantique pénètrent sur la péninsule Ibérique, et leur bordure septentrionale atteindra le sud-ouest de la France dans la nuit de jeudi à vendredi.

Jeudi 27 février, le temps restera ensoleillé sur la presque totalité de notre pays, et il y aura seulement quelques brouillards matinaux vite dissipés. Ce n'est que dans l'après-midi que les nuages deviendront nombreux sur les régions pyrénéennes, où ils pourront donner quelques précipitations dans la soirée et la nuit.

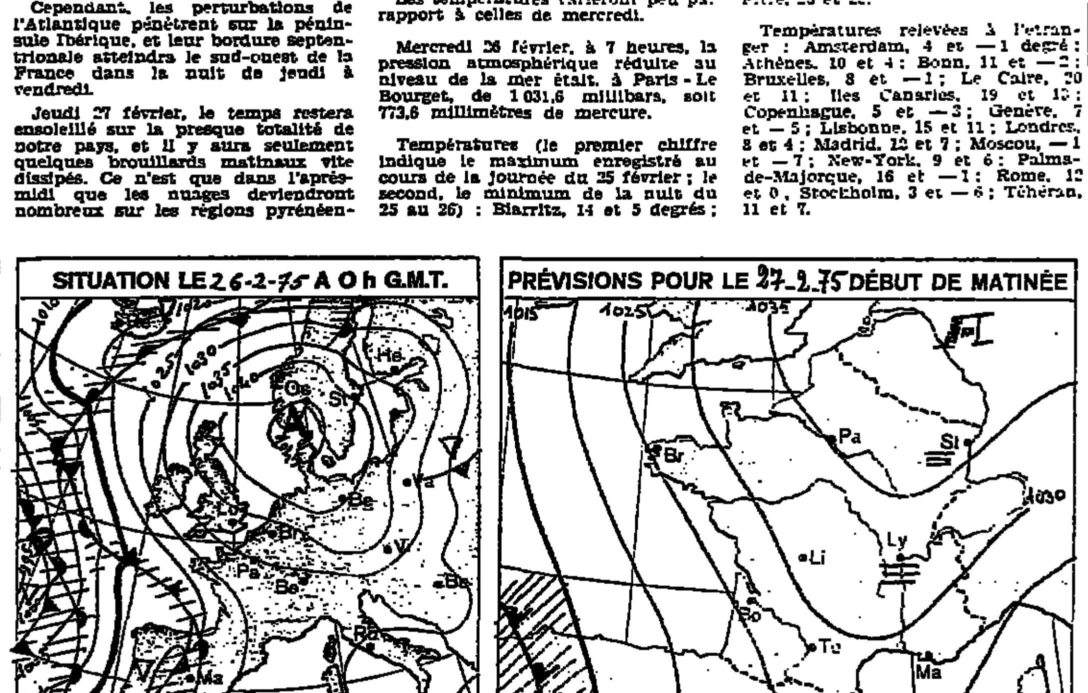
Les vents, généralement faibles, viendront du secteur est ; ils tourneront au sud-est et ils se renforceront progressivement sur le Roussillon, le Languedoc et le littoral atlantique.

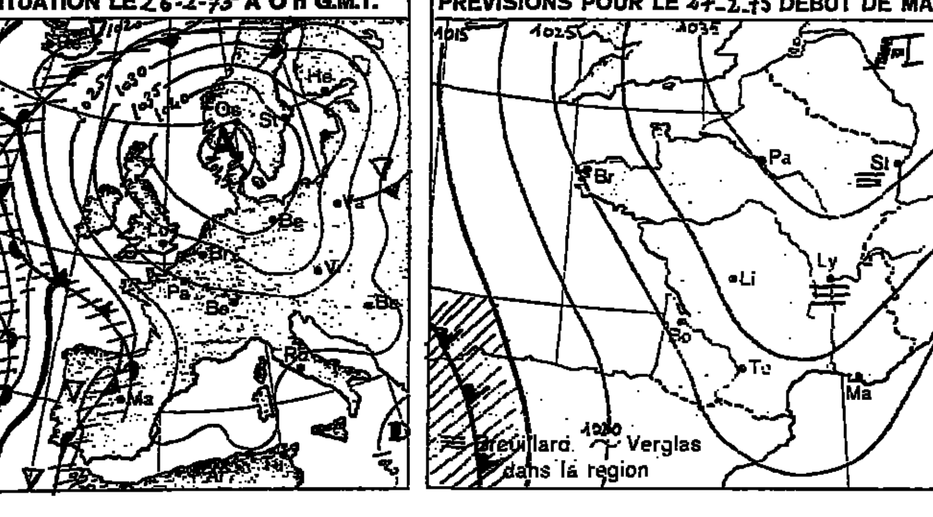
Les températures varieront peu par rapport à celles de mercredi.

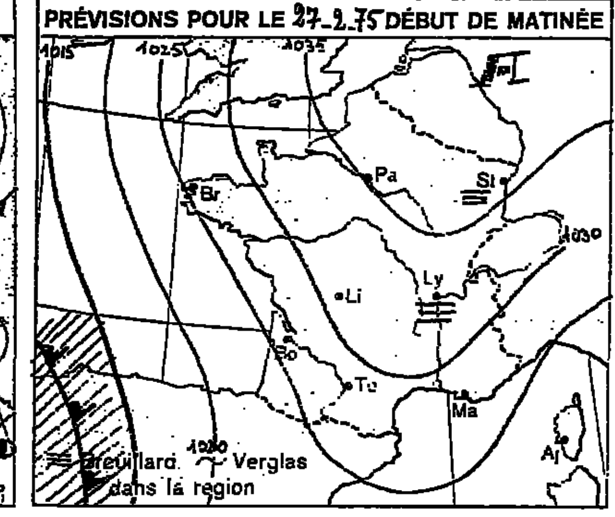
Mercredi 26 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 031,6 millibars, soit 773,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 février ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Biarritz, 14 et 5 degrés ; Bordeaux, 14 et 4 ; Brest, 12 et 2 ; Caen, 10 et —1 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et —6 ; Dijon, 11 et 0 ; Grenoble, 11 et —2 ; Lille, 8 et 0 ; Lyon, 12 et —3 ; Marseille, 15 et 1 ; Nancy, 11 et —3 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice, 14 et 4 ; Paris-Le Bourget, 13 et 0 ; Pau, 14 et 0 ; Perpignan, 12 et 0 ; Rennes, 12 et 1 ; Strasbourg, 9 et 0 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 14 *et 0 ; Ajaccio, 13 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.*

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 4 et —1 degré ; Athènes, 10 et 4 ; Bonn, 11 et —2 ; Bruxelles, 8 et —1 ; Le Caire, 20 et 11 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 5 et —3 ; Genève, 7 et —5 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 8 et 4 ; Madrid, 12 et 7 ; Moscou, —1 et —7 ; New-York, 9 et 6 ; Palma-de-Majorque, 16 et —1 ; Rome, 12 et 0, Stockholm, 3 et —6 ; Téhéran, 11 et 7.







Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid ▲◆▲ Front occlus

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 087

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II									
III				■	■				
IV				■					
V						■		■	■
VI								■	
VII			■						
VIII	■	■					■		
IX	■								
X					■				
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Le royaume des ombres : Abréviation. — II. Dans certains cas, c'est encore le meilleur moyen de sauver la face (orthographe admise). — III. Point de repère : Allonge la sauce. — IV. Implique une atteinte ; Rarement noirci par un simple mot. — V. Nichée. — VI. Partie ailleurs. — VII. Démonstratif ; C'est ce qu'il reste à faire pour ceux qui trouvent le sol trop bas — VIII. Rougit quand on le passe au bleu ; Pronom. — IX. Etaient surveillées par une responsable qui savait, parfois, se montrer généreuse. — X. Bons, ils sont généralement salés ; En Espagne. — XI. Pâle, en Angleterre ; Ne dissimule pas ses impressions.

VERTICALEMENT

1. Tout coffre lui livrait son secret ; Possessif. — 2. Proféré par un auditeur intéressé ; Le faux vaut plus cher que le vrai. — 3. Ne pousse pas du tout à réfléchir ; Chef de corps. — 4. Abréviation ; Ont la plume légère. — 5. Abréviation ; Endroit très humide. — 6. N'a rien d'un cri optimiste ; Change beaucoup avec le temps. — 7. Une famille qui avait de la branche ; Monnaies étrangères. — 8. Des filles très simples ; Remue. — 9. Dans le nom d'une ville d'Italie ; Tient beaucoup à sa totale liberté.

Solution du problème n° 1 086

Horizontalement

I. Philomèle. — II. Redites. — III. Erines ; Im. — IV. Sées ; Sole. — V. TD ; Ténon. — VI. Ointes ; Ti. — VII. NT ; Sed. — VIII. Empressé. — IX. Aéra. — X. Irun ; Ure. — XI. Surtaxant.

Verticalement

1. Preston ; Is. — 2. Hérédité ; Ru. — 3. Idle ; Maur. — 4. Lins ; Tapent. — 5. Ote ; Te ; RR. — 6. Messes ; Eaux. — 7. Es ; On ; SS ; Ra. — 8. Ilotes ; En. — 9. Euménides.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 février 1975 :

UN DECRET

● Relatif à diverses améliorations et simplifications en matière de pensions ou allocations des conjoints survivants, des mères de famille et des personnes âgées, et notamment à l'application de la loi n° 75-3 du 3 janvier 1975.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la Sixième session du comité gouvernemental yougoslavo-français de coopération économique, industrielle et technique, M. Nijaz Dizdarevitch, ambassadeur de Yougoslavie à Paris, a offert une réception mardi soir 25 février.

Naissances

— Gérard et Colette Feldmann (née Chekroun) ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Daniel-Georges,
à Enghien, le 16 février 1975.
8, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

— Mme et M. Gilbert Manuelian ont la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille
Florence,
chez Marguerite et Max Butlen, le 10 février 1975.
Sceaux - Malakoff.

— Joëlle et Dominique sont heureuses d'annoncer la naissance de leur petit frère
Arnaud Jérôme,
au foyer de leurs parents.
Docteur et Mme Richard Berrebi.

Mariages

— M. et Mme André Trintignac,
M. Jacques Tabourin,
sont heureux d'annoncer le mariage de
Marie et Patrice.
Paris, le 14 février 1975.

Décès

— M. et Mme Gérard Autechaud,
Le docteur et Mme Michel Autechaud,
M. et Mme Denis Autechaud,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Daniel AUTECHAUD,
survenu le 17 février 1975, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Gommecourt (Yvelines), le 25 février, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue Anatole-France,
92370 Chaville.
67 bis, rue Paul-Chabas,
44100 Nantes.
67, avenue du Vercors,
78310 Maurepas.

— Mme Pierre Basquin,
M. et Mme Claude Basquin et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Basquin et leurs enfants,
Mme Jacques Basquin, ses enfants et petits-enfants,
Mme François Delattre, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre BASQUIN,
survenu le 21 février 1975, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 24 février.
2, square d'Arcole, Parly - II,
78150 Le Chesnay.
7, rue de Maurepas,
78000 Versailles.
37, rue Louis-Bouquet,
69009 Lyon.

— Mme Herbert Pain,
Le docteur et Mme Gérard Berthomier,
Son frère, sa sœur, ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de
Eric BERTHOMIER,
étudiant en médecine,
survenu accidentellement le 19 février 1975.
Ses obsèques ont eu lieu à Melun, le 24 février 1975.
5, avenue de la Libération,
77000 Melun.
15, rue Michel-Chauvet,
1208 Genève.

— Mlle Jacqueline Bertrand,
M. Jean-Jacques Bertrand,
Mlle Jeanne Bertrand,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 18 février, de leur mère, grand-mère, tante et parente,
Mme Pierre BERTRAND,
née Yvonne Méoule,
et rappellent la mémoire de Pierre Bertrand, son époux, ancien directeur politique et rédacteur en chef du « Quotidien », et de Jacques Bertrand, son fils, croix de guerre, Légion d'honneur, mort pour la France le 14 mai 1940.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 21 février.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue de Monttessuy,
75007 Paris.

— Mme Robert Chenevier, née Chevassu Perigny, son épouse,
Le capitaine de frégate (en retraite) Georges - Sandre, son neveu, sa filleule Martine et ses nombreux amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Robert CHENEVIER,
journaliste,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 22 février 1975, à l'hôpital Foch, des suites d'une courte maladie.
Une messe sera dite en l'église de Berthelange (Doubs), le jeudi 27 à 15 heures.
Puis l'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière des Chaprais, à Besançon, le même jour.
9, rue Alain-Fournier,
92330 Sceaux.
1, rue des Genêts,
92380 Garches.

— On apprend la mort du harpiste
Marcel GRANDJANY,
décédé lundi à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.
[D'origine française, Marcel Grandjany, qui avait émigré aux Etats-Unis en 1936, avait dirigé, à l'école de musique Juilliard de New-York, la section d'enseignement de la harpe. Il avait commencé sa carrière de concertiste à Paris en 1909, et écrit de nombreuses compositions pour harpe.]

— Mme Jean Julien,
Le professeur agrégé et Mme Michel Julien et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Julien et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Julien et leurs enfants,
Mme Marcel Rigoigne,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean JULIEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
du Crédit industriel de l'Ouest,
survenu dans sa soixante-douzième année, le 20 février 1975.
Suivant sa volonté, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, avenue de la Bourdonnais,
75007 Paris.
33, avenue Duquesne,
75007 Paris.
49, rue Foucault-de-Pavant,
78001 Versailles.
5, rue de Bérite,
75006 Paris.
[Né le 2 juillet 1903, diplômé des Hautes études commerciales, M. Jean Julien avait commencé à la Banque Dupont une carrière qui, par la suite, se déroula tout entière au Crédit industriel et commercial (C.I.C.). En 1960, M. Julien fut nommé directeur général d'une banque affiliée, le Crédit industriel de l'Ouest (C.I.O.), dont il devint président en 1968.]

— Nersac (Charente).
Mme Pierre Receveur,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre RECEVEUR,
docteur vétérinaire,
inspecteur général outre-mer,
survenu en son domicile, Demeure des Rutlands à Nersac, dans sa soixante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 27 février à 14 h. 15, en l'église de Nersac.

— Mme Robert Simon,
Le lieutenant Olivier Simon,
MM. Philippe et Laurent Simon,
M. et Mme Pierre Simon,
M. et Mme Yves Choquet,
MM. Jacques et François Simon,
M. et Mme Bernard Simon,
M. Jean-Noël Simon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert SIMON,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
leur époux, père, frère et oncle,
survenu dans sa soixante-treizième année, le 23 février.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité à Carignan (Ardennes).
Selon la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.
14, avenue Diderot,
92330 Sceaux.
8, allée des Sureaux,
92190 Meudon.

— Le Père Willibrord-Christian van Dijk, capucin,
M. et Mme M. Louis,
font part du décès de leur père et beau-père,
Corneille-Jacques VAN DIJK.
Obsèques à Notre-Dame de Poissy (78), jeudi 27 février à 11 heures.

Anniversaires

— Pour marquer l'anniversaire du départ de
Lucie HUCK
ses amis font célébrer une messe à la crypte de l'église du Saint-Esprit, samedi 1er mars, à 16 h. 30.
Une salle sera mise à la disposition de ceux qui désireront se retrouver après la cérémonie.
7, rue Cannebière, Paris-12e, métro Daumesnil.

— En ce troisième anniversaire de la mort de
Michel LÉVY (X 70),
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
« Ego ibo ad eum, et ipse non revertet ad me. »
(II. Samuel XII-23.)

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITION

de 11 heures à 18 heures

S. 1 - Estampes et tableaux modernes. Mlle Cailac, expert. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 2 - Après décès, bon mobilier. Me Delorme.
S. 6 - Tableaux modernes Braque, Goerg, Matisse, etc. Objets d'Extr.-Orient. Porcelaines de la Chine. Meubles anc. et de style. MM. Marumo, Portier, Canet. Me Lemée.
S. 8 - Bijoux, argenterie. Etudes Audap, Godeau, Solanet.
S. 10-11 - Objets d'art et bel ameublement du XVIIIe siècle. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12 - Sièges et meubl. Me Bondu.
S. 13 - Fourr. Papil. Me le Blanc.
S. 14 - Tableaux, céramiq. Mobilier ancien et de style. Me Oger.

VENTE

S. 7 - Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard. Mes Boisgirard.
S. 17 - Meubles. Me Thuillier.

VENTE à VERSAILLES

Me BLACHE, commissaire-priseur à VERSAILLES, 5, rue Rameau
950-55-06 - 951-23-95
DIMANCHE 2 MARS à 14 heures
250 TABLEAUX MODERNES
des meilleurs artistes contempor. et de la fin du XIXe.
Expos. : vendr. 28-2 - Sam. 1-3.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

100.000 F +

Nous sommes un Groupe spécialisé dans la vente de biens d'équipement de la maison, bien implanté dans le Centre-Ouest, en expansion constante, et prévoyant de réaliser un C.A. de l'ordre de 130 millions pour 1975.

Pour nous consacrer plus exclusivement à notre tâche de Direction Générale d'une part et à la politique commerciale d'autre part nous recherchons un cadre de haut niveau, capable de prendre en main et de dominer tous les problèmes de gestion (comptable, administrative, financière, ...) au niveau des différentes sociétés.

Ce cadre, ayant entre 5 et 10 ans d'expérience, devra être capable de s'intégrer à un Etat Major jeune et particulièrement dynamique et, outre une formation de haut niveau (Grandes Ecoles, Expertise, ...) il devra présenter des qualités d'analyse, de synthèse, de décision et d'action propres à faire de lui le conseiller privi*légié de la Direction Générale et son représentant auprès de toutes les instances.*



Adresser C.V. détaillé avec références précises et prétentions sous n° 176, à Monsieur LEGRAND,
3, boulevard René Levasseur, 72000 LE MANS,
qui garantit le secret des candidatures.

DIRIGER LE SERVICE ENTRETIEN

d'une entreprise de 400 personnes (cadre agréable dans l'Est de la France), disposant d'un équipement de grande puissance (maxipress, marteaux-pilons, fours à gaz, tours, fraiseuses, etc.), c'est *ce qu'offre notre Directeur Général à*

un ingénieur

de 30 ans minimum, de formation A.M. ou équivalent. Son expérience en mécanique, électricité, électromécanique est confirmée, et il maîtrise tous les asservissements d'une *usine produisant en moyenne et grande série.* C'est un homme de terrain, ayant de l'initiative, de l'organisation et le sens des contacts, prêt à assumer des grandes responsabilités. Ecrire à P. VERDURE (ss réf. 107 M).



ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G.-DE-CHATILLON - 59000 LILLE
PARIS - LYON - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Club de Val-d'Isère

Organisateur des safaris-photo de la Vanoise

Pour la période du
10 JUIN AU 29 SEPTEMBRE 1975

recherche
TECHNICIEN

connaissant les divers types de matériel photographique
pour entretien et surveillance

Possibilité de logement

Ecrire avec références professionnelles et prétentions à

B.P. 47 - 73150 VAL-D'ISÈRE

INGENIEUR
chef du service mécanique
SAINT NAZAIRE

A côté de ses activités traditionnelles: réparations et constructions navales, la Société - 1500 personnes dont 600 à Saint Nazaire - réalise des fabrications qui lui sont propres et qui sont vendues dans le monde entier.

Elle veut confier la responsabilité de ses activités de mécanique à un jeune ingénieur (A et M ou école de niveau équivalent) ayant quelques années d'expérience de *la direction d'un atelier d'usinage* techniquement bien équipé. Anglais souhaité. Poste d'avenir.



26 Rue Marbeuf -75008 Paris- vous adressera une *note* d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 452M2.

Société d'études et réalisations immobilières titulaires marchés importants régions méridionales
recherche :
— pour son siège à CANNES :

Un Economiste de la Construction
Un Architecte Chef d'Agence

— pour Agence à ORANGE :

Un Ingénieur Structure et B.A.
Un Ingénieur Thermicien et Hydraulicien
Un Ingénieur Coordonnateur

30 ans minimum, sérieuses références exigées, capables s'intégrer dans un groupe dynamique, pouvant investir 100.000,00 F minimum dans une augmentation du capital de la Société et libres rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions à ARTEBA, 63, La Croisette, 06400 CANNES. Discrétion et réponses assurées.

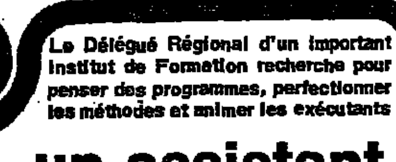
Le Délégué Régional d'un important Institut de Formation recherche pour penser des programmes, perfectionner les méthodes et animer les exécutants

un assistant pédagogique

35 ans minimum

- Forte culture complétée crédit ou équivalent.
- Pédagogue rompu aux techniques d'animation, *perfection des contacts* indispensable.
- Poste à Marseille, passionnant et évolutif pour candidat intéressé par problèmes *humains*.

S'adresser sous référence 5250 B à :



ORES
Groupe BOSSARD

10, La Canebière
13001 MARSEILLE
ou 23, rue des Mathurins
75008 PARIS

RESPONSABLE COMMERCIAL
D'UNE DIVISION AUTONOME

Avec un effectif de 1400 personnes et un *chiffre d'affaires de 200 millions*, la Société Louis HEULIEZ implantée dans les Deux-Sèvres, est l'une des plus importantes entreprises françaises de carrosserie. Elle est organisée en trois divisions autonomes. L'une d'elles, qui adapte les châssis de série à des usages spécifiques : ambulances, *fourgons, minibus,* transport d'animaux ... recherche son responsable commercial.

Ce cadre sera chargé de la promotion des ventes auprès des concessionnaires, des contacts avec les grands constructeurs automobiles, de la recherche de nouveaux produits et de nouveaux débouchés, de l'administration des ventes et de l'action publicitaire. Formation supérieure commerciale (HEC, ESSEC, ESC, ...). Expérience (3/5 ans) de la vente de produits techniques indispensable.

26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 536M.

TURBOMECA

recherche
pour son *siège social* à PAU

1° Pour son service trésorerie
UN COLLABORATEUR
si possible formation bancaire, ayant forte expérience gestion trésorerie ;

2° Pour son service comptabilité analytique d'exploitation, un COLLABORATEUR niv. D.E.C.S. rompu à la pratique prix de revient ds industrie mécanique.
Ecr. avec C.V. et prétentions à
TURBOMECA,
BORDES, 64320 BIZANOS.

DIRECTION
OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNECY

Service
Programmes budgets, comptabilité de gestion,
recherche :

JEUNE INGENIEUR

ou titulaire maîtrise de Sciences Economiques
pour emploi de contractuel (le)

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo à :
D.O.T. ANNECY - B. P. 389,
74012 ANNECY.

TURBOMECA

recherche
pour son siège social à PAU :

1° pour son service trésorerie,
UN COLLABORATEUR
si possible formation *bancaire*, ayant forte expérience gestion trésorerie ;

2°) pour son service Comptabilité Analytique d'Exploitation
UN COLLABORATEUR
niveau D. E. C. S., rompu à la pratique prix de revient dans industrie mécanique.
Ecrire avec C.V. et prétent. à :
TURBOMECA,
BORDES. — 64320 BIZANOS.

Pour développement Bureau Etudes PAU
recherchons :
INGENIEURS EN MECANIQUE
parlant et écrivant ANGLAIS
Formation assurée à PAU et aux ETATS-UNIS.
Quelques années d'expérience dans un Bureau d'Etudes indispens. Etre Libéré Oblig. milit. *Promotion* poss. à l'intérieur Groupe *Multi-National*. Ecrire HAVAS PAU D 123.081, qui tr.

Coll. sec. mixte cath. Alpes-Midi ch. foyer ou célib. pour direction rentrée sept. 75, sér. réf. Ecr. nº 7.959, « le *Monde* » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MARTEL CATALA & Cie
l'un des premiers noms mondiaux dans le domaine de l'habillage des machines à papier,
poursuivant son expansion

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure technique du type ENSI-INSA ou école française de papeterie, pr contacts de vente à niv. élevé avec clientèle industrielle internation. Déplacements en Europe représentant 30 % du tps de travail. Bne connaiss. pratique de l'anglais ou de l'allem. nécessaire.

Poste d'avenir très stable.

Logement facilité.

Adr. C. V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 540.

FILIALE IMPORTANT GROUPE CONSTRUCTIONS
Electroniques - Electriques
spécialisée
dans la maintenance
recherche
pour

GRENOBLE
JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour organiser, coordonner, animer et gérer
FORMATION DU PERSONNEL.

Le candidat devra :
— Posséder une solide expé*rience dans la maintenance* et la métrologie.

Qualités requises :
— Dynamisme;
— Organisation;
— *Méthode;*
— Pédagogie exercée;
— Esprit d'équipe;
— Connaissance anglais indispensable, allemand souhaitable.

Fonctions :
— Elaboration des programmes;
— Animation des stages techniques ou de relations humaines.

Adresser C.V. à HAVAS, Grenoble, nº 13.586, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQ.
recherche
pour son Centre de Recherches

INGENIEUR GRANDE ECOLE

pour travaux mécanique appliquée grande ville de province.

Ecrire avec C.V. et prétent. à :
nº 95.481, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE FILIALE
D'UN TRES GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche

juriste *SPECIALISTE EN* contrats internationaux

En raison de l'importance des contrats à traiter, seules seront examinées les candidatures présentant les qualifications suivantes :
— 35 ans minimum;
— docteur ou licencié en droit français et si possible titulaire d'un diplôme d'une université américaine ou anglaise;
— plusieurs années de pratique internationale du droit des contrats appliqué aux affaires industrielles;
— connaissance approfondie de l'anglais parlé et écrit absolument indispensable, une deuxième langue étrangère (allemand ou espagnol) serait appréciée.

Possibilité intéressante de développement de carrière pour candidat de valeur.

Adresser C.V. détaillé sous référence 283 à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg St-Honoré, 75008 PARIS qui transmettra rapidement votre candidature.

GROUPE FRANCO-AMERICAIN
FILIALE U.O.P.

recherche

Pour promotion vente Europe Occidentale

INGENIEUR
Géologue ou Hydrogéologue

- Pour diffusion équipements forage d'eau
- Formation assurée aux U.S.A. (environ 1 an).

INGENIEUR
Arts et Métiers ou équivalent

- Pour diffusion matériel filtration industrielle
- Formation assurée aux U.S.A. (environ 1 an).

Pour ces deux postes :
1° - Lieu de travail Paris ou Bruxelles (déplacements fréquents)
2° - La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Ecrire avec C.V. manuscrit M. Fauveau
11, av. du Colonel Bonnet - 75016 PARIS

DATA GENERAL

CONSTRUCTEUR DES ORDINATEURS
NOVA ET ECLIPSE
PLUS DE 16.000 INSTALLATIONS

DANS LE CADRE DE L'EXPANSION DE *SON SERVICE ASSISTANCE TECHNIQUE*

recherche

DES INGÉNIEURS ANALYSTES
de haut niveau

- 2 ANS *D'EXPERIENCE* MINIMUM.
- CONNAISSANCE DES PROBLEMES :
  - TEMPS REEL ;
  - TRANSMISSION DE DONNEES ;
  - SYSTEMES BASE DE DONNEES ;
  - *MONITEURS MULTIPROGRAMMATION.*

offre

de nombreux contacts à tous niveaux au sein d'une Société se classant parmi les premières au monde par son dynamisme et son expansion.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
DATA GENERAL FRANCE
Direction du Service Assistance Technique
77, rue de Sèvres. — 92100 BOULOGNE.

Pour renforcer ses équipes commerciales
IMPORTANT CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS
recherche pour

• PARIS • BORDEAUX • LILLE • LYON
• MARSEILLE • ROUEN et l'EXPORT

ingénieurs commerciaux

confirmés dans la vente matériels informatique

REF. MFB 1

ingénieurs technico-commerciaux

possédant une expérience des applications de gestion pour avoir participé à la mise en place de systèmes 3ème génération.

Ces ingénieurs seront chargés d'assister
- *nos ingénieurs commerciaux au cours de leurs négociations,*
- *nos clients pour l'utilisation de nos matériels.*

REF. MFB 2

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV détaillé, photo récente et prétentions, en indiquant la référence du poste choisi à

s.n.p.m PETITES BRONCES.
100, avenue Charles de Gaulle
92522 NEUILLY S/SEINE

DIRECTEUR TECHNIQUE BENELUX
TERMINAUX INTELLIGENTS

- Un important groupe industriel recherche le Directeur Technique de sa filiale au BENELUX.
- Les nombreux succès de cette filiale, dans le domaine des Terminaux Intelligents, *l'amènent à organiser une expansion rapide, dont ce directeur* sera chargé, à partir d'une équipe de 30 personnes actuellement.
- Le Directeur recherché sera responsable de l'ensemble des opérations d'assistance clients :
  - Assistance technique aux ventes
  - *Réalisation des projets*
  - Maintenance/Installation
- Informaticien très confirmé, à compétences larges (hardware, softwares centraux et d'application, Systèmes, Téléprocessing), sa maturité personnelle doit lui permettre de diriger des équipes pluridisciplinaires composées de spécialistes.
- La base de travail est à BRUXELLES.
- Les candidatures seront traitées confidentiellement.
- Ecrire, en mentionnant sur l'enveloppe : REF/DTB, à :




STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

C&C



THOMSON-CSF

recherche pour son département commutation

INGÉNIEURS confirmés

ayant une bonne expérience dans systèmes téléphoniques ou télégraphiques dans spécialités suivantes :

— Logiciel de commutation et d'ingénierie ;
— Circuits et ensembles électroniques.

Envoyer lettre, C.V. et prétent. Service du personnel C E T T, 51, boulevard de la République, 78400 CHATOU.

IMPORTANTE SOCIETE
spécialisée dans l'exportation vers les pays de l'Est de matériels électroniques.

recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

diplômé d'une école spécialisée en électronique ou université et ayant une expérience commerciale de quelques années dans l'électronique.

Ce poste implique :
— une parfaite connaissance de l'anglais et de l'allemand (et si possib. d'une langue slave),
— des déplacements réguliers dans les pays de l'Est,
— des démonstrations d'instruments et contacts commerciaux à tous les niveaux, y compris organismes d'Etat.

Ce poste est susceptible d'évoluer rapidement vers une fonc*tion complète de responsable* de marketing.

Pour un premier contact qui restera absolument confidentiel, envoyer C.V. détaillé à :
SEMIRA, 40, rue des Tilleuls,
BOULOGNE (92100).

INSTRUMENTS S.A.

recherche
pour son usine d'IVRY

INGENIEUR D'ETUDES

28 ans minimum, quelques années expérience en thermiq. pr développement fours de laboratoire. Env. C.V., prét., photo à I.S.A., Service du Personnel, 15, av. Jean-Jaurès, Ivry, 94.

F.J.T. Mixte, Neuf, 140 lits, 20e. *Ch. DIR. ADJ. H. ou F. Expér.* animation et gestion. - 366-65-17.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SAVIEM

recherche pour son

Etablissement de Suresnes
(2 500 personnes)

Responsable gestion de personnel

Placé sous l'autorité du Chef du Personnel de l'Etablissement, il définira, en liaison avec la Direction du Personnel, les méthodes de gestion des personnels ETAM et Ouvrier, et assurera leur mise en œuvre avec la hiérarchie.

Son action portera notamment sur les emplois et les salaires, la formation et les carrières, les procédures administratives, etc.

Il aura, en outre, à assister et conseiller les établissements décentralisés de la Direction Commerciale pour le recrutement et la gestion de leur personnel.

Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'enseignement supérieur (de préférence psychosociologue), ayant acquis une expérience diversifiée des problèmes humains dans l'entreprise.

Adresser curriculum vitae à M. le Chef du Service Ingénieurs et Cadres, SAVIEM, 8, quai Léon-Blum - 92152 Suresnes.

EMPLOIS ET CARRIERES

Importante Société de distribution de

SPIRITUEUX

de renommée mondiale, recherche son

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

SUP. de CO. ou équivalent - 35 ans minimum

Expérience de la branche « Spiritueux » absolument indispensable, acquise soit dans grandes maisons de production ou de distribution, soit dans sections spécialisées de centrales d'achats.

Dans une première étape de 5 années environ, ce collaborateur dirigera et animera une équipe d'inspecteurs régionaux (environ 15 personnes). Il participera étroitement avec le Directeur Commercial actuel et la Direction Générale à la conduite et à l'évolution de la politique commerciale France pour être à même d'assumer pleinement ses responsabilités ultérieures.

— Anglais indispensable —

Ecrire (lettre manuscrite avec C.V. et prétentions) sous référence 3121 à D. DANGER :

CORT — 65, avenue Kléber 75116 Paris - 533-09-09.

Préciser les sociétés ou les groupes auxquels la candidature ne doit pas être transmise.

DIRECTEUR DES ACHATS

Avec un effectif de 1400 personnes et un chiffre d'affaires de 200 millions, la Société Louis HEULIEZ implantée dans les Deux-Sèvres, est l'une des plus importantes entreprises françaises de carrosserie. Elle travaille en sous-traitance des grands constructeurs automobiles et développe simultanément sa propre production de véhicules exigeant des aménagements spéciaux.

Elle recherche un cadre habitué à manier l'outil informatique et à qui sera confiée la responsabilité des achats, des approvisionnements et de la gestion des stocks matière. Expérience de la fonction 5 ans minimum. Formation technique souhaitée.

France Cadres — 26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 535 M.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS CONSEIL

accueille

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE X, Mines, Centrale...

- possédant personnalité de haut niveau et si possible quelques années d'expérience industrielle ;
- aimant les responsabilités et attirés par le métier varié et formateur de :

CONSEIL EN MANAGEMENT

dans tous les domaines de Gestion d'Entreprises.

- Rémunération intéressante avec possibilité de carrière rapide et stable. Promotion tenant compte des résultats objectifs obtenus dans le cadre d'une large autonomie d'action ;
- Complément de formation assuré ;
- Missions pouvant s'exercer soit en France, soit éventuellement à l'étranger.

Adress. lettre man., C.V., photo et prét., n° 95.641, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Dans le cadre du développement rapide de ses activités d'études et de conseils (Plan informatique, audit, avant-projet...)

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE
(90 personnes)

recherche

INGÉNIEURS CONSEILS

Très Haut Niveau

sensibilisés aux problèmes méthodologiques goût commercial apprécié

5 ANNEES D'EXPERIENCE MINIMUM

Ecr. avec C.V. dét., photo et prétent., n° 95.655, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEQUE No CC 0.000.001 — B.P.F. **64 800 F.**

◆◆ **IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL**

PAYEZ CONTRE CE CHEQUE **soixante quatre mille huit cents francs** (salaire annuel)

A L'ORDRE DE **JEUNE CADRE FINANCIER** diplômé H.E.C., E.S.S.E.C., Sup. de Co.

avec 2/3 ans d'expérience professionnelle dans Service Financier

Société Privée ou Organisme Financier

PARIS, le 26 Février 1975

PAYABLE A PARIS — DIRECTION FINANCIERE PARIS

Si vous souhaitez collaborer avec nous. Adressez-nous une lettre et un C.V. dét. à No 94489 - CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transm. Vous serez reçu en entretiens privés au Siège Social où tous renseignements utiles vous seront fournis.

C&C

---

egor

Conseil en recherche de Cadres se développe et offre à un

consultant confirmé (e)

ayant une expérience réussie dans un Cabinet de recrutement

- un cadre agréable
- une ambiance jeune et dynamique (évidemment !)

Premier contact : Appeler Christian Laué ou Henri Philippe 265.70.55 - 265.69.95

egor — 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dpa

IMPORTANTE ORGANISATION
recherche pour banlieue Nord-Ouest de Paris

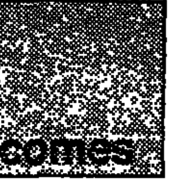
directeur foyer jeunes travailleurs

Il devra :

- assumer la gestion complète d'un foyer d'une centaine de résidents (lit et couvert) en liaison avec les services centraux de l'organisation ;
- assurer les contacts avec les résidents ;
- superviser l'animation ;
- diriger une équipe d'une douzaine de collaborateurs ;
- résider sur place.

Il aura :

- un niveau de formation générale de base au moins égale au Bac ;
- une formation à la gestion de collectivités ;
- une expérience de la Direction de collectivités, si possible de jeunes travailleurs.



Envoyer C.V. détaillé, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. 1.082).

---

chef de service informatique

La filiale française d'un groupe multinational, spécialisée dans la commercialisation de biens d'équipements industriels et de matériel de travaux publics, recherche l'homme qui sera chargé de l'organiser et de l'« informatiser ».

IL AURA POUR MISSION :

- de définir et mettre en place les différentes chaînes de traitement sur 370/115 ;
- d'agir sur les structures, les méthodes et les procédures dans le cadre d'une politique informatique ;
- d'animer et encadrer un service de 15 personnes.

NOUS DEMANDONS :

- une formation supérieure (grande école ou similaire). Anglais indispensable ;
- une expérience de la vie industrielle et de l'organisation ;
- les qualités humaines requises pour réussir dans un poste d'action et de contact.

Poste à pourvoir dans la banlieue OUEST.

Adresser C.V. détaillé au Service 6246 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- Nous sommes une Société coopérative de détaillants : 355 magasins, SPECIALISTES DU MARCHE DE L'ENFANT, répartis sur toute la France ;
- Notre expansion rapide nous amène à étoffer notre équipe (20 personnes, moyenne d'âge 30 ans) et à rechercher un CADRE capable DE PRENDRE EN CHARGE ET DEVELOPPER l'ensemble des activités administratives, comptables et financières.
- Nous souhaitons le concours d'un HOMME JEUNE, de Formation Supérieure juridique et comptable, possédant 3 à 5 ans minimum d'expérience, acquise dans une Direction Administrative ou un Secrétariat Général.
- Une grande disponibilité, le sens de l'INNOVATION et de bonnes aptitudes aux relations humaines sont indispensables pour réussir dans notre société.

Pour ce nouveau poste, la rémunération annuelle de départ est de l'ordre de 100.000 Francs.

Lieu de travail : RUNGIS.

Les cadres intéressés adressent leur dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) à Danielle TRIAIRE, réf. 360-I, Groupe P.F.B., 36, rue Washington, 75008 Paris, tél. 359-35-48.

---

ingénieur d'études industrielles

BSN Gervais-Danone propose à un jeune ingénieur de participer au développement technologique de Gervais-Danone.

Au sein de la Direction Industrielle, il sera chargé d'étudier et de mettre en place au stade pilote les procédés de fabrication et de conditionnement nécessaires au développement des nouveaux produits.

Ce poste est à pourvoir au Plessis Robinson (92).

Il convient à un jeune ingénieur mécanicien (Arts et Métiers, Insa, IDN...), parlant l'anglais, disposant d'une expérience d'environ 2 ans acquise de préférence dans un secteur industriel proche de l'alimentaire.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la réf. E02 à E. Huchet, BSN Gervais-Danone 126/130, rue Jules Guesde 92302 Levallois Perret

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Un Cabinet de Marketing
recherche
pour son département « Etudes de Marché »

UN DIRECTEUR D'ÉTUDES

de haut niveau

SES MISSIONS :

- Direction totale du service.
- Préparation et supervision des études.
- Mise au point des nouvelles méthodes.
- Contacts avec les Chefs d'entreprise et Directeurs de Marketing.

SON PROFIL :

- Maîtriser et avoir l'expérience des techniques de pointe en études.
- Avoir occupé un poste de haute responsabilité dans un Cabinet.
- Savoir animer une équipe et avoir une volonté de développem. du département.

REMUNERATION : 100.000 F à 110.000 F plus intéressement au développement.

Adresser une lettre de candidature avec photo, au « Monde », n° 8.041, 5, r. Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

Société INTERNATIONALE de PRODUITS COSMÉTIQUES de RENOMMÉE MONDIALE

recherche

pour son Centre de Recherche Appliquée et de Développement de la rég. parisienne, UN CADRE

BIOLOGISTE

Il sera en charge du développement des produits de DERMATOLOGIE, en liaison avec les services Marketing et de recherche fondamentale.

Il sera responsable du service (5 personnes) dans un département de Recherche comprenant plus de 120 personnes, situé dans un cadre moderne et agréable.

Cette responsabilité sera confiée de préférence à un homme, ayant une formation INSA ou Universitaire en biologie et biochimie du niveau Doctorat et possédant une expér. professionnelle de l'ordre de 3 ans en pharmacologie et pharmacodynamie, obtenue dans un Laboratoire pharmaceutique ou un grand centre de recherches.

La pratique de l'anglais est souhaitée.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. avec lettre manuscr., photo et prétentions à n° 95.513, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm. Une discrétion totale sera assurée à toutes les candidatures.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
implantée à AULNAY-SOUS-BOIS (93)

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Formation :
Candidat jeune de tout premier plan, titulaire DECS ou diplôme équivalent, possédant l'expérience des problèmes comptables, financiers, fiscaux et informatiques.

Mission :
Assurer avec la direction générale la bonne marche du service comptable.
Exécuter toutes opérations de gestion internes (comptes d'exploitation, bilans, états de trésorerie, tableaux de financement, etc.).

Prière adresser lettre manuscrite, C.V. complet avec prétentions et photo sous no 17479 B à :

BLEU Publicité - 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

ORGANISATEURS CONSEILS CONFIRMES

- Le Groupe BOSSARD est un des plus importants Groupes Français de Conseils en Management au service du développement et des mutations des Entreprises et des Administrations.
- Pour répondre à notre expansion à l'étranger, nous recherchons des Ingénieurs confirmés, fortement motivés par le conseil et très disponibles pour des séjours d'un an ou plus à l'Etranger (Afrique et Proche-Orient).
- Les candidats devront avoir une expérience minimum de 3-4 ans en CABINET D'ORGANISATION. La pratique de l'anglais serait appréciée.

Adresser un C.V. détaillé avec salaire et prétentions à Hervé LE BAUT. Référence 9112/A

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.
(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)

IMPORTANT FABRICANT FRANÇAIS COMPOSANTS ELECTRONIQUES
recherche dans le cadre de son développement

CADRES TECHN.-COMMERC.

Un pour région parisienne
Un pour région Sud-Ouest.

Bonne formation technique nécessaire. Expérience laboratoire électronique de quelques années sera appréciée, ainsi que l'introduction éventuelle auprès de la clientèle électronique et électrotechnique professionnelle.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 20.037, P.A. S V P, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

SOCIETE DEVELOPPEMENT HOTELIER
recherche pour
AFRIQUE OUEST Expression Française

CADRE

ayant solides connaissances en planification, développement, montage de projets hôteliers ainsi qu'expérience en gestion hôtelière.
Voyages fréquents.

Adresser c.v. détaillé et prétentions sous réf. 56913 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

SARTEC

Assistance technique à l'industrie
1200 personnes - C.A. 65 millions de francs.

jeunes cadres commerciaux

PARIS - LYON - METZ - MARSEILLE

De formation supérieure technique ou commerciale, ils seront chargés de développer notre implantation auprès de la clientèle industrielle et de découvrir de nouveaux marchés.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 530
37, rue du Général Foy 75008 Paris.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRÉSENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES à vocation INTERNATIONALE recherche

INGÉNIEURS

diplômés, ayant 5 à 10 ans d'expérience pour postes

outre-mer et Paris

- HYDRAULIQUE URBAINE adduction, distribution, études, projets direction de travaux.
- ASSAINISSEMENT plans directeurs, projets de réseaux.
- VOIRIE et RESEAUX DIVERS dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine.

Adr. C.V. détaillé et prét. sous réf. 126 à

OP organisation et publicité 2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

GROUPE FRANCO-AMERICAIN FILIALE U.O.P.

recherche

Pour conseil et vente équipements forage eau en Algérie :

INGENIEUR

- Ayant bonnes notions forage
- Connaissance anglais indispensable
- Formation assurée aux U.S.A. (environ 2 mois)

Ecrire avec C.V. manuscrit M. Fauveau 11, av. Colonel Bonnet - 75016 PARIS

CONSTRUCTEUR RÉFRIGÉRANTS D'EAU (Tours de Refroidissement) recherche urgent pour SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

JEUNE INGÉNIEUR

A. et M., INSA ou équivalent pour calculs, étude, vente matériel sur devis.

Déplacements fréquents de courte durée Connaissance langues étrangères appréciée. (Espagnol, Anglais notamment)

Ecrire avec C.V. et prétentions à M. BABILOTTE 34, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ESE - ENREA - ISEN - ESEO

pour laboratoire d'études circuits.

Adresser curr. vitae sous le n° 278 CE à C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE ayant larges gammes activités

Recherche pour PARIS (8e) ou Banlieue SUD

INGÉNIEUR BREVETS

Expérimenté, bon niveau, apte à traiter commutation téléphonique.

Ecr. av. C.V. ss réf. 807 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, Paris-8e, q. tr. Discrét. assurée.

IMPORTANTE SOCIETE recherche POUR SES EXPLOITATIONS MINIERES MAROCAINES

MÉDECIN chargé de la Médecine du Travail

SITUATION INTERESSANTE REMUNERATION ELEVEE

Adr. C.V. à UNIVAS, B.P. 558, Casablanca, no 5146.

B.E.T. RUNGIS recrute **DESSINATEUR-PROJETEUR** BATIMENT T.C.E. 35 ans minimum. Emploi stable. - 5 X 8 h. 30.

Faire parvenir C.V. à CABRO D'OR, 43, rue de Miromesnil, PARIS - 8e.

Rech. Ingénieur Chimiste pour diriger atelier synthèse organique, 10 ans expérience atelier indispens. Adr. C.V., photo, à S. 127-Brie, 5, PLACE DES VICTOIRES. — 75001 PARIS.

Société d'ELECTRONIQUE recherche d'urgence **A.T. II et III** pour plate-forme et maintenance en logique et analogique. BTS ou 5 ans d'expérience acidés. Ecr. avec C.V. dét. et réf. ou se présenter de 10 h. à 12 h. 33-35, rue J.-B. Charcot, 92400 COURBEVOIE. Tél. 788-94-60.

Expert Compt. Comm. aux Cptes ch. stagiaire DECS. Ecr. avec C.V. à J. DECUP, 82, bd des Batignolles - PARIS-17e.

Organisme national interprofessionnel, SECTEUR AGRICOLE, rech. pour son siège Paris-1er :

ASSISTANT ETUDES ECONOMIQUES

Débutant ou 1 à 2 ans expérience pour rédaction et publication de rapports et études économiques au sein d'une équipe. Niveau : Sciences Po., maîtrise de géographie humaine (option économie rurale).

Ecr. lett. man., CV, phot., prét., n° 95.806, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

COMPTAB. 2e ECHEL. libre de suite, connaiss. fiscal. et soc. Ecr. C.V., photo, prét. : DESTRUCTEURS GILBERT, 19, rue Carnot, 92300 Levallois (Métro Louise-Michel).

ANALYSTE-PROGRAMMEUR Formation physique et très bonne pratique FORTRAN. Ecr. avec C.V. à M. PICCO, Fondation Curie, 26, RUE D'ULM, 75231 PARIS. — CEDEX 05.

offres d'emploi

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES ORSAY demande

JEUNE INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

(3 à 4 ans expérience) intégré à un groupe de physique nucléaire. Il sera chargé de la conception mécanique, de la réalisation et de la mise au point de gros matériel de physique. Formation Arts et Métiers souhaitée. Ecrire avec C.V., Service du Personnel, Accélérateur Linéaire Bâtiment 200, 91405 ORSAY.

TRAITEMENT DES EAUX

Nous recherchons POUR L'IRAN

INGÉNIEURS D'ETUDES

ayant expérience de la concept. et réalis. d'unité de traitement.

Anglais indispensable.

Env. C.V. détaillé et prétentions à MINET PUBLICITE, n° 39.744, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE recherche pour service NOTICES CLIENTS

REDACTEUR DE NOTICES TECHNIQUES ou ASSISTANTE D'INGENIEURS

Intéressée par la rédaction de notices.

Formation Bac., B.T.S. électronique ou électromécanique. Anglais écrit apprécié. Connaissance circuits logiques. Notions de dessin.

Adresser C.V., s/n° 95.824, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Etablissement financier spécialisé dans le financement du logement recherche

COLLABORATEUR

niveau classe 4 ou 5 pour contentieux et assurances prêts acquéreurs. Possibilités d'avenir intéressantes. Ecr. à 8.034, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Importante société française exerçant ses activités FRANCE et MONDE recherche pour postes Etranger après stage Métropole

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

AGENT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

ayant expérience travaux de gestion hors de France. 30 ans minimum, bonne connaissance de l'anglais.

Adr. C.V., réf. et prét. à 2.151, EMPLOIS et ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Très important groupe anglo-saxon charpente métallique et bâtiments industrialisés (industriels, administratifs, etc) en expansion. Recherche pr diriger son bureau technico-commercial de Paris.

1 INGENIEUR D'AFFAIRES

ETP-AM ENSI ou autre école similaire.

Disposant de 5 à 10 ans d'expérience commerciale et technique en charpente et construction métallique industrialisée.

MISSION : contacts technico-commerciaux à niveau élevé (grandes industries, entreprises de construction, bureaux d'études, architectes, administrations)

Animation d'un BE technico-commercial de 4 à 5 personnes (projets et devis).

Une bonne compréhension de l'anglais est nécessaire.

Poste stable, indépendant, évolutif.

Discrétion absolue garantie. Adresser C.V. détaillé à : S.E.L.E.T.E.C. Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, ss/réf. 584.

Rech. cple GARDIENS saul, 40 ans minimum, pour villa en Normandie. — Cifonelli, 31, rue Marbeuf, Paris (8e). BAL. 38-84.

LE CENTRE HOSPITALIER Aulnay-ss-Bois (93602) recrute :

- INFIRMIÈRES D.E. médecine, chirurgie, pédiatrie maternité, spécialité O.R.L.
- INFIRMIERES salle d'opér.
- PUERICULTRICES D.E.
- MASSEURS-Kinésithérapeut.
- SURVEILLANTE des services médicaux de nuit pr hôpital général.

Restaurant self-service 3,50 F le repas. Chbre indiv. meublée ou studio non meublé assuré pr célibataire. Possib. attribution rapide H.L.M. en ville suivant situat. familiale. Poste stable, avantages de la fonction publiq. Prime de services. Adr. candidat. à M. le Directeur.

emplois féminins

Sté Organisation Informatique rech. **COLLABORATRICE** ht niv. pour assurer les fonctions de GESTION ADMINISTRATIVE en liaison av. Direction. Adr. C.V. et prétentions exclus. par écrit, ss réf. V.H. 157, à : EXACC S.A.R.L., 11, rue des Immeubles-Industriels, 75011 PARIS, qui transmettra.

Ville de VITRY-S.-SEINE (94400) recherche

UNE DIRECTRICE

de Centre de protection maternelle et infantile, titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice.

IMPORTANTE SOCIETE de **PRET-A-PORTER FEMININ** PARIS (2e) recherche

SECRETAIRE-STENODACTYLO

âge indifférent

- Confirmée ;
- Bonne présentation ;
- Connaissance parfaite de l'anglais ;
- Esprit d'initiative ;
- Notions comptabilité appréc.

Ecr. av. C.V., photo (retournée), n° 95.687, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

STENODACTYLOS SECRETAIRES

TRES HAUTS SALAIRES

SPIT 27, rue Michodière (2e) Mo OPERA - 3e étage

COMPTABLE FME 2e échelon, rech. par gérant d'immeuble. Se prés. jeudi 27, de 9 h. à 11 h., SETIMO, 9, bd de Reuilly, PARIS-12e.

IMPORTANTE SOCIETE CERGY-PONTOISE recherche

SECRETAIRES-STENO-DACT. BILINGUES ANGLAIS

Bon niveau d'anglais nécessaire et expérience d'un même poste souhaitable.

Postes stables à pourvoir rapidement.

Nbrx avantages socx : 13e mois, prime de vacances, mutuelle, restaurant entreprise, etc.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 1.396/M, à SWEERTS, BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

JNE STENODACTYLO parlant et écrivant anglais. Se pr. A.T.S., 33, r. Raffet-16e.

IMPORTANTE SOCIETE Quartier Commerce. rech. :

SECRETAIRES-STENOS-DACTYLOS BILINGU. FRANÇAIS-ANGLAIS

40 h. par sem. 8 h. 45-17 h. 30. Avantages sociaux - 13e mois. Restaurant - Self service.

Ecr. à 95.600 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Etudiante d'anglais comme J.F. au pair USA, sept. 75 - juin 76. Tél. 595-38-27.

traductions

Demande

ING. TRILINGUE Chimie, anglais, allemand, toutes traductions pour correspond. Ecr. n° 8.026 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fr.-Angl.-Fr., bne référ. tech. et lit. Rapide. Pr rens. 589-09-72(27)

représent. offre

Filiale française de Sté aliment. multinat. cherche pour l'imméd.

INSPECTEUR DES VENTES

- Ayant le métier de vendeur « dans la peau » ;
- Exigeant sur le plan qualité de travail, ambitieux et dynamique ;
- Habitué à mener une équipe d'hommes ;
- Acceptant et exigeant de ses collaborateurs un travail jugé sur performance personnelle et objectifs de vente à atteindre ;
- Agé de 25 ans minimum ;
- De préférence basé à Paris ou environs.

Poste d'avenir pour individu exceptionnel. Rémunération au départ basée sur l'expérience, ensuite liée étroitement à la performance. Expérience de la vente de produits d'alimentation de grande consommation préférée, mais toutes candidatures sérieuses seront examinées avec soin.

Envoyer C.V. détaillé avec revenu actuel à n° 18.323-B, Bleu, 17, rue Lebel, Vincennes (94). Toutes applications recevront une réponse. Discrétion absolue.

Sté biens d'équipement, leader dans sa branche, recherche : **REPRESENTANTS EXCLUSIFS** région parisienne

Statuts V.R.P., commiss. impte + frais. - Formation assurée et rémunérée. - Réponse à toute candidature à adresser av. C.V. + photo à D.G.P., 2, r. Pasteur, Paris (11e), qui transmettra.

représent. demande

H., 35 a., bonne présent., 12 a. expér. ds vte à ts nivx, libre imméd., étud. toutes proposit. de sociétés sérieuses pour représentation, exclusivement sur la BRETAGNE. Ecrire à M. Jacob Jacques, 3, RUE D'OUESSANT, 75015 PARIS.

proposit. com. capitaux

EMPLOYE 1974 CHEF D'ENTREPRISE 1975

Jeune entreprise en expansion avec C.A. en progression exceptionnelle dans le domaine de la soudure, offre particip. allant jusqu'à 33 1/3 %.

Condition : collaboration active dans le service intérieur ou extérieur ainsi que la connais. de la langue allemande.

Offres sér. av. photo et référ., n° 20.032, P.A. S.V.P., 37, rue du Général - Foy. — 75008 PARIS.

Fabricant offre placement à court terme dans matériel para-médical. Rapport imméd., % élevé. Fract. de 35.000 francs. Ecrire n° 44, PUBLIMAX, 36, avenue Foche. 75008 PARIS.

Rech. CAPITAUX pour placem. murs commerciaux, intérêt indexé, garantie de premier ordre. — Téléphone : 878-67-96.

occasions

URGENT - PAIE MAXIMUM : meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptures, armes, tapisseries, débarras intégral appartement, pavillon sous 24 heures. Téléphone : 359-03-14.

Recherche CAHIERS D'ART : 1926 (nos 2, 5, 6, 7, 10); 1927 (nos 1, 6); 1928 (no 4); 1935 (nos 5/6); 1936 (nos 1 à 5 inclus); 1937 (nos 4 à 7 inclus); 1939 (nos 5 à 10); 1953 (livre II). Recherche REVUE XXe SIECLE nos 1 à 14 inclus. Ecr. n° 6.686, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

autos-vente

P. à P. vd 404 injection, année 1964, très bon état : 2.250 F. Téléphone : 350-71-59.

A vendre Simca 1800, ann. 1974, comme neuve, 13.000 km, prix sous Argus. Téléphoner, à partir de 14 heures au : 782-64-45.

Coupé 504, gris métallisé, 1973, parf. état. Av. gar. Etablissem. Neubauer P. Dolle : 754-93-02.

demandes d'emploi

DIRECTEUR DES VENTES 41 ans

- 15 ans d'expérience de vente en divers domaines ;
- Expérience de l'animation des équipes de ventes ;
- Diplômé en gestion et organisation d'entreprise ;
- Diplômé en psychologie appl.

recherche DIRECTION DES VENTES.

Ecrire n° 320, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE SUP. - 42 ans Expér. cciale et administrat., effic., dynam., format. banque, Ets financiers, Compagn. assur., spécialiste crédit, gestion Sté. promot. immobil., cherche poste confiance région Sud-Est. Ecrire HAVAS BESANÇON, n° 13.670.

GESTION PRODUCTION Ing. CNAM en organisat., 40 a., spécialiste gestion de production industrielle : ordonn., approvis. stock, compt. analyt., coordin. entre serv., formation. Expér. acquise ds industries et cabinet d'organis., solides connaiss. en informatique, rech. situation av. responsab. au niveau direction.

Ecr. n° 96.020, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

MEDECIN 39 ans Titres hospitaliers Paris Expérience :

- Clientèle ;
- Industrie pharmaceutique ;
- Bilans de santé automatisés ;
- Pharmacologie et toxicologie.

INTRODUIT HOPITAUX ET MEDECINS REG. CENTRE étudie propositions.

Ecr. n° 95.907, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

FORMATION AUDIOVISUELLE J.H. réalisateur concepteur, 7 a. d'expér., étud. toutes proposit. Ecr. n° 95.425, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Jne fme française, exc. présent. **INTERPRETE ALL. ITAL.** très qual. affaires, industrie, etc. Long séj. étranger. Tous déplac. FOIRE, EXPO. 326-70-83 ou écr. Zylberberg, 9, rue Odéon, Paris.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL ALLEMAND

35 ans, trilingue allem., franç., angl., occupe actuellem. en Allemagne un poste de product-manager dans société multination. de l'électroniq. de divertissem., ch. pour des raisons de famille situation à Paris ou dans région parisienne, si possib. poste non sédentaire, avec contacts hum.

Formation : technique, économie et gestion industrielle et commerciale.

Exp. profess. : product-manager, gestion d'entreprise (planification, prévisions budgétaires, analyses). Technicien et agent technico-commercial.

Ecr. n° 2.598, « le Monde » Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Homme, 25 ans, licence sciences économique (gestion) D.E.C.S. (en cours). Expérience banque, Ch. situat. service financier P.M.E., banque. Ecr. N° 8.035 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 23 a., dég. O.M., brevet maît. 1re part. EP élect., conn. froid, therm., ind., 5 a. indus. + permis VL. M. Audoin Joël, 14, r. Louis-Marchandise, 94400 Vitry-sur-Seine.

J.H., 23 a., lic. droit, DES de sc. Polit. esp. et angl., lib. OM, ch. 1er empl. S'ad. à Navalpotro D., 14 ter, r. E.-Lacroix, 78-Chatou.

Jne fme, 28 ans, lic. angl., conn. esp., all., dact. Exp. doc. et codif., ch. empl. stable. Ecr. N° 2.600 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Et., 20 a., E.C.C.A.E. ; S.E.P. ; ch. situat. p. stage secrétaire particulier Libre de suite. Ecr. Hugues Tartant, 80700 Andechy.

J. F., hôtesse aim. cont. hum., conn. dact., angl., ital., espag., ch. empl. av. responsabilité. Tél. : 797-75-75.

Doct. 3e cycle géologie, J. H. 26 ans, 2 ans pratique micro-électronique, angl. et ital. cour. Lib. de suite. Ch. situat. cadre technique dans domaine géologie, recherche pétrolière et minière. J. Philippon, 6, boul. Pasteur, 34000 MONTPELLIER.

Prof. français, maîtrise philo, diplômé droit du travail, sécurité sociale et économie, cherche fonction DIRECTION HOPITAL, CLINIQUE, MAISON DE REPOS... Ecr. M. Ruiz-Arana, r. Jean-Mermoz, 33810 AMBES.

J.H., 29 a., niv. second. + écon. comm., 6 a. exp. adm. et exéc. et vtes France export, bne con. ang., ch. pr mai 75 situat. stab. Ecr. à T-065.337 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

demandes d'emploi

HOMME DE TERRAIN PROSPECTIVE DIRECTEUR DES VENTES SERVICES

49 ans

10 ans d'expérience dans premier groupe continental de sa catégorie. Anglais. Spécialiste recrutement animation réseaux vente. Distribution. Administration commerciale. Après-vente. D.P.O.

RECHERCHE DIRECTION VENTE OU COMMERCIALE région indifférente.

Ecrire no 2605, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

Suite à décentralisation en Province Industrie Pharmaceutique recommande CADRE ADMINISTRATIF 50 ans - Nationalité française Diplômée Université de Cambridge qui serait intéressée par poste :

ADJOINTE de DIRECTION ou **Secrétariat haut niveau**

dans Industrie Pharmaceutique (14 ans expérience Droit des Sociétés, Secrétariat Général, Gestion), ou Secteur Tertiaire. Région parisienne exclusivement. — Référence 1er plan Ecr 1re lettre n° 95.319, CONTESSE Publ., 20, av Opéra, Paris-1er, qui tr

---

Cadre 28 ans, 2 ans d'expérience du

CONTROLE DE GESTION

dans importante filiale puissant groupe américain. Dipl. Ecole sup. de comm., trilingue Angl.-Allem. Bnes conn Informat., exp. gest. stocks et prod. PME

apt. tech. RECHERCHE POSTE

Consultant, organis., contrôle de prod. ou gest.

A L'ÉTRANGER

Afrique, outre-mer, Moyen-Orient de préférence, ou PROVINCE SUD-EST

Ecrire n° 2.590 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

HOMME 39 ANS - PLEINE FORME - TRÈS BONNE PRÉSENTATION - ÉTUDES SUPÉRIEURES

- 6 ans direction commerciale et marketing bancaire.
- Réussi lancement, développement et gestion d'une importante société services, marketing, formation permanente.

CHERCHE NOUVELLE OCCASION CRÉER OU DÉVELOPPER

IMPORTANT DEPARTEMENT OU SOCIETE, SECTEUR TERTIAIRE.

Prétentions élevées compte expérience et niveau actuel.

Ecrire n° 2.580 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Monsieur, 44 ans, cadre SPECIALISTE GESTION STOCKS approvisionnement - distribution (dans complexe informatique), cherche situation stable, poste responsabilité. Ecr. DEVILLIERS, Couloutre, 58220 DONZY.

J.H., Britannique, 25 a., parl. cour. angl., franç., arabe, bnes connaiss. langue grecque, exp. compt., rech. sit. ds entreprise siège France, pouvant utiliser compétences linguistiqu. Ecr. à M. BURESI, 18, r. des Tertres, 92220 BAGNEUX, qui transm.

Dame irlandaise, licenciée, ch. travail divers 2 h. l'après-midi. anc. profess. secondaire. Ecrire n° 96.148 REGIE-PRESSE, 85 b., rue Réaumur, Paris-2e q. tr.

AGENCES de PUBLICITES ANNONCEURS

La conjoncture ne va pas rester éternellement mauvaise. Sachez investir les premiers dans un placement sur ce disponible. Formez-moi comme : CHEF DE PUBLICITE ou CHEF DE PRODUITS et quand les temps seront meilleurs... Vous aurez un nouvel élément pour affronter les nouveaux marchés. J'ai 24 ans, j'ai été chef de publicité support, j'ai une maîtrise de gestion et un certificat de marketing. Ecrire n° 321, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Dame seule, 44 ans, exc. réf., bibliothéc. document. école d'Assas, ex-direct. école élémentaire (15 ans d'enseignem.), étud. ttes prop. emplois rég. par. permettant de cumul. ses compétences. Ecr. n° 2.607 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE, 27 ans, diplôme H.E.C., 3 années d'expérience dans la distribution moderne (acheteur centrale produits non alimentaires). Disponible immédiatem. Sollicite propositions. Ecr. n° 2.506 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. h., 28 a., form. sup. 2 a. exp. ds imp. sté imm. finance, compt. cherche situation. Ecr. n° 2.604 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef service informatique assure démarrage service études, analyses, programmes, recherche poste à respons., rég. indiffér. Ecr. n° 6.681 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre sup. 42 a., dipl. ét. sup., 15 a. exp. banc. et indust., alle.-angl., act. direct. gén. import. soc. ind. ch. direct. gén., fin ou sec. gén. soc. dyn. impl. E. S.-E. Ecr. n° 2.578 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 27 a., lic. fac. de lettres, 4 a. exp. profes. gest. administr. document. aim. contact av. publ., b. connais. sect. soc. et enseign., angl., dactylo déb. ch. sit. H. Coppens, 65, r. Marx-Dormoy, 18e

---

Graphiste maquettiste, 7 ans exp. typo offset, mise en page cherche travaux à domicile. Tél. : 963-51-03, après 19 heures.

Secrét., 34 a., bon anglais, réf. sér., habit. contacts humains et travail ambassade, ch. emploi immédiat. Tél. : 755-68-44.

SECRETAIRE DIRECTION 49 ans, ch. poste respons., sténo franç., angl., bonne conn. angl. Ecr. n° 2.583, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MENAGE GESTIONNAIRE INFIRMIERE D. E. 51-45 ans, excellentes références, cherche direction collectivité. — Ecr. n° 8.032, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE POSITION II E. N. P. Voiron, 53 ans, 15 ans B. E., 6 ans B. M., ex-chef B. E. et B. M. mécanique générale, électricité, chaudronnerie, armement, série automobile, grenaillage, peinture, devis, budgétisation, recherche situation Paris, banlieue Nord, Nord-Est. Libre immédiatement. — Ecr. n° 2.595, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ch. emploi dans domaine technico-commercial, pour Afrique francophone. Ecr. n° 2.585, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 25 ans, Arts déco. + Université (maîtrise) + free-lance, illustr. recherche responsabilités. ART DIRECTOR JUNIOR Presse - Edition - Publicité. Ecr. n° 2.591, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 35 ans, CADRE GESTION TECHNIQ. Immeubles entretien locaux, achats consommables divers, services généraux, archives, télécomm., traitement courrier arriv. départ, aptitude organis. et coord. travx maintenance. Exp. encadrem. Rém. 70.000/an. Ecr. n° 2.587, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre sup. 42 a., dipl. ét. sup., 15 a. exp. banc. et industr., all., angl., act. direct. gén. import. soc. ind. ch. direct. gén., fin. ou sec. gén. soc. dyn. impl. E. S.-E. Ecr. n° 2.578 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans, nation. britannique, ANGL., FRANÇ., ARAB., GREC écrits et parlés, conn. compt., dynamique, très bon contact humain, ch. emploi en France. Ecr. n° 8.029, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

L'anglais rapide, prof. d'origine, tous les niveaux. T. 224-96-60.

MATH-PHYS RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

Jeune femme, professeur lycée lettres, s'occup. élèves ayant difficultés scolaires. Tél. : 828-74-32, mat. av. 11 h.

Comptabilité préparat. examen par professeur. 845-11-84.

Anglais par prof d'origine, succès garanti, exp. 231-37-81 matin.

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-77-71, midi à 14 h.

timbres-poste

URGENT. Achète timbres collections, France, colonies, Etranger, Accumulation de stock archives d'entreprise, correspondance. - Téléphone : 359-45-79.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30 au

233.44.31

pour tous renseignements : **233.44.21**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente — appartements vente

Paris

QUAI DE LA LOIRE
Projet FUTUR BASSIN de PLAISANCE - Belle rénov.
GRAND CONFORT
RESTE 16 STUDIOS
Equipés - Décorés - Moquettés
RENTABILITE MAXIM.
Location et gestion assurées
GIRPA 325-56-78 325-25-25

ABBESSES 2-3 P. w-c. A REN. 86.000 F - 606-11-25

LE GRAND PAVOIS Im. réc. Standing
BEAU 3 PCES TT CONFORT
Absolum. Impecc. Cuisine équip. Uniquement jeudi de 14 à 17 h., 189, RUE DE LOURMEL.

16e AV. KENNEDY. 300 m2. Splendide séj. (boiserie), s. à m., 4 ch., 3 bns. Vue sur Seine. 2 ch. service. - 567-22-88.

BD D'AUTEUIL
SOLEIL - CALME - VERDURE
LUX. DUPLEX TERRASSES
117 m2 Séj. dble, gde c. éq., ch. 30 m2, bns. Park. 790.000. — NEVEU, JAS. 51-84.

Xe Pr. HOPITAL St-Louis, bon **3 P. P.** cft Et. impec. 125.000. - TAI. 57-72.

48, rue **MONSIEUR-LE-PRINCE**
Dans imm. XVIIIe en rénov. Splend. duplex 108 m2, 750.000. Appart. 3 P. 96 m2, 680.000. Grenier 70 m2 à amén., 500.000. S/pl. 10-17 h. ou : 633-14-51.

TUILERIES Gd 3 P. 375.000 F
Visite jeudi, de 15 h. à 17 h., 7, rue du Marché-Saint-Honoré.

BOURSE Bel immeuble 1) 2 P., ent., cuis., s. de bs. Impec. 130.000 F. 2) Même, à rénover. 90.000 F. Jeudi 14-18 h., 28, rue Feydeau.

RARE : 18e résidentiel
Superbe 4 pièces, tt conft, imm. bourgeois, s/rue, asc., 375.000. ETUDE ORDENER. 606-16-51.

PASTEUR
Imm. P. de T. Gentil 4 p. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

18e TRES Services. Exclusivité
Ds charmant pt. IMM. entièrement et lux. rénové
STUDIOS - DUPLEX
gd confort, équipés, décorés
Tr. gde VALEUR LOCATIVE
Livraison immédiate
GIRPA 325-25-25 325-56-78

LE MARAIS
Superbe imm. P. de T. caract. 18e siècle : 1 appt. 4 pces, tt cft. 110 m². Haut. plaf. 4 m. 1 appart. 50 m² tt cft. à rénov. Sur place jeudi de 13 à 19 h., 14, rue du Bourg-Tibourg.

CARDINAL-LEMOINE
Gd séj. + ch. tt cft. en duplex. Bas prix. 280-26-23.

VUE 5/30 km. CALME, VERD. Terras. 5-6 p. Tr. gd charme. PRES BUTTE - 326-97-23.

Saint-GERMAIN-L'AUXERROIS
Exceptionnel, vue sur Seine. Imm. grand standg, 6 pièces en duplex, 2 s. de bs, 2 ch. s. Exclusivité AUDOLI - 525-27-08.

Av. FRANKLIN-D.-ROOSEVELT
Immeuble récent, étage élevé, soleil, calme. Stud. 33 m², cuis., bains. AUDOLI, 525-27-08.

14e. - Studio équipé, rapport 7.200 F/an. 69.000 F. 337-69-59.

CONVENTION. Immeuble neuf, gentil 3 pièces, étage élevé, terrasse, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

18e - EXCEPTIONNEL
Superbe living+3 chb., tt conft, 6e asc., imm. 1960, 380.000 F. ETUDE ORDENER - 606-57-03.

SUR CHAMP-DE-MARS
Appt grand luxe, 7 p., 360 m², jardin particulier 450 m², boiseries d'époque L. XV et XVI. Parf. état. Prix élevé justifié. Michel & Reyl S.A. - 265-90-05.

BOULEVARD D'AUTEUIL
Vue s/Bois, étg. élevé, duplex 220 m² + terrasses, chbre serv., gar. 577-60-10, matin.

M A R A I S
Près Hôtel-de-Ville
Studios et duplex tout confort. Visite du lundi au samedi, de 14 à 18 h., 13, rue Vieille-du-Temple, ou sur R.-vs : 277-62-23.

CONVENTION Rue LECOURBE
Résid. Réc. 8e ét. 88 m² + balc. Liv. + 2 ch., lux. aménagé, cuis. agencée. 375.000 F. Tél. matin : 260-39-11, ou le soir : 250-90-14.

2e Près BANQUE de FRANCE
Rénovation de PRESTIGE
STUDIOS + LOGGIA
2 PIECES en DUPLEX
équip. et décoration luxueux
Investissement
GRANDE SECURITE
Résidence - Habitation
SELECTIONNEES
GIRPA 325-25-25 325-56-78

TROCADERO. Lux. 5 pces. Etg. élevé, balc., terr. - 622-02-17.

BONNE-NOUVELLE
Beau dble-liv. + 2 ch., ent., cuis. éq. Bas, w.-c., ch. c., tél. Px 290.000. VERNEL, LAM. 01-50.

GARE DU NORD
PROP. VD DIRECTEMENT
Dans tr. beaux imm. P. de T. ravalé, avec ascenseur :
— 2 P. tt cft. 120.000 F.
— 3 P. tt cft. 200.000 F.
— 4 P. tt cft. 260.000 F.
CREDIT PERSONNALISE.

RENSEIGNEMENT. 345-86-41.

14, RUE CASSETTE
Exceptionnel. Plein ciel. Imm. récent, 7e ét., balcon, 85 m², 4 pièces. Tt confort. Tél. Park. 550.000 F. Sur place JEUDI 27, 14 h à 16 h 30, FRANK ARTHUR. 924-07-69.

CENSIER-DAUBENTON
Petit 2 pièces, 27 m², tt confort, 1er étage, soleil, calme. 108.000 F. - SOL. 39-10, matin.

QUAI HENRI-IV 5 PCES. Profession. 25 % comptant. - 755-99-82.

SAINT-AMBROISE
Immeuble ancien pierre de taille
APPARTEMENTS OCCUPES
2 P., 35 M2 environ. Entrée, cuis., wc. possib. bains, TRES BON ETAT. Excellent placement. 60.000 F. - 755-85-38.

MONCEAU VERDURE SOLEIL
GD STANDING. DECORATION CLASSIQUE SUPERBE
258 m2 Splendide appt 6 pces + Services. Exclusivité SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

Région parisienne

NEUILLY-LEVALLOIS
Bel imm. P. de T., 5 pces + chbre service à rénover. Professionn. - AUDOLI, 525-27-08.

MAISONS-LAFFITTE
Beau STUDIO 40 m², 1er étage, excellent état, 140.000 F. Sélection Immobilière. 962-58-95.

NEUILLY. Imm. réct rez-de-ch. av. jard. 5 P. 2 bains, cuis. Garage. 700.000 F. — 742-49-98.

MAISONS-LAFFITTE
Parc, calme et verdure. appart. R.-de-ch. av. TERRASSE ds imm. stand., séj. 34 m², 2 ch., cuis., bns., gar. fermé. EXCEPT. FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE. 976-07-06.

Versailles, avenue Etats-Unis. Imm. P. de T., 4 p., tt cft, balcon, cave et garage. Prix : 245.000 F + C.F. - 526-73-01.

NEUILLY (avenue de Madrid) Vue imprenable, grand 7 pces, 2 chambres service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

VERSAILLES
A PROX. IMMED. GARE R. D. PARIS-ST-LAZARE. APPT. parf. état, 3e ét. av. ascens. 129 m² + balcon. 6 P. princ. s. de bns., s. de dches., cuis., chauf. cent. collectif. Parking extérieur. 460.000 F. A DEB. NICOLAS ET VICHER, 2, rue St-Lazare, Versailles. Tél. : 950-04-39 - 951-76-20.

RUEIL - NEUF
10' RER, pet. imm. stdg., livr. de suite. Stud., 2 Pces., 3 Pces. Depuis 120.000 F. 967-62-02.

EGLISE BOULOGNE
Immeuble P. de T. entièrem. rénové, occupés, 2 et 3 pces dépend. Tél. 622-42-81, poste 26.

PANTIN (Mo Eglise)
Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces, confort. Crédit important - M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09.

Neuilly/Saint-James. Vue Seine imm. mod., propr. vend living + 2 chb., cft., parf. état, imp., 490.000 F. Tél. 624-79-40.

NEUILLY 8, av. ST-FOY
4-5 PIECES, 2 sanitaires, cuis. Gar. Imm. récent. 570.000 F + poss. 2 chbres serv. contiguës. S/place jeudi 27 de 14 à 17 h, ou Tél. 326-78-27.

Province

COTE D'AZUR
SIX-FOURS-PLAGES. 400 m centre pet. imm. 12 logts. en cours finit. gd cft., sols grès émail., cuis., bns faïencés., ch. élect. ind. STUDIO : 86.000 F. F2 : 116.000 F. Poss. crédit. AGENCE MOLLARD, Les Arcades-du-Port, 83110 SANARY-SUR-MER. Tél. (94) 74-25-03.

CANNES
166, avenue de Grasse, 3 pces., gd standg., habit. avril 3e étage. Vue mer, terrasse.
292.000 F
Avec cave et parking couvert. Cannes tél. : 38-38-87 ou GEFIC PARIS : ALM. 98-98.

bureaux — bureaux

A DEUX PAS DE L'ÉTOILE
Bureaux modernes équipés
A SERVICES COMPLETS
- Standardistes et hôtesses d'accueil trilingues.
- Télex.
- Salle de conférences.
- Parking visiteurs sous-sol.
- Location à partir d'un mois.

HERSA - Tél. : 553-50-11

GEORGE V
Propriét. loue 1 ou plus. bureaux refait neuf. Tél. : 720-05-89.

PARIS PORTE PANTIN
EXCEPTIONNEL
A LOUER avec 10 lignes téléph. LOCAL COMMERCIAL et BUREAUX. R. de ch. 450 m2, accès immédiat périphérique et métro, parkings. Tél. 359-92-30, 92-79, 29-04.

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plus. bur. Immeuble neuf. — Tél. 758-11-10.

Locat. ou sous-locat. 5 bureaux standing, 102, Champs-Elysées. Téléph. 359 - 03 - 74.

Rue St-Honoré, près Vendôme. Imm. standg. 6 bureaux, 160 m², 2 lign. tél. Loy. ann. 40.000 F. Cess. bail 40.000 F. 522 - 62 - 14.

PARIS Vente directe Imm. lib. 3.200 m2 Bx ou Ccial (Nombr. possibil.) 15 l. tél. Plus-value certaine. Ecr. 608 Chalmandrier 76, Champs-Elysées, Paris 8e.

locaux commerciaux

31, RUE DE L'ECHIQUIER
Plus. locx cciaux à vdre en r.-de-ch. Tte cette sem. 14 - 18 h.

Dans presque centre Toulouse, quartier résidentiel, loue immeuble désaffecté avec cour, 1.200m² au sol, 40 m. façade. Nombreuses possibilités. Etudie toutes propositions. Ecrire no E 6.482, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

ILOT TROCADERO
IMM. CATEG. EXCEPTION.
Local comm. bail toutes activ. 325 M2
3 lign. téléph. B. état cl. calme. 290.000 annuel. — WAG. 89-39.

LE SAINT-SAENS
PROXIM. CHAMP-DE-MARS
Locaux neufs pour
PROFESS. LIBERALES
Architectes, cabinet médical, cabinet dentaire, kinésith., labo analyses, etc.
Activités commerciales possib.
CORI 254, bd St-Germain (7e) 260-36-22 (P. 201 - 202)

immeubles

AV. V.-HUGO (près). Bel imm. p. de t. de rapport. Ecr. no 347 Muratet, 15, r. Taitbout, q. tr.

2e PETIT IMMEUB. 450 m2 utiles. Rapp. 40.000 par an. Prix 550.000 F. 2 tiers cciaux. Tél. M. DALI - 734-23-29.

locations non meublées

Offre

LA DEFENSE
Studio, confort. cave, parking. 765 C.C. - 073-85-47, H. B.

Pr. gar. Nord et Est, prop. loue dir., P. à P., ds bel imm. pdt, stdg, 1er étg., largement dégag. 125 m², 5 p., tr. bon état, tout confort, s. bs + cabinet toil., 220.000 F à déb. Tél. 606-16-64.

15e. Pasteur. P. à P., 3 p., tt confort. Tél. : 344-41-82.

ALESIA, 4 PCES. Conft. Tél. Px 1.400 + charg. POR. 03-88.

BONNE-NOUVELLE. Très clair et agréable 2 pièces, confort, 60 m², tél., refait neuf, 5e étg. sans asc., 1.200 F + ch. Tél. matin SEGECO, 522-69-92.

PUTEAUX Gare, imm. nf jam. hab., gd stand., stud., c. éq., bs. Téléph. Park. 750. — 555 - 73 - 54.

18e. P. à p. Th. Atelier, studio 25 m². Ter., soleil, vue, téléph. 1.000 C.C. Ecr. Kyrilis, 18, rue Coutures, St-Gervais, 75003 Paris.

GEORGE V, 4 et 5 pces, grand standing, soleil. Téléph. matin : 387-76-69 et 250-16-73.

PLACE DE LA REUNION
STUDIO confort.
765 C.C. — 073-85-47, hres bur.

AUTEUIL 2 PIECES, 60 m2 Appart. neuf 1.450 F + parking. - POI. 49-36.

RUE BLOMET - 3 PCES, cuis., s. de bains, tél., 5e av. asc. 1.000 F C.C. - 073-85-47, H. B.

Demande

Prox. DUROC, ch. 1 p. vide indépend., même sans confort. TEL. 273-19-59.

appartem. achat

POUR CLIENT ETRANGER
rech. 5 à 7 p., tt cft., 16e, 17e, 8e, Neuilly, Rive gauche. Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

POUR PERSONNEL SOCIETES
rech. studios et appartements Paris, Neuilly, Boulogne. LAGRANGE (fondée en 1876), 34, r. Pasquier-8e. 265-53-94.

ACH., URGT, RIVE GAUCHE préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, Studio - Paiement comptant chez notaire - Tél. 873-23-55.

ACHETE, URGT, COMPTANT chbre bonne, Paris - 873-20-67.

constructions neuves

EMILE-ZOLA Imm. P.-de-T. Ravalé. 3 pces, ent., cuis., w.-c., s. de bs, asc. Lumineux. Prix : 260.000, facil. Jean FEUILLADE - 579-24-39.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES 7e étage, 165 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vte s/pl. ouv. tous les jours de 14 à 19 h. (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

EXCEPTIONNEL
NEUILLY-ST-JAMES, près bois liv. 1er trim. 76, pet. imm. calme et lux. Appts. du 2 au 8 p., terrasses aménagées. Jdin privat. Téléph. 722-69-50 et 624-56-81.

COLLINE
CHAILLOT
Abords jardin du Trocadéro
AU GRAND CALME
6-8, rue CHARDIN - Reste :
— 2 beaux 3 pièces 70 m2
— Un duplex 6 p. 120 m2+terras.
PRIX FERME DE 1974
Livraison 1er trimestre 1975
Appart. témoin, vente sur place 14-19 h (sauf dim.)
Tél. 527-33-28 et 622-16-08

fonds de commerce

CŒUR ST-GERMAIN-DES-PRES
Propriétaire vend libre murs : boutique et sous-sol 100 m². Très luxueusem. aménagé. Ts comm. Tél. matin 9 h. 30-12 h. 544-12-20.

hôtels-partic.

HOTEL PART. XVIe SIECLE de 3 ét. + r.-de-ch. S/pl. Jdi 13h.30-18h.30, 10, rue Honoré-Chevalier. EXCLUSIVITE 705-59-36.

14e, charm. pet. mais, pl. sud, caract. S/2 niv. tout cft, tél., caves, jardinet, calme. 650.000 F Tél. 306-86-93.

villégiatures

Vous visitez Londres ? Séjournez dans notre belle villa, située sur les terres d'une ferme du 18e siècle, à 15 miles seulement de Londres. Maison détachée, confortable, pleine de charme, coucher 5 personnes, à partir de 50 livres par mois. Demandez notre maquette, ferme de Sheepcote, plaquette sur demande. Sheepcote Lane, Orpington, Kent.

viagers

Vendez rapidement en viager : expertise gratuite. Discrétion. - ETUDE LODEL, Tél. 700-00-99, 35, bd Voltaire. - PARIS (XIe).

propriétés

MONTFORT-L'AMAURY
Maison ancienne aménagée. Séjour, s. à manger, bureau, 5 ch., 2 bains, cuis. installée. JARDIN 5.300 m². Prix 780.000. A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93

Cherche à louer pour août ou à l'année belle propr. environs PARIS REG. : RAMBOUILLET, DOURDAN, ETAMPES. Living+6 chbres, 2 salles de bs. Ecr. sous référ. NERU, EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, Paris-8e, q. tr.

LE VESINET RESID. Pr. centre
Tr. belle propriété MANSART s/parc 2.300 m2. Récept. 80 m2, 5/6 ch., gar., partiell. à rénov. Px int. - FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

pavillons

COURBEVOIE - RESIDENT. Calme, pl. sud, excell. état, 5 PCES PPLES, tt confort. LARGIER - ANJ. 18-83

RUEIL Belle maison 1886 Centre ville, résid. 60 m2 de récept., 5 ch., gde cuis., gd gar. Jard. clos murs 500 m2. 640.000 F av. 1/4 cpt - 967-62-02.

villas

Grande villa isolée, belle position dans un village à 15 km du pont sur la Humber, de la côte et des ferries de Rotterdam-Zeebrugge. Jardin 1.500 m2, garage, large accès. Porche, hall d'entrée, salon (env. 9 mX5 m), cuisine entièrem. équipée (env. 5 mX4 m), buanderie avec app. électroménagers. Trois chambres doubles, salle de bains, w.-c. séparés et douche entièrement carrelée, C. C. Véranda et annexes. Patio. Nombreux extras, moquettes, etc. Prix (francs ou livres au choix) £ 23.250. Beardshaw, Main Street, Tickton, Beverley, N. Humberside, Angleterre. Téléphone 0401 42420.

VAUX SEJ., 4 ch., 2 s. d'eau, w.-c., cuis., gd sous-sol, jardin 800 m² et embarcadère. Prix 320.000 F. - 965-82-40.

maisons de campagne

FORET DE LYONS
95 KM PARIS-OUEST
grange normande.
200 m² au sol terr. 2.000 m², poutres et colombages murs charpente, toiture parf. état. Prix : 69.000, avec 9.000. tot. Solde 20 ans. Renseign., visite 627-91-41.

fermettes

YONNE
3 km de Saint-Sauveur.
De part. à part. ferm. : 3 chbres à coucher, salle de séj., dche, tt cft. + 2 bât. à rén. 1 ha de ter. Tél. mat. av. 10 h. 535-14-17.

exclusivités

appartements vente

Paris

C.-LEMOINE-PANTHEON, SOLEIL, 50 m GREN. à AMEN. CALME. Caractère. ODE. 95-10.

16e TROCADERO.
Pptaire vend appart. d'angle, 180 m², standg. 6 P. P. Soleil. Vue. Vis. merc., jeudi, vend., de 14 à 18 h. 1, r. Scheffer, 4e ét.

MONTPARNASSE. Imm. P. de Taille, asc., appts 2 à 8 p., av. ou apr. travx. SAB. 85-86, mat.

Mo Courcelles, gd 5/6 p., tt cft., récept. 40 m², ent. galerie, 2 sanit., 2 chbres serv., balc. SUD. Imm. P. T. stdg, 4e, asc. 760.000 F. ANJ. 90-73.

12e près GARE LYON, profess. libérale poss. 4-5 P. tt cft., soleil. Tél. : 885-83-53.

PLACE des ETATS-UNIS (près) 5e ét., asc., balc., sol. Rav. 4 p. cuis., bns, 2 ch. serv. 224-88-18.

BD SUCHET s/square, Imm. 1958, 150 m². Gd standing. Gde récept. 2 ch., 2 bns. Tél. garage. 750.000 F. — 224-80-18.

CONTRESCARPE, 2 p., cuis., dche, tél. + grenier indép. Prix 170.000 F. 887-26-76.

Pr. PL St-Michel. ODE. 95-10. Gd séj. + 2 p. Cheminée Car. Tél. Poss. Petite Terrasse.

R. MONGE. Bd HOPITAL (5e) R. MAYET (6e) R. CAILLAUX et R. du JURA (13e) R. ALESIA (14e) STUDIOS et 2 PCES. Tt conft. Habitation ou placement. 337-88-15.

GAMBETTA. Imm. rav. B 2 P. cuis., bs., balc., cave. Impec. 130.000, poss. créd. Loc. assur. par nos soins. 555-72-54.

16e Dans hameau privé Immeub. neuf, gd standing 6e étage, 5 p., 135 m² + ch. serv. + box. 6.000 F/m2. - 227-11-95. 4e étage, 7 p., 185 m² + ch. serv. + box. 6.000 F/m2. - 227-11-95.

PASTEUR Beau 3 pièces s/rue 85 m², gd séj. 40 m², tél., chauff. central, plac. Merc.-jeudi : 197, r. Vaugirard, 16-17 h.

49, AV. FOCH. Gd stdg. 60 M2. Poss. prof. libér. 553-13-15.

P. vd Mo DAUMESNIL 3 P., 67 m², gde cuis., cave, park. en ss-sol, tél. 245.000 F. Frais d'enregistrement réduit. Tél. : 345-45-81.

PORTE D'ORLEANS à 800 m RESID.
P. à P. Rare. Vrai atelier d'artiste + appart. tt cft. asc.-desc., s/sq. Tél. S/pl. JEUDI-VEND., 14 h 30-18 h : 46, pl. J.-Ferry, Montrouge. Agce strict. s'abst.

Région parisienne

LEVALLOIS, près Mo, b. 5 P., 108 m², 2 asc., s/verd., imm. réct. ALGRAIN. 285-00-59/09-54.

PARTICULIER directement SEVRES-VILLE-D'AVRAY, près gare, Résidence dans Parc. 5 P. 130 m². 440.000 F. Possib. chbre serv. et garage. 40.000 F. Tél. : 355-98-79.

LYCEE ENGHIEN. Luxueuse résidence « Le Neptune ». Séj. + chbre. Balcon. Garage. Parking. Cave. Tél. : 989-31-74.

BOULOGNE sur parc St-Cloud, liv. 50 m², 4 ch., 2 bns 150 m². Vue except. 604-46-87.

GIF-SUR-YVETTE. URGENT départ étranger, part. vend appartement 4 P. 90 m² env. B. standg., entièrem. meublé. 210.000 F. R.-V. 907-65-66.

Etranger

VALAIS (Suisse) Altit. 1.800 Soleil
Propriétaire vend appart. 50 m², imm. récent. Séjour + ch. 2 lits. 145.000 FS, meublé 4 pers. Serai s/pl. vac. Pâques. Mlle PLUSS, 8, rue G.-Moynier, 1203 Genève.

terrains

ETANG à vendre sur terrain boisé possibilité construire. Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET par GIEN.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

SCI NOUVEL ORLEANS 2
METRO ALESIA
93-95 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
DU STUDIO AU 5 PIECES ET +
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
DE 10 A 12 H ET DE 14 A 18 H
TEL 588 87 11 OU 331 46 82

CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
5 PCES, 98 m², avec 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
6 PCES, 109 m², avec 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

hôtels-partic.

15e RESIDENTIEL LUX. H.P. 8/9 P. + gar., 360 m² + jdin. Réf. nt. URGENT. 980.000 F. Prop. 508-41-35, ap. 19 h. 582-85-13

BOULOGNE. Parc-des-Princes, Réception, 6 ch., beau jardin. Appt. serv., garage. 637-14-40.

locaux commerciaux



Bonne-Nouvelle - Propr. vd gd appt ccial, tt cft, moq., balc. Tél. 330.000 F. 770-06-33 (10-19 h)

locations non meublées

Offre

NATION. Gd stud., cuis., dche, w.-c., ch. cent. 500 F. 887-63-66.

7e Standg, dble liv., cuis. éq., tél. 1.550 F. 522-56-11.

B.-CHAUMONT. Rav. stud. ent., cuis., dche. w.-c. 580 F. 887-24-27.

CHAMPS-ELYSEES. Luxueux 5 P., 2 bns., ch. serv., tél. 3.800 F. Tél. : 522-56-11.

15e RUE DES BERGERS STUDIOS Imm. neuf, jam. habit. 850 F t.c. - 344-20-27

appartements occupés

DUROC AFFAIRE RARE OCCUPE - 3 P., cuis., wc, s/cour-jard. Imm. p. de t. Px 130.000 F. SUF. 66-35.

Placement 1er ordre
CENTRE VESINET
Dans imm. bourgeois bon état
APPARTEMENTS OCCUPES
35 à 75 m² confort, chauff. cent. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

bureaux

RECH. PAIEMENT COMPT. immeubles import. de qualité ; libres ou occupés préfér. burx. I.M.C.O.S., 25, rue Marbeuf. 225-09-21 - 359-82-67.

200 F le m2 **ANNUEL**
LEDRU-ROLLIN (près METRO)
900 M2 Immeuble commercial Entièrement libre
A louer sans pas-de-porte Bail 9 ans. Ecrire à no 71.448, I. P. F. - 12, rue de l'Isly (8e)

immeubles

Rech. PARIS Immeubles max. 5.000.000. MALINOWSKI, 14, rue Saint-Aspais, MELUN, ou téléph. 439-18-00.

usines

Usine bonneterie confection Toulouse à vendre ou à louer. Conditions except. NAT. 74-98.

pavillons

SAINT-GRATIEN, près Lycée ENGHIEN. Pav., séj. + 2 ch., cuis., bns, PL.-PIED + 1 ch. à l'ét. Ss-sol tot. Gar. Ch. cent. gaz. Jdin 580 m². 300.000 F., avec 60.000 compt. 989-31-74.

propriétés — propriétés

A VENDRE
dans ESTEREL proximité CANNES
PROPRIÉTÉ EXCEPTIONNELLE
9.000 M2
Bordure Méditerranée - Résidence avec pavillon de gardien et anse mouillage bateaux.
Ecrire sous no 721,637 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

HAUT LOT
PROPRIETE agric. isolée partagée, part. vd : 32 ha, 18 cult. et prés, 14 bois landes. 2 belles granges berger. anc. 400 et 700m² 1 atel. 3 p. amén. nf, él. 100 kW, eau, tél. Paris 4 h 1/2 Capitole. Urg. 290.000. Ec. no 721829 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e.

91-CROSNE, magnif. propriété 500 M2 hab., parc 5.000 m. ALGRAIN. 285-00-59/09-54.

RECH. PROPRIETE OU TERRAIN ENGHIEN ET LIMITE Tél. 989-31-74

appartem. achat

Sté rech. à acheter appartem. près NATION. Tél. : 343-62-14.

FONCIP ANJ. 90-73 achète Paris Imm., appart. même à rénover.

villas

ASNIERES MAIRIE
Séjour 40 m², 6 chbres, 2 bains. Garage 3 voit. 800 m terrain. 650.000. Gr. crédit. 788-49-00.

78-VERNEUIL/SEINE, villa récente libre 5 p. + combles aménag., tt cft., terrain boisé, proxim. gare. 360.000 F. Créd. 80 %, taux 12 %. Tél. 965-69-59.

18 KM OUEST sur COTEAU
Confortable VILLA, réception, 5 ch., 2 bains, confort, mazout. Gar. 2 voit. Jard. Px 485.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

SAMOIS/SEINE proche Forêt FONTAINEBLEAU
VILLAS Ile-de-France 5 p., jard. 600 m². Prix 261.000 à 265.000 F. Détails de livraison 7 mois. CONSEIL SARL - Tél. 437-17-45.

viagers

Propriétaires âgés, HERITEZ de vs-mêmes. Vendez en VIAGER rente indexée. — DECOBERT, spécial., 4, r. 4-sept. RIC. 20-06.

هكذا من الاصل

MÉDECINE

L'ORDRE DES MÉDECINS EN QUESTION

« Une absence totale de gestion démocratique »

L'ordre de médecins n'est pas un bloc monolithique, comme tendrait à le faire croire la campagne actuellement dirigée contre lui. Si les débats internes à l'ordre ont le plus souvent un caractère feutré et confidentiel, la contestation intérieure est parfois plus spectaculaire. Tous les médecins du Val-de-Marne ont reçu il y a une dizaine de jours — avant la publication du manifeste des six cents, — une lettre du président du conseil départemental de l'ordre. En voici les passages essentiels :

« *Les récentes prises de position du professeur Lortat-Jacob, président du conseil national de l'ordre des médecins ont entraîné des réactions diverses dans l'opinion médicale, et ont déclenché de violentes attaques de la part des parlementaires de toutes tendances, ainsi qu'une déclaration sévère de notre ministre de tutelle, Mme Simone Veil.*

» *De pareilles manifestations s'étaient déjà produites, notamment au cours de la discussion de la dernière convention nationale, comme au cours des études du règlement d'administration publique d'application de la loi sur les sociétés civiles professionnelles, pour ne citer que ces exemples.*

» *Il ne s'agit donc pas uniquement de doctrine, encore que celle-ci ne doive pas être l'apanage d'un seul homme ni d'un cercle étroit et fermé mais d'une prise de position et d'un comportement général discutables qui engagent non seulement le conseil national et son bureau, qui les élisent.*

» *De plus, ces positions sont affirmées par le président du conseil national sans avoir pris l'avis de tous les membres de son conseil.*

» *Dans ces conditions, le conseil de l'ordre des médecins du Val-de-Marne a décidé, dans sa séance du 28 janvier 1975, d'adresser aux confrères du département le texte de la motion envoyée au président du conseil national, après l'avoir approuvée à l'unanimité* »

Voici le texte de cette motion :

« *Le bureau du conseil de l'ordre des médecins du Val-de-Marne, convaincu de la nécessité du maintien des structures ordinales garantes de la qualité de la médecine, déplore que la politique du bureau du conseil national de l'ordre des médecins et le comportement général de son président aient pour conséquence une absence totale de gestion démocratique de son conseil qui s'est progressivement coupé du corps médical.* »

Le ministère de la santé prend des mesures pour assainir la fabrication et la vente de produits pharmaceutiques

Une série de mesures concernant la réglementation de la fabrication et de la vente des produits pharmaceutiques viennent d'être annoncées par Mme Simone Veil, ministre de la santé, dans le but d'accroître la sécurité et la qualité des médicaments :

● *La date de péremption de tous médicaments* devra désormais figurer en clair sur l'emballage. Depuis 1973, et pour suivre les directives européennes, cette date inscrite en clair était déjà exigée pour les médicaments dont le délai de péremption est inférieur à trois ans. Elle sera désormais exigée pour tous quelle que soit leur durée d'utilisation.

Un décret devrait être publié d'ici trois semaines pour préciser les conditions d'application, rapides, auxquelles seront soumis les fabricants déjà prévenus ;

● *Toute publicité devra être soumise à autorisation préalable.* Depuis 1968, un contrôle de la publicité pharmaceutique limitant l' « information » des prescripteurs était instauré, une commission de la publicité étant chargée de délivrer un visa. De nombreuses dérogations de principe étaient cependant accordées. Après la publication prochaine de plusieurs arrêtés, un représentant de l'Institut national de la consommation fera partie de la commission de publicité. D'autre part, il n'y aura plus de dérogations de principe, mais obligatoirement autorisation préalable, y compris pour la publicité insérée dans les revues médicales.

L'envoi par la poste de documents publicitaires dont l'utilité est vivement contestée par les médecins sera limité par arrêté.

Les échantillons médicaux ne pourront plus être distribués que dans les deux ou trois ans qui suivront la mise sur le marché d'un nouveau médicament.

Toutes ces mesures devraient être applicables dès le printemps et on laisse entendre au ministère de la santé qu'on n'hésiterait pas à mettre en place un dispositif plus rigoureux si cela s'avérait nécessaire.

D'ores et déjà, le ministère de la santé se préoccupe activement des essais et surtout des expertises cliniques constamment soumises à de vives critiques, malgré certaines améliorations intervenues en 1972.

Très prochainement, le protocole applicable aux expertises cliniques des spécialités pharmaceutiques va être complété et précisé en vue d'instaurer une rigueur scientifique, actuellement possible en ce domaine, dans la recherche des effets du médicament sur l'homme.

L'appréciation critique des résultats de chaque expertise sera confiée à plusieurs personnalités du monde médical, poursuivant leurs travaux indépendamment les unes des autres et sans rapport avec le fabricant, dont elles demeureront ignorées.

Enfin, si, jusqu'ici, les fabricants ont choisi librement les cliniciens sur la liste des experts agréés, le ministre désignera, chaque fois que cette solution paraîtra s'imposer, l'expert compétent et fixera le montant de ses honoraires.

L'objet de cette réforme est de mieux informer sur l'efficacité thérapeutique des nouveaux médicaments, les autorités chargées de permettre leur mise sur le marché ou de décider leur remboursement par la Sécurité sociale.

Cette réforme devrait cependant demander un peu plus de temps pour être effective.

En région parisienne

UN ORGANISME PRIVÉ CRÉE UN SERVICE DE SECOURS RAPIDE EN CAS D'ACCIDENT CARDIAQUE

En cas d'accident cardio-vasculaire, les habitants de la région parisienne pourront bientôt, moyennant une cotisation annuelle de 800 francs, bénéficier, par l'intermédiaire d'un organisme privé, d'un service de secours rapide. Les abonnés à Cœur-Assistance (1) pourront, en effet, appeler cet organisme par téléphone : dans la demi-heure suivante, un cardiologue réanimateur et son assistant se rendront au chevet du malade. Le service d'aide médicale urgente (SAMU) sera rapidement alerté et tout sera mis en place pour assurer, dans les délais les plus brefs, le transport et l'accueil du malade dans un service de réanimation.

Cœur-Assistance devrait ainsi permettre de raccourcir les temps d'intervention : la moitié environ des décès dus à l'infarctus surviennent dans l'heure qui suit le début de l'attaque. Toute personne atteinte d'une maladie coronarienne, et dont les revenus sont inférieurs à 25 000 francs par an, bénéficiera gratuitement des services de cet organisme.

(1) 27, boulevard Victor-Hugo, 92 - Neuilly-sur-Seine, tél. 637-46-30.

AÉRONAUTIQUE

La gestion des sociétés nationales

(*Suite de la première page.*)

Il précisait : « *Le ministre a seulement indiqué que la décision était actuellement soumise au gouvernement et qu'en ce qui le concerne il était défavorable à l'achat d'avions étrangers et favorable à l'achat d'avions français, notamment pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements.* »

A cette attaque surprise, Air France vient de répliquer prudemment, mais les déclarations de M. Fourcade suscitent de nombreux commentaires, et non seulement dans les milieux aéronautiques, puisqu'au-delà du cas particulier d'Air France elles soulèvent une question d'ordre général : quels sont et quels doivent être les rapports de l'Etat avec les sociétés nationales ?

Le cas particulier d'Air France d'abord.

La compagnie nationale, dont l'Etat est le principal actionnaire, connaît de graves difficultés financières. L'augmentation du prix du carburant, l'alourdissement des charges de personnel, la récession du transport aérien international, expliquent pour l'essentiel son déficit, évalué pour 1974 à 575 millions de francs. Au même moment, elle doit faire d'importants investissements en matériel, et notamment se décider à remplacer ceux de ses avions les plus anciens, largement amortis, mal adaptés et surtout gros consommateurs de carburant : au total cinquante-deux appareils, *c'est-à-dire* trente-quatre Caravelle et dix-huit Boeing-707 de la première génération.

Il n'existe pas actuellement sur le marché d'avion français ou même européen capable de prendre le relais du long courrier quadri-réacteur Boeing 707. La Caravelle, en revanche, peut être remplacée par trois appareils : le Boeing 737 ou le DC-9 américains et le Mercure, construit par un consortium européen sous la maîtrise d'œuvre du constructeur français Marcel Dassault. Dix exemplaires seulement du Mercure ont été vendus à la compagnie intérieure française Air Inter.

Dassault a proposé son avion à Air France voici près de deux ans ; sans succès jusqu'à aujourd'hui. La compagnie qui, il y a dix-huit mois, devait remplacer les deux Caravelle en service sur son réseau des Antilles a finalement préféré louer des Boeing 737.

L'emploi et la balance

M. Fourcade a, mardi, manifester sans ambages sa volonté de dénouer cette situation en imposant à Air France de choisir le Mercure pour remplacer ses Caravelle A l'arrière-plan de ses préoccupations figure le souci de maintenir l'emploi et de rétablir l'équilibre de la balance du commerce extérieur. Dassault a investi dans le Mercure qui, construit en série peut faire travailler ses ouvriers. Il est anormal que, lorsqu'il existe un avion français, on ne fasse pas tout pour le préférer à un avion étranger en économisant des devises rares. Il est, de plus, évident que si la compagnie nationale ne choisit pas un avion français, les compagnies étrangères ne seront pas tentées de l'accepter. Indirectement, le refus d'Air France ne peut que *conduire à renforcer le quasi-monopole* des constructeurs américains qui fournissent 92 % du marché civil mondial et 80 % du marché européen.

L'intervention du ministre de l'économie et des finances paraît, d'autre part, justifiée par la situation de droit et de fait d'Air France. Il s'agit d'une compagnie nationale dont l'Etat est le principal actionnaire et à laquelle, pour lui permettre de résoudre ses difficultés d'investissements, il vient d'accorder sous forme d'augmentation de capital une aide exceptionnelle de 120 millions de francs. Comment reprocher au gouvernement de vouloir contrôler au plus près l'utilisation des fonds publics? Peut-on s'étonner qu'il refuse de voir les dirigeants d'une société nationale négliger les intérêts des consommateurs français ? Et, précisément, concernant le choix d'un nouvel appareil, comment ne pas se souvenir qu'Air France, au moment du lancement de Caravelle, avait, avec des arguments comparables avec ceux qu'elle emploie vis-à-vis de Mercure, refusé longtemps de mettre en service l'appareil français ?

Ces arguments, s'ajoutant aux mauvaises relations qui depuis plusieurs mois se sont établies entre les pouvoirs publics et les dirigeants d'Air France, justifient et expliquent les propos du ministre des finances.

Le rapport Nora

Mais les techniciens d'Air France ne manquent pas de répliques et en particulier celle-ci : au moment où la direction de la compagnie nationale s'apprête — comme on le lui demande — à moderniser son exploitation et à réduire ses coûts, de quel droit lui imposer un appareil qu'elle estime mal adapté à ses besoins ? Elle pense, en gros, que le Mercure qu'on lui propose actuellement et celui que Dassault envisage pour l'avenir sont trop vastes pour succéder à Caravelle. Elle s'étonne qu'on lui demande de faire les frais de la mise en service de ce nouvel avion, dont le maître d'œuvre est français mais qui est un appareil européen.

Le débat que vient d'ouvrir le ministre de l'économie et des finances dépasse toutefois largement cette polémique technique et économique, et même le « problème » Air France. Il concerne le sort de l'ensemble des entreprises nationales.

En 1967, on avait fait grand bruit autour du rapport établi par M. Simon Nora, le gouvernement d'alors, dirigé par Georges Pompidou, ayant annoncé qu'il serait une sorte de charte des entreprises publiques. M. Nora préconisait que ces entreprises, tout en ne renonçant pas totalement à leur mission de service public, soient invitées à jouer au maximum le jeu du marché, cherchent à équilibrer leurs comptes. Pour cela il fallait qu'une très large autonomie de gestion leur fût laissée. Bref, on souhaitait que les entreprises publiques se considèrent avant tout comme des entreprises.

Les déclarations de M. Fourcade signifient-elles que l'on a décidé de changer définitivement d'horizon ? Certes l'équilibre des comptes des entreprises publiques n'a jamais été atteint et dans la pratique on a déjà renoncé à l'atteindre, par exemple à la S.N.C.F. *On n'avait toutefois* jamais dit aussi nettement et aussi précisément que l'Etat, loin d'alléger sa tutelle, était décidé à la renforcer et qu'il était prêt à entrer jusque dans le détail de la gestion des entreprises publiques.

C'est sur ce point sans doute que les propos de M. Fourcade seront le plus longuement commentés. Qui ne serait d'accord pour affirmer que les sociétés nationales ne doivent pas devenir des Etats dans l'Etat et encore moins être accaparées par des personnes privées ? Mais peut-on sans danger économique, sinon politique, aller jusqu'à souhaiter que l'Etat fasse dans ces entreprises nationales de la gestion directe ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Les trois appareils en cause

Le Mercure

Le Mercure est un biréacteur court-courrier construit par la *société Dassault-Breguet*, pouvant transporter, sur des étapes de 200 à 1 500 kilomètres, de cent seize à cent cinquante-cinq passagers, selon les aménagements.

La version standard comporte cent trente-quatre sièges.

L'appareil actuel est équipé de deux réacteurs de fabrication américaine Pratt and Whitney JT-8 D de 6 800 kilos de poussée chacun. Sa vitesse de croisière est de 950 kilomètres à l'heure.

Il n'a été vendu, pour l'instant, qu'à dix exemplaires, à la compagnie Air Inter, qui l'a mis en service commercial au mois de novembre 1974.

Le Boeing - 737

Le Boeing-737 est un biréacteur court-courrier destiné au transport d'une centaine de passagers sur une distance de 1 000 kilomètres. La compagnie allemande Lufthansa a été la première à utiliser cet appareil, qui a effectué son premier envol en avril 1967.

Depuis 1971, Boeing livre une version allongée, le 737-200, qui peut transporter cent quinze passagers dans un rayon d'action de 1 800 kilomètres.

Il est équipé dans sa dernière version de deux réacteurs Pratt and Whitney JT 8 D-15 de 7 000 kilos de poussée. Sa vitesse de croisière est de 950 kilomètres à l'heure.

Plus de quatre cents exemplaires du Boeing-737 ont été vendus à ce jour aux utilisateurs du monde entier.

En juillet 1973, la compagnie *belge Sabena avait choisi le* Boeing-737, de préférence au Mercure, pour remplacer sa flotte de moyen-courrier (sept Caravelles et cinq Boeing-727).

Le DC - 9

Le DC 9-50, construit par la firme américaine McDonnel Douglas, est un biréacteur moyen-courrier, dont le premier type, le DC-9, a été mis en service en 1966. Le DC 9-50 peut transporter cent trente-cinq passagers sur des distances de 2 000 à 4 000 kilomètres.

Il est équipé de deux réacteurs Pratt and Whitney JT 8 D-17, de 7 250 kilos de poussée. Sa vitesse est voisine de 900 kilomètres à l'heure.

Un échec commercial de Dassault-Bréguet

Au plus fort de l' « affaire Stehlin » (l'ancien chef de l'état-major de l'armée de l'air avait préconisé *l'achat par l'Europe d'avions de* combat américains de préférence aux Mirage F 1-M 53), M. Marcel Dassault avait déclaré : « *Je construis des avions et ce qui m'amuse c'est de faire des prototypes.* » On peut se demander, aujourd'hui, si ce goût du constructeur n'a pas dépassé certaines limites : depuis la mise en service du premier Mercure, en *novembre 1974, il s'avère que* cet avion reste un échec commercial. Le groupe Dassault-Bréguet n'a pas été, en effet, en mesure de concevoir un avion nettement supérieur aux appareils déjà existants. Par un goût de la perfection, il n'a pas pu respecter le délai de livraison des appareils à son premier et unique client : Air Inter qui a acheté dix exemplaires *de l'appareil. Les retards dans la* mise au point résultaient de difficultés techniques. Elles ont eu des conséquences néfastes sur la gestion financière de la compagnie intérieure française. Dans la mesure où la fabrication en série est restée confidentielle, le prix de l'entretien à l'heure est passé, selon les dirigeants d'Air Inter, de 1 600 F environ à 3 000 F. *De son côté, le groupe Dassault-*Bréguet perd environ 20 millions de francs sur la vente de chaque appareil, parce que le prix consenti à Air Inter (41 millions l'unité) a été calculé *sur trois cents appareils*

Il faut rappeler que c'est sous la pression du gouvernement qu'Air Inter avait été obligée d'accepter les Mercure du groupe Dassault-Bréguet, mais en l'absence de clients étrangers, ce premier ballon d'oxygène pour le constructeur restait insuffisant et dispendieux pour les finances publiques.

L'Etat a, en effet, financé 52 % des dépenses de recherche et de mise au point du court-courrier biréacteur, qui se sont élevées à 1 020 millions de francs au total. Mise à part la participation étrangère (35 %) répartie entre l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Suisse et le Canada, la France a contribué pour 65 %, étant entendu que l'Etat *apportait 80 % de cette participation* française (520 millions de francs, soit 52 % du total) et le groupe Dassault-Bréguet 20 % (143 millions de francs). Il est prévu, au terme de l'accord entre le gouvernement et l'industriel, que l'Etat sera remboursé de sa participation au programme Mais compte tenu du carnet de commandes, le ministre de l'économie et des finances ne peut pas être assuré de récupérer la mise de fond initiale.

CIRCULATION

POURQUOI MOINS DE MORTS ?

L'amélioration de l'infrastructure routière et des équipements de sécurité est intervenue pour au moins 25 % dans la diminution du nombre des tués dans les accidents de la route en 1974 (13 500 morts en 1974, 15 636 en 1973), estime M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière au ministère de l'équipement.

En effet, selon une étude du ministère, les « gains de sécurité » se répartissent de la façon suivante :

— 22 % *dus à la ceinture de sécurité* ;

— 25 % dus à l'amélioration de l'infrastructure et des équipements de sécurité ;

— 53 % dus à d'autres facteurs : limitation de vitesse, impact psychologique de la crise de l'énergie et des campagnes en faveur de la sécurité routière.

● BERCY - CHARENTON PAR AUTOROUTE. — Le premier tronçon de l'autoroute de l'Est (A-4) entre la porte de Bercy et Charenton sera mis en service le 13 mars prochain sur une longueur de 2,8 kilomètres. Dans un premier temps, les voitures circuleront à double sens sur la partie Paris-province, l'achèvement de l'autre chaussée étant prévu pour la fin de l'année.

LES RÉGIONS — La province fait ses comptes

Nous poursuivons la publication des bilans établis par nos correspondants sur la situation des grands projets régionaux face à la crise (Voir *le Monde* du 26 février).

Les chiffres que nous publions pour chaque région correspondent :

● POUR LA POPULATION TOTALE à une évaluation au 1er janvier 1974 ;

● POUR LA POPULATION SALARIEE aux effectifs du secteur privé tels qu'ils ressortent des statistiques des ASSEDIC (caisses de chômage complémentaire) au 1er janvier 1974 ;

● POUR LES DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES aux chiffres enregistrés par les services du ministère du travail au 31 décembre 1974. Nous indiquons entre parenthèses la progression de ces demandes en pourcentage par rapport au 31 décembre 1973 ; de même nous rappelons à côté de celui de 1974 le taux de chômage constaté à la fin de 1973.

FRANCHE-COMTÉ : comment circuler ?

Superficie en km2 : 16 189.

Population : 1 054 900.

Densité au km2 : 65.

Salariés du secteur privé : 283 500.

Demandes d'emploi non satisfaites : 9 382 (+ 52 %).

En pourcentage de la population salariée : 3,3 (2,2).

ICI, les faits les plus spectaculaires sont... négatifs. Ainsi les travaux d'aménagement d'une zone industrielle à Chenaudin-Franois à côté de Besançon, n'ont pas encore commencé. Ils devaient être entrepris en automne. Besançon n'a pas vu s'implanter d'entreprises importantes, bien que cette ville ait consacré un budget publicitaire non négligeable à rechercher des industries ou des activités tertiaires éventuellement tentées par une décentralisation.

En outre, la commission départementale d'urbanisme commercial du Doubs n'a eu que très peu de demandes d'extension ou de création de grandes surfaces et n'a eu à accorder d'autorisation que pour une extension de 2 700 mètres carrés à Montbéliard et 1 000 mètres carrés aux Nouvelles Galeries de Besançon. Elle a autorisé trois créations : un centre commercial de 5 700 mètres carrés dans le nouveau quartier de Planoise à Besançon (dix-huit magasins sont prévus mais les candidats sont rares) : un drugstore de 2 943 mètres carrés au centre de la ville, dont la construction commence, et un hypermarché à l'entrée nord de Besançon. Tout porte à croire cependant que cette dernière autorisation obtenue par les coopérateurs de Lorraine ne visait qu'à dissuader Carrefour de s'implanter dans ce secteur.

Certes 1974 aura été pour Besançon l'année du « plan de circulation » dont on sait qu'il est regardé comme une expérience de tout premier ordre par les pouvoirs publics et un certain nombre de villes moyennes ou de grandes villes. Mais l'efficacité de ce plan et ses conséquences sur l'économie locale sont très controversées. Des commerçants, des hôteliers se plaignent d'une diminution importante de leur chiffre d'affaires depuis le début des travaux d'aménagement et se disent encore considérablement gênés maintenant que ces travaux sont terminés. A tel point qu'ils ont engagé un recours administratif contre les arrêtés municipaux concernant ce plan.

Dans le même temps, les instances économiques de la région, chambre de commerce, union patronale, comité économique, s'inquiètent du report des échéances concernant les grands projets relatifs à l'amélioration des communications (mise au gabarit européen du canal du Rhône au Rhin, liaison autoroutière Montbéliard-Beaune, liaison ferroviaire avec Paris)... Le lieu d'implantation de l'aérodrome régional divise encore les Bisontins, les Jurassiens et les Belfortains. Discussions éternelles qui deviennent maintenant comme un élément du folklore régional à force d'être sans cesse recommencées.

LANGUEDOC-ROUSSILLON : un goût nouveau pour la métallurgie

Superficie en km2 : 27 448.

Population : 1 755 000.

Densité en km2 : 64.

Salariés du secteur privé : 275 200.

Demandes d'emploi non satisfaites : 31 388 (+ 49 %).

En pourcentage de la population salariée : 11,4 (7,6).

UNE récente étude économique de la chambre régionale de commerce et d'industrie note l'émergence d'un nouveau secteur — celui des métaux, — qui tend à modifier les structures habituelles. Son importance en valeur globale n'est pas comparable à celle qu'il atteint dans le nord ou l'est de la France ; mais, en Languedoc-Roussillon, il est le seul secteur en expansion dans une tendance générale orientée à la baisse pour les industries traditionnelles. Presque négligeable il y a dix ou quinze ans, son taux de progression annuel pour l'emploi dépasse 5 % depuis 1969, ce qui représente près de mille emplois par an et un total de vingt-trois mille en 1974. Cette industrie est devenue la deuxième de la région, derrière le bâtiment et travaux publics.

Le textile, habillement, cuirs et chaussures rétrograde à la troisième place. Secteur traditionnellement important dans la région, il emploie encore environ dix-neuf mille personnes, sans espoir d'expansion. Les dernières années ont même été très difficiles. En quatrième position, un autre secteur traditionnel, celui des industries agricoles et alimentaires, en faible progression.

La métallurgie est surtout présente dans l'est de la région. Elle occupe près de sept mille salariés et comporte quelques gros établissements, comme, dans le bassin minier d'Alès, la SAFT, première fonderie au sud de Saint-Etienne, spécialisée dans les grosses pièces et les machines-outils ; Vallourec (tuyaux et tubes) ; Richard-Ducros (chaudronnerie et tôlerie), et, pour sa production d'alumine, Rhône-Progil (Péchiney), qui vient de passer un important contrat avec la General Motors pour la mise au point d'un système antipollution destiné aux autos. Il faut noter aussi Creusot-Loire, à Saint-Chély-d'Apcher, en Lozère.

L'électro-métallurgie est d'implantation récente dans la vallée du Rhône, à l'Ardoise. Les industries mécaniques sont dispersées dans toute la région, avec une concentration plus marquée à Alès, Nîmes, Béziers et Montpellier.

Elles comprennent des constructeurs de matériels agricoles, d'appareils de levage et de manutention, de matériel de travaux publics, de matériel pour l'industrie pétrolière et du matériel d'irrigation.

De nouvelles entreprises sont venues s'ajouter récemment, créant mille cinq cents emplois, et parmi elles des firmes espagnoles dont l'apport est notable en Roussillon avec Durrey, Octo et Palau. Toujours en Roussillon, d'autres sociétés espagnoles : Agulio (accessoires autos) et Equitranses (grues).

L'usine IBM, installée à Montpellier à partir de 1965, a constitué dans la construction électronique, qui fait appel à la fois à l'industrie de la mécanique de précision et à celle de l'électricité, un pôle de développement. Elle emploie elle-même deux mille personnes, dont les deux tiers sont originaires de la région, et a suscité la création directe de mille emplois nouveaux dans les entreprises sous-traitantes.

Cette installation a mis en évidence le rôle joué par l'université et le cadre de vie dans une implantation industrielle, le peu d'importance de l'éloignement géographique pour des industries légères, et surtout l'adaptabilité de la main-d'œuvre régionale, dont le taux d'absentéisme est faible et la productivité bonne.

- LA MOYENNE FRANÇAISE

Population salariée : 13 156 300

Demandes d'emploi non satisfaites à la fin de 1974 : 723 429 (+ 57 %).

Moyenne nationale des demandes d'emploi non satisfaites par rapport à la population salariée : 5,5 % (3,5 %).

LIMOUSIN : s'ouvrir

Superficie en km2 : 16 932.

Population : 739 000.

Densité au km2 : 44.

Salariés du secteur privé : 130 700.

Demandes d'emploi non satisfaites : 8 883 (+ 33 %).

En pourcentage de la population salariée : 6,8 (5,1).

S'IL est pour le Limousin une nécessité reconnue et unanimement affirmée, c'est bien celle de « désenclaver » la région, de lui rendre, entre les grandes liaisons nord-sud et est-ouest, sa vocation de carrefour. L'amélioration du réseau routier avait été proclamée « priorité des priorités » par la CODER, et c'est elle qui a été retenue également par l'établissement public régional. Les réalisations ont-elles suivi les intentions ? On peut répondre par l'affirmative, même si *« on se hâte avec lenteur »*.

L'aéroport de Limoges en témoigne. Entré en service au début de 1973 et accessible aux avions de nuit et par mauvaise visibilité, il a accueilli en 1974 plus de 50 000 passagers, alors que le trafic était de 29 872 personnes l'année précédente. Actuellement, des lignes régulières relient chaque jour Limoges à Paris, Lyon, Bordeaux, Dijon, Nancy, Aurillac, Bergerac et Agen.

Quant aux routes, l'effort — à défaut d'autoroutes dont le projet est à l'étude seulement pour la prochaine décennie — a porté sur l'aménagement de quatre voies en certains endroits de la RN 20 qui relie Paris à Toulouse et, au-delà, à l'Espagne. La RN 89 (Bordeaux-Lyon) et l'axe centre-Europe atlantique ont été améliorés. Par le rail, le Capitole a mis Limoges à moins de trois heures de Paris, et le turbotrain assure une liaison rapide entre Bordeaux, Limoges et Lyon.

Ouverture culturelle aussi par l'université. 1974 a vu l'achèvement du C.H.U. de Limoges qui représente un investissement de 230 millions de francs. L'ouverture de l'établissement aura lieu à la fin de 1975. Une série d'autres constructions doit également amener l'université à sa dimension définitive. Il s'agit notamment de l'U.E.R. de lettres et de droit (3 050 étudiants), de celle de médecine et de pharmacie (1 610 étudiants), de deux résidences universitaires de chacune 350 chambres qui s'ajouteront aux 900 chambres actuellement existantes, et d'un restaurant universitaire de 800 places.

PAYS-DE-LA-LOIRE : les espoirs sont sur l'estuaire

Superficie en km2 : 32 126.

Population : 2 697 000.

Densité au km2 : 84.

Salariés du secteur privé : 611 100.

Demandes d'emploi non satisfaites : 36 367 (+ 55 %).

En pourcentage de la population salariée : 5,9 (3,8).

SUR l'estuaire de la Loire c'est maintenant l'expectative. On attend les décisions après avoir complété les derniers dossiers qui font la somme des options d'aménagement, des infrastructures à mettre en place pour leur permettre de prendre corps et des investissements à réaliser. L'année 1974 a été essentiellement consacrée à cette élaboration en même temps qu'étaient prises, de manière concrète, les mesures de préservation des sites d'accueil. Au 31 décembre dernier, près de 6 000 hectares se trouvaient préservés — « zadés ou prézadés » — sur les deux rives de la Loire, entre Nantes et Saint-Nazaire, pour l'installation des industries de base dont l'estuaire est demandeur.

On attend donc, dans la crise qui affecte l'ensemble de l'activité économique de l'Ouest, et qui révèle de jour en jour le fossé qui s'est créé avec les autres régions. Un fossé qui avait été jusqu'à présent masqué par les « replâtrages » des industries de main-d'œuvre parachutées à coup de primes de décentralisation. Les exemples de la SEMM de Trignac, de Garnier à Redon, de Big Chief en Vendée, pour ne citer que ceux-là, illustrent la fragilité de la région réduite à s'appuyer sur un tissu industriel incapable, en raison de sa nature même, d'engendrer son propre développement.

Les options prises en 1974 pour l'ensemble des projets qui constituent en quelque sorte le septième plan du port autonome aboutissent, si elles sont retenues, à faire de Nantes-Saint-Nazaire le point fort de l'ouest de la France et le noyau d'une zone de population de trois millions d'habitants élargie à Rennes, Angers, Cholet et harmonisée avec l'Aquitaine. Le budget de ce septième plan a été chiffré : 900 millions pour les équipements portuaires et les moyens de communication. Il s'agit pour l'essentiel de la concrétisation de promesses gouvernementales sur les réseaux autoroutiers, promesses étayées à l'époque de calendriers fort précis, et qui se diluent de manière inquiétante au fil des semaines.

On sait dans l'estuaire qu'il y a deux écoles de pensée de l'aménagement du territoire : ceux qui estiment — la direction des routes et des ports notamment — qu'en période de crise il faut éviter que ne soient compromises les grandes opérations parties qui ont nom Marseille, Le Havre, Dunkerque et le sillon Rhône-Rhin. Les autres qui constatent le creusement du fossé révélé par la crise et qui affirment qu'il faut utiliser cette période de croissance modérée pour combler les retards pris puisqu'on peut mieux maîtriser les choses dans une économie moins galopante. Dans l'estuaire les terrains sont prêts. L'avenir économique est entre les mains des « décideurs » dont, dans la basse Loire, on peut encore croire qu'ils traiteront l'ensemble des problèmes de la façade atlantique, qu'on ne peut fractionner département par département.

LORRAINE : des industries mal distribuées

Superficie en km2 : 23 540.

Population : 2 372 000.

Densité au km2 : 101.

Salariés du secteur privé : 580.100.

Demandes d'emploi non satisfaites : 22 694 (+ 68 %).

En pourcentage de la population salariée : 3,9 (2,5).

L'INDUSTRIALISATION n'a jamais été une science exacte. En Lorraine encore moins qu'ailleurs. Les conséquences de la crise tendent à le démontrer. En 1972, le gouvernement avait donné un mot d'ordre : *« Diversifier »*. Il fallait alors surmonter les effets de la crise dans le textile et dans la sidérurgie, qui supprimait plusieurs milliers d'emplois.

En 1974, il a bien fallu se rendre à l'évidence : le plan lorrain, tout au moins au chapitre de l'emploi, n'a pas été respecté. Conséquence de la crise ? En partie seulement. Bien plus que d'un détonateur, la crise a servi de révélateur en Lorraine. Première révélation : malgré un incontestable effort financier des pouvoirs publics, l'industrialisation n'a profité qu'à un nombre limité de secteurs : la région messine, une partie du bassin sidérurgique, le bassin houiller, la région nancéienne et quelques secteurs vosgiens. En revanche des régions entières se transforment en désert industriel, telle la Meuse ; d'autres se vident, comme l'extrême-nord de la Meurthe-et-Moselle.

Deuxième constatation : malgré la création de quarante-six mille emplois supplémentaires entre 1968 et 1973, malgré l'implantation d'entreprises dynamiques, une partie de la population, en l'occurrence les jeunes et les femmes, ne peut bénéficier des effets de l'industrialisation. En d'autres termes, la Lorraine souffre toujours d'une profonde inadaptation au niveau du marché de l'emploi.

Troisième constatation : une industrialisation basée essentiellement sur des investissements en provenance de l'extérieur et non sur un développement des entreprises existantes représente un danger dont les Lorrains mesurent aujourd'hui les conséquences.

Peut-on encore conjuguer le verbe « industrialiser » au présent en Lorraine ?

Par la force des choses, le commissaire à l'industrialisation consacre une partie de ses activités à jouer au pompier de service lorsqu'une entreprise se trouve en perdition. Conjugaison d'autant moins facile que les élus estiment avoir, eux aussi, leur mot à dire. La mise en place des institutions régionales a fait apparaître une ambiguïté qui reste encore latente.

Les plus révélateurs parmi ces chiffres sont ceux qui concernent le bassin houiller. Avec plus de cinq mille emplois créés, cette partie de la Lorraine se situe en deuxième position après l'arrondissement d'Epinal au palmarès de la conversion industrielle. Les Houillères du bassin de Lorraine, il est vrai, avaient joué le jeu et, dans le cadre d'une politique déflationniste des effectifs, trois mille deux cent six mineurs (dont mille sept cent quatre-vingt-quinze de fond) avaient bénéficié d'une prime de reconversion. C'était avant la crise... avant une éventuelle relance du charbon. Aujourd'hui, pour faire face aux besoins, les Houillères doivent embaucher.

MIDI-PYRÉNÉES : Toulouse, capitale de l'espace

Superficie en km2 : 45 382.

Population : 2 224 000.

Densité au km2 : 49.

Salariés du secteur privé : 402 408.

Demandes d'emploi non satisfaites : 38 575 (+ 47 %).

En pourcentage de la population salariée : 9,6 (6,5).

EN 1974, en Midi-Pyrénées, l'aviation n'a pas eu le ruban bleu. Concorde vole depuis le 2 mars 1969, et la SNIAS, qui traverse des difficultés, recherche son second souffle. Les réalisations spectaculaires sont ailleurs, dans l'implantation définitive à Toulouse du Centre spatial, et la construction du centre hospitalier universitaire de Rangueil, qui sera inauguré au printemps prochain.

Décidée en 1963, la décentralisation à Toulouse des activités du CNES aura demandé plus de dix ans. Mais elle est maintenant terminée et s'inscrit dans le cadre de la présence à Toulouse, vieille capitale universitaire, d'un milieu scientifique et technique de très haut niveau. Le Centre spatial de Toulouse (C.S.T.) occupe un terrain d'une cinquantaine d'hectares sur les bords du canal du Midi, dans le complexe universitaire de Rangueil-Lespinet. Les travaux d'implantation ont débuté en 1966 et le C.S.T. a été officiellement créé le 1er mars 1968. Il a regroupé progressivement l'ensemble des moyens d'études du CNES. Avec le centre de Brétigny, celui de Kourou, en Guyane, et le réseau de stations de contrôle des satellites dispersées dans le monde, il est l'un des principaux moyens dont dispose le CNES pour mener à bien sa mission.

Sont venues à Toulouse les divisions ballons, fusées, sondes, satellites et moyens d'essai (chambres de simulation spatiale). A l'automne 1974, la deuxième tranche de décentralisation a amené en pays d'oc la direction administrative et financière et la direction de l'exploitation et des opérations avec le centre de calcul, le centre d'opérations, la division de gestion du réseau des stations et la division de l'infrastructure. Actuellement, onze cents personnes travaillent sur le site de Toulouse : sept cents sont employées directement par le CNES, quatre cents par les sociétés de service sous-traitantes.

Le CNES a aussi des contrats avec des laboratoires de recherche toulousains du C.N.R.S. et de l'université qui forment avec lui un ensemble scientifique et technique cohérent dont la croissance est continue. Des activités du CNES, dont le budget a été limité par l'Etat à 950 millions de francs en 1975, n'auront cependant pas cette année l'ampleur attendue. Le programme-dialogue (satellite de géodésie) et le programme Eos Vénus (exploration de l'atmosphère de Vénus par ballons-sondes) ont été abandonnés. Cela se traduit par la suppression d'une centaine d'emplois à Toulouse, cinquante au Centre spatial et cinquante dans les sociétés sous-traitantes.

NORD-PAS-DE-CALAIS : le charbon de retour

Superficie en km2 : 12 378.

Population : 3 957 000.

Densité au km2 : 320.

Salariés du secteur privé : 940 400.

Demandes d'emploi non satisfaites : 53 742 (+ 49 %).

En pourcentage de la population salariée : 5,7 (3,8).

D'UN bout à l'autre de l'année 1974, les mines, le charbon, les mineurs ont tenu la première place dans l'actualité économique du Nord. En janvier, à la demande de M. Blancard, délégué général à l'énergie, des études étaient entreprises afin de déterminer les ressources exploitables en vue d'un nouveau plan de production ; le 31 décembre, à Liévin, des milliers de personnes assistaient aux funérailles des quarante-deux victimes de la fosse 3 de Lens.

Depuis 1968, le bassin houiller a vu décroître rapidement sa production : de 18,9 millions de tonnes en 1969, elle était tombée à 10,4 millions en 1973. Mais la crise de l'énergie imposait un coup de frein à cette récession. Les résultats de l'année 1974 marquent déjà les premiers effets de cette politique : la production de 9 millions de tonnes marque un recul de 1,4 million de tonnes par rapport à 1973 alors que, les années précédentes, le déclin portait sur 2 millions de tonnes. L'objectif fixé pour 1975 est de l'ordre de 8,3 millions de tonnes et il devrait être de 5,5 millions de tonnes en 1979, au lieu de 4,5 millions de tonnes prévus dans le plan précédent.

Ce nouveau plan est d'autant plus difficile à tenir que le rendement par mineur, en dépit de la mécanisation, accuse lui aussi une baisse très sensible. Un ouvrier de fond produisait 429 tonnes de charbon par an en 1970 ; il n'en a produit que 374 tonnes en 1974.

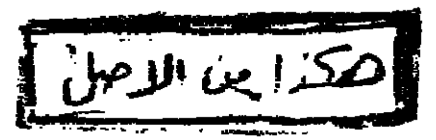
Ce freinage de la récession peut-il encore être accentué ? Des investissements de l'ordre de 84 millions de francs ont été engagés en 1974 et l'on entreprend, à la demande du ministère de l'industrie, des études de « reconnaissance » pour tenter d'évaluer quel tonnage de houille on peut encore arracher dans les « zones profondes ».

Il reste que les Houillères du Nord et du Pas-de-Clais, pour de multiples raisons économiques et pas seulement pour des motifs techniques, sont une entreprise déficitaire.

La relance, fort limitée et très délicate, ne modifie pas fondamentalement l'avenir du bassin minier. Il faut en même temps mener une politique de conversion et attirer les industries qui assureront la relève pour une main-d'œuvre abondante. Sur ce plan, en dépit de l'apport de l'automobile (désormais en crise), on reste très inquiet, notamment dans l'ouest du bassin du Pas-de-Calais, où tous les puits sont fermés.

C'est ce qui explique le débat sur l'implantation d'un vapo-craqueur dans la région. Si le site de Dunkerque est retenu par les promoteurs, c'est-à-dire C.D.F.-Chimie, pour des raisons économiques, beaucoup font valoir l'intérêt de son implantation dans le bassin minier. On craint que les activités induites par le vapocraqueur n'échappent à une région qui a un besoin urgent d'activités nouvelles.

(A suivre.)



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LE CONSEIL DES MINISTRES A ÉVRY

Des « villes moyennes » à côté des « villes nouvelles » ?

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 26 février, à 10 heures, dans la préfecture de la ville nouvelle d'Evry. A l'ordre du jour figuraient notamment la réforme des collectivités locales et la protection de l'environnement. A l'issue du conseil, M. Valéry Giscard d'Estaing devait rentrer aussitôt à Paris, mais deux ministres, MM. Robert Galley, ministre de l'équipement, et André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, ont prévu de « prendre l'apéritif » sur place avec une famille.

Le choix d'Evry confirme la priorite que le président de la République entend donner aux villes nouvelles dans la politique d'aménagement de la région parisienne.

C'est cette politique que M. Pierre Juquin, député de l'Essonne et membre du comité central du P.C.F., attaque dans « l'Humanité » du 26 février : « La construction de grandes villes nouvelles correspond à une nécessité des temps modernes, écrit-il, mais le régime ne tend pas à satisfaire les besoins humains. S'il cherche à tirer parti des changements inévitables, c'est pour rafler et valoriser la terre au bénéfice des banques. »

D'autre part, la politique des villes nouvelles *pourrait être complétée au cours du* VIIe Plan grâce au lancement d'une politique en faveur des villes moyennes de la région parisienne. Telle est la proposition émise par la préfecture de région et adoptée, le 25 février, par le comité consultatif économique et social.

Dans le rapport préliminaire au VIIe Plan, la préfecture de la région parisienne propose que quatorze agglomérations secondaires de la grande couronne doublent leur population d'ici à 1990, afin de mieux équilibrer les zones rurales au milieu desquelles elles se trouvent.

Ces villes ou groupes de villes sont : Coulommiers (11 758 habitants), Fontainebleau (19 803), Meaux (36 359), Montereau (21 610), Nangis (6 388), Nemours (10 011) et Provins (11 869), en Seine-et-Marne ; Houdan (3 449), Mantes-la-Jolie - Mantes-la-Ville (51 011) et Rambouillet (14 039), dans les Yvelines : Etampes (16 826) et Dourdan (6 611), dans l'Essonne : Marines (2 048) et Persan-Beaumont (14 231), dans le Val-d'Oise. Le Comité consultatif économique et social (C.C.E.S.) de la région parisienne a accepté, le 25 février, le principe de cette nouvelle politique.

Le rapport suggère d'organiser *la région parisienne autour des* cinq villes nouvelles, de cinq zones naturelles d'équilibre, d'un réseau de voies ferrées et routières et enfin, de quatorze « villes moyennes ».

Même si elles connaissent des retards, les villes nouvelles sont en bonne voie. En revanche, les zones naturelles d'équilibre auront du mal à résister à l'urbanisation. La politique des « villes moyennes » aura pour but de concentrer dans quelques villes une partie de la croissance des secteurs éloignés de la région et d'éviter le développement diffus *en zone rurale : « L'objectif,* lit-on dans le rapport, *est de les traiter en villes moyennes par un développement équilibré et par le maintien d'un cadre de vie satisfaisant.* » Conséquence : un doublement de la population est à prévoir d'ici à 1990, soit 180 000 habitants nouveaux.

Pour que ces villes « *puissent assimiler une telle croissance sans perdre leur caractère propre, il est nécessaire de leur conférer un statut comparable à celui des villes moyennes de province* » : équipements publics, réhabilitation des centres-villes et construction des logements devront être coordonnés dans le cadre d'un contrat passé avec l'Etat.

Ombrage

Le parallèle est frappant entre l'évolution de la politique de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) et celle de la *préfecture de la région* parisienne. Au niveau national, la DATAR a longtemps vanté les mérites des métropoles régionales avant de se soucier des villes moyennes ; la préfecture en vient à l'échelon régional à prolonger sa politique en faveur des villes nouvelles par une action en faveur des villes moyennes. Dans les deux cas, la politique d'aménagement s'affine et élargit son champ d'action.

Les membres du comité consultatif économique et social de la région parisienne, qui ont examiné le 25 février ces propositions, *les* ont d'abord critiquées parce que, ont-ils dit, ces villes « moyennes » risquent de porter ombrage aux villes nouvelles qui ne sont pas encore tirées d'affaire.

M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, a reconnu que le chiffre de quatorze villes moyennes était une hypothèse parmi d'autres, mais il a souligné la complémentarité entre les deux types de développement urbain. Le C.C.E.S. s'est laissé convaincre, tout en rappelant qu'il appartenait aux collectivités locales d'accepter de faire partie des villes moyennes proposées.

ALAIN FAUJAS.

Faits et projets

Transports

● PAS DE MESURES AUTORITAIRES CONTRE LES ROUTIERS. — Recevant le président et le délégué général de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a déclaré, le 25 février, que, dans le contexte actuel de la crise de l'énergie, aucune mesure autoritaire ne serait prise pour détourner le trafic au détriment du transport routier. Il a confirmé que la politique des transports restait fondée sur le libre choix de l'usager.

Environnement

● LE COMITÉ DE LA CHARTE ET LE VIIe PLAN. — Dans un communiqué, le Comité de la charte de la nature fait part d'une triple préoccupation. Il *estime indispensable que le* programme nucléaire soit soumis au comité national écologique promis par M. Giscard d'Estaing. il s'indigne devant la relance, par la préfecture de Paris, du projet de voie expresse rive gauche et s'inquiète de la « *représentation numériquement dérisoire* » des consommateurs, des usagers et des associations de défense dans les commissions du VIIe Plan.

● L'AIR DE TOULOUSE. — Un réseau d'appareils analysant l'air en continu va être *mis en place* dans le centre de Toulouse très pollué par les gaz d'échappement. Quand la pollution atteindra la cote d'alerte, la police pourra détourner la circulation. Le même service s'occupera ultérieurement du contrôle des bruits.

— *A PROPOS DE...* —

L'AFFAIRE DE MARCKOLSHEIM

Victoire à la Pyrrhus ?

L'usine de fabrication d'oxyde de plomb et de stéarates de plomb destinés à la production de matière plastique de la *société allemande Chemische Werke Munchen,* ne s'installera pas sur la zone industrielle de Marckolsheim (Bas-Rhin). M. Robert Galley, ministre de l'équipement, vient de le faire savoir dans une lettre adressée à M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg et président du port autonome.

L'entreprise de produits chimiques, dont la construction avait été envisagée sur un terrain du port autonome de Strasbourg, ne sera donc pas édifiée dans cette région d'Alsace, où le projet avait soulevé de très vives réactions des organisations de défense de l'environnement. Le refus du ministre de l'équipement de laisser le port céder le terrain à la société allemande met fin à une affaire qui avait commencé voici près d'un an, lorsque le préfet de région, M. Jean Sicurani, avait autorisé la construction de cette usine.

La décision du préfet avait entraîné une levée de boucliers assortie de manifestations, puis d'une occupation du terrain de Marckolsheim, à la fin septembre 1974, par des membres, français et allemands, des comités de défense. Le conseil municipal de la cité bas-rhinoise avait refusé l'installation. Dix de ses membres avaient démissionné après la publication de l'arrêté préfectoral autorisant la construction. De nouvelles élections avaient porté au conseil une majorité et un maire « écologistes ». M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, venu en Alsace en septembre dernier, avait déclaré ensuite à Paris qu'il ne souhaitait pas la venue de cette usine.

Entre temps, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, s'était saisi de l'affaire et ordonnait une enquête complète. Celle-ci « fait clairement apparaître, *précise M. Galley dans sa lettre,* que l'opposition à cette implantation manifestée par certaines communes pouvait les conduire à un refus pur et simple de prendre les mesures d'accompagnement qui leur incombent, au niveau de l'urbanisation et des structures d'accueil. Cela, ayant pour conséquence d'entraver les perspectives immédiates et futures d'industrialisation dans la zone, se traduirait pour le port de Strasbourg par des difficultés financières importantes, puisqu'il serait ainsi mis dans l'incapacité de récupérer les sommes investies dans les aménagements qu'il aurait réalisés ».

M. Pflimlin, commentant la décision ministérielle, l'a qualifiée de « raisonnable », *tout en posant* « le grave problème de l'avenir economique de la région », *et notamment celui des chômeurs,* « treize mille demandes d'emploi non satisfaites ayant *été enregistrées* en janvier dernier ». *Pareille mésaventure était déjà arrivée à la société allemande en Bavière, puis en Sarre, et en Moselle (Saint-Avold), où l'opposition de la population avait fait reculer les pouvoirs publics. Dans l'affaire de Marckolsheim, les défenseurs de l'environnement ont remporté une victoire. Une victoire à la Pyrrhus ? Les responsables de l'économie régionale et les syndicats sont inquiets pour l'emploi. Il faudra bien un jour concilier les points de vue des deux parties.*

ENVIRONNEMENT

Royan ne veut pas de « chimie » sur le Verdon

De notre correspondant

Bordeaux. — Le conseil municipal de Royan s'est réuni, le vendredi 21 février, sous la présidence de M. Jean de Lipkowski, conseiller général U.D.R. et maire de Royan. Les conseillers, à l'unanimité, ont adopté la motion suivante :

« *Le conseil municipal de Royan, vivement ému des conséquences graves pouvant découler de l'implantation d'un complexe pétrochimique par la société Dow Chemical au Verdon, aussi bien pour la nature que pour les êtres humains ; très préoccupé des effets pouvant résulter d'une telle implantation sur la flore, la faune et la pollution des eaux et de l'atmosphère, déclare s'opposer à ce projet qui risque de perturber gravement l'économie régionale et la santé de la population.* »

D'autre part, le projet d'installation d'une centrale nucléaire au Verdon a également été l'objet d'une protestation émise, à l'unanimité, par le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) de la presqu'île d'Arvert :

« *Le SIVOM émet le vœu qu'il ne soit pas donné suite à l'étude d'installation d'une centrale nucléaire au Verdon, et, d'une façon générale, tant en Gironde qu'en Charente-Maritime, à moins de 40 kilomètres de la zone touristique de la Côte de beauté s'étendant de Mortagne-sur-Gironde au-delà de la Palmyre et de Ronce-les-Bains.* »

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

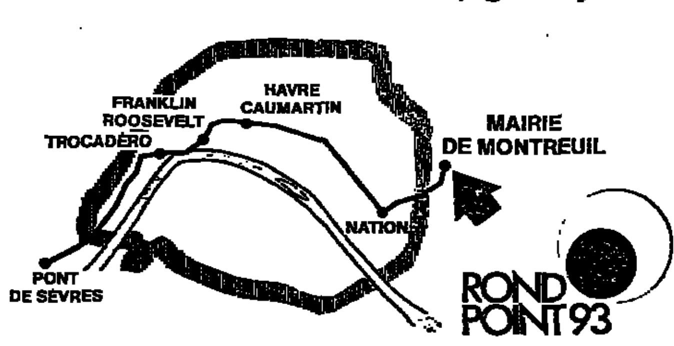
Les cadres C.G.T. : la défense de la hiérarchie est une composante de la lutte des travailleurs

« La dégradation du pouvoir d'achat des cadres et l'écrasement de la hiérarchie ont atteint, pour nous, la limite du tolérable. » En s'exprimant ainsi devant les journalistes, le 25 février, M. René Le Guen, secrétaire général de l'UGICT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.), emploie presque les mêmes mots que M. Malterre, président de la C.G.C., il y a quelques jours. Les deux organisations, en effet, sont également hostiles au projet du gouvernement visant *« la lutte contre les inégalités »*.

MM. Le Guen et Jaeglé ont vivement attaqué la politique des transferts salariaux préconisée par M. Stoleru, conseiller du président de la République.

On veut, disent-ils, culpabiliser les cadres, dresser contre eux les salariés des catégories les plus modestes. Or la défense de la hiérarchie est une composante de la lutte de l'ensemble des travailleurs. Les cadres C.G.T. entendent s'intégrer dans l'action générale, et M. Le Guen ne croit pas à une révolte sociologique des cadres. Il a, d'autre part, annoncé que les points de vue entre son organisation et les cadres C.F.D.T. étaient plus proches que par le passé.

Enfin, l'UGICT affirme que le pouvoir d'achat des cadres a baissé, en 1974, de 2,5 % à 3 % selon les secteurs, ces évaluations étant établies d'après l'évolution de l'indice des prix de la C.G.T.





CONFLITS ET REVENDICATIONS

Renault-Billancourt : la parole est aux ateliers

Rue Heinrich, à Billancourt, mardi 25 février. Les délégués syndicaux ne veulent pas donner d'informations avant leur *« prochaine »* conférence de presse. Il est vrai que les militants syndicaux ne manquent pas de travail ; le rythme de sortie des tracts est biquotidien ; ce n'est pas trop pour animer ce monstre cloisonné et souvent ignorant de ses propres soubresauts. Malgré les consignes de « black out », des voix s'élèvent dans la permanence syndicale C.G.T. pour regretter *« l'insuffisance de la diffusion des luttes »* : elles sont unanimes à proclamer : *« Nous ne sommes pas seuls à Billancourt, toutes les autres usines sont avec nous. »*

Sur la place Nationale pas de meetings animés et colorés comme la semaine dernière, mais un petit marché forain, qui n'est singulier que par la théorie de combinaisons bleues qui déambulent sous le soleil avant l'entrée de l'équipe B.

L'absence de réunions de masse aux portes de l'entreprise ne signifie pas le ralentissement des actions, expliquent plusieurs ouvriers. Elles ont changé de registre : lundi, le collectif des grévistes du 77 (secteur de l'entretien et du dépannage), *« attaché à l'unité des travailleurs et des syndicats »*, a repris la revendication des *« 300 francs pour tous, un seul taux, le maxi »*. Ces revendications d'ouvriers professionnels, pour la plupart français, s'inscrivent dans une appréciation globale de la situation : *« Nous sommes dans une position favorable... »* Ce sentiment semble partagé par les ouvriers qui sont rentrés après un week-end lourd des menaces de lock-out : *« La Régie n'a plus de stocks, les autres usines seront derrière nous si la direction touche à Billancourt. »*

Sous l'égide de la C.G.T. les O.S. de la soudure, immigrés, ont suivi l'exemple du 77 : dans un tract distinct, *« ceux du 38 »* exposent aussi leurs revendications *« à leurs camarades qui ne savent pas »*. Ce qu'ils demandent semble modeste : le coefficient 165 maxi pour tous et le paiement à 50 % des heures perdues (la direction propose 45 %). Ils ajoutent : *« Nous sommes les travailleurs les plus mal payés »*, *« Il y en a parmi nous qui sont depuis des années au coefficient 155 ou 160. »*

Ceux qui sont restés pour *« garder les ateliers »* pendant la grève mettent en cause les « manœuvres » de la direction : *« Ils ont voulu déménager les pièces et les outils »*, *« Les chefs sont venus travailler à notre place avec les ouvrières qui sont mariées. »*

Les grévistes restent cependant résolus à poursuivre leur action tant que la direction n'aura pas accepté *« par écrit de prendre en compte nos demandes »* lors des négociations du 19 mars.

Débrayages au Mans

La chaîne des tracteurs des usines Renault du Mans demeure paralysée, nous signale notre correspondant du Mans. On sait que, à la suite de la grève de vingt-quatre peintres au pistolet réclamant la révision de leur qualification professionnelle, cette chaîne, n'étant plus normalement approvisionnée, avait été arrêtée en fin de matinée, lundi 24 février. Jusqu'à présent, cependant, les deux cent cinquante personnes concernées sont restées à leur poste de travail. Mardi, une rencontre entre les peintres et la direction des tracteurs n'a pas abouti. Il existe actuellement un malaise général dans l'usine. C'est ainsi que mardi des débrayages ont eu lieu en manière de riposte à l'affichage par la direction d'un « rappel au règlement ».

● *Débrayages aux usines Peugeot de Sochaux.* — Depuis lundi 24 février, une partie des « caristes » de Peugeot-Sochaux procèdent à des débrayages. Le syndicat des métaux C.G.T. demande la qualification P 1 et 2 100 F sur la base de quarante heures pour cette catégorie. Mardi, en fin de matinée, un meeting, à l'appel de la C.G.T., s'est déroulé sur les parkings. La direction précise que les actions de caristes, qui se poursuivaient le 26 février, ne touchent que la carrosserie et n'entraînent pas de réduction de la production.

● *A Saint-Nazaire*, une partie du personnel des usines aéronautiques de la SNIA a occupé, mardi 25 février, pendant plusieurs heures les bureaux de la direction, retenant le directeur et plusieurs cadres supérieurs. Dans le même temps, une délégation intersyndicale était reçue à la direction générale de la SNIA à Paris. Les représentants du personnel nazairien ont demandé l'intégration dans les effectifs de l'usine de quatre-vingt-treize intérimaires, dont le licenciement avait été annoncé pour le 28 février, et le réemploi des jeunes revenant du service militaire. La direction s'est engagée à étudier les revendications des syndicats et, dans l'immédiat, a reporté au 15 mars la résiliation des contrats des intérimaires. — *(Corresp.)*

CONJONCTURE

A cause des difficultés graves de trésorerie

LES INDUSTRIELS LIMITENT LEURS INVESTISSEMENTS

Les entreprises industrielles ont de graves difficultés de trésorerie, indique l'Institut national de la statistique (INSEE), qui vient de publier les résultats d'une enquête menée sur le sujet en décembre 1974. Ces difficultés, qui n'ont jamais été aussi graves depuis 1967, sont surtout ressenties par les firmes de taille importante. Quelle en est la cause principale ? Baisse de la demande surtout, mais aussi allongement des délais de paiement de la clientèle. Face à l'aggravation de leurs difficultés de trésorerie, les entreprises ont cherché le secours du crédit bancaire. Mais seules 60 % d'entre elles ont pu obtenir entièrement satisfaction à cause de la politique restrictive menée dans ce domaine par les pouvoirs publics.

Les entreprises ont donc retardé certaines dépenses : 46 % d'entre elles (le pourcentage le plus élevé enregistré depuis 1967) ont différé les commandes. Pour l'avenir, les chefs d'entreprise ont indiqué à l'INSEE qu'ils envisageaient de ralentir leurs activités et de réduire leurs effectifs, ainsi que de limiter leurs commandes d'investissements.

EMPLOI

● *La situation de l'imprimerie Oberthur, à Rennes,* qui emploie mille trois cents ouvriers, a été de nouveau examinée le 25 février, par le tribunal de commerce. Les curateurs, Me Debroise et M. Challe, ont fait état des démarches faites depuis le 4 février pour assurer le redressement de l'entreprise (*le Monde* du 21 février). L'apurement du passif nécessiterait un prêt de l'État de 15 millions de francs remboursable en treize ans avec un différé de cinq ans, ainsi qu'un « crédit de campagne » de 10 millions. La DATAR a confirmé qu'une solution industrielle serait présentée le 3 mars. Le jugement du tribunal de commerce sera rendu le 4 mars. — *(Corresp.)*

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

La nouvelle composition des chambres de métiers

LES « TRADITIONNELS » CONSERVENT LES DEUX TIERS DES SIÈGES MAIS L'AVANCE DU CID-UNATI SE PRÉCISE

Les résultats définitifs des élections aux chambres de métiers sont maintenant connus : le CID-UNATI accuse désormais 1 156 sièges (29,8 %) et les « traditionnels », regroupés sur les listes de l'Union professionnelle artisanale, conservent 2 707 sièges (soit 69,7 %) de l'ensemble. En 1971, les traditionnels occupaient 80,2 % des sièges et le CID-UNATI 18,7 %. Les traditionnels ont donc perdu 11,3 % de leurs sièges au profit du CID-UNATI.

La progression du CID-UNATI est cependant limitée par le fait que les 951 sièges du collège syndical restent le fief des listes « traditionnelles », puisque l'organisation fondée par M. Nicoud, faute de l'ancienneté syndicale nécessaire, n'a pu y présenter de candidats. Dans le collège des chefs d'entreprise, le CID-UNATI occupe désormais 46,7 % des sièges, contre 29 % en 1971.

La participation des électeurs a atteint 41,4 %, contre 35,1 % en 1971.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

LA RÉUNION DE VIENNE

L'OPEP serait amenée à coordonner la réduction des productions si la baisse de la consommation du pétrole se poursuivait

Vienne. — Commencée à Vienne mardi 25 février à 10 h. 30, la réunion extraordinaire des ministres du pétrole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est poursuivie ce mercredi. L'OPEP met les bouchées doubles : les ministres se réunissent d'un côté, leurs assistants et divers experts de l'autre. Les premiers préparent pour leurs chefs d'État un projet de déclaration qui devra être entériné par le « sommet » d'Alger. Les seconds essaient de trouver une solution au problème de l'inflation, de la chute du dollar et de la tendance à la baisse des prix du pétrole en valeur nominale comme en valeur réelle.

De notre envoyé spécial

Du projet de déclaration on ne saura pas grand-chose à Vienne, la primeur étant réservée aux chefs d'État. Mais on peut s'attendre qu'il reprenne les thèses bien connues de l'OPEP : la hausse des prix du pétrole n'est pas la cause de l'inflation mais plutôt son effet ; on ne peut pas non plus accuser l'OPEP d'être responsable de la récession qui sévit actuellement dans les pays industrialisés ; enfin, l'OPEP est prête à dialoguer avec les pays consommateurs de pétrole, à condition que l'on parle aussi des autres matières premières, du système monétaire international, du coût des transferts de technologie et des problèmes de développement du tiers-monde. En d'autres termes, l'OPEP veut jeter les bases d'un nouvel ordre économique international.

Toutefois, la rédaction du projet de déclaration paraît présenter quelque difficulté, dans la mesure où la notion d'ordre économique international recouvre des réalités différentes selon les pays. Pour l'Algérie, par exemple, il s'agit de répartir autrement les richesses mondiales. La vision de l'Iran est sans doute moins messianique : le chah veut devenir membre du groupe des quelques puissants qui dirigent le monde. Et pour l'Arabie saoudite, cet autre géant de l'OPEP, quelle signification peut avoir un tel concept ?

A la recherche d'une formule d'indexation

Sur les problèmes technico-économiques les discussions sont tout aussi laborieuses. L'OPEP est toujours à la recherche d'une formule d'indexation pour protéger ses revenus de l'érosion monétaire. Elle cherche aussi une nouvelle unité de compte pour ne plus être victime des caprices du dollar. *Certains pensent, comme* nous l'avons dit hier, aux droits de tirage spéciaux (D.T.S.), mais cela pose évidemment des problèmes fort complexes. Et qui, d'ailleurs, sur le marché pétrolier a déjà vu, de ses yeux vu, des D.T.S. ? Les ministres n'avaient pas abordé mardi ces questions, les réservant à leurs experts. Mercredi ou jeudi ils pourront s'y atteler.

Cependant l'une des questions les plus brûlantes et les plus difficiles est sans aucun doute de savoir si l'OPEP doit coordonner les réductions de production et de vente du pétrole brut pour contrer la baisse des prix que l'on observe sur le marché.

Comme nous interrogions sur ce point M. Abdesselam, le ministre algérien de l'industrie nous a répondu : « *L'Algérie a toujours été en faveur d'une telle coordination.* » D'autres pays, tel l'Iran, y sont eux aussi favorables.

Mais on peut être à peu près sûr que même si une telle coordination était décidée cette fois-ci à Vienne elle ne serait pas rendue publique. Ne serait-ce pas revenir en effet d'un seul coup à la période de l'embargo sur le pétrole arabe consécutif à la guerre israélo-arabe, et qui était, *rappelons-le, une réduction* elle aussi coordonnée et progressive de la production pétrolière des pays arabes ? Ne serait-ce pas donner argument à M. Kissinger pour qu'il brandisse ses foudres de guerre ? L'OPEP ne prendra pas un tel risque, surtout à un moment où elle prétend dialoguer avec le reste du monde — sans compter qu'une telle coordination des programmes nationaux de réduction de production pétrolière ne pourrait qu'aggraver les clivages entre les pays membres qui ont besoin de vendre leur pétrole pour équilibrer leur balance des paiements, et les autres qui ne savent que faire de leurs revenus.

Pour le moment, chaque pays réduit souverainement son programme de production et continuera sans doute à le faire pour que le marché retrouve son équilibre, aux prix actuels.

Mardi soir M. Amouzegar nous a donné sur ce point des précisions fort précieuses. « *Nous, Iraniens,* nous a dit le ministre, *sommes d'accord pour coordonner les réduction de production. Mais pour le moment ce n'est pas nécessaire. La consommation des pays industrialisés est encore d'environ 27 millions de barils par jour (soit environ 1 350 millions de tonnes en rythme annuel). Ce n'est que si cette consommation diminuait jusqu'à 22 ou 23 millions de barils par jour que le problème de la cooordination des réductions de production des pays de l'OPEP serait posé. Nous n'en sommes pas là...* »

Qu'est-ce que cela signifie ? Tout simplement ceci : si les pays industrialisés parvenaient à réduire leur consommation de pétrole durablement de 4 à 5 millions de barils par jour par rapport au niveau actuel, alors l'OPEP serait obligée cette fois de coordonner les réductions de production des différents pays membres parce qu'alors ces réductions commenceraient à correspondre à de véritables sacrifices pour ces pays. Et comment répartirait-on ces sacrifices ? Faudra-t-il en préserver les pays qui ont le plus de besoins financiers ? Mais qui sera juge de ces besoins ? La plupart des pays membres de l'OPEP, pour ne pas dire tous, sont déjà habitués au niveau des revenus qu'ils ont touchés ces derniers mois, selon un effet de clapet bien connu. Et toute diminution de production, à niveau de prix constant évidemment puisque c'est cela le but de l'opération, correspondra à un véritable « sacrifice ».

22 à 23 millions de tonnes... Le ministre iranien n'a-t-il pas là donné le chiffre stratégique que cherche ou qu'a peut-être déjà trouvé M. Kissinger ? En dessous de ce chiffre l'OPEP commencerait à connaître de graves difficultés.

Mais ce chiffre peut-il être atteint ? Celui de 27 millions de barils par jour n'a été réalisé que grâce à un hiver d'une insolente clémence, à l'élimination de gaspillages qui, par définition, ne peuvent être éliminés qu'une fois et au déclin de l'activité économique le plus fort et le plus général qu'a connu le monde industrialisé depuis la seconde guerre mondiale...

PHILIPPE SIMONNOT.

M. FORD EST DÉCIDÉ A FIXER UN PRIX-PLANCHER POUR LE PÉTROLE IMPORTÉ

Le président Ford a décidé de fixer un prix-plancher pour le pétrole importé ou produit aux Etats-Unis, afin de protéger la production américaine et le développement des sources d'énergie de remplacement, a indiqué mardi 25 février M. Nessen, porte-parole de la Maison Blanche.

Cette mise au point met un terme, provisoirement du moins, à la controverse qui opposait le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, au secrétaire au Trésor, M. William Simon, *qui avait fait savoir qu'il était opposé* à l'imposition d'un prix minimal aux Etats-Unis.

Cependant, la Maison Blanche n'a pas encore fixé son choix sur les mécanismes qui permettraient d'assurer un prix minimal pour le pétrole vendu aux Etats-Unis, et que les experts chiffrent entre 7 et 9 dollars le baril.

M. Nessen a expliqué que le président Ford avait le choix entre l'imposition d'un prix-plancher sur les importations, la taxation progressive et le contingentement des importations.

Le gouvernement britannique limite à 45 % l'imposition des bénéfices pétroliers en mer du Nord

Afin d'encourager la prospection et la production pétrolière en mer du Nord, le gouvernement britannique a décidé de limiter à 45 % l'imposition des bénéfices que l'exploitation des gisements de pétrole de la mer du Nord procurerait aux compagnies. Ce taux, révélé mardi aux Communes par M. Edmund Dell, trésorier payeur général, est bien inférieur aux estimations qui circulaient l'an dernier, et qui le portaient jusqu'à 80 %.

En outre, une série de dispositions importantes sont prévues pour alléger la charge de cet impôt spécial. Un abattement à la base exonérera le premier million de tonnes produit annuellement par gisement, afin de favoriser les petites exploitations. De plus, les compagnies pourront amortir au préalable 175 % de leurs investissements initiaux. Enfin, pour parer au danger d'une forte rechute du prix du pétrole dans l'avenir, l'impôt pétrolier cessera d'être appliqué pour tout gisement dont la rentabilité brute (avant impôt ordinaire sur les sociétés) deviendrait inférieure à 30 % du montant de l'investissement.

Les premières réactions émanant des compagnies sont favorables et dénotent un réel soulagement. Pour le groupe Royal Dutch-Shell, « *les projets semblent équitables et répondent aux données techniques du problème plutôt qu'à des considérations idéologiques* ». Même son de cloche chez les compagnies américaines, notamment Continental Oil (CONOCO), l'une des plus virulentes jusqu'à présent. Manifestement le gouvernement travailliste a voulu tenir compte des aléas de la recherche et de l'exploitation du pétrole en mer du Nord et ne pas effrayer les sociétés concessionnaires, notamment étrangères, qui menaçaient de se retirer.

M. Boumediène : la politique du bâton est dépassée

« Les pays qui ont recours à la menace pour essayer de faire baisser le prix du pétrole doivent réaliser que la politique « du bâton » est dépassée », a déclaré le président Boumediène dans un discours prononcé lundi à l'occasion du quatrième anniversaire de la nationalisation de l'industrie pétrolière algérienne.

« Nous souhaitons que la menace d'occuper les puits de pétrole ne soit qu'une fausse rumeur et ne repose sur aucune vérité, car nous savons que le pétrole est une matière inflammable et que, de ce fait, il est impossible qu'une agression soit perpétrée contre un pays arabe sans que tous les autres pays s'en mêlent », a ajouté M. Boumediène.

De son côté, l'agence Algérie Presse Service appelle les pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP, à riposter à « *l'énorme coup de bluff* » du Dr Henry Kissinger tendant à les « *mettre à genoux* » à quelques semaines de la conférence internationale proposée par la France.

« Pas un baril de plus »

L'A.P.S. demande à cet effet aux pays membres de l'OPEP de réduire leur production de pétrole « *dans des proportions telles qu'il n'y ait pas un baril en plus* », ce qui permettra aux producteurs de « *garder le niveau de leurs revenus, même si celui de leurs fournitures baisse* ».

L'agence préconise par ailleurs, pour faire face à « *la dictature* » du dollar — utilisée selon elle comme une « *arme offensive par les Américains* » — le remplacement de la monnaie américaine par une autre monnaie de compte pour le pétrole, par exemple les droits de tirage spéciaux (D.T.S.).

L'agence algérienne conclut en affirmant que « *les producteurs de pétrole et des autres matières premières ne s'assoiront pas à une table de négociations sous la menace des « marines » ni celle du dollar. La situation économique mondiale actuelle n'est pas une partie de poker où seuls les riches et les bluffeurs ont des chances de gagner...* » — (*Reuter, A.F.P.*)

AGRICULTURE

M. PAUL GLOTIN, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS DES GRANDS VINS DE BORDEAUX.

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Une assemblée générale de la fédération des syndicats des grands vins de Bordeaux à appellation contrôlée s'est tenue le 24 février. Président de cet organisme depuis 1964, M. Jean Capdemourlin s'est retiré, et le vote à bulletin secret a désigné M. Paul Glotin comme son successeur.

[Agé de quarante et un ans, M. Paul Glotin est administrateur et directeur général de la société Marie Brizard et Roger. Il est également président du syndicat viticole des Graves de Vaires.]

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 3/4	6 3/4	6 1/4	7 1/4	2 1/2	3 1/2
1 mois	6 1/8	6 5/8	5 3/4	6 1/4	1	1 1/2
3 mois	7 3/8	7 7/8	6 1/8	6 5/8	4 1/4	4 3/4
6 mois	7 5/8	8 1/8	6	6 1/2	5 1/4	5 3/4

A L'ÉTRANGER

Un accord de coopération économique d'une valeur de 3 milliards de dollars est signé entre l'U.R.S.S. et l'Iran

De notre correspondant

Moscou. — M. Ansari, le ministre iranien de l'économie et des finances, a signé mardi 25 février à Moscou un important protocole concernant la coopération industrielle entre l'Union soviétique et l'Iran. Ce texte prévoit plusieurs grands projets qui devront chacun faire l'objet d'un contrat spécifique. L'agence Tass n'a fourni aucune précision sur ces projets, mais on affirme de source iranienne que la valeur des réalisations qu'envisagent de mener à bien Moscou et Téhéran serait de l'ordre de 3 milliards de dollars.

La liste des projets industriels mentionnés dans le protocole comprendrait notamment la construction en U.R.S.S. d'un important complexe pour la production de pâte à papier, dont l'implantation géographique n'aurait pas encore été décidée. On affirme de source iranienne que Téhéran est prêt à mettre à la disposition de l'U.R.S.S. les crédits nécessaires *à la construction de ce complexe.* L'Union soviétique rembourserait l'Iran par des livraisons de la production de l'usine. Si ce projet fait l'objet d'un accord final, ce sera la première fois à notre connaissance que l'Iran fera bénéficier l'U.R.S.S. de crédits de ce genre. Le volume des crédits envisagés n'a pas été révélé.

Le protocole prévoit d'autre part une série de projets devant être réalisés par l'U.R.S.S. en Iran. Parmi ces projets signalons :

— L'aciérie d'Ispahan : déjà l'U.R.S.S. travaille à porter à 4 millions de tonnes la capacité de production qui atteint actuellement 600 000 tonnes. Le but du nouveau projet serait de l'accroître jusqu'à 8 millions de tonnes. Le coût de cette nouvelle tranche de travaux est évalué à 1,8 milliard de dollars ;

— La construction de plusieurs centrales électriques pour un coût évalué à 450 millions de dollars ;

— La construction de silos à grain pour une somme de 70 millions de dollars ;

— L'augmentation de la capacité de production d'une usine spécialisée dans l'équipement lourd et qui est située à Arak.

M. Ansari a également annoncé que l'U.R.S.S. et l'Iran étaient en train de mettre la dernière main à un nouvel accord commercial pour la période 1976-1980. On pense que ce nouvel accord prévoira des échanges considérablement supérieurs à ceux réalisés pendant l'accord de cinq ans qui vient à expiration à la fin de cette année.

JACQUES AMALRIC

LA VIE ÉCONOMIQUE

PRIX

Une nouvelle convention va être signée par les restaurateurs parisiens

INDIQUE M. FOURCADE

Le fuel et l'essence pourraient baisser le 1er avril

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a annoncé, lors du déjeuner que lui offrait, mardi 25 février, l'Association des journalistes de la consommation, la signature d'une nouvelle « convention » entre les restaurateurs et les pouvoirs publics. Il a d'autre part abordé, outre les problèmes du prix de la viande et de la complexité des circuits de distribution, ceux de la baisse des prix du fuel et de l'essence, de l'octroi de prêts bancaires aux titulaires d'un compte d'épargne logement, et l'achat par Air France de l'avion Mercure. (Voir page 29.)

● *Une nouvelle convention* va être, ces jours-ci, passée avec les restaurateurs parisiens, dont les prix étaient bloqués depuis le 28 décembre. Assise sur les relevés opérés par la direction de la concurrence et des prix depuis cette date, cette convention distingue trois catégories de restaurants :

Ceux qui offrent, pour un prix modique, un repas d'un bon rapport qualité-prix : ils pourront augmenter leurs prix de 11,50 F à 14 F ; ceux qui, à côté d'une carte plus riche, annoncent des menus raisonnables et respectent leurs engagements : ils pourront « actualiser » leurs prix d'environ 10 % ; enfin, les restaurants qui s'en tiennent à la carte devront proposer, en tête de cette carte, un certain nombre de *« plats conseillés »* à des prix étudiés.

● *Les circuits de distribution.* — Trois études, sur la viande de bœuf, les fruits et légumes et les œufs, seront remises le 15 mars à M. Fourcade et rendues publiques. Le ministre de l'économie et des finances ne désespère pas d'obtenir le « marquage » des carcasses de bœuf, de l'abattage jusqu'à la boutique du boucher, ce qui empêcherait le transfert d'une catégorie à l'autre.

● *L'essence et le fuel.* — Les prix des produits pétroliers à la consommation sont alignés sur les prix relevés en douane. Si les études actuellement en cours révèlent à fin février une persistance de la baisse du pétrole brut, et si la baisse du dollar se poursuit, *« nous pourrons baisser les prix à la consommation le 1er avril »*, a déclaré M. Fourcade. *« Les pays arabes producteurs de pétrole étaient persuadés que les pays industrialisés ne pouvaient pas réduire leur consommation d'énergie. Cela a pourtant été le cas et les stocks s'accumulent, amenant une baisse des prix, accrue encore par le recul du dollar. »*

● *Les prêts aux titulaires de comptes d'épargne logement.* — *« J'ai donné des instructions précises à toutes les banques pour qu'elles honorent leurs engagements : elles ont l'obligation de consentir aux ayant-droit les prêts normaux prévus par l'épargne-logement,* a déclaré M. Fourcade. *Cela n'est pas le champ de l'encadrement du crédit. Pour les prêts complémentaires, j'ai engagé les banques à faire tout ce qu'elles pourront, dans la mesure bien sûr où elles obtiendront des garanties financières (hypothécaires notamment). »*

● *Place des organisations de consommateurs.* — *« Il faut améliorer leur représentation au sein du Conseil économique et social et créer une section « consommation »*, a dit M. Fourcade. *En revanche, s'il est logique que les organisations de consommateurs participent ultérieurement à l'élaboration des détails du Plan, celui-ci doit rester l'émanation des choix décidés par le gouvernement et le Parlement. On a trop tendance à oublier que les représentants des citoyens sont au Parlement. »*

— BILLET —

LA POULE AU POT

Le président de la République et son ministre de l'économie et des finances ont pu apprécier, le même jour, les mérites respectifs de deux sortes de cuisines françaises : celle qui n'a pas de prix, étant un art, et le « menu conventionné », dont le Français moyen doit se contenter quotidiennement. M. Giscard d'Estaing a donc pu déguster à domicile l'escalope de saumon à l'oseille de Pierre Troisgros, tandis que M. Fourcade attaquait, d'une fourchette démocratique, dans un vrai bistrot parisien (le Provençal, rue de l'Arbre-Sec), ce plat de roi qui est la poule au pot.

Accompagnée d'une assiette de crudités de saison (sans tomates, qui sont chères parce qu'importées), et d'un clafoutis, il en a coûté 12,50 F (vin, café et service compris), à l'Association des journalistes de la consommation. Et c'était simple, mais fort bon.

A la bonne franquette, le ministre convint que le consommateur est assez désarmé pour lutter contre l'inflation : « En matière de prix, ce qui manque le plus pour faire un bon diagnostic, c'est le temps. » *Mais il regrette que ce même consommateur manque de fermeté en face des oukases d'un commerçant ou d'un restaurateur :* « Les Français doivent boycotter les professionnels qui refusent de respecter la loi. Lorsqu'un restaurateur vous annonce qu'il n'y a plus de menu conventionné, ou qu'il n'en sert pas à cette heure-là, il faut tout simplement s'en aller ailleurs. »

Les « prix coûtants » des grandes surfaces ? Il est contre. « Une marge de 0 %, pour un commerçant, ce n'est pas possible. Alors, dans ce cas, quelqu'un est forcément couillonné quelque part. »

Un souci réel : éviter l'augmentation des prix pour des gadgets injustifiés : « Quand la « série noire » devient « série supernoire », ce sont toujours les mêmes romans policiers. »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICOMI EUROBAIL

DIVIDENDE : 8,40 F par action contre 7,72 F

Réuni le 18 février, le conseil a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1974 qui se présentent de la manière suivante :

— Le volume H.T. des engagements avant amortissements s'élève à 110 135 000 F contre 59 700 000 F à la fin de 1973 (+ 84,5 %).

— Les recettes totales de l'exercice ont atteint H.T. : 11 894 468 F contre H.T. : 4 420 440 F en 1973 (+ 269 %).

— Après déduction des frais généraux, des frais financiers et des dotations aux amortissements et provisions, le résultat net est de 8 149 970,85 F contre 3 541 099,08 F (+ 230 %).

Ce résultat permettra au conseil de proposer à l'assemblée générale, qui se réunira le 11 avril 1975, la distribution d'un dividende de 8,40 F par action ancienne, contre 7,72 F en 1973, et de 7 F pour les actions provenant de la dernière augmentation de capital ; jouissance : le 1er mars 1974.

ARTHUR D. LITTLE

Résultats consolidés d'Arthur D. Little Inc.

(en millions de dollars)

	1974	1973
Chiffre d'affaires ..	69,368	57,479
Résultats nets après impôts	2,714	1,893

soit une progression par rapport à l'année précédente de :
+ 20 % pour le chiffre d'affaires
+ 43 % pour les résultats nets.

FERODO

Dans une récente lettre aux actionnaires, le président R. Gourdon signale notamment que le chiffre d'affaires 1974 atteint le montant de 1 097 500 000 F, en augmentation de 13 % par rapport à 1973, malgré une baisse sensible au quatrième trimestre. Ce résultat a été obtenu grâce au développement des activités « hors automobile », qui représentent près de 24 % du chiffre d'affaires, au lieu de 20 % l'année précédente. Il faut aussi constater la forte progression des ventes à l'exportation.

Les résultats prévisibles permettront de proposer à l'assemblée du 28 mai prochain le maintien des dividendes de l'exercice précédent.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE POMPEY

M. Henri Casettes de Saint-Léger, ayant atteint la limite d'âge fixée par les statuts, a cessé ses fonctions de directeur général tout en continuant à faire partie du comité de direction de la Compagnie.

Au cours de sa séance du 21 février, le conseil l'a remercié pour les services rendus, et sur proposition du président Raymond Winocour, a nommé directeur général M. Pierre Baudry, administrateur de la Compagnie et des Forges de Strasbourg.

M. Pierre Baudry, ingénieur E.C.P., appartient depuis 1964 au groupe Pompey. Il est président-directeur général de la société Bar-Lorforge et de la société des usines Gerlach.

Par ailleurs, le conseil a décidé de présenter à la prochaine assemblée générale ordinaire la candidature de M. Philippe Burnel au poste d'administrateur.

M. Philippe Burnel est président de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux et vice-président du Conseil national du patronat français.

C.M. INDUSTRIES

(anciennement CLIN-MIDY)

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire du groupe a atteint, pour 1974, 870,6 millions de francs contre 742 millions de francs pour 1973. Cette progression, qui ressort à 17,3 %, comprend les ventes réalisées par les sociétés consolidées pour la première fois en 1974.

A structure comparable, la progression aurait été de 12,6 %.

SOCIÉTÉ NANCÉIENNE ET VARIN-BERNIER

Au cours de sa séance du 20 février 1975, le conseil d'administration, sous la présidence de M. Jean Roquerbe, a arrêté les comptes de l'exercice 1974, qui font apparaître un bénéfice net de 11 085 705,83 francs contre 9 003 322,82 francs en 1973.

Le conseil proposera, à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 24 avril prochain, l'affectation de 863 330 francs à la réserve légale, qui se trouvera ainsi portée à son plein, et de 2 900 000 francs à la réserve statutaire.

Il proposera également la distribution d'un dividende unitaire maintenu à 12 francs, assorti d'un avoir fiscal de 6 francs (impôt déjà payé au Trésor), qui s'applique à un capital porté de 51 800 000 francs à 60 433 300 francs en cours d'exercice par distribution d'actions gratuites.

GARANTIE FINANCIÈRE

(Loi du 2 janvier 1970 décret du 20 juillet 1972.)

La banque Hervet, succursale Malesherbes, 78, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, informe le public qu'il a été mis fin, d'un commun accord, avec la société anonyme Société de gestion patrimoniale, dont le siège social est à Saint-Denis (93200), 6, rue de la Boulangerie, à la garantie financière accordée à cette dernière depuis le 21 novembre 1973, concernant ses activités de gestion immobilière, celle-ci cessant son activité de gestion.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la banque Hervet cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (art. 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par la banque Hervet à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 FÉVRIER

Marché lourd

La tendance s'est notablement alourdie ce mardi à la Bourse de Paris, mais avec un volume d'affaires toujours peu étoffé.

Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli s'est poursuivi durant toute la séance et, en clôture, toutes les valeurs inscrites à la cote ou presque étaient en baisse. Au surplus, une cinquantaine d'entre elles accusaient des pertes atteignant et dépassant même parfois 2 %. Le matériel électrique, le secteur bancaire, les grandes surfaces, le bâtiment, les magasins, la construction mécanique et les pétroles ont été particulièrement affectés.

Le recul prononcé de Wall Street, la nouvelle et sensible chute du dollar, le refus répété de M. Fourcade de prendre des mesures globales de relance : autant de facteurs qui expliquent l'accès de faiblesse du marché. L'on notera, toutefois, qu'il a résulté bien davantage de la réticence des opérateurs à s'engager que d'une pression excessive des ventes. Selon les professionnels, la nouvelle détente du loyer de l'argent au jour le jour a évité que ne s'enclenche un véritable processus de baisse. En l'absence des investisseurs étrangers dont on espère toujours le retour, les opérateurs français préfèrent donc se cantonner dans une prudente expectative plutôt que prendre des initiatives qu'ils pourraient ultérieurement regretter.

Malgré la baisse du dollar, l'or s'est bien tenu. Le kilo en barre a perdu 56 F. à 25 269 F, mais le lingot en a gagné 25 à 25 425 F. Stabilité des pièces. Le napoléon s'est traité pour sa part à 272,50 F (+ 0,40 F). Le volume des transactions, quoique toujours faible, a augmenté : 11,33 millions de francs contre 9,47 millions.

Aux valeurs étrangères, fermeté des mines d'or. Recul des américaines.

LONDRES

Nouvelle avance

Dans l'espoir que le gouvernement se montre aussi conciliant envers les entreprises industrielles que vis-à-vis des *compagnies pétrolières*, le marché poursuit son avance. Aux industrielles, progrès des vedettes. Hausse des banques, des pétroles et des Fonds d'État. Fléchissement des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 184 25 contre 185

VALEURS	CLOTURE 26 2	COURS 26 2
War Loan 3 1/2 %	25 ...	25 1 16
Beechams	190	191 1 2
British Petroleum	393	397 1 2
Shell	228	228 ...
Vickers	120	119 3 4
Imperial Chemical	205	208
Courtaulds	90	91 3 4
De Beers	272	271 1 2
* Western Holdings	36	35 5 8
Rio Tinto Zinc Corp	160	157
* West Driefontein	49 1 2	48 5 8

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	9 1/2 %
Moyen terme	....	9 7/16 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	24 févr.	25 févr.
Valeurs françaises	117,9	115,9
Valeurs étrangères	123,6	122,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,2	67,9

NOUVELLES DES SOCIETES

CARBONISATION ENTREPRISE ET CERAMIQUE. — La suppression du *dividende* est confirmée et un complément de provisions de l'ordre de 14 millions de francs conduira à une perte de 12 millions de francs pour l'exercice 1974. Les provisions *sont destinées à couvrir la totalité* des déficits possibles ou des risques éventuels sur les affaires qui ne sont pas encore réglées.

AKZO. — Les profits du groupe chimique hollandais ont augmenté de 29 % à 375 millions de florins pour l'exercice 1974. Cette augmentation est due à des profits sur stocks, les résultats d'exploitation étant en légère diminution. Dividende total : 4 florins contre 3,80 florins.

NEW YORK

La baisse s'accélère

La baisse des cours s'est notablement accentuée mardi à Wall Street, gagnant la majorité des valeurs inscrites à la cote. Le mouvement n'a connu aucune interruption, si bien qu'en clôture l'indice des industrielles accusait une perte de 17,76 points à 719,18, la plus forte enregistrée depuis le 18 novembre 1974 (— 22,69 points).

Le volume des transactions a augmenté : 20,91 millions de titres ont changé de mains contre 19,15 millions la veille.

Les professionnels attribuent ce nouvel et brusque accès de lourdeur à la poursuite des ventes bénéficiaires occasionnées par cinq semaines de hausse presque ininterrompue. Mais ils incriminent aussi les mauvais résultats des entreprises au cours du quatrième trimestre de 1974 et les nombreuses réductions ou passations de dividendes.

Tous les compartiments ont baissé, notamment les automobiles, les produits chimiques, les ordinateurs et les produits pharmaceutiques.

Sur 1 790 valeurs traitées, 1 298 se sont *repliées*, 203 seulement ont monté et 389 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 157,41 (— 3,73) ; services publics, 79,36 (— 1,47).

Indices Standard and Poor's : cinq cents valeurs, 79,53 (— 1,91) ; industrielles, 88,75 (— 2,16) ; rails, 37,59 (— 0,50) ; services publics, 79,36 (— 1,47).

VALEURS	COURS 24/2	COURS 25/2
Alcoa	38 1 2	38 1/4
A.T.T.	50 ...	49 7 8
Boeing	18	17 7 8
Chase Manhattan Bank	32 3 4	31 3 4
Du Pont de Nemours	101 ...	98 7 8
Eastman Kodak	86 1 8	84 ...
Exxon	76 1 4	75 3 4
Ford	34 1 8	32 7 8
General Electric	43 7 8	42 1 4
General Foods	23 3 4	23 1 4
General Motors	38 5 8	37 1 4
Goodyear	15 3 4	15 1 2
I.B.M.	212	207 1 2
I.T.T.	16 7 8	17 7 8
Kennecott	33 1 4	32
Mobil Oil	41 3 8	41
Pfizer	35 ...	32 7 8
Schlumberger	101 1 4	100 1 2
Texaco	26 1 4	25 1 8
U.A.L. Inc.	18	17 7 8
Union Carbide	48 1 2	47 1 2
U.S. Steel	49 1 4	48 7 8
Westinghouse	12 1 8	11 1 2
Xerox	78 5 8	73 1 4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/2	26 2
1 dollar (en yens)	285 40	285 60

BOURSE DE PARIS — 25 FÉVRIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]														

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
165	C.F. Fr.-Can.	373	382	360	378
15	De Beers (S)	16 80	16 30	15 45	16 20
235	Dome Mines	232	233	233 60	233
425	DuPont Nem.	436	429	428	421
355	East. Kodak	367	354	359	354
77	East Rand	77 50	80 50	81 90	79 50
230	Ericsson	241	239 90	239	237
320	Exxon Corp.	333	326	326	320
152	Ford Motor	151	142 50	144	146 30
165	Free State	165 50	167 80	169 50	167 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
32	Sony	36 40	36 50	36 ..	36 45
13	Tanganyika	14 60	14 60	14 60	14 35
182	Unilever	183	179 50	179 60	179 50
27	Union Corp.	27 90	29 10	29 25	29 20
168	U. Min. 1/10	170	166 10	169 90	169 90
285	West Drief	286	290 10	290 10	292
126	West Deep	129 80	133	134 20	131 30
210	West Hold.	205 80	213	217	212
4	Zambia Cop.	3 55	4	4	4

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 235	4 196	4 175
Canada ($ can. 1)	4 238	4 215	4 175
Allemagne (100 DM)	184 500	183 200	181 50
Belgique (100 fr.)	12 320	12 293	11 95
Danemark (100 krd.)	77 570	77 820	76 50
Espagne (100 pes.)	7 568	7 517	7 31
Grande-Bretagne (£ 1)	10 217	10 210	10 20
Italie (100 lires)	0 665	0 665	0 66
Norvège (100 krn.)	85 400	85 570	84 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 200	178 300	176 50
Portugal (100 esc.)	17 630	17 580	17 25
Suède (100 krs.)	108 000	108 020	106 50
Suisse (100 fr.)	173 950	174 580	172 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/2
Or fin (kilo en barre)	25325	25475
Or fin (kilo en lingot)	25400	25425
Pièce française (20 fr.)	272 10	272 50
Pièce française (10 fr.)	188 10	189 90
Pièce suisse (20 fr.)	263 90	264 40
Union latine (20 fr.)	241 80	242 20
Souverain	246 20	246 90
Pièce de 20 dollars	1140	1140 .
Pièce de 10 dollars	580 .	580
Pièce de 5 dollars	438 .	439 90
Pièce de 50 pesos	1019 50	1019 80
Pièce de 10 florins	230 ..	230 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 février 1975 a été tiré à 569 159 exemplaires.

La réunion du conseil des ministres à Évry

Quelques centaines de manifestants protestent contre la progression du chômage

Le président de la République est arrivé à Evry mercredi matin, quelques minutes avant l'ouverture du conseil des ministres qui se tient dans cette ville nouvelle de l'Essonne. Venu de Paris par la route, le chef de l'Etat n'a pas visité le chef-lieu du département. Tout au plus a-t-il aperçu les grues, les bâtiments en construction, les bulldozers et les engins divers qui ne donnent évidement pas de ce site son image définitive. Seul M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, s'était rendu avant l'ouverture du conseil sur le chantier de la cour d'appel. Les responsables judiciaires du département n'ayant pas été prévenus, ceux-ci ont dû se précipiter pour pouvoir accueillir leur ministre.

M. René Haby, ministre de l'éducation, a effectué une brève visite des chantiers scolaires de la ville nouvelle.

A l'issue du conseil des ministres, le chef de l'Etat devait regagner directement Paris, tandis que M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, et M. Galley, ministre de l'équipement, devaient prendre une collation chez un habitant d'Evry, M. Gaillard, qui, paraît-il, doit parcourir chaque jour 65 kilomètres pour se rendre à son lieu de travail parisien.

Tandis qu'arrivaient les ministres, plusieurs centaines de manifestants se groupaient devant les grilles de la préfecture, à l'appel des formations de gauche et de plusieurs organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T. et FEN). Conduits par plusieurs maires du département de l'Essonne, ces manifestants protestaient contre les menaces qui pèsent sur l'emploi et contre l'insuffisance de certains équipements, et scandaient des slogans tels que *« Giscard, y en a marre ! »*, et *« D'Ornano, du boulot ! »* Les élus communistes, notamment MM. Roger Combrisson et Pierre Juquin, députés, étaient seuls admis avec une délégation de responsables syndicaux à l'intérieur de la préfecture. Ils avaient l'intention de remettre au chef de l'Etat et aux membres du gouvernement une *« lettre ouverte »*, dans laquelle ils écrivent notamment :

« En décembre 1974, le nombre de chômeurs a atteint onze mille, soit 59 % de plus qu'en décembre 1973. Le chômage partiel s'étend (...). Les charges financières pesant sur la population d'Evry ne cessent de s'alourdir : 49 % d'augmentation des impôts en 1974, au moins 30 % en 1975. Le transfert des charges de l'Etat sur les communes et le département a atteint un degré sans précédent. »

De leur côté, les élus départementaux appartenant à la majorité exprimaient en privé leur déception de voir les crédits accordés au reste du département, et notamment aux villes anciennes, atteindre des niveaux nettement insuffisants en raison de la priorité accordée à la ville nouvelle d'Evry. Tous avaient demandé des audiences à des membres du gouvernement à l'occasion du conseil des ministres, mais aucune réponse ne leur avait été faite.

De leur côté, les deux conseillers généraux socialistes de l'Essonne, ainsi que le maire socialiste de Massy, ont fait remettre au président de la République une lettre dans laquelle ils soulignent *« la situation préoccupante de l'emploi, la dégradation des conditions de transports en commun, l'insuffisance du budget consacré à l'éducation nationale et l'insuffisance des personnels enseignants dans le département »*.

Ils protestent d'autre part contre l'*« univers de béton »* et les menaces contre les espaces verts qui créent *« une situation de plus en plus difficilement supportée par la population »*. Enfin, ils se plaignent de *« l'absence de toute concertation lors de l'élaboration et de la réalisation de la ville nouvelle »*.

(Lire nos informations page 31.)

M. CHRISTIAN BONNET DÉTAILLE LES MESURES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

A l'issue du conseil des ministres, M. Bonnet, ministre de l'agriculture, devait donner le détail des mesures adoptées pour soutenir le revenu des agriculteurs en 1975.

Il s'agit de primes de deux natures, qui complètent les effets de la hausse des prix agricoles européens décidée à Bruxelles le 13 février dernier :

LES PRIMES A LA VACHE. — Elles seront distribuées pour les quinze premières vaches du troupeau, quelle que soit son importance. Le montant par tête sera de 160 francs contre 200 francs pour la prime accordée en juillet dernier. L'enveloppe globale atteindra 1 350 millions de francs, dont le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles) financera 35 %, soit 472 millions de francs.

LA PRIME SPECIALE AGRICOLE. — Il s'agit d'une aide sociale dont le montant est de 1 200 francs par exploitant affilié à l'AMEXA (assurance-maladie des exploitants agricoles). N'en bénéficieraient pas les 6 % d'exploitants dont le revenu cadastral est le plus élevé. L'enveloppe globale est en effet de 1 345 millions de francs. Cette prime fera l'objet d'un décret d'avance qui permettra son versement dans un délai de deux mois.

FAIBLESSE PERSISTANTE DU DOLLAR

La chute du dollar s'est interrompue, mais la monnaie américaine restait faible mercredi matin sur les marchés des changes, en dépit des interventions plus ou moins discrète, des banques centrales. Mardi, ces dernières étaient intervenues en force pour soutenir le dollar, vendu massivement par tous les opérateurs, qui redoutaient son abandon par les producteurs arabes de pétrole en tant que monnaie de règlement.

En fin d'après-midi, néanmoins, les banques centrales interrompaient leur soutien sur une déclaration apaisante de M. Amouzegar, ministre iranien de l'intérieur. Mais elles ont dû le reprendre mercredi, dans un marché extrêmement nerveux où le dollar est retombé à 4,18-4,19 F à Paris contre 4,21 F, et à 2,29 3/4 DM à Francfort contre 2,30 1/2 DM.

Dans une lettre à M. Chirac

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING SOUHAITE QUE LA PARTICIPATION DES FRANÇAIS A L'AMÉLIORATION DE LEUR CADRE DE VIE SOIT ACCRUE.

Le président de la République a adressé à M. Jacques Chirac une lettre dans laquelle il écrit :

« Vous savez l'importance que j'accorde à la qualité de la vie parmi les grands objectifs d'action du gouvernement et les perspectives de changement de la société. Les progrès en ce domaine dépendent autant de la participation effective des citoyens que de l'action législative et réglementaire. Or cette participation trouve encore trop difficilement à s'exercer au travers des procédures existantes. De ce fait, les associations ou groupements d'usagers sont placés dans un statut qui les conduit parfois à s'affirmer dans une attitude négative.

» Je vous demande d'engager très rapidement une réflexion sur les moyens concrets d'accroître la participation des Français à l'amélioration de leur cadre de vie. Vous me proposerez d'ici au mois d'octobre des réformes qui, tenant compte des travaux des parlementaires en mission chargés d'animer les comités d'usagers, viseront à :

» .. Faciliter la participation des citoyens aux institutions et aux procédures dont dépend le cadre de la vie quotidienne : ils pourront choisir, par exemple, d'élargir la composition de certains organismes publics qui, actuellement ne comportent pas de représentation des usagers. Il conviendra également de permettre aux échelons nationaux, régionaux, départementaux et locaux une consultation plus approfondie du public sur les projets d'aménagement. Je ne verrai enfin que des avantages à ce que les préfets de région et les préfets, chacun pour ce qui les concerne, exposent une fois par an aux associations intéressées leur programme pour l'année à venir ;

» — Permettre aux groupements d'usagers et associations de sauvegarde et de promotion du cadre de vie de participer à des actions positives en aidant les collectivités publiques, notamment les collectivités locales. A cette fin, il conviendra de faciliter le travail de celles des associations qui peuvent et veulent apporter une contribution effective à des missions de services publics ;

» — Mettre en place les moyens d'un effort pédagogique soutenu aussi bien dans le cadre du système éducatif que dans celui des procédures d'information et de participation. »

Avant la réunion du comité de liaison des partis de gauche

M. Paul Laurent : l'unité d'action ne doit pas empêcher la discussion, même vive

Le comité de liaison mis en place entre les partis signataires du programme commun de gouvernement se réunira jeudi après-midi 27 février au nouveau siège du P.S., place du Palais-Bourbon. A l'occasion de la reprise de contacts interrompus depuis le mois de juin, les représentants du P.C.F., du P.S. et du Mouvement des radicaux de gauche doivent arrêter une position commune sur les problèmes de l'emploi et engager une campagne sur ce thème dans le pays. A la demande du parti communiste, il est prévu d'ajouter à la défense de l'emploi, proposée par le P.S., la lutte contre la vie chère.

Prenant la parole mardi soir devant les élèves de l'Ecole polytechnique, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., a clairement laissé entendre qu'un accord sur une campagne d'actions communes serait réalisé lors de la réunion du comité de liaison.

M. Paul Laurent et M. Philippe Herzog, membre du comité central du P.C.F., polytechnicien, ont répondu mardi 25 février aux questions des élèves de Polytechnique.

M. Paul Laurent a notamment évoqué les relations entre le parti communiste et le parti socialiste en déclarant : *« Le P.C.F. n'est pas de même nature que le P.S. Il est plus fermement attaché aux objectifs de la gauche pour deux raisons. La première, c'est que le P.S. n'a pas de théorie, la seconde, c'est que le P.S. a peu rencontré, au moins dans ses sphères dirigeantes, le monde ouvrier des usines. Cela ne remet pas en cause la possibilité d'une alliance de lutte. Mais l'unité d'action ne doit pas empêcher une discussion politique, idéologique et théorique de se développer, même de manière vive. »*

En ce qui concerne la question de l'autogestion, M. Paul Laurent a ajouté :

« Le débat qui nous a opposé aux autogestionnaires n'était pas un débat de mots. Les communistes, sur le plan fondamental, sont des autogestionnaires. L'autogestion sera la méthode principale de gestion des affaires humaines. Mais ce problème était posé en dehors du contrôle préalable des moyens de production et de la participation au pouvoir politique. Une partie de ceux qui développent des théories autogestionnaires ont à présent admis ces préalables. Dès lors, ce débat est devenu relativement secondaire. »

Enfin, à propos des tendances du P.S., le responsable communiste a déclaré :

« Le P.C.F. s'est toujours gardé de se mêler des affaires intérieures des autres partis. Nous avons simplement été amenés à constater que les membres du CERES ont manifesté à Pau une sensibilité un peu plus grande aux arguments et aux questions que nous avions posées à l'opinion publique. A partir de cela, ils se sont retrouvés hors de la direction du P.S. Ce qui nous a autorisé à parler d'un « glissement à droite » de ce parti. Cette appréciation ne constitue aucun brevet de satisfaction à l'égard de telle ou telle tendance du P.S. (...)

» Il faut poursuivre notre débat devant l'opinion. Elle a déjà tranché en faveur de l'idée que nous défendons, selon laquelle les discussions n'empêchent pas l'action commune. Le P.S. s'en est rendu compte, et c'est ce qui commence à se passer. Nous ne pourrons pas ne pas relever des déclarations comme celle de Michel Rocard portant un jugement, disons mitigé, sur le rapport Sudreau, alors que, pour notre part, nous le jugeons franchement mauvais. Rocard, sur cette question comme sur beaucoup d'autres, dit beaucoup de bêtises, et de bêtises réactionnaires. »

De son côté, M. Philippe Herzog est revenu sur la conférence de presse du 13 février de M. Mitterrand. Il a noté une évolution des positions du premier secrétaire du parti socialiste par rapport aux déclarations de MM. Rocard et Attali, critiquées par le P.C.F. Cependant, il a reproché à M. Mitterrand d'avoir mis l'accent sur le problème de l'emploi, alors que se pose aussi celui du pouvoir d'achat.

● *La drogue qui est à l'origine de la mort de quatre jeunes gens*, au cours de la nuit du 21 au 22 février à Paris, provenait du cambriolage d'une pharmacie, trois jours plus tôt, 264, boulevard Voltaire (11e). Avant d'être déféré au parquet, dans la soirée du 26 février, M. Gérard Gallais, le pourvoyeur de la substance toxique, interpellé lors de l'enquête de la brigade mondaine, a reconnu être l'auteur de ce cambriolage.